41e année—No 18—Edition quotidienne
Mercredi, 5 novembre 1924
EDITION
DERNIERE HEURE
CONTENANT LES
COTES de la FERMETURE de la BOURSE
ET TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES

LA PRESSE

1e SECTION — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 26 PAGES—2 CENTINS

EXTRA
La "Presse" renseigne sur tout
DEMAIN : PLUVIEUX

L'ENQUETE SUR LA POLICE

COMMENT ET POURQUOI L'ECHEVIN MONGEON S'ADRESSA AU CHEF PIERRE BELANGER, AU SUJET DE LOUIS MOREL

Le représentant du quartier Saint-Jean est de nouveau entendu comme témoin, cet après-midi.—Le nombre des curieux semble diminuer.

PRODUCTION D'UN DOSSIER

La foule des curieux qui assistaient régulièrement aux séances de l'enquête judiciaire sur la police semble diminuer peu à peu, depuis quelque temps. Par ailleurs on voit, ces jours-ci, des figures d'échevins bien connus qui occupent des fauteuils, et l'avant-midi et l'après-midi, et suivent les procédures avec un intérêt visible. On prétend que quelques-uns d'entre eux, du moins, s'attendent d'entendre leurs noms mentionnés, un jour ou l'autre, et ils seraient là, prêts à répondre immédiatement, si nécessaire, aux insinuations possibles.

Quant à l'échevin Brodeur, président du comité exécutif de la ville, notons qu'il a suivi très régulièrement les séances jusqu'à date, ayant son siège, le plus souvent, voisin de celui de M. le chef de police Pierre Bélanger, lequel se tient constamment aux côtés de Me Albert Germain, son procureur. Ajoutons, d'autre part, que depuis quelques jours, l'absence de l'inspecteur Egan est remarquée.

LEGER RETARD

Lorsque l'hon. juge Coderre est monté au banc, à deux heures et cinq, cet après-midi, Me J.-P. Lanctôt était le seul des avocats à son poste. Il s'en est suivi un léger retard pour l'ouverture de la séance.

Me Oscar Gagnon étant arrivé, quelques minutes après midi, Me Lanctôt a demandé l'autorisation au président du tribunal de commencer son interrogatoire. Il a expliqué qu'il voulait, cet après-midi, vider l'incident dont il a été question dans la matinée.

M. P.-A. Boisclair, greffier à la Cour du coroner, a été alors appelé par Me Lanctôt à produire le dossier concernant l'enquête qui fut tenue, à propos d'un cadavre de noyé, trouvé aux environs de la "Canadian Vickers", et présumé être celui du constable Armand Larivière, disparu de chez-lui, depuis le 4 mars dernier. Ce dossier contient les témoignages rendus lors de l'enquête du coroner, le rapport du Dr MacTaggart, médecin-légiste, un document spécifiant que le cadavre a été transporté à la morgue, le 23 mai, un autre que l'enterrement eut lieu, le 27 du même mois, etc.

Me Oscar Gagnon au témoin:

—N'est-il pas dit, dans le rapport du Dr MacTaggart, que le cadavre mesurait 5 pieds et 6 pouces? — Oui.

—Savez-vous quel est le règlement de la police quant à la grandeur requise pour être admis comme constable? — Non.

M. KENNEY BUTT

Lorsque ce témoin est appelé, Me Germain demande au juge Coderre s'il admettra le dossier que la police avait de Larivière. Ce dossier montre que le feu constable avait 5 pieds 9 pouces et trois quarts; il sera mis en regard de celui de la Cour du coroner, qui établit que le cadavre reconnu comme celui de Larivière avait 5 pieds et 6 pouces.

M. Kenney Butt, qu'on assermente, est le frère de Mme Larivière. Il a connu le constable Larivière pendant 13 ans, mais ne peut dire exactement quelle grandeur il avait. Le jour de l'enquête du coroner, il est allé à la morgue et y a reconnu un complet, des boutons de manchettes, une chemise et une bottine ayant appartenu au défunt.

VISITE DE M. MONGEON

Il se souvient de la visite que l'échevin Mongeon fit chez sa mère. Arrivé vers 9 heures du soir, l'échevin resta à la maison environ une heure. On parla du No... Prince Arthur-Ouest.

Par Me Lanctôt:—Est-ce que votre mère menaça de dénoncer la maison du No..... Prince-Arthur ouest?—Oui. M. Mongeon répondit qu'elle pouvait la dénoncer si elle voulait, mais que cette maison était protégée par de hautes autorités.

—Fut-il question de la police?—Je ne crois pas. Mais M. Mongeon dit qu'il avait reçu $6,000 de Morel, que ce ne serait pas longtemps avant que Morel soit remis en liberté et qu'il serait réintégré dans la force constabulaire, avant deux ans.

DECLARATION DE MOREL

Me Gagnon — Votre Seigneurie, il faudrait alors mettre au dossier la déclaration de Morel.

Le juge — Je la mettrai.

Me Lanctôt — Nous n'en voulons pas à M. Mongeon particulièrement; nous voulons simplement mettre au dossier le fait qu'un échevin voulait faire réintégrer Morel dans la police.

—Puis, M. Butt? — M. Mongeon dit aussi qu'il avait vu Morel, une demi-heure avant l'attentat.

Le juge. — C'est bien, ceci ne regarde pas l'enquête.

Mlle FLORENCE BUTT

Le nouveau témoin est soeur du précédent et soeur de Mme Larivière.

—Etes-vous déjà allée chez le chef Bélanger? —Oui, avec ma soeur Agnès. Nous lui avons dit que nous perdions notre temps et notre argent.

—Y eut-il quelque conversation à propos de Larivière? —Oui, et le chef dit que c'était un méchant homme. Ma mère lui a alors demandé pourquoi il gardait un méchant homme dans son service, et le chef répondit: "C'est parce qu'il est un de mes amis personnels".

Me Lanctôt:

—A-t-il été question du No... rue Prince-Arthur-Ouest, quand M. Mongeon est allé chez vous?—Oui ma mère dit qu'elle la dénoncerait.

MOREL TROP INSTRUIT

—Et qu'a dit alors M. Mongeon? —Il a dit que la police protégeait cette maison et que personne ne pouvait y toucher.

—M. Mongeon a-t-il dit quelque chose au sujet de Morel?—Oui, il a dit que Morel était trop instruit pour aller en prison, et qu'il avait eu de lui $6,000.

Le père du témoin précédent, M. John Butt est appelé, et Me Lanctôt l'interroge:

—Vous êtes le père de Mme Larivière? — Oui.

—Vous rappelez-vous que M. Mongeon soit allé chez vous? — Oui, le 5 juin.

—A quelle heure? — A 7 heures.

—Y est-il retourné? — Oui, vers 11 heures, et il fit alors des excuses.

—Votre femme a-t-elle dit à M. Mongeon qu'elle rapporterait le No ... rue Prince-Arthur-Ouest? — Oui, M. Mongeon dit qu'elle ne pourrait rien faire, que la maison était protégée par la police.

—Mongeon a-t-il parlé de Morel? — Il a dit que Morel était un homme trop instruit pour aller en prison, qu'il en sortirait dans deux ans. Il a aussi attaqué le gouvernement et la police, disant "The government is dam rotten" et "They are a lot of dam crooks".

L'ECHEVIN MONGEON

Me Lanctôt fait rappeler l'échevin Alexandre Mongeon et lui pose les questions suivantes:

—Morel a-t-il travaillé à votre élection?—Oui.

—Votre élection a eu lieu le 7 avril?—Oui.

Me Oscar Gagnon s'objecte à ces questions, mais Me Lanctôt dit à l'hon. juge Coderre qu'il voudrait faire voir si l'on a entravé l'action de la police.

—Quand Morel a-t-il commencé à travailler à votre élection? —Entre le 1er et le 7 avril.

—N'avait-il pas été arrêté, pour une offense? —Oui, au commencement de mars.

—Qu'avez-vous fait, à cette occasion? —J'ai téléphoné au chef Bélanger, pour obtenir de le faire sortir.

J'ai expliqué au chef qu'il s'agissait d'une affaire de peu de gravité. Mais le chef m'a répondu qu'il ne pouvait pas se rendre à ma demande. Je me suis alors adressé à M. O'Connell, lequel m'a dit de rappeler le chef, cinq minutes plus tard. J'ai rappelé le chef, mais celui-ci m'a de nouveau répondu qu'il ne pouvait mettre Morel en liberté, excepté si je donnais un cautionnement pour lui.

—Quel intérêt preniez-vous à Morel? —Je le connaissais, et j'ai fait pour lui ce que j'aurais fait pour tout autre citoyen.

Par l'honorable juge Coderre:

—A ce moment il n'y avait pas de grave accusations contre Morel? —Je n'en connaissais pas.

L'enquête se continue.

L'ETAT DE M. PENNY N'EST PAS GRAVE

Nous avons pu obtenir des renseignements, cet après-midi, au sujet du citoyen qui a été blessé, un peu avant midi, aujourd'hui, au cours de la bagarre qui s'est élevée dans la division Saint-Antoine. Nous donnons les détails de l'affaire, dans une autre colonne.

La victime, qui a été transportée à l'hôpital Royal Victoria, est M. Ned Penny, 31 ans, 264, avenue Strathmore, Verdun. La balle l'a atteint à la jambe droite, près du genou. A l'hôpital, on ne considère pas son état comme grave.

Le prétendu agresseur de M. Penny, qui a donné le nom de Sam Statzel, est actuellement gardé au poste central de police.

LA "PRESSE" VA AFFICHER LE RESULTAT DES ELECTIONS

Ce soir, les résultats des élections provinciales seront affichés en face des bureaux de la "Presse" à mesure qu'ils seront connus. Le public aura ainsi l'occasion d'être renseigné immédiatement.

Les personnes qui voudront obtenir des renseignements par téléphone devront appeler les numéros suivants : Main 6963 et Main 6972. Ces deux numéros seront les seuls à appeler pour obtenir des informations au sujet des élections.

LE PETIT EMPEREUR CHINOIS SE DEPLACE

Hsouan-Toung et sa famille s'installent dans le palais de l'ancien régent.—Baldwin fera connaître bientôt les membres du nouveau cabinet anglais.

LES PROJETS ALLEMANDS

Pékin, 5. — En vue de la décision de Feng You-Hsiang, chef du nouveau régime militaire de Chine, de prendre la cité impériale en conformité de l'entente maudchoue relative à l'abdication, l'"enfant-empereur" Hsouan-Toung et toute sa famille ont, cet après-midi, quitté le palais impérial pour s'installer dans le palais du prince Choun, ancien régent.

PRISE DE TIEN-TSIN

Tien-Tsin, Chine, 5. — La cavalerie du général chrétien Feng You-Hsiang, qui exerce actuellement l'autorité à Pékin, est entré à Tien-Tsin après avoir triomphé d'une faible résistance.

Les troupes de Feng occupèrent d'abord la gare centrale puis se dirigèrent vers la gare de l'Est située dans la colonie étrangère, afin de désarmer les trains contenant des soldats de l'armée du général You Péi-Fou, commandant déchu des troupes du gouvernement de Pékin. Des coups de feu furent tirés sur les soldats du général Feng, mais la fusillade cessa sur les ordres du général du Chih-Li.

CABINET A FORMER

Londres, 5. — M. Stanley Baldwin, chef conservateur et ancien premier ministre, a consenti à former un nouveau cabinet.

Le premier gouvernement travailliste de la Grande-Bretagne a présenté hier sa démission au roi.

Le ministère présidé par MacDonald, le fils d'un paysan écossais, fut au pouvoir neuf mois.

LA DETTE ALLEMANDE

Berlin, 5. — Le cabinet de l'empire a examiné les projets du ministre des Finances pour la réduction des impôts sur le chiffre d'affaires.

La dette du Reich qui s'élevait, en 1923, à 2,840,000,000 marks-or est réduite aujourd'hui à $2,338,000,000 marks-or.

BAGARRES EN ITALIE

Rome, 5. — On signale quelques légères collisions entre les fascistes et les antifascistes. Quelques personnes ont été blessées.

La souscription à l'emprunt Dawes est couverte cinquante-six fois.

Dernières Nouvelles Financières

COURS DE WALL STREET

New-York, 5. — Le changement qui s'est produit sur le marché s'est fait sentir d'une façon remarquable cet après-midi, quand nombre de titres industriels et de spécialités commencèrent à manifester une grande vigueur. American Radiator grimpa de 5¾ points, Goodyear de priorité, de 5½, General Electric, de 4½, Railway Steel Spring, Consolidated Cigar de priorité, U. S. Industrial Alcohol, Sears Roebuck, Associated Dry Goods, People's Gas et Central Leather de priorité firent un gain de 3 points. American Can demeura la vedette du marché et toucha 141.

Le mouvement de hausse qui s'est produit pendant la journée a porté environ une quarantaine de titres à de nouveaux sommets; les ordres d'achats étaient bien répartis sur toute la liste, mais les chemins de fer furent l'objet d'une attention particulière, parce que la composition du nouveau Congrès assure l'existence du Transportation Act de 1920 et la consommation de plusieurs fusions qu'on est à négocier. Les ventes de la journée ont atteint le chiffre de 1,700,000 actions.

La fermeture fut forte; les sucres, les cuivres et les pétroles prirent les devants en dernière heure, parce que la demande des autres stocks avait diminué.

Cours de cet après-midi communiqués par H.-M. Connolly & Cie:

Valeurs	Max.	Min.	Clôt.
Atchison	110½	108¼	109¾
Am. Wool	55¾	54½	55¾
Am. Can	141⅝	137	140¾
Anaconda	37⅞	36⅞	37⅞
Am. Ice	76⅞	75	75⅛
Baldwin Loco	123	120⅝	122½
C.P.R.	153½	151	152
Davidson Chemical	46½	45	46
Erie	29¼	28½	28⅝
Famous Players	85	84¼	85
Geneal Motos	57⅝	57¼	57½
Houston Oil	70⅝	69	70⅝
Int. Nickel	20⅝	19⅜	20½
Int. Pape	43¾	43½	43½
Keystone Tie	17⅛		
Lehigh Valley	65½	64⅝	65
Marine pfd	35¾	35	35⅝
N. Y. Central	111½	109¼	111¼
Nevada	14	14	14
Overalnd	8⅛	8	8
Pullman	129	127½	129
Pure Oil	24⅞	24⅛	24⅞
Repogle Steel	12⅜	12⅛	12¼
Ray Consolidated	14⅛	13⅝	13⅝
St. Paul com.	13½	12⅝	13⅛
St. Paul pfd.	22½	21⅝	22¼
Studebaker	39⅝	39	39½
Union Pacific	142¼	139¼	141¾
Vanadium	25½	25⅜	25⅝
Westinghouse	63⅝	63¼	63⅝
U.S.S Steel	110⅝	109¼	110⅜

A MONTREAL

Liste des ventes de cet après-midi, communiquée par L.-G. Beaubien & Cie:

Ventes de 2 à 3 heures

Steel of Canada—50 à 79½.
National Brew.—120 à 62¾; 165 à 62⅞; 5 à 62⅝; 45 à 62½.
Abitibi Power—90 à 55¼; 10 à 55.
C. Industrial Alcohol—305 à 21¾; 5 à 21⅝; 160 à 21⅞; 120 à 22.
Bell Telephone—8 à 137¾; 110 à 138.
Brazilian Traction—135 à 50½; 100 à 50¾.
Br. Emp. Prf.—10 à 8⅝; 25 à 8¾.
Brompton—5 à 29; 15 à 29⅛; 5 à 29⅞; 5 à 29½.
Canada Cement—106 à 186
Detroit—20 à 27.
C. Smelting—385 à 68½.
C. Steamship—20 à 16½.
C. Steamship Pfd.—135 à 58¾; 70 à 58½; 75 58¼
D. Glass—20 à 119¾.
Laurentide Power—200 à 82; 25 à 81¾; 190 à 82¼; 25 à 82⅜; 25 à 81½.
Price Bros—70 à 35½.
Quebec Power—25 à 94; 30 à 93¼.
Spanish River—60 à 101¾; 100 à 102.
Spanish River Pfd—25 à 111⅜; 1100 à 111¼.
Shawinigan—1 à 134; 20 à 133¾.
St. Lawrence Flour—10 à 66½.
Twin City—25 à 46.
Sou. Canada Power—20 à 72½; 25 à 72.
D. Canners—65 à 41; 425 de 40⅞ à 39⅝ à 40.
Asbestos—25 à 26.
Montreal Tramways—5 à 177.
Cuban Can. Sugar pfd—20 à 26.
Dom. Bridge—5 à 71½.
Goodyear Tire pfd—10 à 88½, 10 à 88.
Winnipeg Ry pfd—20 à 83, 10 à 83½.
Provincial Paper—25 à 85½.
Canada Cem. pfd—5 à 105½; 20 à 105.
Hollinger—100 à 13.95.
Mackay pfd—5 à 67.
Ogilvie Milling pfd—2 à 126.
Penmans—25 à 153¼.
Mackay—100 à 116½.
Ottawa Power—10 à 94.

VENTES A TORONTO

40 B. E. Steel 2e priorité 88½; 20 Brompton 28½; 5 Bell Tel. 137½; 30 Burt 79½; 10 Can. Bread prir. 100¾; 300 Can. S. S. Lines 16¾; 81 C. P. R. 153¼, 162½; 15 City Dairy 58; 223 Cons. Smelts 48¾, 48½; 3 Consumers Gas 170; 165 Dom. Canners 42½, 42; 25 Dom. Can. priv. 95; 8 Dom. Stores 33¾; 2 id priv. 94; 10 Duluth Supr. 20; 196 MacKay priv. 67, 66¾; 1 Maple Leaf priv. 99; 100 Mexican L. and P. priv. 60; 15 Prov. Paper 85; 20 id priv. 95½; 345 Toronto Ry 113, 113½; 26 Twin City 45; 691 Brazilian 51¾; 50½; Mines—200 Hollinger 1290, 1285; Banques—12 Commerce 198½; 19 Imperial 187; 12 Molsons 174; 12 Nova Scotia 263; 23 Toronto 191; 14 Union 106; Emp. du Gouv.—$1,000 V. L. "1933" 106.60; Obligations — 10,000 Canada Bread 101.

INTERNATIONAL PAPER ERIGERAIT UN MOULIN A PAPIER A CHELSEA

Ottawa, 5. — L'"International Paper Company", que l'on dit avoir fait l'acquisition des propriétés de la Riordon Pulp & Paper Company dans le but de développer sa fabrication canadienne, projette la construction d'un grand moulin à Chelsea, Qué., au coût de $3,000,000, ainsi que l'achat de toutes les propriétés de la "Gatineau Company, Limited" et le paiement de $3,000,000 aux intérêts Edward, en règlement des hypothèques.

L'"International Paper" il y a huit mois, fit faire des travaux de recherche dans la région de Chelsea pour connaître les avantages qu'elle offre au point de vue des pouvoirs hydrauliques. Et avec l'acquisition des propriétés Riordon et probablement de celles de la Gatineau Company, il est vraisemblable que la compagnie ait l'intention d'ériger une fabrique dans le voisinage d'Ottawa.

CRISE EVENTUELLE ENTRE LE VATICAN ET M. HERRIOT

Paris, 5. — On craint dans les milieux diplomatiques une crise prochaine dans les relations existant entre le Vatican et le gouvernement français, crise qui serait précipitée par les protestations faites, hier, au premier ministre Herriot, par Mgr Beneventura Cerretti, nonce papal à Paris, contre un discours du ministre de l'instruction publique François-Albert dans lequel celui-ci critiquait une allocution que le nonce avait prononcée en 1922 à l'Institut catholique. Mgr Cerretti ayant consulté individuellement les membres du corps diplomatiques avant de protester auprès du président du conseil, on en conclut dans les milieux politiques que les diplomates ont en majorité approuvé la démarche du nonce. Au ministère des affaires étrangères on déclare que le gouvernement n'a aucune déclaration à faire à ce sujet.

LES ELECTIONS AMERICAINES

IMPOSANTE MAJORITE POUR COOLIDGE

Le peuple des Etats-Unis détruit les rêves des démocrates et des indépendants en maintenant à son poste le président actuel.—Surprises et sensations.

LES DERNIERS RAPPORTS

Washington, 5.—M. John-W. Davis a félicité aujourd'hui M. Calvin Coolidge qui a été élu, hier, par une majorité imposante, président de la république des Etats-Unis, à la suite d'une campagne électorale marquée par de nombreux incidents sensationnels. Les derniers rapports indiquent que les républicains ont obtenu un succès qui leur permettrait de diriger efficacement les destinées du pays. L'analyse des rapports permet de faire des constatations intéressantes et de comprendre comment ont été détruites des prévisions qui semblaient appuyées sur des bases solides. Mais il ne faut pas oublier que rares sont les élections qui ne donnent pas lieu à de grandes surprises et à de fortes déceptions.

SUCCES REPUBLICAIN

New-York, 5. — A 8 heures, ce matin, le président Coolidge était assuré de 343 voix dans le collège électoral. Il était possible que le nombre des voix atteigne 379, car les rapports de plusieurs Etats douteux n'avaient pas encore été terminés.

John-W. Davis, candidat démocrate, était assuré de 136 voix dans

Le BRIGADIER-GENERAL CHARLES-G. DAWES qui a été élu vice-président des Etats-Unis et qui a été le principal défenseur de la cause républicaine, pendant la campagne électorale.

le collège électoral, et le sénateur LaFollette, candidat indépendant, pouvait compter sur 13 voix. Il ne semblait pas encore certain que le parti républicain aurait une majorité efficace au Congrès.

Deux cent soixante-six voix sont nécessaires pour l'élection.

Ce matin, d'après les rapports, les votes dans le collège électoral étaient classifiés de la façon suivante, en tenant compte des résultats définitifs, des concessions des gérants d'élection rivaux et des prévisions:

Etats:	Coolidge	Davis	LaFollette	Douteux
Alabama		12		
Arizona				3
Arkansas		9		
Californie	13			
Colorado	6			
Connecticut	7			
Delaware	3			
Floride		6		
Georgie		14		
Idaho				4
Illinois	29			
Indiana	15			
Iowa	13			
Kansas	10			
Kentucky	13			
Louisiane			10	
Maine	6			
Maryland	8			
Massachusetts	18			
Michigan	15			
Minnesota				12
Mississipi			10	
Missouri	18			
Montana				4
Nebraska	8			
Nevada				3
New Hampshire	4			
New Jersey	14			
Nouv.-Mexique				3
New-York	45			
Caroline du N.		12		
Dakota-Nord				5
Ohio	24			
Oklahoma		10		
Oregon	5			
Pensylvanie	38			
Rhode Island	5			
Caroline du Sud		9		
Dakota-Sud				5
Tennessee		12		
Texas		20		
Utah	4			
Vermont	4			
Virginie		12		
Washington	7			
Virginie occid.	8			
Wisconsin			13	
Wyoming	3			
Total	343	136	13	39

RAPPORTS INCOMPLETS

New-York, 5.—Parmi les Etats dans lesquels, ce matin, les rapports n'étaient pas suffisamment complets pour permettre une classification définitive, Coolidge dominait dans l'Arizona et Davis venait après lui; dans l'Idaho, La Follette était le deuxième; dans le Minnesota, dans le Montana, dans le Névada, dans le Dakota-Nord et dans le Dakota-Sud, La Follette était aussi le deuxième. Si, dans ses Etats, Coolidge maintient sa position, au comptage final, il ajoutera 36 votes électoraux à son total et il aura 379 voix. En 1920, Harding avait 404 voix.

Dans un seul des Etats douteux, Davis était le premier. C'était le

Mme CALVIN COOLIDGE, femme du président des Etats-Unis, qui a vu son mari triompher magnifiquement à l'élection d'hier.

Nouveau-Mexique. Le vote électoral du Nouveau-Mexique donnerait à Davis 139 voix. Cox avait obtenu 127 voix.

Dans plusieurs des Etats gagnés par Coolidge, la majorité du président sur ses deux adversaires était très grande. Dans l'Etat de New-York où le ticket national républicain a remporté un énorme succès, la majorité sur Davis a été de plus de 800,000 voix. Dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, Coolidge a obtenu souvent dix voix contre une pour ses adversaires. Dans l'Ohio et l'Illinois, les majorités ont été également extraordinaires. Il en a été ainsi sur la côte du Pacifique. Les derniers rapports de la Californie indiquaient que la marge républicaine comprendrait près de 200,000 voix.

SUCCES DES FEMMES

Dans le Texas, Mme Ferguson, démocrate, a été élue gouverneur et elle a l'honneur d'être la première femme à diriger les destinées d'un Etat, d'après les rapports du matin. Les rapports du Wyoming, rapports très incomplets, mettaient en première position pour le poste de gouverneur, dans cet Etat aussi, une femme, Mme Nellie Ross, démocrate, dont le mari fut gouverneur jusqu'à sa mort, il y a quelques mois.

A suivre sur la page 14

ACTEUR MALADE

Chicago, 5.—L'acteur Otis Skinner, âgé de 58 ans, est gravement malade à l'hôtel Drake.

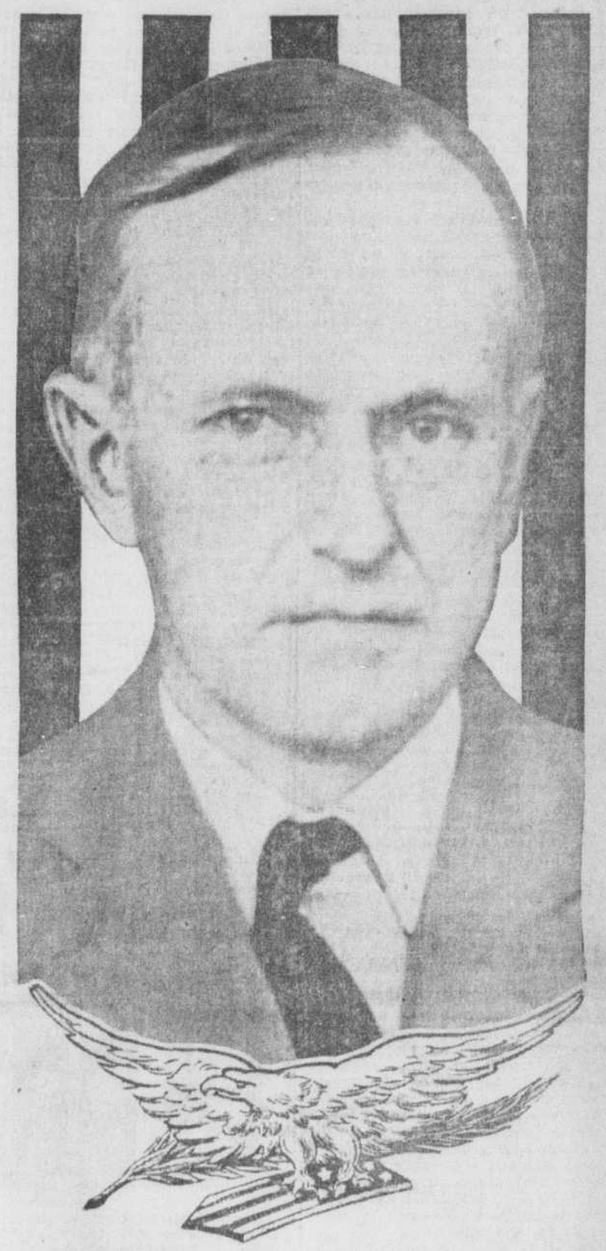

CALVIN COOLIDGE qui a été élu président des Etats-Unis, les républicains ayant remporté un grand succès aux élections d'hier, dans la République Américaine.

M. ALFRED E. SMITH, démocrate, qui a été réélu gouverneur de l'Etat de New-York par une forte majorité.

CHEMIN DE FER POUR L'ABITIBI

On a fait le tracé d'une voie ferrée entre Amos et Mont-Laurier.

EN AEROPLANE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — M. Hector Authier, député d'Abitibi, qui est de passage à Québec, nous a donné d'excellentes nouvelles du résultat de la reconnaissance aérienne qui vient d'être faite du meilleur tracé possible pour un chemin de fer entre Mont-Laurier et Amos, dans l'Abitibi. Cette reconnaissance a été faite par M. Wicksteed, un ingénieur renommé, auteur des plans du tunnel Mont-Royal, pour le compte d'un syndicat de capitalistes américains dirigé par M. H.-J. Lyons, ancien constructeur de chemins de fer pour la compagnie O'Brien.

C'est la première fois que pareille reconnaissance se faisait en avion et elle a été couronnée de succès. M. Wicksteed a trouvé ainsi pour ce chemin de fer, dans les montagnes, une passe beaucoup plus favorable que celle qui avait été trouvée par les ingénieurs qui avaient recherché une passe en marchant sur le sol.

On a dépensé pour cette reconnaissance en avion une somme d'au moins $75,000.

M. Authier va se faire le parrain d'un bill qui sera présenté à la prochaine session du parlement provincial en vue d'obtenir une charte pour la construction du chemin de fer projeté. Le syndicat en question espère obtenir des subsides au moins aussi importants que ceux accordés il y a quelques années par le gouvernement de Québec à la "North Railway Co.", qui n'avait pas donné suite à son projet. Il entend se mettre à l'oeuvre aussitôt qu'il aura acquis sa charte et la promesse de subsides substantiels.

PIEUX MONUMENT

Florence, 5. — Les souverains ont inauguré, un monument aux médecins morts pendant la guerre. Enthousiasme indescriptible.

VILLE EN DETRESSE

Managua, Nicaragua, 5. — Une double épidémie de fièvre typhoïde et de rougeole s'est déclarée à Granada. Cette ville compte 15000 habitants et 1500 cas de maladie infectieuses parmi les enfants seulement. La situation hygiénique est déplorable à Granada où l'eau est contaminée. Le nombre des décès est grandement supérieur à celui des naissances.

INDEX DES NOUVELLES DANS LA PRESSE

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
PAGE 3
L'enquête sur la police.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 9
Elections partielles.
Accusations faites contre sir Adam Beck.
Anniversaire que célébrera le Bien-Etre.
PAGE 11
Au jour le jour.
Sur la scène de l'actualité.
Une tragédie dans Sainte-Anne.
Un sauvetage à Westmount.
PAGE 15
Le courrier de Colette.
PAGES 16 ET 17
Nouvelles de finance.
PAGE 18
Nouvelles de sport.
PAGE 19
Les sports au séminaire de Joliette.
Nouvelles de Québec.
PAGE 20
Nouvelles ouvrières.
PAGE 21
Les nouvelles du jour illustrées.
PAGE 22
"Le Carillon de Saint-Arion".
Les sommes prêtées par la Home Bank.
PAGE 23
Le Radio.
PAGE 24
Nouvelles de nos villages.
Le feuilleton.
PAGE 26
Etablir ici des paysans de Hongrie.

AU FIL DE L'HEURE

Voyage au pays des fourrures

La saison est venue où l'on se préoccupe des fourrures, où ceux qui en ont les font réparer ou remettre à neuf, et où ceux qui n'en ont pas se demandent comment ils pourraient bien s'en procurer.

Comme la saison des fourrures correspond invariablement avec la période de l'année où il faut acheter du charbon et penser aux cadeaux du Jour de l'An, beaucoup de ceux qui désirent des fourrures, —votre serviteur le premier,— remettent ce souhait à l'année suivante, et ainsi de suite, d'année en année, jusqu'au jour où l'on n'a plus envie de fourrures parce que l'entrepreneur de pompes funèbres vous habille chaudement pour vous mettre sous clef dans une longue boîte bien propre au dehors comme au dedans.

Cependant, il ne s'agit pas des gens qui voudraient avoir des fourrures, mais bien de ceux qui en portent. Mon boucher, par exemple, homme très cossu, porte de la fourrure. Il en est de même de mon propriétaire, de mon épicier et de mon boulanger. Tous se font fourrer par un fourreur quelconque, mais quand j'acquitte leurs factures respectives, je reste toujours sous l'impression que c'est moi seul qui suis "fourré" pour leur permettre de porter des fourrures.

Les épouses de ces messieurs ont aussi de magnifiques fourrures qu'elles portent avec plus ou moins d'ostentation et plus ou moins de nécessité, car la "dame" du boulanger, pour ne citer qu'elle, exhibe un énorme renard sur ses épaules, en plein juillet. Comme c'est chaud et aussi fatigant, elle se couvre peu et porte des robes trop courtes dans les deux sens. Ce n'est plus la mode, mais elle est à son aise.

Néanmoins, ce qui m'amuse le plus, c'est de voir que ceux qui portent la fourrure ignorent le plus souvent de quel autre animal ils ont emprunté la peau. Les fabricants de fourrures ont inventé une foule de noms qui déroutent absolument le client peu habitué à des animaux comme le **nutria**, le **wallabee**, le **kolinsky**, le **phoque d'Hudson**, le **phoque électrique** ou le **fitch**.

Noé n'avait aucun de ces animaux dans son arche; ce sont des bêtes sorties toutes vivantes de l'imagination des fourreurs. Le **nutria**, par exemple, se nomme de son vivant: **rat coypou**, c'est le plus grand des animaux de cette famille puisque sa taille atteint presque celle du castor et que sa fourrure lui ressemble tant qu'on la nomme parfois "castor de l'Amérique du Sud", son pays d'origine. Le **wallabee** est tout simplement le kangourou africain, alors que le **kolinsky** est un vison venant du Japon.

Sous le nom de **phoque d'Hudson**, ou **"seal" d'Hudson**, parade orgueilleusement le rat musqué, teint en noir et soigneusement rasé de ses longs poils. Mais c'est encore le lapin qui permet le plus de transformations et de créations nouvelles. Teint en noir et rasé, il devient **"seal" électrique** ou **"seal" français**, en brun il fait de la **"beaverite"**, triste imitation du castor, ou de la moïène, qui ressemble à la taupe quand on ne l'examine pas à plus près de trente pieds. Cette peleterie peut s'accommoder à une foule de sauces qui ne changent du reste que son apparence. Le **fitch** est un vison de fantaisie qui est diversement coloré. L'art du teinturier se combine avec celui du fabricant, de telle manière que non seulement le client, mais parfois le fourreur ne sait pas à quelle sorte de "bibite" il a affaire.

Chose surprenante, les fabricants de fourrures n'ont jamais songé à faire revivre la **chimère**, la **licorne** ou le **griffon**. S'ils l'avaient fait, nous pourrions reprendre cette question si longuement débattue de savoir si on peut manger la chair du **griffon**. Il y a aussi le **dragon de Cappadoce**, dont on pourrait emprunter le nom pour déguiser la peau d'un animal moins noble et plus connu.

Le prix de la fourrure ne dépend pas de sa qualité, mais bien de sa rareté. Comme le diamant, elle est d'autant plus chère qu'elle est demandée et rare.

Ainsi, cette année, la magnifique fourrure du mouton de Perse est peu demandée et son prix n'excède guère celui du "seal" d'Hudson, très en demande, mais de qualité tout à fait secondaire. Alors qu'une fourrure de mouton de Perse peut durer douze à quinze ans en parfait état, le "seal" d'Hudson ne peut faire que trois ou quatre saisons avant de s'épiler complètement ou de se déchirer, le cuir n'étant pas assez épais.

Quant au renard, il conserve sa forme, mais ses couleurs varient tellement qu'elles sont bien plus nombreuses que celles du prisme. On voit du renard blanc, jaune clair, beige, chameau bleu, lucille, coco, brun, chocolat, noir, avec toutes les nuances intermédiaires. C'est encore une fourrure de peu de durée et qui se "tape" très vite, mais le renard teint est très à la mode, son prix a augmenté en conséquence.

Reste l'**Alaska**, qui est tout simplement du putois ou "bête puante" déguisé sous ce nom arctique. Très à la mode aussi, cette fourrure atteint un bon marché qu'elle n'a jamais connu, bien qu'elle soit aussi très solide et durable.

Et nos femmes continuent à se parer de "peaux de bêtes", tout comme leurs ancêtres de l'âge de pierre. Nous admirons madame X ou madame Y parce que sa parure de singe ou de putois convient si bien à ses traits charmants!

La civilisation ne serait-elle que relative? Nous le pensons.

AJOUTE DE LA VARIETE AU VOYAGE

Le choix de deux routes pour Ottawa, par le Chemin de fer national du Canada permet aux voyageurs d'aller par une route et revenir par l'autre, ajoutant ainsi de l'intérêt et de la variété au voyage.

Départ de la gare Bonaventure, Montréal, à 8.15 a.m., 4.00 p.m., 6.40 p.m. et 10.15 p.m. tous les jours; du terminus du tunnel à 1.15 p.m. tous les jours, sauf le dimanche. Wagons salon-buffet-observatoire à tous les trains.

Même excellent service dans l'autre direction.

Pour plus amples renseignements, réserve de place, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada. 5,13,19,26 (r)

LA VIE SOCIALE

MME L.-ATHANASE DAVID, qui recevra les invités au bal de l'Armistice, à l'hôtel Windsor, mardi.—(Cliché Rice Studio, rue Sainte-Catherine Ouest)

—Sa Grandeur monseigneur J.-Alfred Langlois, évêque auxiliaire de Québec, assisté de M. l'abbé Georges Maheux, chapelain de Spencer-Wood, de M. l'abbé Maguire, curé de la paroisse de Sillery, dont fait partie la demeure du lieutenant-gouverneur, et du Rév. Père Pelletier, de Chicago, ancien curé de la paroisse des Pères du Saint-Sacrement, de cette ville, a béni, ce matin, à 10 h. 30, en la chapelle du château de Spencer-Wood, le mariage de Mlle Olympe Bruneau, fille de M. et Mme Arthur Bruneau, de Montréal, avec le lieutenant Jean Pérodeau, fils de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, M. Narcisse Pérodeau. Son Eminence le cardinal Begin, Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval, Mgr Eugène Laflamme, curé de la Basilique, Mgr Gariépy étaient au choeur. L'autel était décoré de chrysanthèmes jaunes et blancs. L'allée centrale de la chapelle était bordée de rubans blancs, de bouquets de fleurs et de verdure. M. Arthur Bruneau accompagnait sa fille; Son Honneur le lieutenant-gouverneur était le témoin de son fils. Mlle Brunsau portait une robe de satin blanc, de lignes très simples, ornée de fleurs d'orangers, sa traîne de cour était de satin blanc doublé de georgette bleu-pervenche; son voile de tulle était drapé sous une couronne de fleurs d'oranger; son bouquet était de lis et de muguet. Mlle Yvette McKenna, qui agissait comme dame d'honneur, portait une robe de crêpe-satin moiré bleu-pervenche à panneaux ornés de grappes de raisins bleu et argent; ses cheveux étaient ornés d'une guirlande de raisins bleu et argent. Mlles Juliette Taschereau et Béatrice Chauveau, les demoiselles d'honneur, étaient vêtues de robes de crêpe-satin moiré bleu-pervenche, de même style, et coiffées de petits chapeaux de drap bleu et argent ornés d'une fleur de velours bleu de teinte plus foncée; elles tenaient des gerbes de roses. Le petit Gilles Pérodeau, fils du capitaine et de Mme Horace Pérodeau, et le jeune Brock Clarke, fils de M. et Mme D.-A. Clarke, qui agissaient comme pages, portaient des habits de style "Gainsborough", longs pantalons de velours bleu, avec gilets de crêpe de Chine blanc. Le capitaine Horace Pérodeau, frère du marié, M. Gustave Rainville, beau-frère de la mariée, et M. Louis Gélinas, de Montréal, étaient les garçons d'honneur. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par M. et Mme J.-Montarville Lemieux, Mme W.-H. Delaney; Mme Berthe Roy était à l'orgue.

Mme GASPARD DeSERRES, qui sera en charge d'une table pour le souper aux huitres qui aura lieu à l'institution des Sourdes-Muettes, vendredi.

Mme Arthur Bruneau, mère de la mariée, portait une robe de crêpe-georgette noir et corail entièrement brodée de perles, un grand chapeau de satin noir orné de paradis et des fourrures de chinchilla; son bouquet était de boutons de roses. Mme Frank McKenna, soeur du marié, était vêtue d'une robe de crêpe de Canton bleu-poudre et coiffée d'un grand chapeau de satin noir orné d'un noeud de ruban fushia; son bouquet était d'orchidées. Après la cérémonie, Mme McKenna reçu à déjeuner dans les

Mme PAULINE FRECHETTE, qui présidera une table au souper aux huitres qui a lieu à l'institution des Sourdes-Muettes, ce soir.

salons de Spencer-Wood décorés de fleurs et de verdure. L'hon. M. et Mme L.-A. Taschereau, le colonel et Mme C.-A. Chauveau, l'hon. M. et Mme J.-L. Perron, M. Arthur Pérodeau, le capitaine et Mme Horace Pérodeau, l'hon. M. et Mme Antonin Galipeault, l'hon. M. et Mme Joseph-Edouard Perreault, l'hon. M. et Mme L.-A. David, l'hon. M. et Mme Martin Madden, M. et Mme Gustave Rainville, MM. Jean et Deligny Bruneau, M. et Mme Adélard Pérodeau, de Saint-Ours; Mme Archie Fraser, Mme Costa, M. et Mme Edwin Hurtubise, M. et Mme Joseph Hurtubise, M. et Mme Jacques Perron, M. et Mme Clarence McKenna, Mlles Rita Hénault, Grace Rainville, M. et Mme Henri Laframboise, M. et Mme William Harwood, M. et Mme Daniel Young, M. Ernest McKenna, Mlles Irène McKenna, Charlotte Chauveau, Marie de Tonnancour, Marie Chauveau, Duffield, M. et Mme Georges Nicholson, M. Herbert Morris, Mlle Soucy, M. et Mme Jules Laframboise, Mlles Alice et Marie Laframboise, de Saint-Hyacinthe; Mlles Marie Belleau, Marcelle Wilson, Marcelle Turgeon, Mme Roger Maillet, M. Joseph Marchildon, de Trois-Rivières; MM. Paul Taschereau, Robert Taschereau, Roland Maillet, Jacques Désaulniers, Mlles Thérèse et Marie Delfausse, Ruth Nash, M. Jacques Robitaille, Mlles Eléonore Lemesurier, Claudine Brais, de Montréal; Mlle Labelle, de Sorel, étaient au nombre des invités à ce mariage. Le lieutenant et Mme Jean Pérodeau s'embarqueront cet après-midi, à bord de l'"Empress of France" pour un voyage de quelques mois en Europe. Mme Pérodeau porte pour voyager, une robe de crêpe-georgette bleu-poudre, garni d'appliqués de velours bleu nuancé, un petit chapeau de velours panne orné de myosotis, et un manteau de Kolinski. A leur retour, M. et Mme Jean Pérodeau habiteront à Québec.

—Son Excellence le gouverneur-général, lord Byng de Vimy, fera une causerie à la réunion des membres du Women's Canadian Club, à l'hôtel Ritz, mardi.

— L'hon. M. et Mme Philippe Roy, de Paris, ont reçu, dernièrement, en l'honneur de l'hon. sénateur Raoul Dandurand, de Montréal; de l'hon. Dr Henri-S. Béland, d'Ottawa, et de l'hon. M. J.-N. Francoeur, de Québec.

—Mme E.-B. Devlin, d'Ottawa, est en ville.

—Mlle Marguerite LaMothe, avenue Bloomfield, a reçu à une partie de mah-jongg et au thé, hier, en l'honneur de Mlle Yvonne Landry, de Québec. Mmes Roméo Bienvenu et Maurice Versailles et Mlle Yvette Marsan ont servi le thé.

—Le brigadier-général A.-E. Labelle, M. Joseph Beaubien, M. et Mme Robert Adair, M. L.-G. Beaubien, Mme A. Geoffrion assisteront au bal de l'Armistice, qui aura lieu, à l'hôtel Windsor, mardi, sous les auspices du club des Matinées musicales.

—M. J.-A. Migneron s'embarque pour l'Europe, aujourd'hui, à bord de l'"Empress of France", pour un voyage de quelques mois en Angleterre et en France.

—Mme M.-J. Kearns a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de ses filles, Mlles Constance et Catherine Kearns, débutantes de la saison. Mlles Renée Duchastel de Montrouge et Eléonore LeMesurier ont assisté à cette réception.

—L'hon. juge P.-A. Choquette est retourné à Québec, samedi, après un séjour de quelques semaines en ville.

—Mlle Thérèse Pelletier, de Québec, est attendue en ville, prochainement, et sera, pendant son séjour ici, l'invitée de Mme Stuart Ramsay.

—M. Joseph Archambault et ses filles, Mlles Gabrielle et Mimi Archambault, et Mlle Thérèse Lynch, sont revenus, en automobile, de Québec, où ils ont passé quelques jours.

—M. le Dr et Mme A. Rufiange, M. le Dr Hervé Legrand et M. le Dr J. Legendre sont de retour d'un voyage, en automobile à Québec et dans les Laurentides, et ont été, à Québec, les invités de M. Adolphe Dombrowski.

—Mlle Anita Dombrowski est retournée à Québec, après un séjour d'un mois en ville, l'invitée de Mme Amédée Rufiange.

—Mlle Lucienne Fortier est revenue d'un voyage de quatre semaines à Milford, Mass., où elle était l'invitée de M. et Mme A.-B. Cenedella.

—Mmes Hector Barsalou, J.-A.-A. Brodeur, Henry Hamilton, N.-A. Timmins, Alexandre Dupuis, Albert Dupuis, J.-B. de Boucherville, Arthur Letondal, F.-X. Lessard, Z. Limoges, R. Larocque, Mlle A. Lesage, Mmes Alexandre Deschamps, J.-A. Lanthier, O. de Guise, A. Robineau, Mlle Laure Giguère, Mmes E. Lauzon, Lionel Lamy, Mlle Lefort, Mmes S.-A. Baulne, Tancrède Jodoin, H.-R. Bertrand, T.-C. Lemaire, P. Desjardins, A. Mercier, F.-X. Roy, J.-B. Alexandre, Joseph table de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Les convives sont: M. le Dr Adolphe Larchevêque, les Rév. Pères Louis Lalande, s. j., Télesphore Filiatrault, s. j., Louis Arcand, s. j., Philippe Bournival, s. j., J.-W.-S. Chartrand, s. j., Tisdale, s. j., Delavaere, s. j., Emile Fontaine, s. j., Léon Lebel, s. j., M. l'abbé E. Beaulac, l'hon. M. et Mme Rodolphe Monty, M. et Mme C.-A. Lafleur, M. le Dr et Mme Deslauriers, M. le Dr et Mme J.-A.-E. Beaudoin, M. E. Langlois, M. et Mme J.-A. Lamarre, M. le Dr J.-C. Bourgoin, M. le Dr et Mme F. Venne, M. le Dr et Mme S.-J. Demers, M. le Dr et Mme C.-E. Lamarche, M. le Dr et Mme T. Archambault, M. le Dr C. Séguin, M. le Dr Marsolais, M. le Dr et Mme Adolphe Larchevêque, M. le Dr et Mme Chaussé, M. le Dr et Mme A. Remy, M. le Dr et Mme F. Noiseux, M. le Dr A. Duperron, M. le Dr Paul Côté, M. le Dr et Mme Henri Lemire, M. et Mme L. Blouin, M. A. Marcotte, M. le Dr et Mme A. Giroux, M. le Dr et Mme Houle, MM. et Mmes J.-A. Paquin, E. Lachapelle, Côté, Couture, Savignac, A. Papineau, Georges Mayrand, J.-A. Caron, Paul Roche, Mmes H. Papineau, C.-E. Forest, C. Morel, M. Richard, MM. et Mmes Walter Goyau, Théophile Dubuc, Georges Tanguay, A. Cartier, Théophile Bourassa, G.-E. Gravel, E. Morel, A. Lapierre, J. Lagarde, V.-J. Desautels, M. Brault, MM. et Mmes J.-A. Laferté, J.-A. Lachapelle, Mme et Mlle Gendron, MM. et Mmes D. Malboeuf, A. Mousseau, MM. Roméo DeSerres, A. Dagenais, Mlle A. Brault, Mmes E. Rock, A. Cardinal, M. Bruno Côté, M. Norbert Lemire, MM. et Mmes M. Beauchamp, J.-E. Hardy, A. Lapointe, A. Tiffane, P. Farrell, M. Labbé. Mmes Honoré Mercier, Pauline Fréchette, René-T. Leclerc, Alexandre Martin, C.-E. Beauchesne, C.-A. Dugas, E. Denault, F.-X. Dupuis, J.-A. Durocher, Mlle Emond, Mmes L. Beauchamp, H. Desjardins, Fernand Roby, Pierre Bisaillon, J. Bélanger, P. Charlebois, Charles Laurendeau, J.-A. Trudeau, Emile Bruchési, Joseph de Vaudreuil, A.-B. Charbonneau, L.-P. Forest, Charles Catty, E. Archambault, E. Latulippe, M. MacDonald, Raoul Masson, B. Bourgeois, Pierre Desforges, H. Senécal, Joseph Clément, J.-E. Garneau, E. Poitevin, H.-M. Duhamel, J.-E. Lanoie, C. Galibert, A. Labine, H. Ostiguy, Louis Bourgeois, R. Tessier, A. Mercier, L.-M. Lymburner, E. Prud'homme, E. Fauteux, F. Thémens, A. Thémens, Eugène Thémens, A. Thémens, S.-A. Baulne, P.-E. Duplessis, D.-D. Montplaisir, F. Prud'homme, Gaspard DeSerres, L.-C. Rivard, W.-J. Tabb, Paul Leduc, Pierre Leduc, J.-C. Lamothe, Wilfrid-A. Handfield, Omer Noël, Georges Latourelle, J.-B. de Sève, W. Duquette, N. Gendreau, L. Lefebvre, S.-B. Smith, Charles Ledoux, Joseph Laberge, des Eboulements, est à Québec, l'invitée de Mlle Marguerite Chouinard.

—Mme T. Hamel est revenue de Rivière-du-Loup, où elle a fait un séjour de quelques mois chez sa fille, Mme Adolphe Stein.

—Mlle Lucienne Hamel, qui a passé quelque temps à Priceville, l'invitée de Mme Léopold Hamel, est rentrée en ville ces jours derniers. Mme Hamel est maintenant l'invitée de Mme Lomer Hamel.

OTTAWA

—Leurs Excellences le gouverneur général et lady Byng de Vimy ont reçu à dîner, à Rideau-Hall, hier. Les invités étaient: l'hon. juge en chef et Mme F.-A. Anglin, l'hon. sénateur N.-A. Belcourt et Mlle Belcourt, l'hon. M. et Mme Rodolphe Lemieux, l'hon. M. et Mme W. Pugsley, l'hon. juge et Mme Maclean, l'hon. juge et Mme Newcombe, Mme H.-J. Cloran, le colonel l'hon. M. et Mme G.-B. White, M. le Dr et Mme J.-E. Fontaine, Mlle Fielding, MM. E.-J. Lemaire, R.-R. Farrow, M. le Dr et Mme J.-H. Grisdale, le commodore et Mme Walter Hose, M. et Mme J. de L. Taché, le lieutenant-colonel et Mme H.-W. Bowie, le lieutenant-colonel E.-J. Chambers, le colonel sir Percy et lady Sherwood, Mme Edward Fauquier, M. et Mme Gérald Dillon, Mlle Lora White, le colonel et Mme J.-F. Kidd, M. et Mme R.-H. Coates, M. et Mme A.-C. Hill. L'hon. M. H.-J. Cloran, lady Taschereau, Mmes E.-J. Lemaire, R.-R. Farrow, E.-J. Chambers, Saint-Denis Lemoine et Mme E.-C. Grant, qui avaient aussi été invités, n'ont pu assister à cette réception.

—En l'honneur de Mlle Madeleine Primeau, dont le mariage avec M. Pierre Daviau sera célébré, lundi, les membres du cercle littéraire des "13" ont reçu à l'heure du thé, lundi, en la demeure de la présidente, Mlle Jean ne Caldwell, qui recevait aussi en l'honneur de Mme Yves Lamontagne, qui s'embarquera, prochainement, pour l'Europe, Mmes Robert Blais et Edmond Cloutier ont servi le thé, aidées de Mlles Marguerite Grenier, Béatrice Lelièvre, Marcelle Barthe, Jeanne Dionne et Annette Saint-Denis. Mme Emile Jean a reçu à un déjeuner de huit couverts, hier; Mlle Béatrice Lelièvre recevait, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Primeau; Mlle Marcelle Barthe reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui et Mlle Madeleine Portier recevra au thé, vendredi, aussi en l'honneur de Mlle Primeau.

SAINT-ESPRIT

—A l'occasion du départ de M. le curé Onésime Lachapelle, une fête a eu lieu dans l'église à l'issue de la grand'messe. Une adresse lui a été lue par le maire de la paroisse, M. Achille Lamarche, et une bourse lui a été offerte par M. Thomas Giroux, marguillier en charge. M. le curé a vivement remercié ses paroissiens.

M. l'abbé J.-S. Barrette lui succède.

—Mlles Emilienne Bertrand et Marie-Louise Lachapelle, institutrices, ont obtenu par l'entremise de M. l'inspecteur J.-B. Chartrand, une prime de vingt piastres, pour leurs succès dans l'enseignement.

Mme ALFRED FYEN, qui aura la direction d'une table au souper aux huitres de ce soir, à l'institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis.

Chartrand, P.-L. Dupuis, Joseph de Rouen, Charles Voizard, C.-E. Arpin, Georges Magnan, L.-P. Forest, E. Desmarais, Edmond Montet, Rosario Lamontagne, L. Fortin, A. Pichet, P.-A. Seers, T. Dubuc, L.-A. Payfer, T. Dussault, C.-B. Lord, E. Gélinas, J.-A. Contant, A. Babineau, E. Moreau, Mlles B. Bourdon et L. Cusson ont la direction des tables pour le souper aux huîtres qui a lieu à l'Institution des Sourdes-Muettes, ce soir. Mmes Théophile Dubuc, L.-A. Deserres et R. Leblanc sont en charge de la

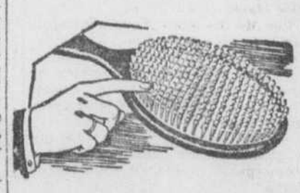

CONSIDERANT le genre de service que vous attendez de votre brosse, vous êtes en état de juger, en l'examinant, si elle peut donner ce service. La Pro-phy-lac-tic Pen-e-tra-tor est constituée de manière à brosser les cheveux *jusqu'au* cuir chevelu.

Examinez cette brosse. Remarquez ses touffes espacées, à la fois raides et flexibles, et vous comprendrez qu'elles peuvent brosser vos cheveux parfaitement. Se vend toujours dans la boîte jaune, partout où l'on vend des brosses.

FLORENCE MFG CO., Limited,
275 ouest, rue Craig,
Montréal, Canada.

Brosses
Pro-phy-lac-tic

Madame la Marquise dit :—

"Nous les femmes de Paris, la Ville Lumière, nous conservons nos cheveux toujours brillants à l'aide d'*un soupçon de henné dans le champooing.*"

Extrait d'une lettre écrite par Madame la Marquise d'E:—

"NOS coiffeurs nous ont prouvé qu'*un peu de henné dans le shampooing* — rien qu'un peu, remarquez-le bien — a pour objet d'embellir les cheveux, qu'ils soient blonds ou bruns. Tout le secret consiste dans la façon de préparer le shampooing.

Le SHAMPOOING HENNAFOAM vous donne le secret du coiffeur français. Il rend les cheveux brillants par la seule magie de l'exacte *quantité de henné* scientifiquement mélangé à des huiles végétales ayant la vertu de nettoyer.

60c la bouteille dans les pharmacies et aux comptoirs de parfums.

Hennafoam
TRADE MARK REG.
SHAMPOO
"Rend les cheveux brillants"

SOYEZ VRAIMENT BELLE

Rien n'est plus facile que d'avoir des formes harmonieuses, grâce à

L'ELIXIR DE SANTE SOLIUS

Combat la faiblesse et la nervosité tout en assurant le développement normal. Article breveté et inimitable $1.50 le flacon. Traitement complet (6 flacons) $8.

Pour être une blonde ravissante, employez l'Eau Egyptienne—blondit les cheveux sans les rougir. Absolument inoffensive. Le flacon $1.50.

Un peu de "Lait Virginal" donnera à votre teint une blancheur ravissante et naturelle. $1.00 le flacon, blanc ou rose.

Faites disparaître les poils follets en employant le DEPILATOIRE EGYPTIEN dont l'effet est instantané et sans danger pour la peau, $1.00.

Brochure sur la beauté, gratis.

JEANNE D'ORLEANS
Heures de bureau:
10 H. A.M. A 7 H. P.M.
711, S.-Denis. Tél.: Est 8771-F

PEERLESS
ERASMIC
(Le délicat) SAVON

le meilleur pour tout le monde: pour le bain du bébé, pour conserver à la mère l'éclat juvénile de son teint, pour procurer au père un agent de toilette rafraîchissant. Pur, très délicatement parfumé et économique, il se réduit par l'usure à la minceur d'une gaufre qui reste de la même qualité que le morceau original.

20c le morceau

Ce produit et les autres célèbres spécialités Erasmic peuvent s'obtenir chez tous les bons pharmaciens.

Fabriqués par les Parfumeurs "Erasmic" Londres et Paris
Agents et importateurs au Canada: Anglo-American Agencies, Limited, 41-43, rue S.-François-Xavier, Montréal. 72

Marshalls Silks

567 RUE STE-CATHERINE OUEST
UN SEUL MAGASIN — ANGLE RUE DRUMMOND
Commandes par la poste soigneusement exécutées

"S'il vous faut de la soie — vous en trouverez toujours à meilleur marché chez Marshall!"

VENEZ A NOTRE
VENTE-CELEBRATION

voir les grandes valeurs que nous offrons : toutes les soies désirées — toutes les couleurs nouvelles — beaucoup de nuances pour toilettes de soirée et beaucoup de noir.

--et il y en a qui valent jusqu'à $9.00 la verge--en vente à

Soies métalliques brochées de $9.00
36 et 40 pcs de large
Soies Mallinson de $7.50
36 et 40 pcs de large
Failles de soie et laine de $4.50
40 pcs de large
Crêpes plats français de $2.95
40 pcs de large
Doublures de manteaux brochées et fantaisie, de $2.95
36 et 40 pcs de large
Crêpe de Chine imprimé de $3.50
40 pcs de large
presque toutes les couleurs

Tissu broché de $2.95, 22 pouces, or et argent.
Soies Penikees supérieures de $7.50
Satins Radio brochés de $3.95
Cordé Rayo de $2.95
Canton pure soie de $3.75
40 pcs de large
Taffetas peau de soie de $4.75
40 pcs de large
"Le Velva" de $3.50
36 pcs de large
Satins brochés de $3.50
36 pcs de large
Vella Vella rayé de $4.50
36 pcs de large

$1.95 la verge

Aussi satin charmeuse et moires, crêpes marocains fantaisie, chiffon et velveteens, satin français, grenadines, Cantons brochés, soies à kimonos—32,36 et 40 pcs.

BEAUCOUP DE NOIR – 4 Offres très Spéciales

Metalassé noir de $3.95
36 pouces
Charmeuse noir à envers crêpé
40 pouces
Faille noire brochée de $3.50
36 pcs de large.
Canton de soie noir de $3.75
40 pcs de large.

VELOURS CHIFFON DE SOIE FRANÇAIS DE $3.95 — $2.79
36 pouces de large. Riche velours de soie, qualité qui se drape excellemment. D'un noir superbe . . . . . .

500 Vgs DE CREPE CANTON SOIE ET LAINE DE $2.95 — 98c
40 pouces de large. Texture épaisse. Bleu poudre, sable, jade et noir . .

800 Vgs DE TAFFETAS DE SOIE DE COULEUR — 79c
36 pouces de large. Qualité réellement bonne, appropriée pour n'importe quel usage. Il n'y en aura plus quand cette quantité sera vendue . .

600 VERGES DE VELVETEEN A COTES — 75c
Couleurs : Saxe, cardinal, orange, canari, gris, blanc et orchidée. . . .

Notre nouvelle rallonge éclairée par la lumière du jour est maintenant ouverte

ET l'information et la publicité de la "Presse" sont incomparables : voilà pourquoi tout le monde lit ce journal pour se renseigner et les négociants avertis y annoncent leurs marchandises attrayantes.

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

TEMPS PROBABLE: — PLUVIEUX
Aujourd'hui maximum: 40. Soleil: lever 6 h. 44 coucher 4 h. 48.
Aujourd'hui minimum: 28. Lune: lever 2 h. 24 coucher 0 h. 08.
Détails de la température, page 25. — Mercredi, 5 novembre 1924.

L'ENQUETE SUR LA POLICE

L'ECHEVIN ALEXANDRE MONGEON NIE AVOIR REÇU, DE LOUIS MOREL, LA SOMME DE $6,000 PROVENANT DU VOL DE LA RUE ONTARIO-EST

Mme Armand Larivière, femme d'un constable disparu, affirme que le représentant du quartier Saint-Jean lui a fait une déclaration en ce sens, et ce devant tous les membres de sa famille.— Visite dans une maison qui aurait joui de la protection de la police.

AUTOUR D'UNE ENQUETE DU CORONER

L'échevin Mongeon témoigne et offre un démenti complet aux déclarations de Mme Larivière. — Le recouvrement de marchandises volées.—Paiement par chèque d'une somme de $50 pour recouvrer des fourrures. — Les détectives McCann et Ph. Bélanger en cause. Le détective H. Charrette est exonéré.

UN TEMOIN S'EST-IL PARJURE ?

Un incident intéressant de la matinée à l'enquête judiciaire sur la police a été la déclaration de Me Aldéric Blain que deux propriétaires de garage désirent témoigner afin de fournir quelques soi-disant précisions nouvelles à propos de promesses faites par les détectives McCann et Bélanger pour la restitution de marchandises volées. L'hon. juge Coderre ainsi que les procureurs des requérants ont agréé la proposition avec une visible satisfaction, déclarant qu'ils n'auront jamais trop de renseignements.

Plusieurs témoins assignés pour aujourd'hui, dont quelques échevins, ont ensuite été libérés, leur présence n'étant pas requise. Le coroner-adjoint Lorenzo Prince, qui avait également été assigné pour cet avant-midi, n'a pas répondu à son nom, et personne n'était là pour le représenter.

Une petite discussion plutôt amicale s'est ensuite élevée aux fins de savoir s'il ne serait pas opportun de prévenir à l'avance, par avis, les personnes pouvant être incriminées ou visées.

C'est Me Alban Germain qui a provoqué le débat, afin que ces personnes, a-t-il invoqué, puissent se rendre en Cour et s'y faire représenter, si elles le jugent à propos. Il a aussi demandé que l'on précise les faits sur lesquels on entend faire une preuve de manière à lui faciliter sa tâche déjà lourde. L'hon. juge Coderre a donné ordre au greffier Michaud d'avoir désormais à envoyer les avis requis à qui de droit.

LA DISPARITION D'UN CONSTABLE

Le premier témoin entendu a été une dame Agnès Butt (Mme Armand Larivière). Elle a été interrogée sur les circonstances dans lesquelles son mari, constable au poste No 9, est disparu le 4 mars dernier, sur l'enquête à la Cour du coroner qui a suivi, sur ses démarches auprès de M. l'échevin Mongeon en vue d'obtenir une position, etc. Ce dernier, a-t-elle déclaré incidemment, l'aurait fait aller dans une certaine maison louche qui, suivant lui, a-t-elle ajouté, aurait joui de la protection de la police.

DE L'ARGENT PROVENANT DU VOL DE LA RUE ONTARIO

Le même échevin lui a dit, affirme-t-elle encore dans son témoignage, qu'il avait reçu de Morel $6,000, de la banque d'Hochelaga, et que ce dernier n'aurait jamais cet argent. Il lui a dit, de plus, que Morel serait dans la police avant deux ans.

M. l'échevin Mongeon, qui a ensuite été appelé immédiatement dans la boîte aux témoins, a opposé un démenti formel aux allégations faites à son sujet par le témoin précédent.

Me ALDERIC BLAIN

Me Aldéric Blain, qui était présent à l'ouverture de la séance de cet avant-midi, s'est levé le premier: "Je comparais, a-t-il dit en s'adressant au président du tribunal, au nom de MM. Brasseur et Archambault, dont il a été question hier devant cette cour. Ce sont deux jeunes gens qui travaillent durement et qui ont été victimes...

L'honorable juge Coderre a interrompu ici Me Blain. "Nous ne faisons pas ici leur procès", a-t-il déclaré.

"Je comprends,a repris Me Blain. Mon désir est seulement de vous informer que ces deux jeunes gens m'ont autorisé à dire qu'ils sont à la disposition de la Cour, cela à n'importe quelle heure, aujourd'hui ou demain, pour préciser certains faits concernant les détectives McCann et Bélanger. Mes clients sont prêts à venir dire tout ce qu'ils savent se rapportant à ces deux derniers."

DES RENSEIGNEMENTS SUR DEUX DETECTIVES

Le juge. — Nous agréons leur proposition, mais à condition qu'ils se limitent à des renseignements concernant les détectives McCann et Bélanger.

Me Blain. — Ils veulent se faire entendre au sujet des promesses faites par les détectives McCann et Bélanger.

Le juge. — Si les deux détectives dont il est question se présentent à la Cour demain ou après-demain, nous serons heureux de les entendre sur le point que vous venez de signaler à notre attention. Vos clients ont été de bonne foi et ont acheté de voleurs.

Me Lanctôt. — Nous ne demandons pas mieux, quant à nous, que d'avoir le plus de renseignements possible quant aux détectives McCann et Bélanger. Nous serons donc heureux, nous aussi, d'interroger les clients de Me Blain.

Me Blain: — Encore une fois, MM. Brasseur et Archambault sont à la disposition de la Cour pour aujourd'hui ou demain, à n'importe quelle heure.

Le juge: — La journée semble devoir être bien remplie. Ce sera donc pour demain, si possible.

TEMOINS LIBERES

L'incident clos, le procureur-doyen des requérants à l'enquête a ensuite déclaré à la Cour que lui et son collègue avaient "un incident à vider aujourd'hui" et demandé de libérer les témoins non concernés, savoir: M. Achille Pilon, ex-constable, le Dr Derome, le constable Gordon, l'ex-chef Lepage. Ceux-ci ont été convoqués pour vendredi. Exception a toutefois été faite pour le coroner-adjoint Lorenzo Prince, qui avait également été assigné pour cet avant-midi.

DES AVIS

L'hon. juge Coderre demande alors si les personnes pouvant être incriminées ou visées par la preuve que l'on entend faire cet avant-midi, sont présentes.

A ce propos Me Alban Germain dit qu'en vertu de la loi, de l'esprit de la loi, précise-t-il, non seulement les personnes pouvant être visées sont censées être présentes, mais qu'un avis aurait dû leur être envoyé afin de ne pas être prises au dépourvu. Je ne dis pas cela pour embarrasser mes adversaires, remarquez-le bien, a ajouté Me Germain, mais nous voulons savoir où nous allons et ne pas nous exposer à subir les ennuis d'une trop lourde besogne.

L'échevin ALEXANDRE MONGEON, qui a été appelé comme témoin, ce matin, à l'enquête de la police.—(Croquis d'un artiste de la "Presse").

L'hon. juge Coderre lui a répondu que les personnes susceptibles d'être visées en sont, autant que faire se peut, prévenues de sorte qu'elles ont toute latitude de se rendre à la Cour. Je n'ai pas la moindre objection, a-t-il ajouté, à ce que des avis soient envoyés à qui de droit.

Et il donne aussitôt à M. le greffier Michaud l'ordre d'envoyer désormais les avis requis.

Me Germain: —Je demanderais aussi que l'on précisât le fait sur lequel portera la preuve à faire par les procureurs des requérants, afin de nous éviter toute surprise et de nous permettre toute intervention légitime.

L'hon. juge Coderre répète que des avis seront envoyés à l'avenir. Me Lanctôt a voulu s'objecter à cette procédure, car, invoque-t-il, "ce serait incriminer des personnes à l'avance, chose que nous ne pouvons faire." Mais Me Germain retorque que le mot "incriminer", au sens légal, n'est pas aussi péjoratif qu'au sens propre. Suivant lui, le législateur entend par ces mots que c'est plutôt une mise-en-demeure. Me Arthur Brassard s'est rendu à la demande du procureur du chef Bélanger, promettant qu'il serait fait selon son désir.

M. LORENZO PRINCE

On appelle ensuite le premier témoin, le coroner adjoint Lorenzo Prince, qui ne répond pas à son nom. On s'informe, dans la salle d'audience, si personne ne le représente, et aucun renseignement n'est fourni.

Me Lanctôt prend alors la parole pour dire que les échevins assignés,—il nomme MM. Bédard et Brodeur—peuvent s'en aller, car on n'aura guère besoin d'eux pour aujourd'hui. Il a fait, néanmoins, une exception pour M. l'échevin Mongeon.

Le juge: — Votre preuve d'aujourd'hui vise-t-elle l'échevin Mongeon?

Me Lanctôt: — Oui.

On s'informe à nouveau du coroner-adjoint Prince, et comme il est toujours absent, Me Germain attire l'attention de la Cour sur le fait que le coroner MacMahon est en dehors de la ville, il se peut que M. Prince soit retenu pour cause d'enquêtes qui, comme on le sait, on lieu l'avant-midi.

Mme ARMAND LARIVIERE

Si la Cour veut bien me le permettre, je vais communiquer moi-même avec son bureau. Ce que voyant, Me Lanctôt a déclaré qu'il allait, en attendant, commencer l'interrogatoire d'un autre témoin, qui est dame Agnès Butt (Mme Armand Larivière).

Me Lanctôt au témoin :—Quel est votre nom, madame ?—Agnès Butt.

—Si je comprends bien, vous avez épousé M. Armand Larivière ? —Oui.

—Quelle était l'occupation de votre mari à l'époque de son mariage ?—Il était constable.

—Constable à quel poste ?—Au poste No 9.

—Quand vous êtes-vous mariée ? —Le 22 janvier 1924.

—Qu'est-il arrivé à votre mari ? —Il est disparu.

—Quel jour est-il disparu ?—Le 4 mars.

—Quelle heure était-il le jour où vous l'avez vu pour la dernière fois ?—Il était dix heures de l'avant-midi.

LE 4 MARS

—Que faisait-il à dix heures de l'avant-midi, le 4 mars?—Il sortait de la maison.

—Où était-il censé aller?—Il partait pour aller recevoir sa solde.

—Que devait-il faire ensuite?—Il devait revenir à la maison, car il avait été convenu que nous sortirions ensemble et nous rendre en ville.

—Avez-vous cherché à prendre des renseignements à son sujet avant sept heures du soir?—Non.

—Vers les sept heures du soir? —Oui, j'ai téléphoné au poste et j'ai appris qu'il avait retiré sa paie. On m'a informé, par la même occasion, qu'on ne l'avait pas revu depuis.

CHEZ L'INSPECTEUR ROBERT

—Etes-vous allée chez l'inspecteur Robert? —Oui, le 6 mars.

—Que vous a-t-il dit? —Il me dit de voir l'inspecteur Egan. Celui-ci m'a conseillé de revenir le lendemain. Ce que je fis et M. Egan me conduisit au bureau du chef Bélanger.

—Quel est le nom de votre beau-père et quel âge a-t-il? —M. Georges Larivière; il paraît âgé de 56 ans.

—L'âge de votre mari? —23 ans.

DE VIEUX AMIS

—Que vous a dit le chef? —Il dit que mon beau-père et lui étaient de bons vieux amis de longue date.

—Avez-vous continué vos recherches? —Oui. Un corps fut trouvé le 27 mai près des usines de la Canadian Vickers. J'envoyai mon beau-frère à la morgue.

CHEZ LE CORONER

—Etes-vous allée à la cour du coroner? —Oui. J'ai assisté à l'enquête tenue dans l'ancien hôpital Notre-Dame.

—Qui furent témoins? — Moi-même, M. et Mme Larivière.

—Avez-vous trouvé quelque chose vous permettant d'identifier le corps? — Oui, une ceinture et des chaussures.

—Vous avez vu les habits?—Un morceau d'étoffe, des boutons de manchettes qui avaient appartenu à son jeune frère Lucien.

—Qu'avez-vous remarqué de plus?—Les nouvelles semelles des chaussures. La pointure des chaussures de mon mari était 6 et mon beau-père a soutenu que c'était 9.

—Avez-vous conservé ces chaussures?—Oui; j'ai un paquet ici. Le constable Bénard a juré que mon mari avait un habit et une casquette de couleur grise. Je me rappelle qu'il avait des habits bleus, lorsqu'il partit de la maison.

LE VERDICT

—Quel fut le résultat de l'enquête?—Que ce n'était pas le corps de mon mari.

Me Lanctôt fait ici remarquer que le but de cette question est d'établir que l'on a tenu une enquête sur le cadavre d'un homme qui aurait pu être assassiné.

Il eût été important de savoir si vraiment ce n'était pas le corps du constable Armand Larivière, mais on ne semble pas avoir tout fait pour s'en assurer. Ne faudrait-il pas redemander l'ouverture de l'enquête. Le témoin a apporté ici les habits de son mari. Doit-on les produire?

Le juge Coderre dit que ce n'est pas nécessaire pour le moment.

NOUVELLES RECHERCHES

Me Lanctôt: Vous avez continué vos recherches après l'enquête? —Oui. Je suis allée avec ma mère et ma soeur Florence au bureau du chef Bélanger. Il nous a dit que nous perdions du temps et de l'argent à poursuivre nos recherches, car mon mari avait dû s'en aller aux Etats-Unis.

—Avez-vous dit quelque chose contre votre beau-père, M. Larivière? —Non.

—Son fils s'en plaignait-il? —Souvent.

—Connaissez-vous quelque chose contre votre beau-père? —Oui. J'ai essayé d'en parler au chef, mais il ne voulut rien entendre.

L'ECHEVIN A. MONGEON

—Avez-vous eu affaire à un échevin? —Oui, l'échevin Alexandre Mongeon.

—Vous lui avez parlé de votre mari? —Oui. Je lui ai demandé s'il avait lu les journaux. Il m'a demandé de lui apporter les découpures. Je lui ai ensuite demandé une position. Il m'a donné d'abord deux rendez-vous dans un café, puis au coin des rues Prince-Arthur et Saint-Laurent. Je n'y suis pas allée. Il m'a téléphoné de nouveau et m'a invitée à venir au No 14, rue Prince-Arthur ouest.

Me OSCAR GAGNON

Me Oscar Gagnon intervient en ce moment et annonce que l'échevin Mongeon a réclamé ses services. Il demande où l'on veut en venir. D'une enquête sur la police, d'un cas de la Cour du coroner, on en est rendu à la vie privée d'un échevin.

Me Lanctôt dit que la vie de l'échevin Mongeon n'a rien d'intéressant dans cette affaire, mais que l'on veut amener un incident indiquant que M. Mongeon avait connaissance d'une maison de désordre jouissant de la protection de la police.

IL L'APPRENDRA

Mais l'échevin Mongeon ne connaît rien de cette affaire, proteste Me Gagnon. "Il l'apprendra", dit l'hon. juge Coderre. (Rires).

Me Lanctôt continue son interrogatoire.

—Vous êtes-vous rendu à l'adresse mentionnée? — Oui. J'ai sonné, je suis montée et j'ai aperçu l'échevin Mongeon derrière moi. Il m'a dit que c'était au troisième qu'il tenait un bureau privé pour recevoir ceux qui avaient affaire à lui. Il me poussa dans une chambre et ferma la porte à clef. Ce n'est qu'une heure après que je pus me faire ouvrir la porte. Il descendit le premier et remit un billet de banque à une femme à cheveux roux, qui le remercia et l'invita à revenir.

PROTECTION DE LA POLICE

—Qu'arriva-t-il ensuite? — Je me plaignis à ma mère. Le soir, l'échevin Mongeon vint faire des excuses. Ma mère dit qu'elle ferait fermer cette maison et l'échevin Mongeon de dire: "C'est difficile à faire, cette maison jouit de la protection de la police."

$6,000 PROVENANT DE CE VOL DE LA BANQUE

—Après qu'il eut parlé de protection, M. Mongeon a-t-il fait d'autres déclarations? —Oui, il a dit que le gouvernement ne valait rien. "Vous voyez", a-t-il dit, "ce qu'on vient de faire à ce pauvre Morel. On l'a jeté en prison. Trente minutes avant l'attentat, j'étais en compagnie de Morel. Plus tard, Morel m'a remis $6,000 provenant de la Banque d'Hochelaga, et, vous pouvez être certains qu'ils n'en reverront jamais un seul sou".

—Au sujet de la police, a-t-il fait d'autres déclarations? —Oui, je me rappelle qu'il a dit, entre autres choses, qu'avant deux ans, Morel reviendrait dans la police, peut-être parmi les chefs, parce qu'on avait absolument besoin de lui dans ce service.

—C'est à vous que l'échevin Alexandre Mongeon a fait ces déclarations? —Oui, certainement.

—Etiez-vous seule avec lui, à ce moment? —Non, tous les membres de ma famille étaient là, à ce moment, et tous ont entendu les mêmes déclarations.

—Avez-vous revu l'échevin Mongeon depuis? —Oui, il est revenu chez moi le lendemain, alors que j'étais malade.

—Etes-vous bien certaine que les membres de votre famille étaient présents quand M. Mongeon a fait cette déclaration? —Oui, absolument certaine.

Par le juge. — Tous les membres de votre famille étaient bien là ? vous affirmez cela, vous en êtes bien sûre? —Oui, j'en suis sûre et je l'affirme.

Par Me Gagnon:

—Depuis combien de temps connaissez-vous la famille Larivière ? —Depuis au moins treize ans.

—Il y a longtemps que vous vous êtes mariée? —Je suis mariée à M. Armand Larivière depuis le mois de janvier 1924.

—Vous connaissiez la famille Larivière, avant cette époque ? —Oui, je viens de dire que je la connaissais depuis treize ans, environ.

—L'échevin Mongeon vous a-t-il procuré une position, comme vous le lui aviez demandé ? —Non, M. Mongeon ne m'a pas procuré de position.

—Vous prétendez avoir été insultée par l'échevin Mongeon ?—Oui, certes, et la condition de mes vêtements, à ce moment, a fait plus que le prouver.

Me Gagnon va poser d'autres questions sur cette affaire, quand le président du tribunal lui demande de ne pas s'engager plus loin sur ce sujet.

Le juge explique alors qu'avant de pousser plus loin cette affaire, il vaut mieux interroger l'échevin Mongeon lui-même, sur les déclarations qu'il aurait ainsi faites sur la police.

On appelle alors l'échevin Alexandre Mongeon, qui est interrogé par Me Lanctôt:

L'ECHEVIN MONGEON

—Vous vous rappelez être allé à la demeure de Mme Butt, rue Saint-Denis, au cours du mois de juin dernier? —Oui, certainement.

—Etait-ce le jour ou le soir, et vers quelle heure? —C'était le soir, je crois que c'était entre 8 et 9 heures.

—Est-ce que ce n'était pas plutôt vers 11 heures du soir? —Oui, en effet, vous avez raison.

—Vous en êtes sûr? —Oui, c'est bien cela.

—Vous avez alors parlé d'une certaine maison située sur la rue Prince-Arthur? —Oui, en effet.

—Vous avez fait des déclarations sur cette maison? —Je me souviens avoir dit que c'était un rendez-vous et que certains hauts placés s'y rendaient.

—Vous avez aussi dit qu'elle était protégée par la police?—C'est faux, je n'ai jamais fait une telle déclaration. Je n'ai jamais dit que la police protégeait cette maison.

Par le juge: Vous n'avez pas dit que la police protégeait cette maison? —Non, je n'ai jamais dit une telle chose.

Par Me Lanctôt: Vous avez alors parlé de Morel? —Non, il n'a pas été question de Morel.

—Vous êtes resté là combien de temps? —Environ trois quarts d'heure, car je suis parti pour prendre le tramway de minuit.

—Mais pendant tout ce temps, de quoi a-t-il été question? —Nous avons parlé d'affaires, jamais de Morel.

Par le juge: Vous rappelez-vous avoir dit qu'avant deux ans, Morel serait réinstallé dans la police municipale? —Non, je n'ai jamais dit cela.

—Vous n'avez pas dit que vous aviez reçu $6,000 de l'argent volé à la Banque d'Hochelaga et que jamais on n'en reverrait un sou?—Non, je n'ai jamais dit cela.

—Mais de quoi donc a-t-il été question?—Les parents ont parlé du constable Larivière et c'est tout, peut-être d'autres choses insignifiantes.

Par Me Gagnon: Mme Larivière, le témoin qui vous a précédé, a affirmé que vous avez dit que, 30 minutes avant l'attentat, vous étiez en compagnie de Morel, est-ce vrai ou non?—C'est entièrement faux.

Mme BUTT

Me Lanctôt fait ensuite appeler Mme Butt, belle-mère de M. Armand Larivière qui est disparu depuis le 4 mars dernier. Mme Butt explique que M. Larivière avait épousé l'une de ses filles.

Mais avant que le témoin ne commençat à faire sa déposition, Me Oscar Gagnon demanda pour M. Mongeon la protection de la cour au sujet des déclarations que celui-ci avait faites précédemment.

Me Lanctôt interroge ensuite Mme Butt.

—Avez-vous eu quelque chose à faire pour retrouver votre gendre ? —Oui.

—Etiez-vous à l'enquête du coroner? —Oui.

—Etes-vous allé au bureau du chef Bélanger? —Oui, j'y suis allée avec mes deux filles. Il y avait là des assistants que le chef fit sortir. Je dis au chef que le père n'avait pas reconnu le corps de son fils à la morgue, que je voulais faire lever un "warrant", faire faire des recherches. Le chef me dit que tout cela coûterait bien cher. Au cours de la conversation, le chef Bélanger me dit qu'il ne savait pas qu'un corps avait été transporté à la morgue.

—Que dit le chef au sujet de la disparition d'Armand Larivière? — Le chef parut croire qu'il avait peut-être été drogué et exprima cette opinion. Une de mes filles me regarda alors en souriant.

RESULTAT NUL

—Quel fut le résultat de votre visite au chef? —Le chef ne parut pas prêter grande attention.

Le témoin raconte des difficultés entre Armand Larivière et son père Georges Larivière, constable faisant partie du corps de police municipal.

—Le chef dit que Georges Larivière était un mauvais homme (bad man), dit Mme Butt. Je lui demandai pourquoi, alors, il le conservait dans le corps de police. Le chef me répondit qu'ils étaient des amis du temps d'école.

Comme Mme Butt rapporte des choses qui lui ont été dites, Me Germain s'oppose à ce genre de témoignage, et dit qu'il vaudrait mieux faire venir en cour les personnes dont les paroles sont rapportées.

VISITE DE M. MONGEON

Me Lanctôt :

—Revenons à la date à laquelle Mongeon est allé chez vous. A quelle heure était-ce ?—Vers l'heure du souper, après 6 heures, vers 7 heures.

—A quelle heure est-il parti? — Il est parti, pas longtemps après, puis est revenu, et il me fit des excuses.

—Quand est-il revenu? — Vers 10 ou 11 heures.

—A-t-il parlé du No ... rue Prince-Arthur-Ouest? — Oui. Je lui demandai pourquoi il voulait conduire ma fille à cet endroit. Je lui dis que je dénoncerais cette maison.

—Que vous répondit-il? —Il me répondit qu'il n'y avait pas de danger, que cette maison avait la protection de la police, que ce n'était que des gens bien qui s'y rendaient.

—A-t-il dit quelque chose au sujet de Morel? —Il dit: "Ce maudit gouvernement est bon à rien, Morel était un homme aimable, mon meilleur ami". Il dit aussi: "J'ai $6000 de Morel". Il ajouta que Morel ne resterait pas en prison et qu'il serait de retour dans deux ans.

—En présence de quelles personnes dit-il ces choses? —En présence de mes filles, de toute ma famille.

Par Me Germain: —A quelle date êtes-vous allée chez le chef? —Je ne me rappelle pas. Ma fille a noté cela.

—Savez-vous quel mois?—Non.

—Quelle année? — C'était cette année.

—Le corps découvert dans la rivière était-il celui d'Armand Larivière?—Savez-vous si Armand Larivière existe encore?—C'est justement ce que je ne sais pas.

L'hon. juge Coderre et les avocats discutent quelque temps au sujet des témoins à faire entendre, cet après-midi, puis l'enquête est ajournée à 2 heures.

Voici, de gauche à droite, cinq témoins qui ont été entendus, au cours de l'après-midi d'hier, à l'enquête judiciaire sur la police de Montréal : le détective J. Dalpé, MM. A. Matte, M. Mendelsohn, I. Livinson et le détective H. Charrette. (Croquis d'un artiste de la "Presse").

UN DESASTRE A REIMS

Reims, France, 5. — Les inondations dans la ville de Reims et dans les districts environnants ont pris des proportions alarmantes. Huit cents familles ont abandonné leurs maisons, à Reims, plusieurs villages ont été évacués et mis sans voies de communication et un bon nombre des principales routes de la région sont impassables.

LES TRIBUNAUX CIVILS

ACTION PRISE POUR FAUSSE ARRESTATION

Un gérant de magasin avait été accusé d'un vol de bijoux.

DES JUGEMENTS

Une action en dommages au montant de $950 pour fausse arrestation a été intentée par Antonio Armand à Louis Lemoyne et Joseph Laroche. Ce dernier est un agent de la Sûreté municipale. Voici un résumé de cette cause qui se plaide actuellement devant l'hon. juge Boyer:

Armand déclare qu'il est gérant de département chez Alphonse Racine limitée depuis de nombreuses années et que sa réputation est celle d'un honnête homme. Il dit que le 14 septembre 1923, Lemoyne, sans aucune raison et par malice, logea une plainte contre lui l'accusant de s'être approprié des bijoux d'une valeur de $2,000 et appartenant à Dame Albina Niding, sa femme.

Cette plainte, continue le demandeur, fut logée après que ce dernier eut expliqué à Lemoyne et à sa femme de quelle façon il avait trouvé les bijoux, alors qu'il était accompagné de deux amis, et que ne sachant pas à qui ils appartenaient et n'ayant aucune manière d'en découvrir le propriétaire, il les aurait donnés aux Pères du Très-Saint-Sacrement pour servir à l'ornementation d'objets religieux. Subséquemment à cette conversation, Lemoyne et sa femme se rendirent chez les Pères qui corroborèrent entièrement ce qui avait été représenté par le demandeur et indiquèrent sur quels vases religieux les bijoux avaient été utilisés.

Sur plainte de Lemoyne, ajoute la déclaration, un mandat fut émis et confié au sergent-détective Laroche. Lors de l'arrestation, prétend le demandeur, Laroche aurait profité de l'occasion pour l'humilier en le faisant passer pour un voleur et un être dangereux. Laroche lui aurait lié les mains au moyen de menottes et conduit au poste où, malgré les vives protestations du demandeur, on prit sa photographie et ses empreintes digitales.

A la suggestion de son avocat, Armand se rendit alors devant le magistrat Cusson qui convaincu qu'il était en présence d'une arrestation malicieuse,—c'est toujours le demandeur qui parle—relâcha l'accusé sans même exiger de cautionnement. Une semaine plus tard, la plainte était renvoyée par le magistrat Perrault.

Déclarant avoir subi des dommages considérables dans son honneur et sa réputation, Armand réclame $950 tant de Lemoyne que de Laroche.

Lemoyne plaide en particulier

A suivre sur la page 25

EN COUR DU CORONER

Le coroner McMahon a terminé, ce matin, l'enquête ouverte, hier, sur les circonstances de la mort de M. Louis-Désiré Bélisle, décédé subitement, lundi après-midi, au "Railway and Steamship Employees Club", boulevard Saint-Laurent. L'autopsie a révélé que le défunt a succombé à une syncope.

Un verdict de mort naturelle a été aussi rendu, ce matin, par le coroner, dans le cas de Mme George Nuckle, 60 ans, 545A, rue Visitation, qui a été trouvée morte dans son lit, hier soir.

CONFUSION REGRETTABLE

Un des vols dont a parlé le détective Laberge, jeudi dernier le 30 octobre, à l'enquête sur la police, avait été perpétré à la maison privée de M. William Morgan et non aux magasins Henry Morgan et nous regrettons que pareille confusion de noms ait pu être commise.

Tu sais, Marie, les docteurs sont des buses. Voilà que le nôtre avait défendu à Jean d'aller à la danse hier soir. Mais je l'ai tellement supplié (pas le docteur, bien sûr!) de venir tout de même et de regarder les autres que nous avons fini par y aller! Nous avons dansé tout notre soûl.

Mais au retour mes engelures n'ont repris; je n'en pouvais plus. Arrivés, ça a pris dix minutes au Campana's Italian Balm pour me soulager. C'est une bénédiction que ce baume, voilà ma peau, belle, et blanche, et puis surtout, plus de crevasses, plus de gerçures — — La téléphone: je gage que c'est Jean. Au revoir ma chère,

Catherine

CHIRURGIEN QUI AURAIT COMMIS UN GRAVE OUBLI

Toronto, 5. — Parce que l'action n'avait pas été instituée dans les douze mois requis par la loi, une action de Mlle Jean Pierce pour dommages-intérêts a été déboutée ici par le juge Riddell, aujourd'hui. Mlle Pierce subit une opération à l'hôpital de Strathroy, en mars 1922; cinq mois plus tard, un examen au rayon X avait révélé la présence d'un morceau de tube dans le corps de la jeune fille.

APPEL AUX LEGIONNAIRES FRANÇAIS OU CANADIENS

Un groupe de Français a pris l'initiative de la création d'une section canadienne de la société de la Légion d'honneur. La réunion d'organisation aura lieu dans la salle du conseil du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35 rue Saint-Jacques, le jeudi, 6 novembre à 5 heures. Tous les légionnaires, Canadiens ou Français, sont cordialement invités, même au cas où, par suite d'un oubli involontaire ils n'auraient pas reçu une convocation.

PAIN OLD TIME
100% DE BLE
Moulu sur des meules dans notre moulin à l'ancienne façon.
JAMES STRACHAN
LIMITED
Exigez que le nom "JAMES" précède "Strachan".

LA VIE AU FOYER

LES ROBES GARNIES DE FOURRURE

ON TROUVE DE LA FOURRURE SUR TOUTES LES ROBES, CET AUTOMNE. Voici, à gauche, une robe de chiffon bleu-royal, brodée de perles d'acier et de cristal. Au bas, le volant en forme, la grande vogue de l'hiver prochain, est fait lui aussi de chiffon et bordé de renard gris. A droite, robe de dîner de crêpe plat mais dont la taille basse est marquée par une broderie qui descend ensuite jusqu'au bas de la jupe, bordée, ainsi que le bord des manches, de petites bandes d'hermine démouchetée.

Tout droit par mauvais chemins

Cette devise nous revenait à l'esprit comme le seul conseil que je puisse, donner, en réponse à une lettre très éplorée dont il faut citer ce passage essentiel:

"Je souffre. Je souffre de trop aimer la vie et d'espérer en vain. Je souffre de ne pas savoir renoncer bravement au bonheur, ni accepter la solitude de ma vie." Il s'agit d'une solitude toute morale, car la jeune femme qui a écrit ces lignes est mariée et mère de deux enfants. Mais elle s'est mariée sans amour; elle s'est mariée, comme il arrive trop souvent, en gardant au fond de son coeur l'immense regret d'un amour qu'elle jugeait idéal. Elle a cru que l'oubli viendrait; et puis, la voilà de nouveau en présence d'elle-même et elle se demande non pas où est son devoir—elle le sait trop bien, hélas!—mais si elle aura la force "de se résigner à être mère sans jamais avoir été femme". Pour elle, ce n'est pas être femme que de vivre une vie lamentable, une vie d'esclavage et de désenchantement, que d'appartenir à un être qu'on n'aime pas, qui ne vous comprend pas, qui mène une existence essentiellement pratique et terre à terre alors qu'on a l'âme éprise d'idéal, de lyrisme et de beauté.

Mais il y a les enfants. De cette union sans flamme, de chers petits sont nés, qui ne sont pas la cause du mal qui vous ronge le coeur; si l'on a fait fausse route, si l'on a pris par dépit un mauvais chemin, ce n'est pas leur faute à ces chérubins. Et c'est à eux que la maman songe: elle est mère, et cette fonction essentielle crée de lourdes responsabilités et de terribles devoirs.

Tel est le combat qui se livre en son âme. Elle ne veut pas se montrer meilleure qu'elle n'est; elle avoue sa faiblesse; elle déclare que l'amour maternel n'emplit pas entièrement son coeur. Cet amour est pour elle le complètement de l'autre; il n'en est pas l'aboutissement.

"L'amour! s'écrit-elle, n'est-ce pas ce qu'il doit y avoir de meilleur dans la vie? Comment y renoncer à vingt-cinq ans? Oh! que je voudrais être vieille, très vieille. Je souffre tant! Et personne ne le sait, personne ne le voit! Dites-moi comment échapper à cette lente agonie de mon coeur? Je me suis crue assez forte pour vaincre des sentiments que je sais vains. Voyez ma détresse, et je vous en supplie, conseillez-moi!"

Quels conseils pouvons-nous donner, de quel réconfort pouvons-nous être capable, en présence de ce drame intime dont nous sentons aisément le caractère désespéré. Pouvons-nous dire à cette infortunée: "Il faut renoncer définitivement à un rêve que vous avez supposé irréalisable alors que vous étiez libre de vos actes et qui l'est à plus forte raison bien davantage aujourd'hui que des liens, qui ont la force d'une chaîne, vous font captive dans votre foyer, deux fois captive, vis-à-vis de l'époux et vis-à-vis des enfants"?

Qui vous prouve que vos sentiments ne sont pas partagés? Pourquoi vous êtes-vous mariée si vite? Il nous est permis de supposer que vous vous trouvez en face d'un "honnête homme", dans toute la force du mot, qui considère que le respect manifesté à une femme n'est pas une preuve d'indifférence.

Nous n'avons pourtant pas, en conscience, autre chose à dire que cela: restez dans le droit chemin; à quoi bon récriminer contre votre destinée? A quoi bon se retourner vers le passé et se dire: "J'ai gâché ma vie; j'aurais dû suivre un autre chemin!" Il est trop tard. Il ne faut pas s'emplir les yeux des visions du passé pour essayer de le faire revivre. Il faut regarder vers l'avenir, à supposer qu'on ne puisse pas s'accommoder du présent. Tout le reste n'est que songe creux, et c'est un songe qui déprime, décourage et désoriente en vain.

Prenez votre courage à deux mains. Ne perdez pas le contrôle de vos sentiments, de votre raison, des réalités du présent; sans quoi, ce serait le naufrage. Ramassez toute votre énergie, toute cette force, toute cette volonté de vivre qu'on possède à vingt-cinq ans, et allez droit devant vous dans le mauvais chemin que vous avez pris. Allez, en tenant par la main les trésors à qui vous avez donné le jour; pourriez-vous désormais concevoir une existence où ils n'auraient pas leur place? Et s'ils ne suffisent pas à votre tendresse, si votre coeur éprouve d'autres besoins et ressent d'autres élans,—ce que je comprends si bien, ma pauvre amie,—réfugiez-vous dans le travail, dans votre art, dans tous les enthousiasmes, dans tous les rêves qu'il procure, dans les immenses consolations qu'il est susceptible de vous donner. Pour le surplus, attendez, espérez tout du temps qui efface les blessures du présent, apaise les regrets du passé et fait apparaître tôt ou tard l'aurore de jours ensoleillés.

Ne croyez pas que votre vie est brisée parce qu'elle s'est engagée dans une voie malheureuse. Il n'est de si mauvais chemins qui ne finissent par en croiser de meilleurs.

UN COFFRET

VOICI UN SIMPLE COFFRET de bois. Ce peut aussi être un grand coffre. Il est peint en jaune, avec des dessins en brun et en bleu-vert qui lui donnent l'air d'avoir été trouvé au fond de la mer.

LES DEFAUTS DES ENFANTS

Les plus grands esprits, les génies qui ont éclairé l'humanité n'ont pas dédaigné de s'intéresser aux enfants; car ils savaient qu'en eux gît l'avenir des races, le progrès. Goethe, dont la vaste intelligence et l'extraordinaire don d'observation ne dédaignaient pas de s'attacher aux plus petites choses, parle à plusieurs reprises dans ses entretiens avec Eckermann des enfants; et comme il le fait avec pénétration rare, il est toujours fort intéressant de s'en rapporter à ses dires en matière de psychologie enfantine. Eckermann rapporte à la date du 6 mars 1831 qu'il a parlé avec Goethe, entre autres choses, "des enfants et de leurs petits défauts" que Goethe compare aux feuilles caudinaires d'une plante, feuilles qui tombent peu à peu d'elles-mêmes et dont on ne s'occupe guère.

"L'homme, dit Goethe, doit parcourir un certain nombre de degrés, et chaque degré a ses vertus et ses vices particuliers qu'il faut considérer alors comme naturels et, pour ainsi dire, légitimes. A chaque degré vertus et vices disparaissent et cèdent la place à d'autres. Et ainsi de suite jusqu'à la dernière transformation qui amènera en nous un changement que nous ignorons".

Sans essayer de développer, au point de vue philosophique, ces originales et fortes pensées de Goethe—ce qui serait au-dessus de mes forces—nous voudrions, en offrant ces lignes à votre méditation, vous indiquer les conclusions que nous en tirons au point de vue pratique. Je vois beaucoup de jeunes mères se préoccuper outre mesure de certaines fautes, de certains défauts qu'elles relèvent chez leurs enfants. Pour l'une, c'est une paresse "incorrigible" qui voue son enfant à une vie inutile de parasite. Pour l'autre, c'est quelque petit mensonge indice d'une nature profondément pervertie. Celle-ci se désole de caprices qui indiquent que Bébé sera d'un caractère indomptable; celle-là après quelques larcin de friandises est prête à voir son chérubin blanc et rose traîné à vingt ans sur le banc d'infâmie!

Halte-là, Mesdames! On accuse, en général, les mamans de trop d'indulgence pour leur progéniture mais, vraiment, quelques-unes d'entre vous, dans un but très élevé, et parce qu'elles placent très haut l'idéal moral qu'elles rêvent de voir se développer dans l'âme de leurs enfants, dépassent la mesure dans le sens contraire.

Il est très difficile d'abord de discerner chez l'enfant les promesses qui, plus tard, seront tenues par l'homme; et c'est pourquoi il faut se garder de se réjouir ou de se désoler sans mesure parce que, dans telle occasion, Bébé a bien ou mal agi.

Tel enfant auquel ses parents croyaient une vocation arrêté de peintre parce qu'il gribouillait tous ses cahiers de classe est devenu parfait notaire dans la suite. Tel autre, d'esprit lent, et dont on croyait " 'ne rien pouvoir tirer", est devenu, avec le temps, un homme de valeur.

L'oeuvre d'éducation est l'oeuvre de patience par excellence; on ne recueille souvent le prix de ses efforts qu'après avoir désespéré de le cueillir. A vouloir brusquer les choses en forçant le temps, la nature, le tempérament, on n'arrive qu'à des catastrophes. On obtient ainsi les fruits secs, les hypocrites, les imbéciles.

Aux uns on a entonné de force une somme de connaissance disproportionnée avec leur âge, et, ainsi, on a stérilisé leur cerveau, on l'a "forcé". Arrivé à un certain stade de développement, il s'est arrêté, fourbu, à bout de course. Les hypocrites sont, en général, des enfants qu'on a soumis à une discipline tyrannique, qu'on a traités par la manière forte et terrorisés de telle façon par la menace des châtiments qu'ils sont devenus fourbes et rampants pour éviter coups, punitions, paroles exagérément sévères.

Les imbéciles, ce sont les faibles, les timides, qu'une éducation oppressive a comprimés, empêchant pour toujours leur épanouissement normal. Donc ne vous gendarmez pas, ne vous désolez pas de défauts qui se corrigeront tout seuls avec le temps.

De curieux travaux d'un grand physiologiste moderne nous ont appris que la "mythomanie" et la manie de toucher à tout (dont tant de mamans s'agacent jusqu'à la colère) sont des manières d'être propres à l'organisme de l'enfant et qui disparaissent avec l'âge! Il est cruel, sot et vain de punir un enfant touche à tout; vous ne le corrigerez pas, pas plus que vous n'arriveriez à lui faire prendre à cinq ans la taille d'un adulte s'il vous en venait fantaisie.

Et chez un enfant qui a la manie d'inventer et de raconter des histoires que vous qualifiez avec indignation de mensonges, n'employez ni les réprimandes, ni les châtiments.

Habituez-le tout doucement à ne pas confondre rêves et réalités et à considérer les choses telles qu'elles sont.

Vous verrez que, peu à peu, il renoncera aux fables et fera montre d'autant de véracité qu'un autre enfant.

Il faut comprendre ce petit monde et le connaître pour faire bonne oeuvre éducative; puissent ces quelques lignes vous y aider.

LE PANIER DE BEBE

Les effets de bébé auront un cadre délicat dans ce joli panier tendu de ruban lié d'un point de soie et ensuite fixé au panier au moyen de bonne colle. Le fond est capitonné d'un carton recouvert de coton absorbant et de satin; le couvercle est aussi doublé de satin et orné, en plus, d'une grosse boucle de ruban.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Quelques ménagères se plaignent de ne disposer que d'un rond de gaz et donc de ne pouvoir mettre plusieurs casseroles sur leur fourneau. Si tel est votre cas, qu'à cela ne tienne. Procurez-vous une plaque de tôle dont vous recouvrirez l'appareil. Un seul brûleur suffira pour la chauffer à blanc. Et à son tour elle supportera très bien deux ou trois casseroles, en les chauffant suffisamment pour faire cuire ce qu'il y a dedans.

Quand vous achetez votre COMMUNITY PLATE chez Birks vous avez comme avantages supplémentaires le Service de Birks, les rouleaux de flanelle de Birks et le prestige de la boîte bleue de Birks. Le prix, naturellement, est le même.

Birks *Marchands de Diamants*

LE MENU DU JOUR

Gâteau d'argent. — Battez en crème 1 livre de bon beurre, ajoutez successivement 1 livre de sucre en poudre et 1 livre de belle farine, mise peu à peu. Faites du tout une pâte bien liée et bien fine. Battez en neige ferme, dans un saladier, neuf blancs d'oeufs; ils seront à point quand la neige adhère au saladier si on le renverse sens dessus dessous. Mélangez alors cette neige avec la pâte, mais très vivement, ce qui n'empêche pas un mélange très soigné; parfumez à l'eau de fleurs d'oranger, à la vanille en poudre, au zeste de citron ou d'orange râpé finement; versez dans un moule bien beurré et faites cuire à feu doux.

Le gâteau est cuit quand une lame de couteau introduite au milieu est retirée sans que rien s'y soit attaché.

LA BRODERIE ENJOLIVE LES CHAPEAUX

A GAUCHE: petit chapeau fait de galon de laine de couleur vive. Le haut de la calotte est en velours-panne noir. On remarquera l'originalité de la garniture de petits boutons. AU CENTRE: chapeau de velours-panne noir. Le bord de la couronne est bordé de galon argent. Cette couronne, très étroite en arrière, est garnie de deux plumes noires. A DROITE: petit chapeau de taffetas noir, garni d'abondantes broderies de perles rouges et de soie rouge et bleue.

POUR FILLETTE

Robe de fillette de 12 ans. Le corsage se fait en marocain de laine marine avec col et gilet d'organdi crème et la jupe en marocain sable.

Fabrication canadienne

Bon Ami

Fait reluire la tuile et la baignoire.

C'est si facile de tenir les baignoires propres avec le Bon Ami!

Saupoudrez de la poudre Bon Ami dans la baignoire. Puis frottez partout avec un linge bien humecté. Les éclaboussures et les cercles noirs disparaissent comme par enchantement et l'émail blanc reluit de propreté.

Le Bon Ami nettoie tout dans la maison—nickel, verre, linoléum, boiseries blanches, aluminium, etc.—avec la même merveilleuse facilité. Et il n'égratigne jamais la surface la plus délicate. Il est bon aussi pour les mains de la ménagère—il ne les rend pas rudes et ne les rougit jamais

En pain ou en poudre. *à votre choix.*

BON AMI LIMITED, MONTREAL.

L'Aristocratie du Rotin

DRENANT rang avec l'acajou et le noyer de premier ordre, à côté desquels on les trouve souvent, les meubles de rotin Watson représentent l'aristocratie de leur classe. Ils sont d'un dessin tel qu'ils en imposent aux personnes au goût artistique. Ils possèdent la dignité qui sied au salon ou à la salle de réception. Ils ajoutent à ces pièces un cachet d'originalité et de charme inusité. Ils ont l'air invitant et sont on ne peut plus confortables.

Vous trouverez des meubles de rotin appropriés à chaque pièce de la maison et de tons pouvant s'harmoniser avec presque n'importe quelle couleur — gris français, taupe, brun, bleu, vieux rose, ivoire, etc. Ils sont réellement plus économiques que les autres meubles, mais ils garnissent à ravir une pièce, une salle ou un coin quelconque.

Nul rotin chinois n'est employé dans les meubles Watson — rien d'autre que le meilleur rotin d'Amérique. Demandez à votre fournisseur de vous montrer les Watson.

Vous les reconnaîtrez par la marque de fabrique ovale en métal.

The J. B. Watson Furniture Co., Limited, Kincardine, Ont., Canada.

"WATSON" MEUBLES EN ROTIN

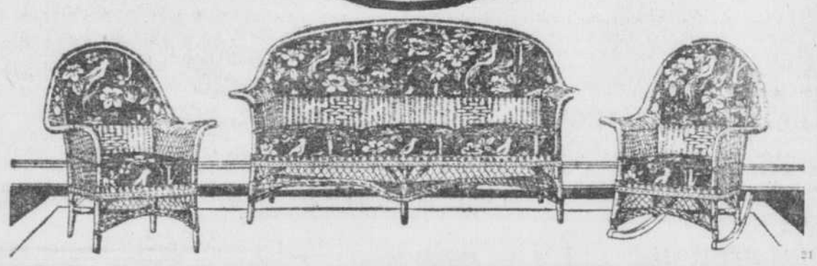

TUDOR PLATE

PAR LES FABRICANTS DU COMMUNITY PLATE

Un Trésor pour Usage Quotidien

CET élégant Coffret contient précisément la sorte d'argenterie pour usage quotidien. Vous détachez simplement le couvercle et vous avez un commode Cabaret, joliment doublé en bleu.

Vous avez le choix de deux modèles également ravissants en argenterie TUDOR: le "Baronet" et le "Marquis."

N'est-ce pas là un idéal cadeau de famille?

Service complet de 26 morceaux - $16.50

(Comprenant: 6 fourchettes, 6 couteaux, 6 cuillères à thé, 6 cuillères à soupe, 1 couteau à beurre, 1 cuillère à sucre)

Le Cabaret-coffre est donné gratis avec l'argenterie

Le Coin des Enfants
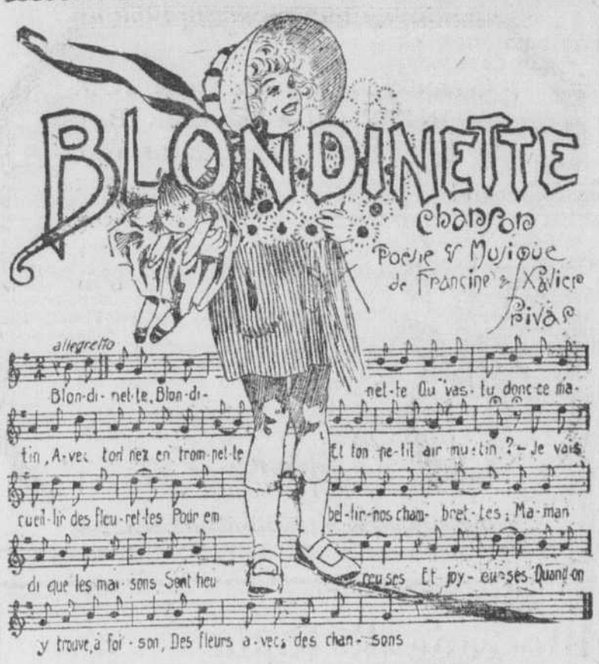
— Blondinette, Blondinette,
Il est midi, d'où viens-tu?
En faisant la pirouette,
En chantant turlututu?
— Je rapporte de l'herbette
Pour mon Pierrot, ma Pierrette.
Maman dit que les maisons
Sont heureuses
Et joyeuses
Quand on y trouve à foison
Des oiseaux et des chansons.

— Blondinette, Blondinette,
Où vas-tu, d'un pas hardi,
C'est l'heure de la dînette
Et des jeux d'après-midi?
— Je vais faire des emplettes :
De gâteaux pour les fillettes ;
Maman dit que les maisons
Sont heureuses
Et joyeuses
Quand on y trouve à foison
Des enfants et des chansons.

FRANCINE et XAVIER PRIVAS.

RENDRE LE PAPIER A L'EPREUVE DU FEU

Vous n'avez qu'à tremper le papier que vous désirez mettre à l'épreuve du feu dans une forte solution d'eau d'alun. Quand il sera sec, répétez l'opération deux ou trois fois. Après, vous pourrez l'exposer aussi longtemps que vous voudrez à la lumière d'une chandelle et il ne brûlera pas.

Naturellement, vous ne devez pas parler de votre procédé à vos amis, sans cela vous ne leur causeriez aucune surprise.

NOS AMIS LES SINGES

La science en a assez des chiens, des chats, des cobayes. Ils ne l'intéressent plus. Aussi a-t-elle songé de faire l'élevage des singes, nous révèle le "Quotidien".

Kipling n'avait pas prévu...

Une nursery de singes s'est ouverte à Kindia dans la Guinée. On met la dernière main à l'installation.

—Les chimpazés auront chacun leur petite maison, bâtie sur politis, à quelque distance du sol, pour la nuit. Ils y demeureront attachés par une ceitnure à une chaîne suffisamment longue. Le jour, ils jouiront de la plus grande liberté surveillée. On les promènera en les tenant par la main, comme des enfants. Des femmes indigènes leur serviront de nurses, présideront à leurs jeux, à leur éducation et à leurs repas.

C'est beaucoup ed sollicitude.

M. le professeur Calmette ne s'est pas improvisé, sans humaine raison, père nourricier et pédagogue des singes d'Afrique, son affection pour les chimpazés se mesure, aux services que nous leur pourrrons demander... et nous leur en demanderons quelques-uns.

Seuls de tous les animaux, ils ont le privilège d'offrir un champ d'étude favorable à la rougeole, à la scarlatine, au typhus exanthématique, au trachome et à cent autres gentillesses dont nous les voudrons bien gratifier.

—Il est donc indispensable, poursuit M. le professeur Calmette, puisque nous ne pouvons songer à expérimenter sur l'homme, de nous procurer de grandes quantités de singes.

D'où la nécessité d'un centre de recrutement et d'élevage.

Ainsi a été créée la nursery simiesque.

Rencontre :

—Tiens, ce cher docteur!... comment va!

—Pas mal, et vous?

—Mais fort bien, docteur, comme vous voyez; j'ai une santé à toute épreuve:

—Faut soigner ça!

ZENOBIE SAIT RECEVOIR

M. et Mme Toche attendent leur bon oncle Eusèbe. Mais ils doivent sortir, et l'oncle n'a pas dit à quelle heure il arrivait. "Zénobie, disent-ils à leur bonne, si notre parent vient pendant notre absence, soignez-le bien, et surtout veillez à ce qu'il ne s'ennuie pas! Nous rentrerons bientôt." Zénobie est seule depuis dix minutes, quand l'oncle arrive. Elle le mène dans le salon, et se dit: "Y doit être malade, pisque je dois le soigner! Mais de quelle maladie? Je vais lui donner les pilules de madame et les cachets de monsieur". Elle lui apporte un verre d'eau et les médicaments. L'oncle, très surpris, pense: "Ce qu'ils sont rats! Me faire offrir de l'eau au lieu de malaga ou de madère! Et pourquoi ces pilules? Ils me croient donc un pauvre vieux malade?" A ce moment Zénobie se dit: "Faut pas qu'il s'ennuie! Comment faire? Je vas danser la bourrée, et allez donc!" Elle s'arme d'une casserole, tape dessus et danse... L'oncle Eusèbe, affolé, prend son chapeau, et s'enfuit en s'écriant: "Si on m'y reprend à venir chez des avares et des insolents, avec une bonne qui est folle ou grise, je consens à être montré à la foire comme un phénomène!" Et il reprend le train!

SOLUTIONS

Logogriphe: All, Rail.
Rébus graphique: Un malheur ne vient jamais seul.

POESIE ENIGMATIQUE

(Les points indiquent le mot à trouver. Ce mot rime avec le cinquième vers).

Quand je vois arriver grand'père,
Je sais ce qui m'attend,
Je cherche sa bonbonnière,
Bien vite il me la tend
En s'écriant: "Allons, Margot".
Viens me voler un...

Solution demain

REBUS

Trouver une phrase. Solution demain.

PAUVRE VIEUX PARIS

Bloc après bloc, ruelle après ruelle, quartier après quartier, le vieux Paris s'en va, inexorablement condamné par les nécessités de la vie moderne. Voici venu le tour du quartier Saint-Merri, avec son labyrinthe d'antiques venelles et ses bâtiments lépreux, d'un autre âge. La pioche des démolisseurs y est à l'oeuvre, et n'aura de cesse qu'elle n'ait abattu maintes vieilles maisons de la rue Saint-Martin, de la rue des Etuves-Saint-Martin et de la rue du Cloître-Saint-Merri. La rue Quincampoix, qui, au XVIIIe siècle, du temps du trop fameux banquier Law, était le centre des établissements financiers de la capitale, partagera leur sort, ainsi que la rue Geoffroy-l'Angevin, percée au XIIe siècle; la rue de Venise, tout aussi vieille et dont la largeur n'atteint pas vingt pieds; la rue de Brise-Miche où s'assemblaient jadis les paroissiens de Saint-Merri; et la partie ancienne de la rue Aubry-le-Boucher, ainsi nommée d'un riche et honorable boucher du XIIIe siècle.

Le pittoresque y perdra sans doute. Toutefois, la bonne renommée de la ville ne peut manquer d'y gagner, car, de toute évidence, ce très vieux quartier était maison mal famé, et ses coupe-gorge, ses cours du miracle donnaient trop de fil à retordre à la police.

C'est une noblesse que de pouvoir être déçu.—**R. Doumic.**

LILLIPUT

Américains et Britanniques chicanent sur la question de savoir quelle est la plus grande ville du monde, ou du moins la plus peuplée. Est-ce Londres? Est-ce New-York? Peu importe. Mais quelle est la plus petite capitale du monde? Incontestablement, c'est Toulagi.

Toulagi? Je vous entends dire: connais pas. Moi non plus, chers enfants, et je vous avoue sans vergogne que je n'y ai jamais mis les pieds. Pour cause. Toulagi est en effet la capitale de l'archipel des Salomon, ces îles du Pacifique qui, avant la guerre, formaient un des fleurons de la couronne coloniale allemande et qui, aujourd'hui, sont sous mandat anglais. Il y a la trente-deux habitants. Trente et un blancs, pour préciser, et un Chinois. Vous y chercheriez en vain un autobus ou une gare, il va sans dire, voire un cantonnier ou un agent. En revanche, on y trouve un poste de télégraphie sans fil. N'est-ce pas un beau commencement?

A LA FRONTIERE

Un douanier français interroge un Allemand qui entre en France.

—Vous n'avez rien à déclarer, dit le douanier.

—L'Allemand, voulant faire l'homme d'esprit, répond:

—Si, j'ai du vin là-dedans, et il se frappe le ventre.

—Passez, riposte le français, le vin en cruche ne paye pas!

HISTOIRE JUDICIAIRE

François 1er, dit La Mothe le Voyer, ayant été informé qu'on avait maltraité un officier de justice dans ses fonctions, porta le bras droit en écharpe, disant à ceux qui lui en demandaient la raison, qu'on l'avait blessé à son bras droit.

Un trait à peu près semblable est attribué à Louis XII. Un des premiers seigneurs de la cour ayant cassé le bras gauche à un sergent de justice, le roi se rendit au parlement, le bras en écharpe. Il exposa à la cour, surprise de le voir en cet état, ce qui était arrivé au sergent, et demanda un décret de prise de corps contre le seigneur, qui fut obligé de faire au blessé toute la réparation qu'il lui devait.

CHARITE BIEN ORDONNEE

Une dame de province avait écrit à Mme Cornuel — une femme de beaucoup d'esprit, devenue veuve à trente-six ans—pour la prier de lui chercher un percepteur pour ses enfants.

Ce percepteur devait être doué de qualités dont l'énumération ne finissait pas.

Mme Cornuel, après avoir pris connaissance de la lettre, répondit à son amie:

"Madame, j'ai cherché un percepteur tel que vous me le demandez. Je n'ai pas encore été assez heureuse pour le rencontrer; mais je continue activement mes recherches, et je vous promets que, dès que je l'aurai trouvé.... je l'épouserai."

Savourez les Conserves "SOLEIL"—Asperges, Haricots, Choux de Bruxelles, etc.

Petits Pois "SOLEIL"

Pour votre table, droit des Jardins de la Belgique. Toujours de bon goût. Exquis!

LAPORTE—MARTIN, LIMITEE, MONTREAL—OTTAWA FSI2

Un Déjeuner apprêté avec le Bacon Tranché CONTANT
Rien de plus exquis. Demandez-le.
300-1,M,s,n

Ste-Catherine The John Murphy Company Limited et Metcalfe

Jeudi—Combinaisons Pure Laine pour Dames—4.95

Combinaisons de cachemire pure laine de la plus belle qualité, nuance ivoire. Taillées, confectionnées et finies avec une perfection absolue. Coutures plates, surjetées et mercerisées. Décolletées, jambes courtes, manches courtes ou sans manches. Décolletées, jambes longues, manches courtes ou sans manches. Toutes les tailles de 36 à 44.

Commandes par téléphone—Uptown 6010. **Murphy—Cinquième étage.**

Sous-vêtements
d'hiver Penman "95" pour garçonnets
Pure laine couleur naturelle. Résistant au dur usage. Confection et ajustement parfaits. Camisoles et caleçons.
Chaque article—
2 à 4 ans 1.10
6 à 8 ans 1.25
10 à 14 ans 1.50
Combinaisons, chacune—
2 à 8 ans 2.00
10 à 12 ans 2.50
14 ans 2.75
Commandes par poste et par téléphone acceptées—Uptown 6010.

Culottes-Combinaisons
Tricotées pour enfants
Chaudes et douillettes pour l'hiver
Culottes-combinaisons pure laine épaisse de la meilleure qualité, avec pieds et cordon-tirette à la ceinture. Ajustement parfait. *Ecarlate, chameau, marine, noir, argent* et *blanc.* Tailles pour 2 à 12 ans . . . . 1.95 à 4.50
Commandes par téléphone. Uptown 6010.
Murphy—Cinquième étage.

TOUS LES MODELES DE PHONOGRAPHES SONT VENDUS PAR LA MAISON McLAGAN
Ed. Archambault, Enrg. 312-316 Est Rue Sainte-Catherine

McLagan

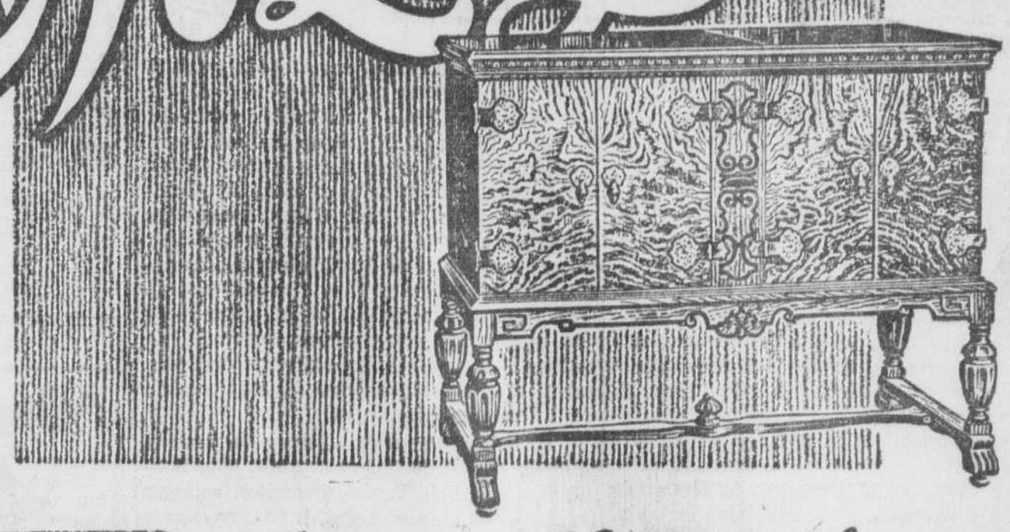

M92

M89

Incomparable comme beauté
Suprême en tonalité

L'OEIL et l'oreille sont à la fois charmés par le phonographe McLagan. Plus de 30 chefs-d'oeuvre d'ébénisterie servent à cacher des yeux le mécanisme parfait du McLagan — son moteur incomparable et ses appareils reproducteurs. Tous les meubles McLagan conservent leur charme, parce qu'ils sont faits d'après des dessins d'époque, qu'ils sont de construction impeccable et qu'ils sont en tous points dignes d'une maison renommée pour la production de meubles d'époque. Il existe un modèle "McLagan" incomparablement beau pour orner n'importe quelle maison—grande ou petite—où règne le bon goût.

Mais le phonographe McLagan est plus qu'un simple article de luxe et de beauté. Il reproduit les sons avec une rare perfection, grâce à ses exclusivités telles que le reproducteur McLagan-Fletcher, avec ses six filtres à sons, et sa chambre de résonnance, le bras acoustique hexagonal McLagan-Fletcher qui empêche tout éclat ou tout sifflement de sons, et l'amplificateur suspendu McLagan, puissant et résonnant. Chaque note sur le disque—vocale ou instrumentale—est reproduite telle que créée et parfaitement nuancée. Aucun autre son n'est entendu — le moteur McLagan étant absolument silencieux. Par-dessus tout, le phonographe McLagan est un superbe instrument de musique.

Voyez et entendez le McLagan. Il joue n'importe quel disque avec n'importe quel genre d'aiguilles. Demandez à votre fournisseur de vous renseigner sur les exclusivités nombreuses que possède le phonographe suprême du Canada. Vous apprécierez pleinement la valeur exceptionnelle qui représente ce phonographe McLagan.

The McLagan Phonograph Corporation, Limited.
Stratford — Ontario

Plus de 30 Modèles d'époque à grande variété de prix

Le Phonographe dont le Reproducteur est remarquable

Les Meilleurs Sous-Vêtements au Canada pour les Ouvriers Travaillant à l'Extérieur

LES sous-vêtements Dods-Knit sont faits de laine choisie, fortement cousus et parfaitement finis dans les moindres détails.

Ils durent longtemps et se lavent bien sans s'étirer ou sans perdre leur forme ni leur souplesse.

Pour tout membre de la famille, achetez des sous-vêtements "Dods-Knit". Modèles de sous-vêtements en deux morceaux ou en combinaison d'une seule pièce pour hommes, femmes, garçons et fillettes.

Dods Knitting Company, Limited,
Orangeville — — Ontario

Agent vendeur exclusif pour le Canada.
R. Reade Davis, avec bureaux à :
Manchester Bldg., 33 Melinda St., Toronto, Ont.
Edifice M.L.C., 275 rue Craig, Montréal, Qué.

"Les Sous-Vêtements que la maman choisit"

Séries "Dods-Knit" :

POUR HOMMES :
Coton crème à côtes
Laine Naturelle
Ouaté Random
Ouaté Naturel
Tricot Ecossais
Tricot Elastique

POUR FEMMES :
Ouaté à côtes en blanc, naturel, crème et gris.

POUR GARÇONS :
Laine Naturelle
Ouaté Naturel
Ouaté Random
Coton crème à côtes
Tricot Ecossais
Tricot Elastique

POUR FILLETTES :
Coton blanc et naturel
Ouaté gris, ouaté crème
Bouffants "Dods-Knit"
Costumes de nuit pour enfants
Gilets pour enfants.

Sous-Vêtements
Dods-Knit

MADE IN CANADA DODS-KNIT

41

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1924

PREMIERS RESULTATS

Deux choses paraissent acquises, ce matin, en ce qui concerne le résultat des élections aux Etats-Unis, hier, encore que nos informations soient fort incomplètes: d'abord, l'élection du président Coolidge par une majorité qui, sans atteindre celle de M. Harding en 1920, n'en sera pas moins fort accusée; ensuite, la faillite complète du troisième parti.

Le sénateur La Follette n'a décroché la majorité que dans un seul Etat: le sien, celui du Wisconsin.

On estime, cependant, qu'il a recueilli environ quatre millions de votes dans l'ensemble du pays, ce qui équivaudrait au nombre de votes obtenus par Roosevelt jadis, mais avec cette différence que Roosevelt avait obtenu 88 voix dans le collège électoral présidentiel.

On évalue à 18 millions le nombre des voix recueillies dans le pays par M. Coolidge, chiffre supérieur de deux millions à celui qui assura l'élection du président Harding en 1920. Cependant, dans le collège électoral présidentiel, il ne parait pas devoir atteindre le chiffre de 404 voix données à Harding. On lui concède actuellement 343 voix, avec la possibilité d'atteindre le chiffre de 379. Comme il suffit de 266 voix pour assurer la majorité, et conséquemment l'élection, dans ledit collège présidentiel, la victoire de M. Coolidge est donc acquise haut la main.

Le candidat démocrate, M. Davis, semble avoir recueilli 139 voix dans ledit collège, ce qui est 12 voix de plus que M. Cox, le candidat démocrate, en 1920.

En définitive, les pronostics pessimistes, qui prévoyaient l'éventualité d'un recours à la Chambre des représentants pour déterminer le choix du prochain président, reçoivent un démenti éclatant.

L'intervention du troisième parti n'a produit aucun des résultats qu'on en redoutait: la personnalité de M. Coolidge a triomphé de manière remarquable.

Cependant, en ce qui concerne la Chambre des représentants, les résultats partiels connus jusqu'ici ne permettent pas d'affirmer quelle sera l'importance de la majorité républicaine; il faut attendre pour en parler sainement.

De même en ce qui concerne les élections sénatoriales, au nombre de 34, dont deux vacances à remplir, les 30 résultats acquis donnent 18 sièges aux républicains et 12 aux démocrates.

Il ne parait donc pas qu'il se produise de changement notable dans les résultats définitifs pour le Sénat.

Pour ce qui est des gouverneurs élus, certains résultats offrent un intérêt tout particulier.

Dans l'Etat de New-York, MM. Alfred Smith, démocrate, l'emporte sur son adversaire, le colonel Roosevelt, grâce à l'énorme majorité jetée dans l'urne par le vote de la cité de New-York, alors que, dans le reste de l'Etat, M. Roosevelt avait recueilli une majorité considérable qui permettait de croire à sa victoire tout d'abord.

Au Texas, "Ma" Ferguson, la femme de l'ancien gouverneur, l'emporte haut la main, après une lutte ardente contre le Ku Klux Klan.

Enfin, nous enregistrons avec plaisir la victoire de M. Aram Pothier, élu gouverneur du Rhode Island, après une lutte très vive de la part de son adversaire, également d'origine canadienne. C'est le quatrième terme que Monsieur Pothier se trouve ainsi appelé à remplir comme gouverneur de l'Etat du Rhode Island.

Pour ce qui est des autres élections, notamment de celles concernant les législatures locales, il est impossible encore de se faire une idée tant soit peu exacte ce matin; il convient donc d'attendre pour en parler.

Somme toute, si la victoire républicaine dans l'élection du président est considérable, décisive, il ne semble pas qu'en ce qui concerne les élections à la Chambre des représentants, comme aussi du Sénat, les républicains aient bénéficié du même enthousiasme auprès de l'électorat dans l'ensemble des Etats.

Mais un fait demeure acquis, et dont l'importance est capitale: la tentative d'introduire dans l'arène politique aux Etats-Unis un troisième parti a complètement échoué.

A TOUS D'EN PROFITER

Non contente d'ouvrir son musée industriel deux fois par semaine au grand public, en outre des cours du soir qu'elle donne depuis quelques années, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a décidé d'aller trouver à leurs domiciles mêmes les personnes que son enseignement intéresse et qui veulent en bénéficier. C'est pourquoi elle vient d'instituer des cours par correspondance à l'intention de tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent suivre les leçons de l'Ecole, ni pendant la journée, ni le soir.

On se fera une idée de l'importance que la direction attache à ces cours par correspondance lorsqu'on saura qu'ils sont confiés aux professeurs réguliers de l'institution. Comme le dit la brochure qui annonce la nouvelle fondation: "Tous, éducateurs de grande valeur, spécialisés dans les matières qu'ils enseignent, ils sauront aussi bien par écrit que verbalement, communiquer leur science à ceux qui veulent s'instruire".

Espérons que le nombre de ceux-ci sera considérable. L'Ecole offre ses cours par correspondance aux conditions les plus avantageuses. Il faudrait payer beaucoup plus cher pour une pareille série de leçons venant des Etats-Unis. En outre, les personnes inscrites peuvent pour ainsi dire étudier à loisir les différentes matières qu'elles ont choisies, de manière à ne pas s'imposer une trop grande fatigue ni nuire à leurs autres occupations. On engage néanmoins les "élèves" à faire diligence autant que possible, dans leur propre intérêt.

Comptabilité théorique et pratique, langue anglaise, droit commercial, économie politique, arithmétique, assurances, publicité, opérations commerciales, de banque et de bourse, autant de matières, pour ne mentionner que celles-là, qui gagnent à être connues, particulièrement par les jeunes gens qui se destinent à la carrière des affaires. A tous donc d'en profiter. Moins que jamais les générations de demain et même celle d'aujourd'hui peuvent se plaindre du manque de facilités de s'instruire dans les sciences qui les intéressent. Notre enseignement commercial supérieur ne laisse rien à désirer, surtout maintenant qu'il est mis à la portée de tous. Les pouvoirs publics ont fait leur part, les professeurs sont disposés à aider de leur mieux, à notre population d'accomplir ce qui dépend d'elle !

LA ROUTE MONTREAL-OTTAWA

C'est demain que la nouvelle route Montréal-Ottawa sera ouverte officiellement à la circulation. Déjà, les représentants des diverses associations d'automobilistes de la métropole et de la capitale fédérale ont eu l'occasion de célébrer l'événement dans de fraternelles agapes. Nul doute que, à leur tour, les populations d'Ottawa et de Montréal se réjouiront de voir terminée une entreprise qui doit leur profiter directement et bénéficier en même temps à tout le Dominion.

Les bonnes routes contribuent puissamment à rapprocher les unes des autres les différentes sections du Canada. Grâce à celle qui vient d'être achevée, les relations entre les citoyens de la métropole et de la capitale seront désormais plus faciles et, par conséquent, plus fréquentes. Les visites, devenant plus nombreuses de part et d'autre, on doit s'attendre que les rapports entre les habitants des deux centres urbains que relie la nouvelle artère seront de plus en plus cordiaux. Ne l'oublions pas, les bons chemins jouent un rôle important dans l'établissement d'une entente entre les diverses parties du Dominion et le développement de la solidarité nationale. Quand nous nous connaîtrons mieux les uns les autres, nous serons plus portés à travailler de concert à la prospérité du pays. Il n'en saurait être autrement.

Félicitons le gouvernement de la province de Québec de rester fidèle à la politique des bonnes routes qu'il a été le premier à mettre en honneur au Canada. A mesure que les réseaux se complètent et que le système se perfectionne, les heureux résultats qu'on en attendait s'accusent plus nettement. Loin d'avoir à regretter la besogne accomplie, on se reproche de n'avoir pas commencé plus tôt à réaliser une amélioration si manifestement dans l'intérêt général. C'est l'idée qui domine maintenant et qui explique pourquoi le gouvernement provincial de Québec et, à sa suite, les administrations des autres provinces canadiennes travaillent ardûment à améliorer les routes.

On doit continuer dans cette voie, mettant la saison d'hiver elle-même à profit, pour remplir les formalités légales prescrites, amasser les matériaux et, généralement, pour se mettre en état de commencer les travaux dès les premiers jours favorables du printemps. Il n'y a pas de temps à perdre si nous voulons conserver à notre province le premier rang en matière de bonnes routes.

VENISE SANS GONDOLES

Que vont devenir les poètes et aussi tous les amoureux de pittoresque, lequel est proche parent de la poésie, si vraiment la disparition des gondoles est décrétée à Venise ?

Mais laissons la parole à un confrère parisien :

Une nouvelle qui n'a pas été démentie va causer un singulier émoi dans le camp des amoureux de l'Italie archaïque, et, d'une façon plus générale, dans celui des passéistes: les gondoles de Venise disparaîtraient prochainement pour faire place à des canots électriques !

Encore qu'on pût s'attendre à la fin prochaine de ces vestiges charmants d'un passé très ancien, la chose ne manquera pas de surprendre douloureusement tous ceux — et ils sont légion—qui conservent le culte pieux d'une Venise-aux-fantômes toute peuplée d'ombres échappées de Guardi et de Canaletto.

La gondole noire qui glisse silencieusement entre les rangées de palais, dans ce calme extraordinaire troublé seulement par le cri guttural des gondoliers au détour de chaque angle de canal et le clapotement de la rame dans l'eau sombre, quelle littérature n'aura-t-elle pas inspirée depuis cent ans et plus !...

Elle n'était pas seulement l'accessoire fatal d'un des plus fameux décors littéraires que notre sensibilité moderne ait construits, elle en était le symbole le plus frappant, celui qui l'imposait et le justifiait, en quelque sorte, à la mémoire des foules.

—Si l'attachement au culte divin est le garant le plus assuré de la grandeur d'un Etat,le mépris de la religion est la cause la plus certaine de sa décadence. (MACHIAVEL).

CHRONIQUE D'OTTAWA

La foire de Wembley

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 5. — La foire impériale de Wembley s'est terminée samedi dernier par une cérémonie que présidait le prince de Galles. Elle a eu un succès diversement apprécié, et probablement moins grand que ne le disent les agences de nouvelles.

Ce qui fait un peu douter de ses bons résultats c'est qu'on hésite beaucoup à annoncer une foire semblable pour l'an prochain. Il y a quelques semaines, la plupart des Dominions avaient décidé de ne pas retourner à Londres, le printemps prochain. C'était la mort de la foire, dont certains auraient voulu faire une institution annuelle, à l'instar de la foire de Lyon et autres entreprises du même genre. Un mot d'ordre dut partir du Colonial Office, car on annonça, la semaine dernière, que le Canada reconsidérerait sa décision et que les autres Dominions l'imiteraient. Immédiatement, les journaux de Londres, pour forcer la main à nos ministres, déclarèrent que le Canada participera à l'exposition, l'an prochain. Mais M. Robb a expliqué que la décision finale du cabinet ne sera prise que dans quelques semaines. Toutes ces hésitations ne présagent rien de bon. Les journaux parisiens se sont emparés de l'affaire, l'ont commentée et ils ont affirmé que l'Empire ne se porte pas bien, puisque les Dominions ne veulent pas retourner à Wembley. C'était exagéré : nos confrères parisiens ont vu de ténébreuses machinations politiques où il n'y a qu'un "mal de pécune", pour parler comme Rabelais.

Plusieurs feuilles canadiennes, particulièrement d'Ottawa, ont passé en revue, cette semaine, le bilan de l'exposition et ont tenté d'établir qu'il est à l'avantage du Canada. C'est à voir.

Il faut admettre, puisque tout le monde le proclame et qu'on n'a pas de preuves du contraire, que la foire procura une réclame commerciale de première valeur à notre pays.

Un correspondant du "Citizen" cite cette parole d'un journaliste londonien: "Si j'amenais à Wembley un ami qui n'aurait le temps de visiter qu'un pavillon, je l'amènerais au pavillon canadien". Est-ce parce que notre pavillon était le plus intéressant, comme le croit le correspondant du journal d'Ottawa ?

On semble reconnaître, par ailleurs, que nos méthodes de publicité sont supérieures à celles des autres pays de l'Empire. Le correspondant australien du "Times" de Londres, déplorait récemment que le Canada ait surpassé son pays en matière de réclame. "Les Canadiens, écrivait-il, ont fait une science de la publicité. Si j'étais anglais et que je désirerais émigrer, je choisirais le Canada, m'en rapportant à l'exemple de Wembley."

Notre réclame eut des résultats plus tangibles, puisqu'elle établit des relations commerciales entre les producteurs canadiens et les importateurs anglais. On nous assure qu'une compagnie britannique a acheté, par l'intermédiaire de la commission canadienne de la foire impériale, toute la production d'une fabrique canadienne de lait condensé pour une période de cinq années. Des importateurs anglais et continentaux, parmi lesquels l'on compte plusieurs Allemands, ont acheté de fortes quantités de nos pommes, tandis que les traiteurs de la foire réquisitionnaient 8,000 livres de fromage canadien pour servir sur leurs tables. Jusqu'en septembre, dit-on encore, des demandes de renseignements commerciaux étaient venues au pavillon canadien de 36 pays différents.

Une feuille d'Ottawa nous donne comme authentiques les phrases suivantes d'un manufacturier canadien au commissaire de l'exposition : "Ce n'est pas le manque d'affaires qui m'ennuie. Je me demande plutôt comment nous allons pouvoir remplir toutes les commandes qui nous inondent. Nous venons de recevoir une commande qui va nous obliger à fabriquer 2,000 paires de notre marchandise chaque jour ouvrier jusqu'à la fin de janvier. Une seule commande égale la capacité totale de production de notre usine canadienne."

Voilà qui est fort beau. Jusqu'à preuve du contraire, donc, nous pouvons avouer que la réclame commerciale faite dans le pavillon canadien de la foire de Wembley a accompli des merveilles.

Nous aimerions posséder des informations sur les autres points. Elles ne seraient peut-être pas aussi satisfaisantes.

Peut-on dire, par exemple, que l'art canadien ait reçu une réclame avantageuse à la foire ? Le "Star" de Toronto, on se le rappelle, publiait récemment un article où il affirmait que les critiques londoniens reçurent avec froideur notre exposition artistique. Il allait jusqu'à dire que cette exposition rappelait les Aztèques et les Iroquois.

Pous nous, Canadiens-français, nous n'avons pas à nous louer d'un pavillon canadien d'où notre langue fut exclue pendant au moins le première période de l'exposition. Notons à ce propos qu'on n'a pas encore élucidé cette affaire du français à Wembley.

Pierre

LETTRE DE QUEBEC

Protégeons les Sauvages

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 5. — On n'a jamais tant parlé d'altruisme qu'en notre siècle d'égoisme. Et ce sentiment s'est manifesté sous toutes sortes de formes. Par altruisme, on n'a pas toujours compris l'esprit de dévouement des hommes envers les autres hommes, mais bien souvent le souci de prendre soin des choses plutôt que des institutions humaines.

Il y a partout des sociétés de gens qui s'occupent de la protection des animaux en général, d'autres pour la protection du gibier et du poisson exclusivement pour les fins du sport, d'autres pour la protection des forêts, etc. Il y en a pour tous les goûts.

Au plus fort de la grande guerre qui tuait chaque jour des hommes par milliers, les sociétés protectrices des animaux n'ont pas cessé un instant de manifester leur zèle envers ces chers "dumb animals", tandis que leurs prosélytes, tranquillement assis à leurs foyers, encourageaient les autres à aller se faire tuer à la guerre.

Cette compassion pour les animaux en général et pour le gibier en particulier part d'un naturel qui n'est certes pas blâmable en soi. Ces gens font un travail parfois utile et nous ne voulons aucunement songer à modérer leur zèle. Mais il nous semble que d'autres soucis pourraient aussi solliciter leurs activités.

Il n'existe pas de société protectrice des hommes. Il en faut une, mais quand l'aurons-nous? C'est un rêve caressé depuis bien longtemps. Le gouverneur général du Canada, lord Byng de Vimy, dans une conférence fort intéressante qu'il donnait récemment devant le Cercle des Femmes Canadiennes, au Château Frontenac, a retracé les nombreuses tentatives que l'on a faites depuis déjà plusieurs siècles pour protéger la race humaine contre l'un des pires fléaux, la guerre, et il disait son espoir en la Société des Nations pour mettre fin à ce fléau. Venant d'un militaire de race et d'expérience comme lord Byng, cette opinion mérite d'être considérée.

En attendant les résultats, si problématiques, des efforts de la Société des Nations pour protéger l'humanité en général, on pourrait peut-être s'occuper de la protection d'une partie très peu considérable mais très intéressante de l'humanité. Nous voulons parler de nos sauvages, ou du moins des tribus sauvages qui vivent loin de la civilisation, comme sur la côte nord du Saint-Laurent, et qui sont en train de disparaître rapidement.

Sans que nous ayons rien fait de propos délibéré contre ces tribus, nous sommes un peu responsables de leur décadence. Nous n'avons pas fait contre elles ce que les doux Américains ont fait contre les Peaux-Rouges qu'ils ont anéantis en les chassant à coups de canon comme ils le firent pour les buffles. Au contraire nous les avons toujours assez bien traités, mais nous avons cru bien faire en leur procurant un certain degré de civilisation sans leur fournir les moyens de la subir. Et c'est là que nous avons eu tort.

Les sauvages de la côte nord n'ont pas été lents à acquérir les moyens de confort que les blancs leur enseignaient; ils n'ont pas été aussi vifs à acquérir les notions d'hygiène nécessaires pour jouir de ce confort sans danger pour leur santé. Aussi la population sauvage de la côte nord diminue-t-elle dans des proportions alarmantes. Cette décadence de la race sauvage marche d'une façon tellement rapide que l'on peut craindre la disparition très prochaine de cette race dans notre pays. Ce sont pourtant des hommes utiles dans leur sphère et qui valent bien des blancs.

Ne se trouvera-t-il jamais des hommes de bonne volonté pour former enfin une société protectrice des sauvages? Sans doute le gouvernement fédéral parait, officiellement du moins, s'être chargé de ce soin, et il a établi pour cela un bureau important avec un personnel considérable. Il faut croire que cela ne suffit pas puisque nous assistons aux résultats déplorables que nous signalons.

Ce qu'il faut, c'est l'initiative privée, pour la protection des sauvages comme pour celle du gibier. Que messieurs les sauvages nous pardonnent ce rapprochement, que nous faisons avec la meilleure intention du monde.

Nous connaissons à Québec un citoyen qui s'est occupé depuis longtemps de cette question. C'est le Dr J.-E. Bernier, un fervent de la côte nord, qu'il connait comme pas un. C'est aussi un ami sincère des sauvages de la côte nord. Il nous a fait part récemment d'un projet qui lui est cher et qui pourrait bien se réaliser un jour.

Nous avons parlé, il n'y a pas longtemps, des diverses tentatives d'acclimatation de gibier faites sur l'île Anticosti par le sénateur Menier, de France, tentatives qui ont été couronnées de succès. Pareil essai ne pourrait-il pas être fait pour quelque tribu sauvage de la côte nord? On placerait, sur cette île modèle, quelques familles de sauvages qui bénéficieraient de tous les avantages de la civilisation et qui n'en subiraient pas les conséquences néfastes, et cela grâce à un système de surveillance étroite. Le sénateur Menier, qui est un grand philanthrope, a les moyens de se charger de cette entreprise et de la mener à bonne fin.

Nous savons que des démarches ont été tentées dans ce sens. Puissent-elles être couronnées de succès et puissions-nous voir cesser le triste acheminement des tribus sauvages de la côte nord vers la disparition totale!

Cyrano

BILLET PARISIEN

La brandade méridionale

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 25 octobre 1924.

C'est Voltaire, je crois, qui s'est joliment moqué des esprits trop subtils, lesquels "pèsent des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée". Ces messieurs du protocole semblent s'être livrés à de pareils exercices à l'occasion du voyage du président de la République à Nîmes, son pays d'origine. Naturellement, il y a eu des banquets et des dîners officiels. Le Conseil général a offert un déjeuner. Quand le président de cette assemblée départementale vint inviter M. Gaston Doumergue, à l'Elysée, celui-ci, se souvenant de ses jeunes années, lui dit :

—"Surtout n'oubliez pas la brandade !

—"C'est tout naturel, dit le Nîmois.

Peut-être savez-vous que la brandade est un mets méridional, composé de morue pilée et formant une sorte de pâte onctueuse faite d'huile, à laquelle on ajoute un peu d'ail, de jus de citron; le tout est battu pendant deux heures. Pour ceux qui l'aiment, c'est un plat exquis.

La brandade est un plat au parfum pénétrant.

Bien supérieur, dit-on, au fromage à la crème.

Quoi qu'il en soit, M. Doumergue l'adore, et le président du Conseil général du Gard l'avait naturellement inscrit dans le menu du déjeuner. Mais les deux présidents avaient compté sans le fameux protocole, qui déclara que ce plat vulgaire ne pouvait être servi dans un repas officiel, et, de son autorité, l'avait remplacé par l'insipide saumon à la sauce mousseline, auquel nous sommes condamnés depuis des années et des années.

Nos confrères du Midi ont protesté contre cette décision un peu ridicule, et ils ont eu joliment raison. De quoi se mêlent ces messieurs en habits brodés, dont le rôle doit se borner à placer à table les convives en suivant les rangs fixés par le fameux décret de Messidor ? Le reste ne les regarde pas. En s'immisçant dans la cuisine, ils nous font l'effet de ces sylphes mythologiques qui s'avancent en bourdonnant:

Dans les chars blonds, formés d'une écorce de noix
Et de fils d'araignée en guise de harnois

dont parle Théodore de Banville. Inutile, d'ailleurs, d'ajouter que les Méridionaux, qui sont parfois entêtés, ont eu leur brandade tout de même, et que le président en a mangé avec plaisir, puisqu'il l'aime et qu'on ne la prépare bien que là-bas.

Il y a eu une autre difficulté. La municipalité de Nîmes avait décidé d'organiser une course de taureaux avec mise à mort par les premiers "spada" d'Espagne. Les Nimois ont la faiblesse de se plaire à ces jeux violents, qui ne sont pas plus barbares, après tout, que de faire monter des jeunes femmes sur des avions et de les précipiter dans le vide, suspendues à des parachutes, qui parfois ne s'ouvrent pas... Ça c'est permis. Mais faire tuer un taureau avec une fine lame d'acier par un toreador en culotte de velours rouge et en souliers de satin, c'est défendu... Enfin, vaille qui vaille, comme ces courses sont interdites, on comprend que le Protocole ait fait supprimer la corrida. Le président de la République ne pouvait contrevenir à la loi Gramont.

Ce n'était pas fini. Il y a une tradition locale d'après laquelle les "Guardians" ont le privilège d'accompagner le chef d'Etat en visite.

Les "Guardians" ? Ce sont les gardiens des taureaux de la Camargue, ces taureaux qui sont élevés à l'état sauvage et servent aux courses du cirque. Ce sont de solides gaillards, un peu rudes, mais des cavaliers d'élite. Le Protocole, qui avait supprimé la corrida, voulait éloigner les "guardians" de la Daumont présidentielle. Mais ceux-ci se sont cabrés; ils ont rappelé que lorsqu'en 1890 M. Carnot visita le Midi, que lorsque, il y a vingt ans, M. Loubet passa à Avignon, ils avaient formé l'escorte d'honneur. Et on a dû leur laisser leur place au premier rang du cortège. Ils ont d'abord fait merveille et le public les a beaucoup applaudis.

Tout ceci doit vous faire sourire; et que vous avez raison! Comme on en parlait à M. Doumergue, celui-ci a haussé les épaules en riant. C'est tout ce que cela vaut.

Jean Carmes

Parfaite santé et encore—

un accident peut vous apporter demain. C'est une source de comfort de savoir que dans un tel cas votre police à Double Indemnité de la Crown Life pourvoit au paiement de deux fois son capital inscrit à vos dépendants. Voyez-nous à ce propos.

LOUIS BOUVIER, *Gérant Provincial* Edifice Power, Montréal
JEAN CARREAU, *Inspecteur.* Main 8057

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
CROWN LIFE

Toujours de bonne humeur ! *Toujours de mauvaise humeur*

toute la différence au Monde !!.....

DYSPEPTIQUES! Nous vous offrons 10 BONS REPAS pour 10 sous

Vous pourrez vous régaler, vous rassasier, vous gorger, si vous voulez, sans vous alarmer des résultats, sans appréhender aucun des malaises et douleurs qui ordinairement suivent vos repas : fermentations, renvois acides, "brûlements," pesanteurs, gaz, etc.

PHARMACIE LACHANCHE — 454, rue Ste-Catherine Est — Montréal.

Messieurs: Vous trouverez ci-inclus 10 sous en paiement de 10 Comprimés SATURAL qui me seront expédiés, poste payée.

Nom .....

Adresse .....

Cunard
SERVICE CANADIEN

Mille milles de paysages splendides sur votre route vers l'Europe

VOTRE voyage en Europe sur les populaires navires classe "A" de la ligne CANADIENNE CUNARD débute magnifiquement par les trois jours que vous passez sur le majestueux fleuve Saint Laurent, de Montréal à l'Atlantique.

Chaque mille recèle des trésors de beauté qui ravissent l'oeil, en même temps que le navire offre tout le luxe et le confort possibles pendant toute la traversée.

L'"ANDANIA", l'"ANTONIA" et l'"AUSONIA" forment un trio de navires à une seule classe de cabines, modernes et puissants, qui depuis leur lancement ont servi de foyers heureux à des milliers de voyageurs enchantés.

Le "CARMANIA" et le "CARONIA", les deux plus gros navires à classes de cabines au monde, partent de Québec, fournissant ainsi l'occasion de visiter cette ville pittoresque et historique et de jouir aussi de la route du Saint-Laurent.

Pour taux et renseignements quant aux dates de départ voyez l'agent de la ligne Cunard dans votre ville ou écrivez à

The Robert Reford Company, Limited

Agents généraux

Montréal Toronto Québec St-Jean, N.-B. Halifax

Protégez Votre Bouche

Mâchez la gomme WRIGLEY pour protéger votre bouche et votre gorge.

Elle combattra toutes sortes de maladies. Elle aide à conserver les dents exemptes de parcelles d'aliments qui, par fermentation, en amènent la carie.

Elle agit comme antiseptique et chasse l'acidité de la bouche.

Elle stimule la digestion et aide à prévenir la formation des gaz, qui sont la cause des aigreurs d'estomac.

Lisez cet extrait d'un ouvrage médical très connu:

"La gomme à mâcher aide l'entretien des dents, et le nettoyage qu'elle effectue est un bienfait indiscutable, elle prévient la dyspepsie. Une bonne gomme à mâcher est excellente contre une mauvaise digestion."

C'est pourquoi nous vous conseillons de mâcher de la gomme.

Quatre différentes saveurs—toutes faites des meilleurs ingrédients disponibles

Cachetée dans une enveloppe hygiénique—fraîche, propre et avec toute sa saveur

WRIGLEY'S
après chaque repas

L'AFFAIRE DE LA POLICE

CE QUE CERTAINS ECHEVINS RECLAMERAIENT DU COMITE

Un groupe de conseillers exigeraient que le comité exécutif prenne, dans le plus bref délai possible, une décision au sujet du chef de police.

LES CORPS PUBLICS

L'affaire de la police fera-t-elle le sujet d'un débat au conseil municipal, à l'assemblée qui aura lieu mardi prochain ? Certains échevins que nous avons interrogés nous affirment qu'il en sera question. D'abord, on voudra savoir des membres du comité exécutif ce qu'il entend faire de la lettre que l'hon. juge Louis Coderre a adressée aux commissaires, attirant l'attention des autorités municipales sur le témoignage du chef de police Pierre Bélanger donné devant le tribunal d'enquête. On sait que Mes Arthur Brossard et J.-P. Lanctôt ont demandé que le chef Bélanger soit suspendu temporairement de ses fonctions.

Le comité exécutif, suivant une déclaration de son président, l'échevin J.-A.-A. Brodeur, examine présentement une copie du témoignage du chef, pour ensuite se prononcer dans son cas . Comme les échevins J.A.-A. Brodeur, A.-A. DesRoches et T. O'Connell sont appelés devant le tribunal d'enquête, cet examen ne peut être fait d'une façon suivie, car le comité n'a pu siéger cette semaine pour continuer son enquête dans l'affaire concernant le chef.

Bien que le comité exécutif ne soit pas tenu de faire un rapport au conseil, s'il décide de maintenir le chef dans ses fonctions, des échevins exigeraient tout de même à en recevoir un qui leur donnera le résultat des délibérations du comité. Si le comité jugeait à propos de suspendre ou de destituer le chef, il lui faudrait alors faire un rapport au conseil. Ce serait ensuite à ce dernier corps de décider la chose.

A ce sujet, l'article 21m de la charte municipale, stipule ce qui suit:

"Tous les chefs de service, y compris les estimateurs, sont nommés, suspendus ou destitués par le conseil sur rapport du comité exécutif. Ce rapport ne peut pas être amendé. Il ne peut être rejeté qu'à la majorité absolue du conseil."

On nous informe qu'un groupe d'échevins vont réclamer, soit par voie d'interpellation ou par une motion, que le comité prenne une décision à ce propos, dans le plus bref délai possible. Ceux qui formuleraient cette demande seraient appuyés par des corps publics.

A l'hôtel de ville, on est toujours d'avis que la majorité des membres du comité maintiendra le chef à son poste.

PAS D'OUVRIERS ETRANGERS COMME BRISEURS DE GREVE

Mexico, 5. — Les ouvriers étrangers ou ceux qui ne sont pas syndiqués n'auront pas la permission de travailler comme briseurs de grève sur les terrains pétrolifères de la "Corona Company". Voilà ce qu'a assuré le président Obrégon à la Fédération du Travail. La Fédération avait protesté contre le prétendu projet de la compagnie d'importer des ouvriers hollandais.

Les autorités militaires de Tampico ont reçu l'ordre de protéger complètement les ouvriers syndiqués qui veulent se remettre au travail.

UN CONSTABLE QUE L'ON A DU SUSPENDRE DE SES FONCTIONS

Le constable A.-Conrad Trudeau, dont la conduite a été sévèrement blâmée par l'hon. juge Boyer, pour avoir essayé de faire valoir un reçu frauduleux, a été, ce matin, suspendu de ses fonctions. Cette décision a été prise à la suite d'une entrevue qu'a eue le directeur des services municipaux, M. Jules Crépeau, avec le sous-chef Leggett, du service de la police municipale. La cause fut prise par M. Georges Venne, qui a obtenu gain de cause contre le constable Trudeau. Un rapport du surintendant de police sera soumis au comité, qui se prononcera ensuite dans ce cas.

DEVELOPPEMENTS ATTENDUS

On peut s'attendre à des développements importants sous peu, concernant le banditisme à Montréal Nous sommes, en effet, informés, de source autorisée, que l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, doit venir voir, demain, Valentino et Davis. L'entrevue aura lieu soit au pénitencier de Saint-Vincent de Paul soit à Montréal même.

ADAMO PARILLO A EU UNE ENTREVUE AVEC SA FEMME

Adamo Parillo, qui attend son procès pour l'attentat du tunnel de la rue Ontario-est, a eu, hier après-midi, une entrevue avec sa femme, d'une manière peu ordinaire et que n'avaient pas prévue les autorités. Parillo était dans une des cellules du palais de justice dont on avait laissé la fenêtre ouverte du côté de la rue Notre-Dame. A un moment donné, la femme du détenu s'est approchée de l'endroit et à travers le grillage et les barres de fer, elle a pu converser avec le prévenu. Personne ne sait ce qui s'est dit. Le sergent Shannon et le constable Pickering, de la Sûreté provinciale, s'apercevant tout à coup de la chose, mirent fin à la conversation.

NOUVEAU MAITRE DE POSTE A S.-HYACINTHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 5. — M. Henri Pagé, maître de poste de Saint-Hyacinthe, a pris sa retraite, hier, à l'âge de 75 ans. Il est remplacé par M. Jules Boucher, son assistant. M. Pagé avait été en fonctions depuis 26 ans. Il est le père de M. J.-L.-H. Pagé, chirurgien de cette ville.

UNE CHUTE FATALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5. — Un entrepreneur en vue de la capitale, où il vivait depuis soixante ans, M. Charles Merifield, est mort accidentellement en tombant d'un échafaudage de vingt pieds, dans une maison en construction. Il a été pendant de longues années, employé au département des Travaux Publics.

L'ENQUETE SUR LA POLICE

Suite de la page 3

Au début de la séance d'hier après-midi, on a interrogé le détective Dalpé, M. Benjamin Décarie et M. Alcide Matte, au sujet de certains vols. On a ensuite appelé M. Philiza Rancourt. Nous avons rapporté ces témoignages dans notre Extra d'hier.

A suivre sur la page 8

LA TERRE TREMBLE

Victoria, 5.—Un léger tremblement de terre a été ressenti hier à l'observatoire du mont Gonzales.

NOUVELLE ECOLE A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 5.—Une nouvelle école, qui s'appellera Laflèche en souvenir du second évêque de Trois-Rivières, va être construite pour les garçons de la paroisse Sainte-Cécile. La commission scolaire a donné son approbation aux plans des architectes Asselin et Denoncourt qui prépareront d'ici huit ou dix jours leurs devis et demanderont des soumissions. La commission scolaire veut que cette école soit construite pour septembre 1925, alors que les Frères de l'Instruction Chrétienne en prendront possession et débuteront dans l'enseignement en cette ville.

La nouvelle école contiendra quinze classes et sera desservie par dix-neuf Frères. Elle aura un dortoir pour permettre aux élèves de coucher à l'école quand ils poursuivent leurs études le soir. Enfin le terrain sur lequel sera construite l'école couvre tout le terrain occupé par l'ancienne fonderie Miller-French et celui récemment acquis de M. Albert Dumoulin.

SAINT-CESAIRE

—Le service anniversaire de Mme Omer Larose, de Granby, a été chanté ici par M. l'abbé Benoit, curé, assisté du R. P. Fisette, c.s.c., chapelain du collège de Saint-Césaire, et de M. l'abbé Fournier, vicaire.

—Les Chevaliers de Colomb, cour locale, ont fait une réception à M. Armand Dufresne, de Saint-Césaire, à l'occasion de son prochain mariage.

—Mmes Donat Viens et Rinfret, de Canrobert, ont été de passage.

—M. Wilfrid Chapdelaine, de Saint-Hyacinthe, a été de passage.

—La corporation du village de Saint-Césaire achève ses installations de canaux d'égouts.

—M. J.-B. Frégeau, fils, et M. Geo. Rémi, de Saint-Césaire, ont capturé ces jours derniers 28 lièvres.

L'EFFET DE L'ELECTION CHEZ NOUS

Les succès de Coolidge ne favorisent pas la politique agraire de l'hon. M. King.

ESPOIRS A L'EAU

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5. — Le résultat des élections présidentielles aux Etats-Unis aura des répercussions considérables sur la politique canadienne. Le maintien des républicains au pouvoir signifie que le tarif Fordney sera maintenu et donc que le marché des Etats-Unis nous sera encore pratiquement fermé. Ce fait est de nature à ennuyer le gouvernement dans sa politique à l'égard de l'ouest, puisque les produits agricoles du Canada trouveront encore devant eux une barrière presque infranchissable.

Un autre effet de l'élection d'hier, c'est qu'il sera parfaitement inutile de parler de réciprocité avec les Etats-Unis avant quatre ans. L'ouest songe toujours à la réciprocité et ses députés la réclament. Au cours du dernier débat sur le budget, l'hon. Charles Stewart laissa entendre que le cabinet canadien avait l'intention d'orienter sa politique tarifaire dans ce sens. Voilà tous ces espoirs à l'eau. Le gouvernement King aurait donc des ennuis considérables du fait de l'élection de M. Coolidge.

Il se pourrait que pour exercer une pression sur un président hostile à sa politique, ou du moins pour surveiller les événements, le premier ministre canadien se décide à nommer un ambassadeur à Washington. L'opinion générale ici est que cet ambassadeur sera nommé dans quelques semaines. Le poste aurait été offert à l'hon. sénateur N.-A. Belcourt qui attend de faire préciser certains points avant de l'accepter.

LA POLICE VEUT FAIRE UN EXEMPLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5. — La police d'Ottawa est à la recherche d'un automobiliste, qui allant à une vitesse de 25 milles à l'heure, a frappé une voiture, occupée par trois personnes, et a continué sa route sans s'occuper de ses victimes. M. Louis-P. Moreau, d'Ottawa-est, qui conduisait l'attelage, a été blessé, ainsi que sa fille et sa petite-fille, qui l'accompagnaient. Les besslures sont sans gravité, mais la police tient à faire un exemple.

A SA RETRAITE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5. — M. Ormond Higman, ingénieur électricien en chef au ministère du commerce, a pris sa retraite après 32 ans de service. Ses collègues lui ont présenté, hier, une montre.

VOL DE BIJOUX QUI VALAIENT $200,000

Nouvelle-Orléans, 5. — Henry-A. Gate, vice-président et représentant d'une maison de New-York faisant le commerce des bijoux, a annoncé ce matin à la police que des pierres précieuses évaluées à près de $200,000 avaient été volées dans sa chambre, en un hôtel de la localité.

RELATIONS RETABLIES

LEONIDE KRASSINE, commissaire soviétique du commerce étranger, qui a été nommé aujourd'hui ambassadeur de la Russie en France. Cette nouvelle est annoncée par une dépêche de Moscou

LES CHEVALIERS DE COLOMB, A GRAND'MERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 5. — Le député du district No 2, le notaire J.-H. Desroches, de cette ville, a réuni ici, le jour de la Toussaint, les grands chevaliers, les secrétaires-financiers et les intendants des conseils de son district.

Parmi les personnes présentes, il y avait: de Trois-Rivières, MM. le grand chevalier J.-A. Lorrain, J.-B. Godbout, député-grand-chevalier ; Georges Derome, sec.-financier; J. Bolduc, cérémoniaire, et Ch. Guillet, intendant; de Shawinigan Falls, M. J.-H.-Nap. Desaulniers, N.P., représentant le grand chevalier; de La Tuque, MM. Emile Hardy, grand chevalier, et Elie Tremblay, intendant; d'Amos, Abitibi, M. Jos.-P. Martel, grand chevalier ; de Saint-Tite, MM. J.-W. Verret, grand chevalier ; Philippe Germain, N.P., intendant, et J.-T. Gravel, sec.-financier ; de Grand'-Mère, le Dr J.-D.-F. Paquin, grand chevalier.

La réunion fut présidée par M. J.-A. Lorrain. M. Philippe Germain agissait comme secrétaire.

L'assemblée a émis les voeux suivants: organisation d'un pèlerinage annuel régional au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine ; communion pascale faite en corps; organisation, dans chaque conseil, de retraites fermées; célébration, chaque année, d'une messe solennelle, en novembre, par chaque conseil, pour ses membres défunts; cours d'histoire du Canada donnés dans chaque conseil sous forme de conférences; les chapelains de chaque conseil seront demandés à donner un cours d'apologétique, dans leur conseil respectif; développement de l'esprit de famille chez les membres; organisation de soirées de famille dans les conseils.

Le député d'Etat, M. Frs Fauteux, est arrivé pour assister à la fin de la réunion. Il a paru enchanté du travail accompli.

Le soir, à 8 heures, les Chevaliers de Colomb de cette ville ont commémoré la mémoire de leurs membres décédés durant l'année. Ces défunts sont: M. l'abbé Alphé Mongrain, vicaire de Saint-Paul, et MM. Phidime Roy, ex-grand chevalier; Jos. Lavallée et Ovide Hamel. Plus de deux cents membres assistaient à la cérémonie, qui était présidée par le Dr J.-D.-F. Paquin, grand chevalier, qui, au cours d'une brève allocution, a rappelé le souvenir des disparus. M. Frs Fauteux, parlant aussi, a dit ce qu'un Chevalier de Colomb doit être: catholique et patriote.

OUVERTURE DE L'ECOLE TECHNIQUE DE HULL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5. — L'école technique de Hull, sous la direction du principal J. Buteau, ouvre ses portes aujourd'hui. Cette institution a été établie par le gouvernement provincial.

LES CORS

S'enlèvent sans douleur

Ça ne fait pas mal du tout! Versez un peu de "Freezone" sur un cor douloureux, instantanément ce cor cesse de faire mal, puis peu de temps après vous l'enlevez rapidement avec les doigts.

Votre pharmacien vend pour quelques sous une petite bouteille de "Freezone" suffisante pour enlever tout cor dur, cor mou ou cor entre les orteils, et les callosités sans douleur ni irritation.

Edward Wesley Company
WINDSOR, ONT.

Après avoir mangé prenez des

LIFE SAVERS
THE CANDY MINT WITH THE HOLE

Ils facilitent la digestion

"ont toujours bon goût"

Pour Conserver

La qualité et la saveur Du THÉ

"SALADA"

H-5227

on le vend toujours dans des paquets d'aluminium hermétiquement cachetés, jamais en vrac.

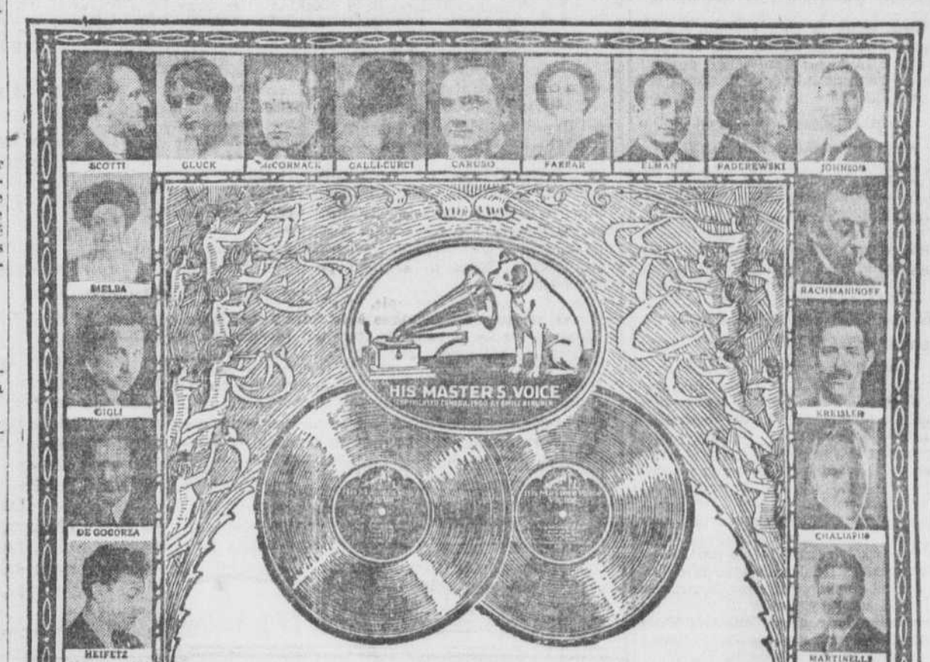

Records Etiquette Rouge à Double Côté

Savez-vous que les records "La Voix de son Maître" — Victor à étiquette rouge sont maintenant à double côté?

Désormais, vous pouvez vous procurer deux sélections par Caruso pour à peu près le prix d'une seule; deux sélections par McCormack pour à peu près le prix d'une seule; deux sélections par aucun des fameux artistes des records Victor à étiquette rouge—pour à peu près le prix d'une seule.

Par exemple:

506 } BECAUSE (en français) chanté par Caruso, autrefois $1.50
$1.75 } HANTISE D'AMOUR chanté par Caruso, autrefois $1.50

Total $3.00

Vous pouvez aujourd'hui acheter les deux morceaux sur un même record (506) pour $1.75.

Seuls, les records "La Voix de son Maître" — Victor peuvent vous offrir un tel privilège — car les noms de tous les plus grands artistes du monde musical sont insérés dans le catalogue des records "La Voix de son Maître" — Victor.

Demandez chez tout marchand des produits "La Voix de son Maître" un catalogue complet: il est gratuit.

Victor Talking Machine Company of Canada, Limited

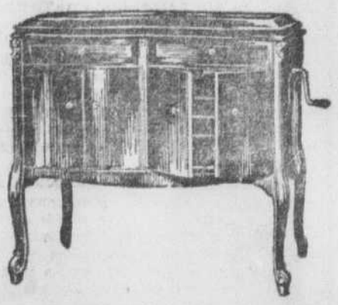

Victrola "La Voix de son Maître" *"Le Théâtre chez soi"*

Modèle No 220. — Prix $260.00
Autres modèles: de $37.50 à $615.00

"La Voix de son Maître"
Victor

220

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Une Vente Exceptionnelle de Robes Jeudi

ROBES POUR FILLETTES

Valeurs de 12.50 à 25.00 **5.00** *Tailles pour 4 à 19 ans.*

Les mères se hâteront de saisir ces valeurs si manifestement grandes. Robes de taffetas, brodées et à la mode. Modèles collège en jersey rayé. Nouveaux Bramleys en jersey — et robes-culottes Barry-Ket.

Les robes Barry-Ket pour enfants de 4 à 10 ans ont des bouffants de la même nature que les robes.

ROBES DE JERSEY FRANÇAIS TOUT LAINE, fauve, taille 15, un seul morceau, manches longues, garnies de brin tiré.

ROBE-CULOTTE EN TAFFETAS, effet vareuse, tailles 4 et 6 ans — cravate, collet et ceinture — or et jaune.

ROBES EN JERSEY DE SOIE, collet uni, rayé en marine et gris, ou blanc et vert — broderie de laine. Tailles 15-19 ans.

ROBES DE TAFFETAS — Tailles 15 et 17 ans — broderie à la main sur les manches courtes et au bas du panneau-tablier.

JEUDI – 5.00 chacune

—Vêtements d'enfants — Deuxième étage.

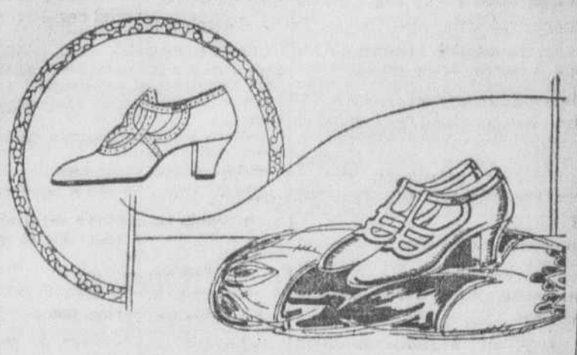

Nouveaux SOULIERS d'Automne pour DAMES

Rég. 10.00 à 12.00 **6.95** Pointures 2½ à 7

1300 PAIRES COMPRENANT 600 PAIRES D'ECHANTILLONS

Résultat d'un achat très spécial. Chaque paire à la dernière mode de l'automne et de l'hiver. Tous parfaits —qualité "Morgan". Souliers d'après-midi, de soirée et de marche matinale. Souliers qui, à cause de leur qualité et de leur élégance, valent absolument leur prix régulier.

Pointures 2½ à 7 dans la collection mais pas dans chaque modèle.

6.95 la Paire

—Deuxième étage.

BOUFFANTS CHAUDS POUR DAMES

Pour l'Hiver

Ce n'est que maintenant, à l'arrivée de cet assortiment de sous-vêtements, que nous pouvons offrir une pareille qualité presque aux prix de l'ancien temps.

Nous offrons actuellement, à bas prix, les plus beaux et les plus chauds bouffants, faits pour s'ajuster parfaitement et non pour se tasser.

Bouffants fabriqués en Angleterre mais confectionnés dans le genre canadien — tout laine — boutonnière au genou pour pouvoir renouveler l'élastique.

Couleurs: *crème, gris, marine, mauve, chameau, chair et noir.*

Toutes tailles.

2.00 chacun

—Rez-de-chaussée.

Occasions de Jeudi au Rayon de la Pharmacie

SAVON DE BAIN COLONIAL de Morgan, 6 gros morceaux dans une boîte, (odeurs assorties). Rég. 2.00 la boîte. En vente à 1.25

PEIGNES POUR CHEVEUX COUPES. Rég. .25. En vente à 15

PEIGNES D'IVOIRE FRANÇAIS. Qualité, fabrication et fini de première classe. A dents fines et grosses, et tout à grosses dents 50

BROSSES A CHEVEUX EN IVOIRE FRANÇAIS, très belle qualité, dessus ivoire grenelé. Rég. 4.50. En vente à . 2.95

MIROIRS D'IVOIRE FRANÇAIS, avec verre beige, fond en ivoire grenelé. Rég. 3.50 et 4.00. En vente à 2.45

EAU DE QUININE PINAUD. Rég. 1.50. En vente à 1.18

KOTEX, gros paquets. En vente à 65

SHAMPOOING ORIENTAL GOURAUD, pour laver les cheveux et nettoyer le cuir chevelu. Laisse les cheveux légers et duveteux. Shampooing à l'huile d'olive pure. Bouteilles de 4 onces. Rég. .50. En vente à 28

PEIGNES DE CAOUTCHOUC DUR. Très épais. Rég. .35, .50, .60. En vente à . .35

POUDRE COTY POUR LA FIGURE, toutes les nuances et odeurs. Rég. 1.00. En vente à 85

LAIT MALTE HORLICK, format d'hôpital 2.95

—Rez-de-chaussée.

NOTRE VENTE DE SOIE ANNUELLE DE NOVEMBRE

offre actuellement les plus belles textures et couleurs dans les soies de première qualité.

A 2.95 la verge

L'ENQUETE SUR LA POLICE

Suite de la page 7

M. PHILIZA RANCOURT

M. Philiza Rancourt est ensuite interrogé sur un incident du même genre et le chiffre de la série de ces vols pendant la même époque, se trouve porté à trois par le fait même.

—Vous aviez un garage à S.-Rémi de Napierville au mois de mai dernier?—Oui.

—Vous avez été victime d'un vol à cette époque?—Oui.

—Qu'est-ce qu'on vous a volé?—Des accessoires d'automobile.

—Quelle était la valeur des marchandises volées?—Environ $300.

—Avez-vous retrouvé ces marchandises?—Oui.

—Par qui les avez-vous eu?—Par le chef de police Boyer, de Derval.

—Où se trouvaient-elles?—Au garage Automobile Limitée.

PAS DE PLAINTE

—Est-ce qu'il y a eu des plaintes contre les propriétaires?—Non.

—Avez-vous eu affaire aux détectives de Montréal?—Oui, au lieutenant Gagnon.

—Vous a-t-il demandé de déposer une plainte?—Oui.

—Avez-vous déposé une plainte?—Non.

—Avez-vous eu affaire à d'autres détectives de Montréal?—Non.

Le témoin avait expliqué auparavant qu'on lui avait volé notamment un chargeur de batteries. Me Lanctôt lui pose une question à ce sujet.

—Avez-vous retrouvé votre chargeur de batteries longtemps après le vol?—Un mois après.

—Sur l'information du chef Boyer?—Oui.

LES RECHERCHES

Au sujet du chef Boyer, le témoin explique que ce dernier avait travaillé activement, en compagnie de M. Décarie, fils, pour découvrir où se trouvaient les marchandises. Tous deux apprirent plus tard que M. Rancourt avait aussi été victime d'un autre vol du même genre, et le chef Boyer l'appela, lui demandant de se rendre avec eux au garage Automobile Limitée. Le témoin a encore donné quelques explications, et l'on a appelé ensuite M. Camille Charbonneau.

M. CAMILLE CHARBONNEAU

Il s'agit encore d'un incident semblable aux précédents.

—Vous étiez propriétaire d'un garage à Sainte-Rose en mai dernier?—Oui.

—Avez-vous été victime d'un vol vers cette époque?—Oui, dans le mois d'avril.

—Quelle a été la valeur des marchandises volées?—$175 ou $200.

PARTIE RETROUVEE

—Avez-vous retrouvé les marchandises?—Une partie.

—Avez-vous eu affaire à la sûreté de Montréal?—Quand la plainte a été portée.

—Contre qui la plainte?—Contre les propriétaires du garage.

PLAINTE RETIREE.....

—Qu'est-ce qu'il est arrivé ensuite?—J'ai retiré ma plainte.

—A la demande de qui?—Je l'ai fait de moi-même.

—Quel détective faisait la cause?—Le détective Larivière.

—Il était de la sûreté provinciale, alors?—C'était un détective de Montréal.

—Mais il n'était pas de la sûreté municipale?—C'est possible.

—Avez-vous eu affaire à d'autres détectives?—Non, mais il y avait aussi M. Dalpé dans la cause.

—Quand avez-vous retrouvé la partie de vos mrchandises?—Peu après, pour une vingtaine de dollars.

—On vous avait volé pour $175?—Oui.

VOL DE FOURRURES

La Cour est saisie ensuite d'un incident d'un autre genre. Il s'agit d'un vol de fourrures dans un établissement de la rue Craig, au montant d'environ $2,000. Des déclarations fort importantes sont faites au cours des témoignages qui suivent.

E. LIVINSON

Le premier témoin appelé est E. Livinson, la victime du vol, qui a son établissement de fourrures à 189 Craig-Est. Me Lanctôt interroge:

—Qu'est-ce que vous faites?—Rien présentement.

—Que faisiez-vous en 1921?—Je tenais un magasin.

—A quel endroit?—A 491 Craig-Est.

—En décembre 1921, il y a eu un vol à votre magasin?—Oui.

—Pour combien a-t-on enlevé?—Pour environ $2,000.

—Quelle sorte de marchandise?—Des fourrures.

CHEZ LES DETECTIVES

—Etes-vous allé chez les détectives?—Oui.

—Avez-vous porté une plainte?—Oui.

—Quel détective s'est occupé de la cause?—

—Le détective Charette.

—Avez-vous recouvré vos marchandises?—Oui.

—Toutes vos marchandises?—Non.

—Pour combien avez-vous eu?—Pour environ $350.

UNE CONDITION

Le témoin dit qu'après avoir été volé dans la nuit de vendredi, le samedi matin vers 9 heures, il reçut un téléphone d'un nommé Mendelsohn et que celui-ci déclara: "Si vous ne payez pas $100, vous n'aurez jamais vos marchandises."

—Comment avez-vous pu ravoir les marchandises?

—Le détective Charette est allé ensuite chez Mendelsohn pour tâcher d'avoir les marchandises, mais il est revenu en me disant que Mendelsohn refusait de donner des renseignements sur les marchandises à moins d'avoir $50.

UNE SOMME DE $50

—Avez-vous payé les $50 au détective Charette?—Oui.

—Avez-vous un reçu?—Oui.

Le témoin produit alors le reçu qui lui a été remis par le détective Charette, Me Lanctôt en donne lecture et le produit au dossier. Le reçu est signé par Mendelsohn.

$50 A UNE CONDITION

—Y avait-il une condition quand vous avez payé les $50?

—Je devais ravoir toute ma marchandise.

—Avez-vous eu toute la marchandise?—Non.

—L'établissement de Mendelsohn, où est-ce?

—A 109 Craig, ouest.

—Y a-t-il eu une plainte portée contre Mendelsohn?—Non.

—Y en a-t-il eu contre d'autres?—Non.

DES SOUPÇONS

—Avez-vous dit à quelqu'un qui vous soupçonnez?—Oui.

—Avez-vous informé le détective Charette?—Oui.

—Qu'est-ce qui est arrivé?

—Il a arrêté cinq jeunes garçons.

—Y a-t-il eu une cause contre eux?—Oui.

—Avez-vous été témoin dans cette cause?—Oui.

—Devant quelle Cour?—La Cour criminelle.

—Mendelsohn a-t-il été appelé dans la cause?—Oui.

UN CHAUFFEUR

Le témoin ajoute qu'un chauffeur de la compagnie Bramson lui avait dit le lundi que les marchandises se trouvaient chez Mendelsohn. Le vol avait eu lieu le vendredi précédent.

—Quel est le nom du chauffeur?

—C'est un nommé Leblanc.

Mme E. LEVINSON

Mme Levinson, épouse du témoin précédent, est appelée au sujet du téléphone reçu à la maison de Levinson de la part de Mendelsohn. Elle corrobore le témoignage de son mari au sujet du vol et au sujet du téléphone de Mendelsohn. Dans cette conversation au téléphone, elle déclare que son interlocuteur lui a exigé la somme d'argent susmentionnée en retour du renseignement qui permettrait de retrouver les marchandises volées.

—C'est vous qui avez reçu l'appel téléphonique?—Oui.

—Vers quelle heure?—Vers 9 heures du matin.

—On a dit que c'était chez Mendelsohn qui appelait?—Oui.

MORRIS MENDELSOHN

Morris Mendelsohn est le personnage dont il a été question dans les deux témoignages précédents. Me Lanctôt lui fait subir l'interrogatoire.

—Vous tenez un magasin de seconde main?—Oui.

—Où? A 109 Craig ouest.

—Avez-vous vos livres ici?—Oui.

Le témoin va chercher ses livres qu'il a laissés sur une table et les fait voir à Me Lanctôt.

LE TEMOIN NIE

En 1921, n'avez-vous pas acheté des marchandises provenant de chez Levinson?

—Je n'ai rien acheté de ces marchandises.

—Vous n'avez eu rien à faire dans l'incident Levinson?

—Non, je n'ai acheté aucune de ces marchandises et je n'ai jamais eu rien à faire dans cela.

LES $50 DONNES

—Mais le détective Charette ne vous a-t-il pas remis $50?

—Oui, mais je n'en étais que le dépositaire en attendant que les marchandises fussent retrouvées. L'argent devait aller à l'informateur qui travaillait dans mon magasin.

L'INFORMATEUR

Le juge: —Quel est son nom?

—Robinson, je crois que c'est William Robinson.

—Travaille-t-il encore pour vous?—Non.

—Où est-il maintenant?—Il est peut-être encore dans Montréal, mais je ne sais pas où il est.

—Alors, vous jurez que vous n'avez pas reçu d'argent de Livinson?—Je le jure. L'argent m'a été remis en dépôt par le détective Charette en attendant que les marchandises volées fussent retrouvées et je l'ai donné ensuite à l'informateur.

—Quelle sorte d'information a été donnée?—Je ne sais pas. Le détective peut le dire.

—Avez-vous téléphoné à Mme Livinson que vous aviez les marchandises à votre magasin?—Je n'ai pas téléphoné.

—Mais comment savez-vous que les marchandises furent trouvées?

TAXI EN CAUSE

Le témoin donne alors certains détails. Il dit que les marchandises ont été emportées dans l'est par un taxi, mais qu'il n'était pas présent à ce moment. Il était plus loin dans une boutique de barbier. On lui raconta ensuite ce qui était arrivé. Alors quelqu'un appela le bureau des détectives pour avertir que le taxi était descendu à 195 Craig est. Là, les détectives trouvèrent quelques personnes dans un taxi avec les marchandises.

Le juge: —Comment savez-vous ce qui s'est passé là?

—Les détectives me l'ont dit ensuite.

AUTRE ETABLISSEMENT

Mendelsohn n'avait pas encore terminé son histoire et il s'arrêta. Me Lanctôt lui demanda:

—Quelle sorte de place est-ce, 195 Craig, est?—C'est un magasin.

—A qui appartient-il?—C'était à un nommé Spires à cette époque.

Le témoin reprit ensuite ses explications. Il déclara que quelqu'un avait transporté les marchandises du No 109 Craig, ouest, au No 195 Craig, est, mais aussitôt la Cour l'interrompit, en lui demandant:

—Les marchandises se sont-elles jamais trouvées dans votre magasin?

—Non. Ils sont venus en taxi et ont voulu me vendre de cette marchandise, mais je ne voulus pas en acheter.

Par Me Lanctôt: —Alors, les marchandises furent laissées au No 195?—Je ne sais pas.

—Elles n'ont jamais été à votre établissement?—Pas du tout.

—C'est votre ami Spires qui a acheté la marchandise ou qui l'a recelée.

UN REÇU

A d'autres questions, le témoin dit qu'il ne se rappelle pas s'il a ou non mentionné le nom de Robinson aux détectives.

—Avez-vous jamais donné un reçu pour le $50 qu'on vous a remis?—Oui, mais la somme était pour les renseignements que Robinson donnait.

—Pendant combien de temps ce M. Robinson a-t-il été à votre emploi?—Deux ans.

Me Lanctôt lui fait voir le reçu en question. Le témoin reconnaît que c'est sa signature, mais il déclare que ce n'est pas lui qui a écrit le reçu.

—Qui l'a écrit?—Je ne le sais pas.

LE DETECTIVE CHARETTE

On entend ensuite le détective Hector Charette, de la sûreté municipale. Me Lanctôt continue d'interroger:

—Connaissez-vous Livinson?—Oui.

Et Mendelsohn?—Oui.

—Avez-vous eu affaire à eux en décembre 1921?—Oui.

—Vous rappelez-vous que Levinson a été volé?—Oui.

—C'est vous qui avez eu la cause?—Oui.

LE DOSSIER

On produit ensuite le dossier de l'affaire en question et l'interrogatoire continue:

—Vous rappelez-vous si le cas Levinson vous a été confié par votre département?—Oui.

Le juge:—Racontez donc ce que vous savez de cette affaire?

—J'avais reçu des instructions de la Sûreté de m'occuper de l'affaire. Le magasin avait été cambriolé dans la nuit du vendredi au samedi. Je me suis rendu à 491 Craig-Est et j'ai enquêté. J'ai trouvé des fourrures à l'extérieur sur toute la distance allant à la maison voisine qui appartient à Levinson. J'étais accompagné du détective Bogli. Nous avons soupçonné tout de suite le garçon du locataire, un nommé Dubeau, qui a été arrêté et condamné.

CHEZ MENDELSOHN

Peu après, je rencontrai Levinson qui m'arrêta et me dit qu'il avait reçu un appel téléphonique de la maison Mendelsohn au cours duquel on lui avait dit: "Si vous voulez ravoir vos marchandises, c'est $50." Alors il me dit: "Vois donc Mendelsohn et tâche de savoir quelque chose." J'y allai; Mendelsohn était chez lui. Je lui dis: "Tu es au courant de ce vol de fourrures." Il me répondit: "J'ai entendu dire qu'il y avait eu des marchandises volées, et je puis te faire avoir les marchandises."

Le témoin ajoute qu'après quelques minutes de conversation, il constata qu'il serait difficile de savoir quelque chose et revit Levinson.

Me Lanctôt:—Mendelsohn dont vous parlez, c'est celui qui était à la barre tout à l'heure?—Oui.

CHEZ LE CHEF LEPAGE

Le témoin continue son récit:

—Alors, j'ai dit à Livinson: Venez avec moi voir le chef Lepage, peut-être qu'il pourra faire quelque chose, mais le chef Lepage lui dit qu'il ferait mieux de voir un avocat. Livinson suivit ce conseil, mais l'avocat lui réclama $50 à son tour.

PRET A PAYER

Ceci se passait sur le midi. Dans l'après-midi, Livinson me fait demander et me dit: "Je suis prêt à payer les $50. D'ailleurs, dans les marchandises volées, il y avait plusieurs fourrures que mes clients m'avaient apportées pour des réparations et ces clients peuvent me réclamer beaucoup. Je préfère payer immédiatement". Il me fit alors le chèque de $50 et je donnai le reçu.

APPEL TELEPHONIQUE

Vers 5 heures 45 le même soir, c'était le samedi, je reçus un appel téléphonique du bureau de la sûreté. On m'avertissait de descendre immédiatement à la rue Sanguinet, près de la rue Craig, qu'il y avait un taxi Bramson transportant cinq jeunes gens et les fourrures en question.

Je partis immédiatement avec quelques détectives et comme nous arrivions, le taxi arrivait par la rue Sanguinet. Deux jeunes gens essayaient de disposer des fourrures. Ils ont commencé par dire que les fourrures leur appartenaient, mais nous les avons arrêtés et les avons conduits au bureau de la Sûreté.

AUTRE SAISIE

Plus tard, je reçus un autre appel téléphonique me disant qu'il y avait trois ou quatre poches remplies de fourrures chez Mendelsohn. Je repartis en automobile et je me rendis à l'endroit indiqué. Mendelsohn me déclara que des personnes avaient laissé la marchandise et que c'était des personnes censées être dans le taxi Bramson. Il ne me donna pas la marchandise.

Comme Livinson avait volontairement offert de payer $50, je pris le montant et le lui donnai, exigeant un reçu de Mendelsohn, qui me remit ensuite le reste de la marchandise.

LES MARCHANDISES ETAIENT LA

Me Lanctôt: —La marchandise était-elle chez lui?—Oui.

Le juge: —Qui vous a dit que la marchandise trouvée chez Mendelsohn appartenait à Livinson?—Elle a été identifiée par Livinson.

—Où?—A la Sûreté; nous l'avons apportée là et Livinson l'a identifiée.

Me Lanctôt: —Quelle était la valeur de cette marchandise?—Je ne pourrais dire précisément; il y avait trois ou quatre poches pleines.

—Pourquoi vous faisiez-vous le commissionnaire de Livinson; il y a quelque chose que je ne comprends pas dans cela?—Je n'ai jamais pu comprendre la chose moi-même. Je n'ai pas insisté, c'est Livinson lui-même qui a demandé à payer. Quant à nous, nous ne recourons pas à de tels moyens, nous ne les connaissons pas. Je n'ai jamais dit à Livinson de payer. Je n'ai fait qu'exécuter sa volonté et je crois que ce que j'ai fait était bien régulier.

PAS DE RECOMPENSE

—Mais il ne vous a pas dit qu'il avait eu un téléphone?—Oui, il m'a dit qu'il avait reçu un appel de la maison Mendelsohn.

—Avez-vous causé avec Mendelsohn au sujet de la marchandise qu'il avait chez lui?—Non, il m'a dit qu'elle avait été laissée chez lui par les gens du taxi, les gens que j'avais arrêtés.

—Avez-vous reçu quelque chose sur les $50?—Non, monsieur, et j'ai un témoin, le détective Bogli.

M. CHARETTE EST EXONERE

Devant ces déclarations et celles qui avaient été faites auparavant, le juge fit la remarque suivante devant les centaines de personnes qui remplissaient la salle:

"Je crois que le détective Charette doit être content que cet incident soit venu devant cette enquête. Il doit être très heureux d'avoir donné tous ces détails qui sont loin d'être compromettants pour lui. Depuis longtemps, on agitait cette question et on se permettait toutes sortes de commentaires. Il est maintenant démontré que les faits sont tout à l'honneur du détective Charest et je suis très heureux de le dire ici.

MENDELSOHN EST BLAME

"Quant à Mendelsohn, je demanderais au greffier d'envoyer copie de son témoignage au procureur de la Couronne pour lui permettre d'agir suivant qu'il jugera à propos".

Me Germain: —Je crois que la Cour a le pouvoir d'intervenir elle-même. Si Mendelsohn s'est parjuré, je crois que la Cour peut prendre elle-même des dispositions en conséquence.

L'honorable juge Coderre réfléchit quelques instants et déclara:

—C'est bien, envoyez-moi une copie de la déposition et je verrai ce qu'il faudra faire.

M. F.-D. CLARKE

Me Lanctôt appelle ensuite M. Frank-D. Clarke qui va donner quelques détails au sujet d'un vol qu'il estime à $1,000 et dont il a été victime.

Me Germain demande alors que le témoin Mendelsohn se retire dans le corridor.

Me Lanctôt: —Avez-vous eu affaire à la police de Montréal relativement au vol qui a eu lieu chez vous?

—Oui, au détective Sloan.

—Avez-vous retrouvé vos marchandises?—Oui.

—A quel endroit?—Chez Mendelsohn.

—Avez-vous payé quelque chose?—Oui, $50.

—A qui?—A S. Mendelsohn.

Le juge:

—Avez-vous payé en argent?—Non, j'ai donné un chèque.

A son ordre?—Oui.

Le témoin produit le chèque qui sera ajouté au dossier. Il est daté du 29 décembre 1923, tiré sur la banque de Montréal et endossé par S. Mendelsohn.

Me Lanctôt: —Qui vous a donné vos marchandises?—Mendelsohn lui-même quand je l'ai payé.

—Avez-vous vu l'informateur?

LE TELEPHONE

Me Germain: —N'est-il pas vrai que Sloan vous a téléphoné que moyennant $50 il retrouverait les marchandises?—Sloan m'a téléphoné qu'il avait reçu un appel téléphonique de queiqu'un qui lui avait appris qu'une autre personne pouvait retrouver les marchandises, moyennant $50.

LE MEME PRIX DE GROS?

Me Lanctôt fait revenir le témoin Mendelshon, qu'il interroge.

Vous tenez un magasin au numéro 93, rue Craig-Ouest?—Non, c'est mon frère.

Me Germain lui demande si son frère a le même prix de gros que lui pour ses renseignements. (L'auditoire rit). Le témoin se retire et l'enquête est ajournée à ce matin, à 10 heures. Il est 8 h. 45.

CONSTRUCTION EN BAISSE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5.—Au cours du mois d'octobre le chiffre total des permis de construction à Ottawa s'est élevé à $231,919, alors que l'an dernier il était de $633,365. Depuis le début de l'année le chiffre est de $2,926,227. Les transactions immobilières ont été cependant fort actives et leur chiffre a été de 143 au cours du mois d'octobre.

REUNION DES ANCIENS DU COLLEGE DE SAINT-JEAN

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Jean, 5.—Les anciens professeurs et élèves du collège de Saint-Jean sont invités à assister à la fête des anciens qui aura lieu au collège, lundi, le 10 novembre. L'association des anciens tiendra sa quatrième réunion annuelle au cours de l'après-midi.

CHEZ LES INGENIEURS

M. L.-Coke Hill, ingénieur en chef et directeur de la firme J.-S. Metcalfe, donnera, demain soir à 8 h. 15, devant les membres de l'Engineering Institute, une conférence sur les progrès récents accomplis dans la construction et l'opération des élévateurs à grain. Le conférencier, qui a dirigé les travaux de cette catégorie en Russie soviétique, décrira les conditions existantes dans ce pays. La conférence sera illustrée de projections lumineuses.

Un moyen facile d'éliminer la graisse

Il ne saurait exister rien de plus simple que de prendre une petite pastille quatre fois par jour jusqu'à ce que votre poids soit redevenu normal. Vous n'avez qu'à acheter une boîte de Pastilles de la Prescription Marmola à un dollar chez votre pharmacien et vous commencerez à maigrir. Suivez le mode d'emploi — pas de diète déprimante ou d'exercices fatigants. Mangez des aliments substantiels, faites la paresse tant que vous le voudrez et maigrir tout conservez votre svelteesse. Tous les ans des milliers d'hommes et de femmes retrouvent leur élégance et leur svelteesse en faisant usage des Pastilles Marmola. Achetez-les chez votre pharmacien ou directement de

MARMOLA COMPANY,
1703 General Motors Bldg. Détroit, Mich.

La Beauté se trouve dans les yeux même

Les plus beaux cils et sourcils ne donneront pas la beauté à des yeux faibles, sans vie: Ramenez l'enchanteresse étincelle de jeunesse en faisant un usage quotidien de Murine. Cette lotion adoucissante, renforcissante ravive les yeux fatigués et les rend bientôt radieusement beaux.

Murine ne contient ni belladone ni autre ingrédient dangereux. Employez-la matin et soir. Vendue par les pharmaciens partout.

Demandez le livre GRATUIT sur la beauté des yeux.
Murine Eye Remedy Co.
Dept. 51, Chicago.

MURINE FOR YOUR EYES

RHUMATISME

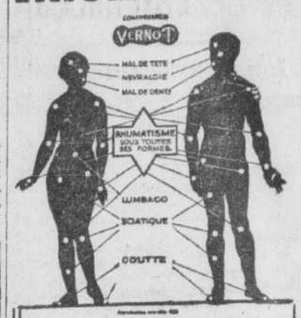

Bien que plusieurs nous servent à désigner diverses douleurs aiguës —telles que rhumatisme articulaire, musculaire, lumbago, arthrite, insomnie, névralgie, grippe, — ces noms scientifiques ne déguisent qu'une seule affection — le rhumatisme dont le nom scientifique ne sert qu'à désigner le siège de la douleur. Toutes ces douleurs disparaissent avec un même traitement:

Les Comprimés Vernot

La dernière découverte scientifique française. — L'ennemi de l'acide urique. — Ne contient aucun narcotique, soulage à la première dose. — Chez les bons pharmaciens. Prix $1.00 la bte 40 comp.

Refusez les substituts — exigez VERNOT afin de vous permettre de constater par vous-même que jamais vous n'avez entendu parler d'un remède aussi extraordinaire, —envoyez-nous votre nom et adresse ainsi que celui de votre pharmacien, — en plus 10c en timbres pour frais d'emballage, et nous vous enverrons franco un traitement d'essai (4 comp. Vernot) suffisant pour faire disparaître dans une heure la douleur la plus aiguë. — Cette offre n'est faite que pour un temps limité.

Laboratoire Médical VERNOT
595 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

Buvez de l'eau si vous souffrez du dos ou des reins

Trop de nourriture riche forme de l'acide urique qui excite et surmène les reins dans leurs efforts à le chasser de l'organisme. Débarrassez les reins de temps en temps pour les soulager tout comme vous soulagez les intestins, chassant tous les acides, matière de rebut et poison, autrement vous pourriez ressentir une douleur lancinante dans la région des reins, des douleurs aiguës dans le dos ou avoir la migraine, être étourdi, avoir l'estomac acide, la langue chargée, et lorsque la température est mauvaise avoir des élancements rhumatiques. L'urine est trouble, remplie de sédiments, les conduits deviennent souvent irrités vous obligeant à vous soulager deux ou trois fois durant la nuit.

Pour aider à neutraliser ces acides irritants et à chasser du corps les matières de rebuts, commencez à boire de l'eau. Aussi achetez environ quatre onces de sels Jad dans une pharmacie: prenez-en une grande cuillerée dans un verre d'eau pendant quelques jours avant le déjeuner et vos reins agiront alors parfaitement et les dérangements de la vessie disparaîtront.

Ces fameux sels sont faits d'acides de raisins et de jus de citron, combiné avec de la lithine et ont été employés par des générations pour aider à nettoyer et stimuler les reins paresseux et à arrêter l'irritation de la vessie. Les sels Jad sont peu coûteux, et font un délicieux breuvage effervescent à l'eau de lithine que des millions d'hommes et de femmes prennent de temps en temps pour aider à prévenir les différents dérangements des reins et de la vessie.

Dans tous les cas, buvez beaucoup de bonne eau tous les jours. Faites examiner vos reins par votre médecin au moins deux fois l'an.

JAD SALTS CO.
WALKERVILLE, ONT.

PILULES MORO

pour les Hommes

Le grand remède dans tous les cas d'épuisement, de surmenage

"Les Pilules Moro, que j'ai prises dans un cas de grande faiblesse, de débilité générale, m'ont apporté un grand soulagement. Il y avait quatre ans que j'étais ainsi débilité, que ma digestion se faisait mal et que des douleurs et brûlements d'estomac me faisaient souffrir. Le moindre effort que je faisais était la cause de fortes transpirations et de tremblement de tous mes membres. Tout cela est disparu depuis que j'ai pris des Pilules Moro et je suis heureux de me retrouver en bonne santé".

M. JOS. PRATTE, 169, rue Ste-Julie, Trois-Rivières, P.Q.

Il résulte de l'épuisement un abattement constant et une lassitude générale ainsi qu'une perte de sommeil, d'appétit, d'énergie. Le malade ne peut plus ou presque pas travailler; il se décourage parfois. Il importe alors de chercher un bon remède pouvant rétablir le fonctionnement régulier de tous les organes et enrichir le sang. Ce remède existe; il est à la portée de tous. Il est merveilleux dans ses résultats et tous ceux si nombreux qui l'ont employé, ont été fortement soulagés, puis ramenés à la santé. Ce sont les Pilules Moro pour les Hommes.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 274, St-Denis, Montréal.

UNE MERE DE SEPT ENFANTS

s'en rapporte à Father John's Medicine du soin de conserver ses garçons et ses filles forts et vigoureux.

Une responsabilité très lourde pèse sur la mère de famille. Les enfants sont sujets à tant de maladies, jouant constamment au dehors et s'exposant à toutes sortes de dangers! L'humidité aux pieds, les courses au dehors sans paletot ni chapeau, les arrêts dans les courants d'air et cent autres petites imprudences causent les toux, rhumes et bronchites. Toutes les mères savent ce que cela signifie et prennent toutes les précautions pour prévenir ces maux, mais souvent, en dépit de leur vigilance, une toux ou rhume se développe et il semble presque impossible d'en débarrasser le sujet atteint. C'est parce que les parties affectées sont affaiblies et que le système se trouve inapte à la tâche de réfection d'une somme suffisante de force de résistance.

Mme Edward Sheridan, du No 41 rue Sault-au-Matelot, Québec, est justement fière de pouvoir conserver sa famille de sept enfants en aussi robuste santé. Voici ce qu'elle dit:

"J'ai employé Father John's Medicine pendant des années et j'en garde toujours une bouteille à la maison. Mes enfants eurent longtemps la bronchite et j'employai Father John's Medicine. Il se révéla merveilleux. J'ai donc cru que mon témoignage pourrait aider quelque autre personne éprouvée".

Depuis soixante-neuf ans, les mères emploient Father John's Medicine et constatent qu'il nourrit, fortifie et reconstitue l'organisme de telle sorte que les toux et les rhumes sont expulsés de façon naturelle. Dès la première apparition d'un rhume, ou dès que l'on s'est exposé au danger d'en contracter un, les mères commencent à donner Father John's Medicine et constatent que ce traitement empêche habituellement le rhume de s'implanter. C'est un véritable tonique alimentaire, contenant de l'huile de foie de morue et d'autres ingrédients précieux réunis en un mélange qui plaît particulièrement aux enfants et qu'ils digèrent facilement. Il enrichit le sang, nourrit les nerfs et les tissus du corps et, par ce procédé naturel, reconstitue le pouvoir de résistance de l'organisme de telle sorte que la maladie trouve extrêmement difficile d'abattre la défense.

Comme Father John's Medicine ne contient ni alcool ni drogue dangereuse, il est parfaitement sûr pour n'importe qui.

Father John's Medicine
CONTRE TOUX ET RHUMES

Irrésistible!

De quelque façon qu'on le serve

QUELLE bonne et appétissante nourriture que ces grains de riz grillés et de quelle variété de façons ne peut-on pas les apprêter.

Le Puffed Rice (Riz soufflé) rend chaque bol de lait plus invitant, chaque plat de fruits plus alléchant.

Plongez-le dans le beurre fondu et donnez-le aux enfants affamés qui le mangeront comme des pistaches. Faites-en une garniture de dessert. Employez-le aussi à la place de noix dans la confection de bonbons de ménage.

Que les enfants prennent tout le Puffed Rice (Riz soufflé) qu'ils aimeront, aux repas et entre les repas.

C'est ce qu'il y a de plus délicieux en fait d'aliment: digestible et appétissant.

Le Puffed Rice (Riz soufflé) Quaker et le Puffed Wheat (Blé soufflé) Quaker sont des grains entiers que l'explosion de vapeur a portés à huit fois leur grosseur normale. Ce sont des aliments producteurs d'énergie et substantiels, parce qu'ils contiennent le grain entier. Servez-en abondamment tous les jours.

Gardez les deux à la main

Quaker **Puffed Rice** (Riz soufflé)

Quaker **Puffed Wheat** (Blé soufflé)

Grains entiers faits délicieux

Produits des minoteries Quaker, Peterborough et Saskatoon.

470F

ELECTIONS PARTIELLES

DEUX BELLES ASSEMBLEES LIBERALES

M. J.-H. Dillon a clos sa campagne hier soir.—Deux ministres présents.

PLUSIEURS ORATEURS

Nombreux ont été les ministres et autres amis du gouvernement qui ont profité de l'élection partielle de Sainte-Anne, depuis une dizaine de jours, pour venir exposer aux électeurs de la division quelle fut l'oeuvre du parti libéral dans notre province au cours des vingt-sept dernières années.

Encore hier soir, aux deux grandes et très enthousiastes assemblées libérales qui ont clos la campagne de M. J.-H. Dillon, deux ministres étaient présents, les honorables J.-E. Perrault et Athanase David. Il sont parlé longuement aux deux assemblées, où ils ont été chaleureusement applaudis. Le premier a passé en revue, à traits rapides mais non équivoques, les actes posés jusqu'ici par son gouvernement, et en particulier par son propre département, celui de la colonisation.

Le secrétaire d'Etat, de son côté, a surtout tenu à répondre au discours prononcé, vendredi soir dernier, par l'hon. M. Patenaude, en ce qui a rapport à l'instruction publique. "Celui-ci n'a été ni sincère ni juste, a-t-il dit, lorsqu'il a prétendu que nous avions rétrogradé au point de vue enseignement dans nos campagnes". Le ministre a admis que les méthodes d'enseignement en vigueur dans nos écoles rurales sont encore susceptibles de perfectionnement, mais le gouvernement, jusqu'ici, n'a pas moins tenté tout ce qui était possible en vue d'assurer aux fils de cultivateurs la plus grande somme d'instruction, de même, du reste, que pour les fils d'ouvriers des villes.

Le candidat ministériel, M. J.-H. Dillon, a remercié les ministres, dont l'un, l'hon. M. David, a-t-il souligné à l'attention de ses électeurs, représente Montréal à la législature, de leur présence. Comme il a eu tout le temps nécessaire, au cours de sa campagne, d'exposer la politique de son parti, qu'il entend défendre avec énergie sur le parquet de la chambre, M. Dillon s'est contenté de mettre ses gens en garde contre certaines manoeuvres des adversaires.

Il a été informé, a-t-il déclaré, que de fausses cartes de votation ont été envoyées, au dernier moment, par ses ennemis, aux électeurs, afin de les diriger vers des polls où ils n'ont rien à faire et leur faire perdre ainsi leurs votes. Bref, il a invité tous ses amis à s'en rapporter aux cartes que ses organisateurs ont fait distribuer dans la division et à aller voter de bonne heure aujourd'hui en faveur d'un gouvernement qui toujours a rendu justice à toutes les classes sociales et administré sagement la chose publique.

Notons qu'aux deux assemblées d'hier soir, l'une en la salle Sainte-Anne, l'autre en la salle Saint-Joseph, le public était nombreux, on ne peut plus enthousiaste. Les deux ministres ont parlé à chacun de ces endroits, ainsi que le candidat lui-même, MM. J.-C. Walsh, M.P.; Bernard Bourdon, avocat et président de la Jeunesse Libérale de Montréal; T.Guerin,F.-A.Monk, l'échevin J.-H. Bédard, A. Geoffrion, avocat; J.-M. Gabias, échevin, etc.

Ajoutons, enfin, qu'un air de fête anticipée flottait surtout dans la salle Saint-Joseph, où s'est fait entendre la fanfare du club Richmond, que dirigeait M. A. Mongeau. Tous les orateurs se sont déclarés assurés de la victoire de M. Dillon, attendu qu'il ira à Québec apporter un gouvernement honnête, laborieux et progressif.

ACCUSATIONS FAITES CONTRE SIR ADAM BECK

Le président de la commission hydro-électrique d'Ontario est incriminé par Settell.

CES MALVERSATIONS

Toronto, 5 — Les accusations portées par E.-C. Settell, ancien secrétaire particulier de sir Adam Beck, contre la gestion des affaires de la commission hydro-électrique d'Ontario, ont été rendues publiques. Il y en a vingt-quatre.

Settell prétend, notamment:

Que les livres de la commission montrent un gaspillage éhonté de l'argent du public et une exploitation des affaires hydro-électriques à l'avantage d'un seul homme.

Que, le 7 juin 1909, la somme de $1,500 a été payée à W.-M. Whitehead, de Hamilton, pour faire passer un règlement en cette ville, et que ce montant a été versé par l'entremise de A.-F. Lobb, de Toronto, et inclu par celui-ci dans le coût du droit de passage.

Qu'en 1919 McClary & Co., de Londres, sans être les plus bas soumissionnaires, a obtenu le contrat des enseignes sur le droit de passage.

Qu'en 1912 il y a eu gaspillage d'argent au cours d'élections qui avaient lieu à Hamilton.

Qu'en 1914 un chèque de $800 a été remis à quelqu'un et que cela demande à être éclairci.

Qu'un compte présenté à la date du 16 novembre 1917, par Code & Burritt, avocats, d'Ottawa, a été acquitté par la commission pour des affaires regardant exclusivement London et Port Stanley.

Qu'en 1918 la somme de $6,300 a été payée par la commission à Walter-S. Andrews, vérificateur démissionnaire, pour obtenir son silence.

Que l'achat en 1920 de l'Annex Building, à Toronto, a été négocié en secret par Gaby et d'une façon qui fait croire à une transaction malhonnête.

Que des irrégularités ont été commises par des employés de la commission au cours de tractation avec la Hanover Portland Cement Co., en 1922.

Que le paiement de $3,000 par la commission à — en 1923 était injustifiable, de même que cet autre de $600 fait en février 1924 à—.

Que la nomination, en 1924, du Dr Gaby comme médecin chirurgien consultant de la commission, au salaire mensuel de $225, était scandaleuse.

Que des montants excessifs ont été votés pour réparations aux autos de la commission peu après leur achat, et que ces autos servaient à l'usage personnel des employés de la commission laquelle néanmoins défrayait la dépense.

Qu'un courtier en immeubles de Toronto doit $8000 à la commission et qu'il y a certaines raisons expliquant pourquoi cet argent n'a pas encore été remboursé.

Que les états préparés par les comptables de la commission sont faits et modifiés au gré du président, qui a aussi, après qu'elles étaient lus aux commissaires et approuvés, fait changer le texte des procès-verbaux.

CLUB CANADIEN

Les membres du Club Canadien pourront recevoir les résultats des élections partielles, mercredi soir le 5 novembre, au club. Des arrangements ont été pris afin de transmettre promptement ces résultats aux salles du Club Canadien de Montréal, situées au No 350 est, rue Lagauchetière.

ANNIVERSAIRE QUE CELEBRERA LE BIEN-ETRE

Le R. P. Trudel, O. P., prêchera, dimanche matin, à l'église Saint-Edouard.

MESSE PONTIFICALE

C'est dimanche prochain que l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse célébrera la Saint-Stanislas-de-Kostka, sa fête patronale, en même temps que le onzième anniversaire de sa fondation.

M. le chanoine L.-A. Jasmin, curé de Saint-Edouard, un des principaux protecteurs de l'oeuvre, a tenu à ce que cette fête soit célébrée dans son église avec tout l'éclat possible. En conséquence, de grands préparatifs sont en cours cette semaine.

Le sermon, qui devait être donné par le R.P. Hyacinthe Couture, O.P., sera prononcé par le R.P. P.

M. le chanoine L.-A. JASMIN, curé de Saint-Edouard, qui présidera la fête patronale du Bien-Etre de la Jeunesse, dimanche prochain.

Trudel, O.P., le premier ayant été appelé aux Etats-Unis pour prêcher des missions dans plusieurs centres franco-américains.

A 11 heures, Mgr Alphonse Deschamps, vicaire général, chantera la grand'messe. Les cadets de Saint-Pierre feront la garde d'honneur. A l'issue de la messe, les invités iront saluer M. le chanoine Jasmin et Mgr Deschamps.

Parmi ceux qui ont répondu à l'invitation d'assister à la messe, on mentionne le maire de Montréal et Mme Charles Duquette, le juge Amédée Monet, les députés Arthur Denis et Fernand Rinfret, le Dr Gaston Lapierre, MM. J.-A. Vaillancourt, président de la banque d'Hochelaga; le notaire G.-L. Marsolais et Ludger Gravel, commissaires d'écoles; les échevins Georges Vandelac et Georges Lalancette.

C'est demain soir qu'aura lieu dans le soubassement de l'église Saint-Jean-Baptiste le grand euchre annuel au profit du Bien-Etre de la Jeunesse. Ceux qui ont des livrets pour le tirage qui se fera au cours de la soirée, devront les rapporter ce soir à M. Arthur Couture, administrateur de l'association, 901, rue Saint-Denis.

HEUREUX GAGNANT

Le terrain raffié au profit des oeuvres des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, a été gagné par M. Paul Gervais, 534, Notre-Dame Ouest. No gagnant: 7476.

TRAVAUX QUE L'ON DEMANDE DE SUSPENDRE

La commision scolaire s'oppose à l'abaissement du niveau de la rue Chabot.

RECENT ACCIDENT

La commission des écoles catholiques de Montréal, district est, a tenu, hier après-midi, une assemblée à laquelle assistaient MM. les curés Charles Lamarche, président, et Zénon Alary, les commissaires Oscar Senécal, Edgar Richard et le Dr Benjamin Bonnier et le directeur-secrétaire J.-M. Manning.

L'abbé Alary s'est plaint que, pour la troisième fois, la corporation de Montréal s'avisait d'abaisser le niveau de la rue Chabot, en face de l'école Guay.

"Cela, dit M. l'abbé Alary, nous causera une nouvelle dépense d'au moins, oui, d'au moins mille dollars. Je crois qu'il serait bon qu'on envoie une résolution à l'hôtel de ville, demandant aux autorités municipales pour quelle raison elles baissent une troisième fois le niveau de la rue Chabot, et, s'il est possible qu'elle arrête ces travaux, car ils occasionnent une dépense additionnelle à la commission scolaire, dépense qu'elle n'aurait pas raison de faire". Ceci fut adopté par la commission. M. J.-M. Manning fut autorisé à écrire aux autorités municipales en ce sens.

Un accident qui nécessitera des travaux de réparation coûtant de deux à trois cents piastres, s'est produit récemment à l'école du Saint-Nom de Marie. Le gardien, après avoir fait une forte attisée de bois dans la fournaise, s'aperçut qu'il n'avait pas mis d'eau dans le réservoir; il voulut réparer son oubli, mais le contact de l'eau froide avec le fer rougi fit craquer les radiateurs. Cet accident n'eut heureusement pas de plus graves conséquences.

M. Manning donna lecture d'un rapport très satisfaisant de l'inspecteur Longtin, sur les écoles du quartier Mercier qu'il vient de visiter.

Le bureau central a accordé un crédit de $1,225 pour améliorations à l'école Benoit.

Les commissaires ont approuvé la soumission de la maison Durand, pour la fourniture du matériel de quincaillerie à la nouvelle école Saint-Aloysius. Le prix total est de $635.

LA QUESTION DES TRAMWAYS A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — Le comité municipal chargé de régler la question du renouvellement de la franchise des tramways s'est réuni, hier après-midi, pour prendre connaissance des propositions de la compagnie actuelle, la "Quebec Power Co.", ainsi que de celles faites par un syndicat de capitalistes dont le chef est M. René Dupont et qui prétendent pouvoir assurer à Québec un meilleur service de tramways dans des conditions meilleures. D'abord la "Quebec Power Co." a fait savoir qu'il lui est impossible de rétablir absolument le service des tramways à deux employés; elle entend continuer à faire circuler ses tramways à un seul employé, ne voulant y placer deux employés qu'aux heures où il y a affluence de voyageurs. Le comité a persisté dans sa décision, décidant que l'on retournera à l'ancien taux de cinq sous par voyageur si la compagnie ne se rend pas. Le taux actuel de sept sous, et de quatre billets pour 25 cts., n'est en vigueur qu'en vertu d'un contrat temporaire qui doit expirer le quinze novembre prochain. On peut donc s'attendre à voir remettre en vigueur le taux de cinq sous par voyage et de six billets pour 25 cts dès le quinze novembre prochain si la compagnie persiste dans sa décision. Le comité a décidé de soumettre à des experts la question de juger le service actuel du tramway à Québec, ainsi que les propositions soumises par le syndicat en question.

ARRET D'UN TRAIN QUI EST ORDONNE

Une lettre de M. A.-D. Cartwright, secrétaire de la commission des chemins de fer, vient d'être reçue par M. Charles-N. Valiquet, président du comité des citoyens de Lachine voyageant entre cette place et Montréal, lui annonçant que la commission a émis un ordre à la direction du chemin de fer National Canadien, lui enjoignant de faire arrêter à la station du Couvent, à Lachine, à 7 h. 56, tous les matins, le train se dirigeant vers Montréal, qui y a arrêté à cette heure jusqu'à présent. Il y a environ 125 citoyens de Lachine qui prennent ce train tous les matins pour venir à leur travail à Montréal. Il y a quelques semaines, un horaire du National Canadien omettait cet arrêt. Un bon nombre de citoyens de Lachine venant le matin à Montréal se seraient vus alors dans l'obligation de se lever vers 5 h. 30 pour pouvoir arriver dans la métropole à l'heure habituelle. Un comité composé de M. Charles-N. Valiquet, président, de M. George-H. Underwood et William Linklater, et de l'échevin A. Leduc, se rendit auprès de la commission des chemins de fer, et lui exposa la situation, avec le résultat que nous annonçons.

TROIS RELIGIEUSES ONT RAISON D'UN AGRESSEUR

New-York, 5. — Trois religieuses de Madonna Home, 173, rue Cherry, les soeurs Margaret, Josephine et Emily, ont empêché un meurtre de se commettre en réussissant à désarmer un individu qui, avec un couteau de 12 pouces de long, menaçait d'attenter à la vie du surintendant du couvent. C'est dans la cuisine que le cuisinier Charles Hanson a été surpris brandissant un couteau contre le surintendant Otto Pence.

LE PLAIGNANT AVAIT UN INTERET DANS LE GARAGE

Sous l'accusation d'avoir volé des outils valant $2,900 dans un garage d'Yamachiche, pour lequel il était en société avec Conrad Venne, Joseph-F. Landry a été, hier après-midi, trouvé coupable en Cour des sessions, et le juge Lacroix, qui a présidé au procès, prononcera la sentence demain.

La preuve a démontré que l'établissement connu sous le nom de Garage Landry", à Yamachiche, était la propriété de l'accusé et de Venne, le plaignant, qui y avait un intérêt de $570. Des témoins ont déclaré que le 29 septembre un camion automobile quittant Montréal sous les instructions de Landry, a fait chercher les outils et revenu vers la ville entre 2 et 3 heures de la nuit. Les outils en question furent déposés dans un garage de l'ouest. Landry a appuyé sa défense sur les droits du propriétaire. Il a aussi ajouté qu'il avait agi de bonne foi et sans intention de priver son associé de ses intérêts dans les outils du garage.

GRATIS

Magnifique Service en Porcelaine

Richement décorée

13 MORCEAUX

(valeur $4.50)

Donné GRATIS avec le Thé et le Café.

MIKADO

Vert, Noir ou Japon.

Demandez-le à votre fournisseur.

GLOBE TEA CO.

309 rue Notre-Dame Ouest.

Phone Main 5036 Montréal

L'EPIDEMIE EST SOUS CONTROLE A LOS ANGELES

Los-Angeles, Californie, 5. — Le Dr W.-M. Dickie, secrétaire du bureau de santé et directeur du comité antipesteux, prédisait hier soir, que l'épidémie de peste serait promptement enrayée. La maladie a fait 25 victimes dans la colonie mexicaine, depuis le 9 octobre. Il n'y a pas eu de nouveau décès attribué au fléau hier, mais un nouveau malade a été transporté à l'hôpital Général.

Aujourd'hui vingt infirmières et plusieurs médecins ont été envoyés dans les districts infestés afin de faire des inspections à domicile deux fois par jour.

On déterminera également une vigoureuse campagne pour l'extermination des rats.

Ne vous embarrassez pas des emplâtres à la moutarde

Le Musterole accomplit son travail sans causer d'ampoules—plus facilement et plus rapidement.

Il n'y a pas de raison de mélanger de la moutarde, de la farine et de l'eau, quand vous pouvez facilement soulager la douleur, le mal ou la raideur avec un peu de Musterole, blanc et propre.

Le Musterole est composé de pure huile de moutarde et d'autres ingrédients utiles, combinés sous la forme d'un onguent blanc. Il remplace les emplâtres à la moutarde et ne cause pas d'ampoules.

Le Musterole donne ordinairement un prompt soulagement dans les cas de croup, raideur du cou, asthme, névralgie, mal de tête, congestion, pleurésie, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos ou les articulations, entorses, muscles endoloris, contusions, morsures par le froid, pieds gelés, rhume de poitrine (il enraye souvent la pneumonie).

40c et 75 chez tous les pharmaciens The Musterole Co. of Canada Ltd, Montréal.

MUSTEROLE WILL NOT BLISTER

Meilleur qu'un emplâtre de moutarde.

Des milliers de personnes emploient ce liquide propre et incolore pour bannir

Les Cheveux Gris

Résultats en une semaine

Si vous avez des cheveux gris, ne vous inquiétez pas. Faites ce que des milliers d'autres ont fait. Employez le liquide propre et incolore désigné sous le nom de Kolor-Bak, et vous verrez reparaître la couleur primitive de vos cheveux, quelle qu'elle fut — brune, noire, rousse, blonde.

Il est démontré que Kolor-Bak remplace avantageusement le pigment naturel qui donne la couleur aux cheveux. Il n'est pas collant, pas mousseux ni graisseux. Il est d'usage aussi facile que l'eau. Kolor-Bak donne aux cheveux une nuance uniforme, sans stries, et ils n'ont pas l'air teints. Ils deviennent brillants et acquièrent une vigueur et un lustre nouveaux.

Des personnes qui ont fait usage de Kolor-Bak en font des éloges comme ceux-ci:

"Il a restauré la couleur naturelle de mes cheveux et guéri ma petite fille des pellicules."

"Après avoir été tout à fait blancs, mes cheveux sont maintenant bruns comme lorsque j'étais jeunes".

"Après douze jours, mes cheveux ont commencé à reprendre leur couleur naturelle."

"Mes cheveux étaient striés de blancs. Ils sont redevenus tous noirs et je n'ai plus de pellicules."

Non seulement Kolor-Bak restaure la couleur des cheveux mais il les tonifie. Il nettoie le cuir chevelu, fait disparaître les pellicules; empêche les cheveux de devenir cassants et de tomber.

Débarrassez-vous de vos cheveux gris immédiatement. Kolor-Bak vous obtiendra ce résultat. Demandez-en une bouteille aujourd'hui. Kolor-Bak se vend avec garantie de remboursement en cas de non satisfaction.

Kolor-Bak

Bannit les cheveux gris

VENTE SPECIALE

3 jours seulement

$1.29

Prix régulier $1.50

BRYSON'S LIMITED

Angle des rues STE-CATHERINE et PEEL.

9 Jours de Ventes Spéciales

Au Sous-Sol des Bonnes Occasions Goodwin

Pardessus en Etoffe à Envers Quadrillé pour Garçonnets

9.98

Rég. 13.95

Tailles 25 à 35 pour 7 à 17 ans.

Un certain nombre de chauds et épais pardessus à devant croisé, manches Raglan, ceinture en trois morceaux, pli renversé en arrière, et grand col tempête.

Guêtres de Feutre pour Dames 1.59

Ajustement parfait. Jolies nuances de gris, castor, brun, fauve et noir. Hauteur 15 boutons.

Manteaux pour Dames, 11.97

Avec col de Fourrure

Manteaux en chaudes étoffes laineuses, entièrement doublés et entredoublés, garnis de gros boutons, plis et piqûres. Tous avec haut col de fourrure. En noir, brun, tan, fauve et taupe. Tailles 16 à 42.

Quelques occasions merveilleuses dans les

Gants de Laine

pour tout le monde

Gants "Dent" pour Hommes— en tricot écossais tout laine, jolie nuance de gris, toutes les pointures. Valant 1.00 pour 69

Gants de 2.00 et 2.25 pour .89— Teinte chameau avec dessins de ton opposé sur et dans la main.

Gants "Fownes" pour Dames

Gantelets avec manchettes à frange et petites boules, tout laine, tricot écossais, pointures et couleurs variées. Valant 1.50 pour 89

Gantelets tout laine de première qualité, tricot écossais, pointures et couleurs variées. Valant 1.29 pour 79

Gants "Fownes" pour enfants

Gants de couleurs variées, tricot écossais tout laine, toutes les pointures. Valant 1.39 pour 89

Crêpe de Canton, 2.19 la verge

Valant 3.50

Beau crêpe marine, sable, gris ou brun.

COUVERTURES TOUT LAINE, 6.98 la paire

Rég. 8.98

Bonne épaisseur, bandes roses ou bleues, dimension pour lits doubles.

DRAPS 1.98 la paire

En coton épais, 2 x 2½ verges, pour lits doubles.

COUVRE-PIEDS BLANCS 2.84 chacun

76 x 90 pouces pour lits doubles.

BON LINOLEUM de LIEGE, .59 la verge carrée

Rég. .85

Jolis dessins et couleurs. 2 verges de largeur.

BOTTINES pour ECOLIERES 1.98

Elles sont garanties de bonne qualité

Pointures 11 à 2 et 8 à 10½.

Commandes téléphoniques, postales et contre remboursement soigneusement remplies.

Bonnes bottines de fabrication anglaise, en cuir durable, ce qu'il faut pour l'automne. Bouts rondes, talons bas. Noires ou brunes.

Un spécial de 9 heures à midi seulement

JUPES et BOUFFANTES pour FILLETTES 1.00 chacune

En Serge Botany tout Laine

Pour fillettes de 8 à 14 ans. Les jupes sont plissées à la vapeur—les bouffantes sont à gousset.

VOIR AU VERSO

Les Ventes pour la Fête d'Actions de Grâces chez

Goodwin's LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

Une vente de

Complets Tuxedo 2 pièces pour Hommes, 39.50

Rég. 45.00

Une telle occasion ne peut arriver plus à temps, juste au commencement de la saison des bals et soirées.

Deux modèles — l'un au devant arrondi et dos uni — l'autre ajusté avec devant droit.

Ces complets sont en drap choisi — belle laine filée non finie anglaise, avec revers de soie suisse.

Pantalons larges ou plus étroits.

Tailles 34 à 42.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

47 TAPIS HINDOUS--A MOITIE PRIX

Voici une belle occasion d'avoir de superbes tapis à un prix remarquablement bas. Les dessins et coloris sont magnifiques sur fonds crème, bleus, roses ou rouge hindou.

12 pieds 9 pouces x 9 pieds 9 pouces. Rég. 175.00 pour	87.50
12 pieds 4 pouces x 9 pieds 5 pouces. Rég. 165.00 pour	82.50
12 pieds 7 pouces x 10 pieds 6 pouces. Rég. 185.50 pour	92.75
13 pieds 3 pouces x 9 pieds 11 pouces. Rég. 185.50 pour	92.75
12 pieds 2 pouces x 9 pieds 2 pouces. Rég. 157.00 pour	78.50
10 pieds 5 pouces x 9 pieds 4 pouces. Rég. 137.50 pour	68.65
9 pieds 1 pouce x 6 pieds 2 pouces. Rég. 79.50 pour	39.75

Et un beau choix de tapis orientaux tels que Dozar et Kasak—dimensions variant entre 3 pieds 4 pouces x 6 pieds 7 pouces et 4 pieds 4 pouces x 7 pieds 7 pouces. Rég. 125.00 pour . . . **57.75**

AU QUATRIEME CHEZ GOODWIN

Un achat très spécial en vente Jeudi

Manteaux pour Dames, 34.75

Valant 59.75

Manteaux en drap velours bordés de Chapal noir ou de lapin teint vison, et entièrement doublés. En toutes les nuances à la mode pour l'automne.

Et plusieurs manteaux de suédine ou étoffes de fantaisie variées, avec col et manchettes de fourrure.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

Seulement 50

Services à Lunch en pure Toile 3.89 chacun

Rég. 5.95

1 napperon de 36 x 36 pouces. et 4 serviettes assortis. En rose, or et bleu, joliment brodés de paniers, etc.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Pyjamas de Finette pour Hommes, 2.45

Rég. 3.50

Confection généreuse et soignée. Col militaire et brandebourgs de soie. Tailles 32 à 48. Jolies couleurs.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

600 verges de

Serge bleu marine 54 pouces, .65 la verge

Valant 1.29

Coton circulaire "Wabasso" à Taies d'Oreillers, .49 la verge

Rég. .65

40 et 42 pouces de largeur, sans apprêt.

Vente de

Robes en Crêpe de Laine pour Fillettes, 4.95

Rég. 6.95 à 10.50

Une dizaine de modèles pour fillettes de 8 à 14 ans. Charmantes robes garnies de remplis, motifs brodés, ceintures de ruban de velours, col de Sedan, et autres jolies garnitures. Couleurs: copenhague, carotte, écarlate, jade, marine et brun.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

Une vente de

Bonneterie "Watson" pour Dames

Camisoles — Caleçons Bouffants

.95 chacun

Rég. 1.45 à 2.00

Des circonstances extraordinaires nous permettent de faire cette offre très spéciale.

Cette bonneterie est en coton égyptien de bonne qualité, teinte crème.

CAMISOLES—encolure en pointe, manches longues, tailles 36 à 40—et quelques-unes à manches courtes, tailles 38, 40 et 42.

CALEÇONS—ouverts ou fermés, jambes longues, quelques-uns à genoux serrés.

BOUFFANTS — avec gousset. Tailles, 36 à 40.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Une vente des plus

Nouveaux Chandails pour Dames, 3.65

Rég. 4.95 à 6.95

Chandails tout laine, soie et laine, ou laine brossée. Modèles Chappy, Cardigan ou Casaquin, en jade, fauve, gris, marine, noir, blanc et pitchpin.

Toutes les tailles.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Jeudi seulement

4 Spéciaux dans les Articles Electriques

50 ondulateurs Marcel, modèle amélioré, en aluminium poli, avec fil et prise de courant. Rég. 5.25 . . . . . **3.75**

Fers à repasser "Goodwin", pesanteur 6 livres, bien nickelés, garantis pour 1 an. Avec fil et prise de courant. Rég. 4.50 pour **2.98**

21 coussinets électriques "Star-Rite" — les sacs à eau chaude modernes — Rég. 7.00 . **5.00**

Chaufferettes électriques "Star-Rite". — Rég. 7.00 . . **5.00**

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN

60 Edredons de duvet 7.29 chacun

Rég. 8.95

60 x 72 pouces, deux encadrements de satinette, en rose ou vert.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

"Rover Cars" 5.00

Rég. 6.50

Ces nouvelles trottinettes pour bébés jusqu'à 5 ans, sont solidement renforcées, avec roues métalliques bien caoutchoutées. Emaillées en crème et rouge.

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN.

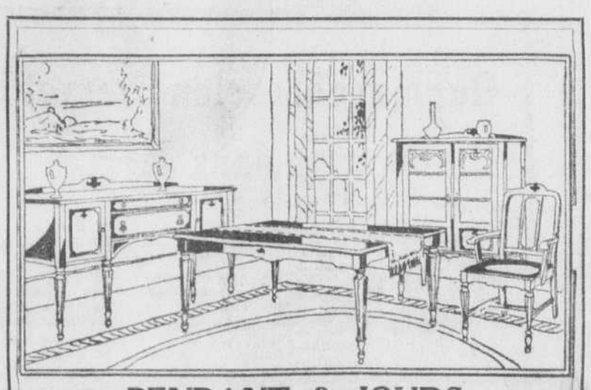

PENDANT 3 JOURS

Une vente spéciale de

Mobiliers de Salle à Manger

à prix étonnamment réduits

9 meubles— en chêne anglais antique. Rég. 225.00. En vente à	169.75
9 meubles—en chêne anglais antique. Rég. 185.00. En vente à	149.75
9 meubles—en noyer. Rég. 395.00 En vente à	298.00
9 meubles—en noyer—buffet de 72 pcs. Rég. 279.00. En vente à	225.00
9 meubles—en noyer. Rég. 325.00 En vente à	275.00

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN.

Ceintures de Suède 1.50

4 pouces de largeur

Rég. 1.95

Les plus nouveaux modèles en noir, rouge, gris, brun et bleu.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Résilles "Goodwinet"

En vente à la douzaine **.85**

Rég. 1.50

En véritables cheveux, toutes les teintes, et tous les modèles.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Gants pour Dames 1.50

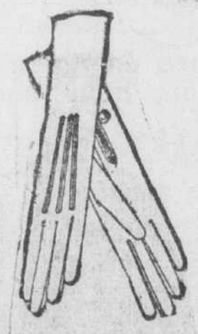

Soldes et échantillons valant de 2.25 à 4.50

Gantelets de cape—gants de suède et mocha en plusieurs modèles—gants d'automobilistes —tan ou gris—gants de cape et mocha—des uns doublés de soie.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

500 paires de

Souliers pour Dames 2.79 la paire

Valant de 4.00 à 6.00

Soldes et échantillons

Pointures 2½ à 7.

Souliers lacés et à lanières en chevreau noir, veau noir, veau brun et cuir verni. Un bon choix de modèles.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Les Spéciaux à Notre Quincaillerie

Grandes poubelles galvanisées et gondolées, avec couvercle . . . 4.98

Tamis à cendre "Banner" galvanisés, mouvement berçant facile. . . . **3.29**

Tamis à cendre galvanisés, modèle découvert, avec long manche de bois. Rég. .90 pour 50

Poubelles galvanisées, avec couvercle et anse. Rég. 1.60 pour . . **1.19**

Cuves galvanisées, avec bonnes poignées . . .98

Lessiveuses galvanisées, No 9, avec couvercle aussi galvanisé. Rég. 1.85 pour 98

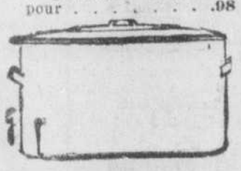

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN

700 Articles Dessinés pour travaux à l'aiguille

C'est un achat spécial de dessins discontinués, tous nouveaux et récemment dessinés, en vente jeudi à moitié prix et moins. Une bonne occasion pour celles qui préparent des cadeaux et articles pour tombolas.

Lot No 1—Serviettes à thé, poupées, oreillers pour bébés, coussins, etc. Chacun 20

Lot No 2—Centres écru, chemins de table, serviettes de toile à verrerie. Chacun 35

Lot No 3—Tabliers de fantaisie pour enfants, robes, oreillers, sacs à buanderie. Chacun 55

Lot No 4—Services à lunch, couvertures de table Mah Johng. Chacun 95

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

.39 pour chacun de ces articles

Vadrouilles de coton à long manche.

Balais de maïs à 4 cordes.

Seaux galvanisés.

3 paquets de Rinso et 3 morceaux de savon Sunlight ou Comfort pour . . . **.39**

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN.

Bas de Cachemire Noirs pour Dames, .59

Rég. .85

Bas anglais tout laine avec talons et pointes doubles. Une valeur remarquable.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

VOIR AU VERSO

41e ANNEE — No 18
MONTREAL, MERCREDI, 5 NOVEMBRE 1924

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 11

Grâce aux petites annonces classées de la "Presse", qui coûtent si peu, une multitude de gens épargnent beaucoup de temps.

AU JOUR LE JOUR

Coolidge triomphe.

Les Etats-Unis lui ont fait confiance.

Il sera, pour quatre ans encore, l'hôte de la nation à la Maison Blanche.

Le peuple américain a voulu se faire éloquent pour celui qu'on a déjà surnommé "l'homme silencieux".

Mais cet homme silencieux a eu maintes fois l'occasion de prouver à ses compatriotes que s'il parlait peu, il savait parfaitement agir.

Pour la quatrième fois dans sa carrière politique M. Aram-J. Pothier est élu gouverneur du Rhode Island. Nous nous réjouissons de l'honneur dont notre éminent compatriote est de nouveau l'objet et nous souhaitons que sa quatrième administration soit aussi heureuse que les trois autres.

Voter est un devoir moral que nul ne doit oublier. C'est dire qu'il est à espérer que tous ceux dont les noms sont inscrits sur les listes électorales — dans Montréal-Sainte-Anne et dans les autres comtés où il y a scrutin — se porteront aux polls pour y faire acte de bons citoyens. Electeurs, allez voter !

Le ministre suppléant des Finances vient d'annuler le certificat temporaire dont bénéficiait "The Great West Permanent Loan Co.", de Winnipeg, estimant qu'il est dangereux pour le public d'avoir affaire à cette corporation. Cette décision témoigne de la clairvoyance qu'apporte l'hon. M. Robb dans l'exercice de ses lourdes fonctions et de la protection dont il entend entourer les épargnistes canadiens, petits et grands.

Menacé de poursuite judiciaire pour avoir abattu trois orignaux — la loi n'en permet qu'un seul par chasseur — un citoyen des environs d'Ottawa excuse son magistral coup de feu en déclarant avoir été attaqué par ce trio de ruminants et n'avoir fait que protéger ses jours. Nous conseillons donc à ceux qui ne disposent pas des moyens de défense de ce jovial nemrod, de ne pas aller s'exposer aux attaques des orignaux des régions de la Gatineau.

Le fait qu'un notaire de Québec a été condamné à la prison pour escroquerie ne contribue qu'à prouver combien il est malséant d'appliquer à toute une corporation la dangereuse formule virgilienne : Ab uno disce omnes. Car ceux qui abusent ainsi de la confiance de leurs clients ne sont que la pitoyable exception, et les actes crapuleux de certains tabellions — du reste dénoncés par les tribunaux et par leurs pairs — ne sauraient être imputés à crime à tous les membres de cette utile et honorable profession.

C'est donc parce qu'il est "catholique fervent et militant" que le général Degoutte a été remplacé par le général Guillaumat à la tête de l'armée du Rhin. Le journal parisien "L'Ere nouvelle", organe du gouvernement Herriot, l'admet en ces termes :

> *La nomination du général Guillaumat au commandement de l'armée du Rhin met fin au scandale de la domination cléricale exercée sur le corps d'occupation par l'évêque-aumônier Rémond et ses innombrables satellites, sous le principat du général Degoutte, catholique fervent et militant.*

Mais cela n'empêchera pas M. Herriot et ses collaborateurs de protester avec véhémence chaque fois qu'on les accusera de vouloir pousser la France à la guerre religieuse.

UN SAUT PERILLEUX

M. Denis Sheahan, 31 ans, des Cèdres, cantonnier du Canadien National, s'est brisé la jambe droite, hier matin, en sautant en bas de son char à bras au moment où il allait être frappé par un convoi. Il a été transporté à l'hôpital Général.

UNE TRAGEDIE DANS SAINTE-ANNE

PLUSIEURS COUPS DE REVOLVER SONT TIRES

Le prétendu propriétaire de l'arme est arrêté par l'agent spécial Olivier Deschamps qui l'a conduit au poste où il a dit se nommer S. Statzel.—Bataille en règle à propos d'un vote.

UN CITOYEN EST BLESSE

Une bataille qui a failli tourner au tragique, s'est déroulée, aux environs de midi, dans la division Sainte-Anne, non loin du comité central de M. J.-H. Dillon, candidat libéral lequel est situé rue Notre-Dame ouest, près de la rue Saint-Martin.

Un citoyen du quartier venait voter et on voulut l'en empêcher. La discussion s'envenima rapidement, puis ce fut une avalanche de coups de poings dans la foule qui, en un rien de temps, s'était massée sur les lieux de l'incident. Plusieurs paires d'yeux, nous a-t-on déclaré, ont été mis au beurre noir, des bouches distendues, des nez écrasés, des joues bleuies, etc., etc.

Un individu, à un moment donné, sortit un revolver et fit feu quatre fois. Une balle atteignit à la jambe un citoyen, qui fut d'urgence transporté à l'hôpital, pendant que le prétendu propriétaire du revolver était appréhendé, puis conduit au poste No 8.

Les manifestants ont été vite dispersés. Par ailleurs, on nous a informé qu'au cours de la matinée tout s'était passé dans le calme, dans la division Sainte-Anne, et que les gens y avaient voté en plus grand nombre qu'on s'y attendait.

L'individu qui se serait servi d'un revolver et qui a été arrêté par l'agent spécial Olivier Descamps, interrogé par le lieutenant Valmore Trudeau, au poste de police, a donné le nom de S. Statzel, domicilié rue Hutchison.

Une plainte pour avoir troublé la paix publique sera portée contre Statzel. Ce dernier prétend qu'à un moment donné, une vingtaine d'individus se sont jetés sur lui, pour le battre, et que c'est pour se défendre qu'il s'est servi de son arme.

Le détective Deschamps et les autres policiers qui se sont occupés de cette affaire, n'ont pu découvrir le blessé qui, après avoir été pansé, a gagné sa demeure sans donner ni son nom ni son adresse.

UN SAUVETAGE A WESTMOUNT

UNE BONNE SE JETTE A L'EAU POUR SAUVER UN ENFANT

L'endroit du parc de Westmount où une courageuse jeune fille a arraché à la mort, un enfant de trois ans qui était tombé accidentellement dans le lac. Dans le médaillon, à gauche, Mlle E. PERRIN, qui n'a pas craint de risquer sa vie pour secourir le petit HERBERT SOLOMON, dont la photographie apparaît ici, à droite. (Cliché du photographe de la "Presse").

Ce dernier, âgé de 3 ans, était disparu de la demeure de ses parents.

UN BAIN FROID

Le petit Herbert Solomon, âgé de 3 ans, disparaissait, vers une heure, hier après-midi, de la demeure de ses parents, 143, rue Vendôme. L'alarme fut aussitôt donnée et pendant que la police de Westmount cherchait l'enfant dans les rues, celui-ci se dirigeait vers le parc de la ville voisine où pendant une couple d'heures il s'amusa à contempler, dans le petit lac, les ébats des cygnes et des canards. L'enfant s'étant trop approché du bord, tomba soudain dans l'eau assez profonde en cet endroit. Il se serait sans doute noyé, mais une bonne, Mlle E. Perrin, employée au No 4386, de l'avenue Western, eut connaissance de la chute et elle se précipita au secours du petit imprudent qu'elle sortit de l'onde. La courageuse jeune fille et le bambin en furent quittes pour un bain glacé.

Sur la scène de l'actualité

M. ARAM-J. POTHIER, Républicain, qui vient d'être élu pour un quatrième terme gouverneur du Rhode Island. M. Pothier est un Franco-américain né à Yamachiche, province de Québec.—(Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

LA POLITIQUE PROVINCIALE

LES ELECTEURS VOTENT DANS CINQ DIVISIONS ELECTORALES

Dans Sainte-Anne, Québec-Comté, Bonaventure, Saint-Maurice et Sherbrooke.

LES ELUS DE 1923

Les électeurs de cinq districts électoraux votent aujourd'hui pour le choix de députés au gouvernement provincial. Il y a la division Sainte-Anne, Montréal, puis les comtés de Québec, de Bonaventure, de Saint-Maurice et de Sherbrooke.

Les candidats dans chacune de ces divisions sont: dans Sainte-Anne, M. J.-H. Dillon ,libéral, et M. Denis Tansey, conservateur; dans le comté de Québec, M. E. Bérard, libéral, et M. L. Bastien, conservateur; dans Bonaventure, M. P.-E. Côté, libéral, et le docteur L.-P. Désy, conservateur; dans Saint-Maurice, M. A.-E. Guillemette, libéral, et M. G.-E. Ladouceur, conservateur; dans Sherbrooke, M. C.-E. Therrien, libéral, et M. A. Crépeau, conservateur.

Lors des élections générales de 1923, M. Aurèle Leclerc, libéral, avait été élu par acclamation dans le comté de Québec. Dans les quatre autres divisions, les votes s'étaient partagés comme suit: dans Bonaventure, 2,512 votes pour M. J.-F. Bugeaud, libéral, et 821 pour M. H.-J.-E. Martin, conservateur; dans Saint-Maurice, 2,727 votes pour M. L.-N.-A. Ricard, libéral, et 1,926 pour M. J.-A. Dufresne, conservateur; dans Sherbrooke, 2,-050 votes pour M. O'Bready, conservateur, 1,752 pour M. L. Forest, libéral, et 662 pour M. C.-C. Cabana, candidat ouvrier; dans Sainte-Anne, 2,127 votes pour M. W.-J. Hushion, libéral, et 1,468 pour M. Denis Tansey, conservateur.

L'assemblée législative doit compter 85 membres pour être au complet. Il s'y trouve aujourd'hui 59 députés libéraux, et 20 députés conservateurs.

En outre des cinq divisions électorales où les électeurs sont appelés à voter aujourd'hui, un comté, celui de Témiscamingue, n'a pas de représentant à l'assemblée législative. L'élection partielle y aura lieu le printemps prochain.

Les comtés de Sherbrooke et de Saint-Maurice se sont trouvés sans députés par suite de la mort de leurs représentants à l'assemblée législative. Pour ce qui est des comtés de Bonaventure et de Québec, leurs députés furent nommés à des fonctions officielles par le gouvernement. Enfin, le député de Sainte-Anne, Montréal, M. Hushion, fut élu, il y a quelque temps, député de la division Saint-Antoine de Montréal, à la chambre des communes.

VOTATION TRES ACTIVE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. La votation se poursuit d'une façon très active dans le comté de Québec où les deux candidats en présence sont M. Ephraim Bédard, avocat, libéral, et M. Ludger Bastien, industriel, de Loretteville, conservateur. La lutte a été violente dans ce comté et n'a cessé qu'hier soir, alors que des orateurs ont tenu des assemblées dans presque tous les comités des deux candidats.

Les deux partis réclament la victoire. Chez les libéraux, nous savons que le pointage des listes électorales, à la dernière heure, leur permet de prévoir une majorité d'au moins quatre ou cinq cents voix, mais plusieurs chefs libéraux prédisent une majorité bien plus forte pour le candidat libéral. Chez les organisateurs conservateurs, tout en étant confiant dans le résultat de la lutte, on ne mentionne pas de chiffre pour la majorité du candidat oppositionniste.

DANS SHERBROOKE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 5. — La campagne électorale dans le comté de Sherbrooke s'est terminée, hier soir, alors que deux grandes assemblées,

A suivre sur al page 25

RECORD MONDIAL DETENU PAR UNE VACHE DU CANADA

Ottawa, 5. — Le record mondial pour la production du beurre est remporté par "Aggie Texal Canary", une vache laitière holstein de sept ans que possède M. W.-R. Cummings, propriétaire de la Gold Dollar Stock Farm située à environ trois milles de la capitale. La vache de M. Cummings a fait, en 305 jours d'épreuve, 1,128 livres de beurre. Le record précédent était détenu par une vache holstein appartenant à M. R.-R. Stevens, de Bowmansville, Ont., et qui avait produit 1,122 livres et demie de beurre durant 305 jours d'épreuve également.

LA CAUSE DU NOTAIRE BELANGER EN APPEL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — Le notaire P.-E. Bélanger, de Québec, condamné, hier, à 23 mois de prison pour abus de confiance, va porter sa cause en appel.

LA NEIGE A WINNIPEG

Winnipeg, 5. — Une forte couche de neige cachait, ce matin, les pavés de Winnipeg.

A LA RETRAITE

Le capitaine JOHN HALL, commandant du "Montréal", Pacifique Canadien, actuellement dans notre port, se retirera du service après l'arrivée du navire à Glasgow. Il est âgé de 61 ans et termine une carrière maritime de 45 années. Durant la grande guerre, il commanda le "Corsican", le "Grampian", le "Pretorian" et le "Scandinavian" affectés au transport des troupes au golfe persique, aux Dardanelles et à Arkhangel. Il se signala par son courage. Il est décoré de la médaille du roi Albert.

LA PRESENCE DES ACCUSES AUX ASSISES

L'hon. juge Wilson fait de graves remarques aux avocats négligents.

LA PREMIERE CAUSE

Les petits jurés du terme des Assises de novembre ont été présentés à l'hon. juge C.-A. Wilson, cet avant-midi, et le président des Assises les a renvoyés jusqu'à cet après-midi, alors que commencera le procès de la femme W. Marquis, accusée de faux prétextes. Ce sera la première du terme.

La date du procès pour le meurtre de F.-X. Beauvais, a été changée, de sorte que le procès des trois accusés Davis, Deschambault et Harrison ne s'instruira que le 18. Le procès du garde Edmond Paul, accusé d'avoir facilité la tentative de Giuseppe Serafini, pendu le 24 octobre dernier, a été fixé au 13 novembre. Demain avant-midi, on commencera la séance par le procès de Joseph Chamberland.

Les avocats sont venus nombreux aux Assises, ce matin, pour demander la libération de leurs clients, contre lesquels l'hon. juge Wilson avait émané des mandats d'arrestation, hier, sur défaut de comparaître.

"On commence à comprendre mes remarques d'hier, dit le juge. Ce n'est que quand ils sont en prison que les accusés demandent les douceurs de la loi."

Les avocats devraient comprendre une chose : qu'un cautionnement est une obligation prise envers le souverain, un contrat ordinaire. Les procureurs disent à leurs clients de ne pas venir pendant les premiers jours du terme, de ne venir que lorsque la date de leur procès a été fixée. Ne sait-on plus qu'aucune procédure ne peut se faire en l'absence de l'accusé et que, même pour fixer une date, il faut que le prévenu soit devant la cour ? Les avocats sont responsables des forfaitures de cautionnements prononcées dans ces circonstances, et les clients ont le droit de se retourner contre eux pour les tenir responsables de ces forfaitures. La loi est formelle sur la présence en cour, et les avocats le savent mieux que tous autres".

Me Joseph Archambault, M.P., procureur de la Couronne dit combien l'absence des accusés occasionne de dépenses à la province. Il en est ainsi pour les options tarlives. Il fait, dit-il, assigner parfois 500 ou 600 témoins qui viennent et qu'il faut payer, malgré que l'absence des accusés et l'option tardive empêchent de procéder. Et on réassigne et l'on réassigne et c'est le département qui paie. J'ai des ordres formels de ne plus tolérer cet état de choses, et j'insisterai à l'avenir pour que les cautionnements soient définitivement forfaits et pour que les accusés soient mis en prison pour la période qui les sépare de leurs procès.

Hier après-midi, l'hon. juge Wilson ordonna l'émission de mandats contre les absents, et déjà, ce matin, plusieurs accusés étaient dans les cellules. "C'est un abus, avait alors dit l'honorable président, que j'ai vainement essayé de faire cesser depuis six ou sept termes. Le juge, les avocats, les jurés, les officiers de la Cour sont tenus de se rendre ici pour l'ouverture du terme, et ils se rendent. Il n'y a que les accusés qui, après tout, sont les plus intéressés, qui ne viennent pas. Au lieu de s'améliorer, la situation empire; mais je ne le tolérerai plus; qu'on se tienne pour averti.

A suivre sur al page 25

REGLEMENT SOUMIS AUX ELECTEURS DE JOLIETTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 5. — Les électeurs municipaux sont appelés à voter aujourd'hui et demain sur le règlement pourvoyant à l'octroi d'un boni annuel de $150. à la paroisse de Saint-Charles-Borromée, pour l'aider à construire le chemin qui reliera Joliette à Berthierville par une route gravelée. La saison étant très avancée, on craint que ces travaux ne puissent être complétés avant le printemps prochain.

FONCTIONNAIRE QUI PREND SA RETRAITE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 5.—M. A.-P. Vanasse, officier-recruteur du département de la Marine, vient de prendre sa retraite.

En 1913, M. Vanasse avait été

M. A.-P. VANASSE, du service de la marine à Sorel, qui vient de prendre sa retraite.

nommé à cette position, dans le bureau de M. V.-W. Forneret, surintendant du dragage à Sorel, où il était tenu en haute estime.

M. Vanasse laisse un excellent souvenir chez les officiers et les employés des chantiers maritimes ainsi que parmi le nombreux personnel de la flotte de dragage et tous ceux avec qui il est venu en contact.

M. Vanasse, qui est avocat, reprendra l'exercice de sa profession.

AVOCAT QUI A ETE RAYE DU BARREAU

L'avocat J.-P.-W. Dagenais, trouvé coupable, par le conseil du Barreau local, d'avoir commis certains actes dérogatoires à l'honneur professionnel, a été définitivement rayé du Barreau. Il n'a pas jugé à propos de loger, devant le Conseil général, dans les délais déterminés par la loi, un appel de la décision qui avait été rendue contre lui.

INCENDIE DESASTREUX

(Spécial à la PRESSE)

Boucherville, 5.—Un incendie a détruit, la nuit dernière, tous les bâtiments de M. Wilfrid Jodoin, cultivateur, dont la ferme est située entre Boucherville et Longueuil. Toute la récolte de foin et de céréales ainsi que tous les instruments aratoires, plusieurs voitures, etc., ont été aussi détruits. C'est une perte considérable pour ce cultivateur. Cet incendie a causé tout un émoi dans les environs, car les flammes s'élevaient à une grande hauteur et la lueur fut vue de très loin.

LA PROTECTION DE NOS FORETS CONTRE LE FEU

La superficie dévastée, cette année, a été de 175,000 acres et de 2,700,000 en 1923.

SERVICE PLUS EFFICACE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — Comme l'arrivée de la neige a mis forcément fin à toute possibilité de feux de forêts dans notre province, il est intéressant de connaître quels sont les dégâts causés par le feu dans nos forêts depuis le printemps dernier et quels sont les résultats de la mise en vigueur du nouveau système inauguré le printemps dernier pour protéger nos forêts contre le feu.

S'il n'y avait pas eu le gros feu de forêt de la Gaspésie, au milieu de l'été dernier, les dégâts causés par ce fléau cette année seraient absolument insignifiants.

Le nombre de feux rapportés au bureau de protection en 1924 a été de 478. La superficie des forêts dévastées par le feu est d'environ 175,000 acres, dont 150,000 rien que pour le feu de la Gaspésie. Pour le reste, la superficie des forêts dévastées par le feu ne dépasse pas 25,000 acres ou 40 milles carrés.

Il est bien difficile d'évaluer les pertes causées par ces incendies, car les forêts dévastées ne consistaient pas toutes en bois marchand, mais aussi en jeunes peuplements, vieux brûlé, brûlé récent, etc.

Le nombre des feux de forêts allumés par les locomotives de chemins de fer a été de 45, qui ont brûlé 40 acres, causant des dommages évalués à $3,000. Le coût d'extinction des feux en 1924 ne s'élève pas à au-delà de $20,000. Le nombre d'hommes employés en 1924 pour la protection des forêts contre le feu, tels que gardes-feux, assistants-gardes-feux, inspecteurs, etc., a été de 3,364. Ce service a coûté près d'un demi-million de dollars.

Le nombre des infractions signalées au bureau de protection est de 46. Les cas d'infraction ont beaucoup diminué précisément à cause de l'extension du service de protection. Il faut signaler qu'il s'est donné beaucoup plus de permis de circulation que les années dernières, de même que des permis de brûler les abatis.

Le gouvernement a essayé de brûler ou d'aider les colons à brûler les abatis en y apportant des équipements avec surveillance, etc. Le résultat a été très satisfait ; il permet aux officiers qui font la patrouille de mieux contrôler les feux d'abatis, ce qui empêche souvent un incendie forestier.

M. Henri Kiefer, chef du bureau de protection des forêts contre le feu, au ministère des terres et forêts, déclare que ce bureau a bénéficié de la coopération de tous les marchands de bois, des associations protectrices des forêts et du public en général. Les colons apportaient plus d'intérêt à leur travail et semblaient mieux comprendre la nécessité de protéger la forêt. Le bureau a aussi été heureux du concours des clubs de chasse et de pêche, du clergé, des autorités des chemins de fer et de leurs employés. Dans le cas du C.N.R., des conférences ont même été données aux employés pour les engager à seconder les efforts du gouvernement pour la protection de la forêt.

A suivre sur al page 25

DES RECIDIVISTES QUI RETOURNENT AU PENITENCIER

Ils demandent d'être condamnés tout de suite, pour éviter les dépenses.

UNE EFFRACTION

Les récidivistes n'ont pas de clémence à attendre de la part du juge Perrault. Il a, cet avant-midi, condamné trois de ces individus à des sentences variant de 5 à 3 ans de bagne, pendant que trois autres de leurs complices, arrêtés en même temps, s'en sont tirés avec six mois de prison.

Pendant la nuit de samedi à dimanche, le sergent Brisson, à la tête d'une escouade de policiers du poste No 5, surprenait six individus cachés dans l'entrepôt de matériaux de construction de "Bremner Limited", rue Anderson.

Les prévenus s'étaient, dit-on, introduits dans le but d'enfoncer le garage, afin de s'emparer d'un auto. Dans tous les cas ils ont comparu lundi sous l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans l'établissement dans l'intention de commettre un acte criminel.

Conduits au poste, les inculpés ont donné les noms d'Arthur Tremblay, Georges Dumont, Arthur Lachapelle, Arthur Paquin, Roméo Roy et Emile Tremblay.

"Afin d'épargner du temps et de l'argent au tribunal, déclara un des accusés, lors de la comparution, nous plaidons tous coupables."

Le juge Perrault avait remis la sentence à cet avant-midi, afin d'examiner le casier judiciaire des prévenus.

Arthur Tremblay qui avait déjà été condamné à quatre et à trois ans de pénitencier, pour vol avec violence, et aussi pour vente de liqueurs sans permis, s'est vu infliger une sentence de 5 ans de bagne.

Georges Dumont qui a déjà passé 2 ans au pénitencier et plusieurs mois à la prison commune, retournera au bagne pour une période de quatre années.

Emile Tremblay, un ancien pensionnaire du pénitencier, y fera un nouveau séjour de trois ans.

Quant à Roméo Roy, Arthur Paquin et Arthur Lachapelle, qui en étaient à leurs premières armes, ils n'ont été condamnés qu'à six mois de détention.

EXEMPLE QUE DEVRAIT SUIVRE NOTRE VILLE

Dans une lettre que nous communique M. Harold Lawson, architecte, il est question du vote du conseil municipal qui décidera bientôt si oui ou non Montréal aura une commission d'embellissement.

M. Lawson fait remarquer qu'aux Etats-Unis, plus de la moitié des villes dont la population excède 100,000 habitants ont une législation à l'effet d'embellir leur site, et que 24,000,000 d'Américains, habitant 261 municipalités jouissent des avantages qui résultent nécessairement de cette loi. En Grande-Bretagne, on a passé une loi obligeant toute ville de 20,000 habitants ou plus de préparer des plans d'embellissement d'ici à janvier 1926.

La Suède fut le premier pays qui comprit et mit en pratique une législation de ce genre dès 1734. La loi a été amendée et complétée en 1874 et cet exemple a été depuis suivi par presque tous les pays civilisés. En Hollande, nombre de villes ont grandi conformément à des plans assurant la beauté et le confort. Toute ville de 10,000 habitants est astreinte à préparer des plans en vue de son développement futur. La France a passé une loi semblable.

NOUVELLE GARE QUI S'OUVRE A TROIS-RIVIERES

Les travaux seront finis samedi et le public y entrera lundi prochain.

LA RUE CHAMPFLOUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 5. — Les travaux de construction de la gare du Pacifique Canadien seront entièrement terminés samedi le 8 novembre et l'inauguration de la gare par les passagers se fera le lundi suivant, 10.

Actuellement on fait peindre les plafonds et on achève l'installation électrique. Les planchers en granilite et la plomberie sont finis.

Le premier des grands tableaux qui vont orner les salles de la nouvelle gare a été installé. C'est une vue à vol d'oiseau de Trois-Rivières. Une série d'autres tableaux seront installés prochainement. Tous représenteront des étapes de l'histoire trifluvienne. Le peintre Scott est venu se documenter dans nos archives et s'est inspiré des vieux dessins ou gravures que possèdent le monastère des Ursulines.

On commence actuellement le travail des inscriptions dans la gare. Tel que l'a demandé le conseil municipal, ces inscriptions seront toutes bilingues.

Toutes les plate-formes sont terminées, moins celle de la partie ouest. Il y a eu retard dans ce dernier cas, parce qu'il a fallu attendre la démolition de la vieille gare, mais cette dernière plate-forme sera terminée au début de la semaine prochaine.

Le tunnel est terminé et son installation électrique est complète. On termine actuellement le pavage en béton de cette partie de la rue Champflour située près de la gare.

La nouvelle gare sera ornée, à ses deux extrémités, de jardins. On construit actuellement leur clôture qui sera de fer et aura sept pieds de hauteur.

De grands travaux ont été faits dans la cour même du Canadien Pacifique. Deux nouvelles voies ont été ajoutées au réseau actuel.

Quant à la rue Champflour, située en face de la gare du Canadien-Pacifique, la propriété en passerait bientôt d'une façon définitive aux mains de la ville.

Le Pacifique, depuis la construction de la vieille gare qui vient d'être démolie, s'était toujours considéré comme le propriétaire du terrain traversé par la rue Champflour en face de la gare et ce n'aurait été que tolérance de sa part d'avoir permis l'ouverture de la rue Champflour. Dans la pratique la ville aurait souvent reconnu ce droit en demandant certaines autorisations au Pacifique Canadien.

Mais aujourd'hui des négociations se poursuivent entre les autorités du Pacifique et le conseil municipal en vue de déterminer la largeur de la rue Champflour, près de la rue Saint-Maurice, largeur qui serait portée de 45 à 53 pieds, tandis que la compagnie se préparerait à offrir à la ville la propriété de la partie de la rue Champflour située en face de la gare et l'offrirait à titre de compensation pour les concessions faites au Canadien Pacifique, surtout la fermeture des rues Saint-Thomas et Plaisante.

Dans le cas de la rue Champflour, comme d'ailleurs dans celui de toutes les rues anciennes de la ville, notre corporation n'a pas de titre. Il n'en existe que pour les rues nouvelles ou ouvertes dans la période récente de notre histoire.

L'ARMISTICE EN ITALIE

Rome, 5. L'Italie célébrait hier le sixième anniversaire de la signature de l'armistice. Une grand'messe a été chantée ici dans l'église de Santa Maria degli Angeli et la famille royale, avec les membres du gouvernement et ceux du corps diplomatique, y assistait.

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur depuis le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE { 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS { Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE 9 Pt. Une ligne en caractère gothique condensé 9 pt. de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir pour le même jour l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 h. a.m. Ces dites annonces devront nous parvenir la veille avant 6.30 h. p.m. pour les éditions du samedi et des jours de fête; cependant, les annonces des décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 h. a.m. seulement le samedi et 10. h. a.m. les jours de fêtes.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

A BAS PRIX, peinture, tapissage, blanchissage, satisfaction garantie. Est 6218J. 16-4

ADRESSEZ-VOUS pour peinturage, tapissage, blanchissage, etc. Est 5526w. 18-2

BELGE, peintre-blanchisseur, imiteur, plastreur au contrat, prix modéré. Vermendel, Est 0693m. 17-4

BOULANGER d'expérience demande position hors de la ville, 484a Roy.

CELIBATAIRE employé fourrure Paris cherche emploi similaire. Elmy, 8 rue Verjus, Suresnes, France. 29,31,5,8,12,15

CHAUFFEUR de fournaise dans maison ou magasin. Est 8590J. 3,5,7,8

COMMIS Suisse cherche bonne position dans une maison de denrées coloniales. A. Breittenmoser, Montcalm 3811. 17-2

COUPLE demande place comme concierge ou ouvrage général. 400 St-Christophe. Est 2134M.

FRANÇAIS 26 ans, sérieux demande travail, les deux langues, pressé. S'ad. Cphe Cévaër, 145 Cadieux.

HOMME marié demande place comme concierge, capable de faire les réparations, fournira références, 21B Ste-Elisabeth. 17-2

HOMME marié demande place comme gardien de nuit, concierge ou autre position qui demanderait une confiance absolue, références de première classe. Casier 480 La Presse. 17-6

HOMME connaissant bien le commerce d'épicerie demande place, ville ou campagne. Références de premier ordre. Casier 481 La Presse. 17-6

HOMME demande position comme délivreur de pain, fournira références, anglais, français. S'ad. 207 Mentana. 16-3

HOMME marié 45 ans, sobre, très adroit, instruit, anglais, français, demande emploi gardien ou ouvrage général. S'adresser 1111 Davidson.

JEUNE homme de bonne éducation et de bonne apparence demande position comme aide-étalagiste ayant déjà expérience. Ecrire Casier 471 La Presse. 17-2

JOUEUR de tambourine demande position dans salle de danse, théâtre ou orchestre de jazz. Bélair 5114w.

MENAGE Belge sans enfants demande place, avec références de manufacture, chauffeur, mécanicien et chauffage central et sachant parler les deux langues. 349 Ontario E. Est 3865J. 1-73

REMBOURREUR et tapissier suisse cherche bonne position. E. Stadler, 311 Montcalm. 17-2

EPMLOIS DEMANDES, FEMMES

ABSENTES j'irai garder vos enfants durant vos heures de sorties. Est 1932W.

BLANCHISSEUSE de première classe demande des lavages chez elle. S'ad. 2589 St-Hubert. Tél. Calumet 3691J. 16-3

BONNE femme de journée pour ménage, lavage. Est 7964W.

BONNE femme de journée avec références. Est 3752w.

DAME demande ouvrage pour garçon, fillette, 345 Mentana.

DAME belge demande lessive ou journée, 3290 Christophe-Colomb. 17-2

FEMME de ménage, française, demande travail, quelques heures par jour. 349 Ontario E. Est 3865J. 17-3

FEMME âgée demande place dans maison privée. S'ad. 352 rue St-Louis. 17-2

FILLE de campagne désire emploi dans maison privée, petite famille, 2472 rue Clarke.

FILLE distinguée demande position comme cuisinière et aider aux soins du ménage, références exigées. S'ad. 2580 St-Denis. Cal. 3593M.

GARDE-malade non graduée âgée, expérience, références. 696 St-Denis. Est 4459. 18-2

JEUNE dame canadienne, bonne éducation désire position comme dame de compagnie ou gouvernante dans maison privée. Ecrire casier 500 la "Presse". 18-2

JEUNE fille désire position comme sténographe, clavigraphiste ou ouvrage général de bureau. Bélair 8970J.

JEUNE fille cherche place dans petite famille, préféré où elle aurait les soirées libres. Prière d'écrire les conditions à boîte 494 la "Presse".

LAVAGE à la main demandé par femme Belge, 70 cts la douzaine. Tél. Est 0149. 18-2

MODISTE demande couture, manteau, robe, fourrure, prix modéré. Est 9264J.

PERSONNE distinguée prendrait position ménagère, gens respectables, heures 3 à 10. 1265 Des Erables.

TOUT genre de couture à la maison et domicile. Perlage et réparations fourrures. Satisfaction. Est 8999M. 17-2

ELEVES DEMANDES

A BAS mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvée Conseil Instruction Publique, Commission Scolaire. Enseignée par correspondance sur place. 128 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 239-306

ANGLAIS, comptabilité, sténographie, mathématiques strictement individuel, jour et soir. Télégraphie et administration des gares. Demandez prospectus. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Est 2539. 17-6

ANGLAISE instruite enseigne anglais, français, rapide, pratique. 1248 St-André.

ANGLAIS, clavigraphie, sténographie, 2.00 par mois. 908 Ste-Catherine Ouest. 16-6

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, cours privés. Attention spéciale, élèves arriérés, commençants. 502 St-Denis. Est 5734F. 18-10

ANGLAIS, sténographie; cours rapide; expérience 14 ans. 243 Cartier. 31,3,5

APPRENEZ piano, méthode rapide, par professeur diplômé, 467 St-Hubert.

LEÇONS violon, mandoline, 2.00 par mois. 525 St-Hubert. Est 8322F. 5,6,8

LEÇONS privées de conversation anglaise, satisfaction garantie, prix modéré, par demoiselle professeur. 104 Cherrier.

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon; succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 281-188

RENE SAVOIE, professeur, I.C., I.E., B.A., B.S.A., brevets: droit, médecine, pharmacie, art dentaire, optique, génie civil; cours classique et commercial, 238 St-Denis. Tél. Est 6182. 31,5,8,12,15,19,22,26,29

COURS DECORATIF ET DE DESSIN

Dir.: M. Henri Miège, premier prix des Beaux Arts, Genève. Académie Professionnelle Française, 217 Est, rue Ste-Catherine. Tél.: Est 9309. 5,8,10 F

COURS COMMERCIAL

Nos élèves lisent la sténographie après six semaines. Cours le plus rapide. Ecole la plus progressive. Tout élève méritant placée en bonne position. Collège Canadien, 217 Est, rue Ste-Catherine. Etabli en 1914. Tél: Est 9309 et 4885 5,8,10 F

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME

enseignés sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire. 124 rue Stanley, Uptown 8250 276—306F

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AGENTS DEMANDES

AGENTS. Nouvel article facile à vendre, coûtant 8c, se vendant 25c, 882 St-Urbain.

AGENTS demandés pour vendre belles propriétés payables comme un loyer. Affaires faciles, commission libérale. E. Gobet Limitée, 3244 rue Masson. 29,31,5,8,12,15

BONS agents demandés, personnes instruites préférées, bonne commission. S'ad. le soir à 2405 Droiet. 16-6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital $1000 pour théâtre près Montréal, fera salaire de 100.00 à 150.00 semaine, expérience non nécessaire. 195 Desjardins, Maisonneuve.

ASSOCIE, mille piastres à disposer, pour affaire quelconque. Donnez grande ligne de votre proposition, casier 497 la "Presse".

ASSOCIE demandé avec $500.00 pour commerce établi et payant, argent bien garanti, bonnes références exigées. Ecrivez à casier 470 la "Presse", pour entrevue. 17-4

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AJUSTEUR de tuyaux demandé pour système à eau chaude. S'ad. Ave. Prud'homme, en bas de Sherbrooke O. 18-2

APPRENEZ l'automobile, cours jour ou soir, position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny. Est 4344. 194-306

APPRENEZ à conduire et réparer autos, taxis, tracteurs, convois, tout en gagnant de l'argent; licence garantie en jours. Machine neuve à votre disposition jour et soir. Henri Gauthier, 865 St-Christophe, près Roy. 17-5

APPRENEZ: Huit hommes intelligents pour apprendre le métier de barbier chez Hemphill, seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Gros salaire. Outils gratuits. Diplôme accordé. N'allez pas apprendre ailleurs. Ecrivez ou venez chercher la brochurette gratuite. Hemphill's Collège. 143 St-Laurent, Montréal. 17-6

APPRENTI électricien, 2 ou 3 ans d'expérience dans winding moteur. 324a Lagauchetière Est.

ATTENTION. Cours de chauffeur mécanicien, expert d'automobiles en 3 semaines, $15.00, position assurée, licence garantie dans 6 jours. W. Desrosiers, meilleur professeur à Montréal, 275 Visitation. Est 9889m. 18-2

BARBIER—Boutique de barbier à vendre, cause maladie. S'ad. 3160 Boulevard St-Laurent.

BARBIERS venez apprendre le métier de barbier, meilleur système en Amérique outils gratis, position assurée quelques semaines suffisent, mes apprentis se placent partout. Prof. G. Garrett, 308 Notre-Dame Ouest. 17-3

BON boucher demandé pour jeudi, vendredi, samedi, si satisfaisant, place permanente. S'ad. 2918 Masson.

BON coupeur de fourrure demandé, 50 Saint-Laurent, chambre 9.

BOUCHER demandé connaissant l'épicerie, références. J.-W. Lussier, 288 Delisle.

BRIQUETIERS demandés pour école, 1.10 de l'heure, 5me avenue, près de Masson, Rosemont. 16-6

BRIQUETEURS demandés, 2081 Chambord. 17-3

BRIQUETIERS en grande demande. Apprenez le métier en 2 mois et gagnez $10 par jour. 563 St-André. 18-4

200 BUCHERONS pour McLaren Cie Ltée, près de Montréal, faible passage en chemin de fer et dépenses, le meilleur salaire mensuel ou à l'entreprise si désiré, c'est votre dernière chance de vous procurer de l'ouvrage pour l'hiver. S'ad. à la North Western Employment Agency, 376 rue Craig Ouest (petite rue Craig). 17-3

CHARPENTIERS demandés pour travailler en ville; ouvrage pour longtemps, North Western Empoyment Agencies, 376 Craig Ouest. 18-2

COLLECTEUR, pisteur, chercheur d'adresses, expérience, anglais, français, bureau collection; bon marcheur; références. Ecrire mentionnant âge, expérience, salaire désiré. Boîte 3032 Bureau Poste, Montréal. 19-2

COMMIS d'expérience en épicerie, homme de première classe demandé. A. Martin Ltée, 365 Ste-Catherine Ouest. 18-2

COMMIS d'épicerie d'expérience, inutile de se présenter sans références. S'ad. 471 Charlevoix. 16-3

COMMIS boucher, 2843 St-Laurent.

COUPLE marié sans enfants, comme homme à tout faire, sachant conduire une Ford et femme comme bonne cuisinière. Mentionner expérience, recommandations et gages demandés à casier 503 la "Presse". 18-2

ETALAGISTES pour ouvrage dans épiceries. Hommes d'expérience préférés. Bélair 9214, entre 4 et 6 hrs p.m.

FERBLANTIERS couvreurs demandés. Allard & Lefebvre, 1178 St-Denis.

FERBLANTIER-couvreur demandé. 2651 Adam, Cairval 0461. 17-3

FORGERON poseur demandé. 412 St-Joseph, soir 68, 111ème Ave, Lachine. 18-2

2 FORGERONS généraux demandés. 54 Delaroche. 17-2

GARÇON d'environ 17 ans demandé pour le commerce de boucherie, doit un peu parler anglais. Salaire $7 par semaine. S'adresser à 131, Aird, Maisonneuve.

GARÇON demandé pour manufacture; doit pouvoir apprendre le métier et parler les deux langues. 155 S.-Laurent, 1er étage.

HOMMES demandés. Gagnez plus de $25 par semaine à cultiver des champignons pour nous dans des caves. Brochurette illustrée et détails envoyés moyennant 3c de timbres. La Cie de Champignons du Canada, Toronto. 5-26

HOMME âgé demandé, seul, honnête, pour passer l'hiver dans camp, dans l'Ontario. Ecrire casier 1742 La Presse.

HOMME demandé pour chauffer fournaise. Se fera un bon chez soi. S'ad. à 15 Hope, en face des Pères Franciscains. Tél. Uptown 1401.

HOMME actif et agressif pour devenir un vendeur d'assurances-vie; occasion exceptionnelle d'avancement avec possibilités d'acquérir un revenu illimité. Expérience pas nécessaire mais préférable. S'adresser à la compagnie d'assurance Sun Life of Canada, 436 Canada Cement Building. 31,3,5,7,10,12,14

20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous expert mécanicien pour se qualifier pour travailler dans garage et ateliers de réparations et chauffeurs ingénieurs. Gros salaire. Position assurée. Diplômes accordés. Catalogue gratuit. S'ad. Hemphill's Auto Tractor and Electrical School, 143 S.-Laurent, Montréal. Succursale dans toutes les villes importantes du Canada. 17-6 F

QUATRE hommes expérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon sallare. S'adresser Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 17-6

HOMMES, jeunes gens sans position ou non satisfaits de leur emploi actuel, s'ad. 1228 rue Saint-Denis, près Mont-Royal, ouvert jour et soir. 17-6

INGENIEUR stationnaire demandé avec certificat de seconde classe ou mieux, absolument capable de prendre la surveillance d'une chaudière à bouilleurs à eau de 50 c.v. et d'une machine compound de 50 c.v. à grande vitesse avec générateur, dans un atelier où on travaille le bois, à Montréal. S'adresser entre 6.30 et 10.00 p.m. à 182 rue Cadillac ou dans le jour à Canadian Wirebound Boxes Ltd, 3675 Notre-Dame Est, Montréal.

JEUNES hommes faites 35 à 30 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant, position garantie, établie depuis 21 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations, Collège de Barbier Moler, 33 Saint-Laurent, Montréal. 5,8,12,15,18,22,26,28

JOURNALIERS expérimentés pour ouvrage en ciment. 789 Bloomfield.

LINEMAN demandé d'expérience, capable de conduire ouvrage. S'ad. 786 Ste-Catherine Est. Est 0618.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

JOURNALIER pour châssis doubles, 6, Platt, joignant Ontario, près Mance.

LATTEURS demandés chez M. Lapierre, 95 Casgrain. Bélair 7544W.

4 MANOEUVRES demandés pour servir plâtriers demain matin, D. Ménard, 1390 Papineau.

MONTEUR DE TURN

On demande plusieurs bon monteurs de turns pour ouvrage fin de femme. S'ad. Smardon Shoe Co. Ltd, 535, Visitation. 18-3 F

ON DEMANDE un cuisinier. 350 Cadieux.

PERSONNES sans emploi, consultez "Le Registre", 266, Saint-Denis. Situations améliorées par recherches méthodiques, renseignements mutuels. Autres privilèges. Ouvert soir.

PHARMACIE, majeur, mineur bachelier, cours spéciaux de chimie. Cours commencent maintenant. Elle, pharmacien-chimiste, Est 2539 ou Plateau 1514. 17-6

PLATRIER demandé. S'ad. après 7 heures p.m. 518 Workman.

PLOMBIER demandé et un apprenti, se présenter 208 Christophe Colomb.

PLONGEUR demandé, P. Poulin, 1694 Papineau. Bélair 1120. 17-3

TAILLEUR de fournitures demandé. J.-A. McCaughan & Son, 390 Papineau.

TONNELIER expérimenté demandé, pour travailler en dehors de la ville. S'adresser à Greco Canadian Cheese Mfg Co., St-Hermas, Qué. 5,8

VENDEURS licenciés pour vendre à domicile, grosse commission payée. 113 Cuvillier.

VENDEURS d'ampoules électriques demandés, bon prospect. 159 St-Denis.

VENDEUR pour la ville demandé, les deux langues. Maple Crispette Co. Ltd.

VOYAGEUR demandé pour vendre manteaux et complets à prix populaires dans la province de Québec. Doit avoir bonnes relations. S'ad. H. Levy & Co., chambre 415 immeuble Caron, 2050 rue Bleury. 5,8

VOYAGEUR demandé pour prendre side line, payant et peu embarrassant, se vendant dans toutes les pharmacies, boucheries et épiceries, une seule ligne très courte. Ecrire casier 1741 La Presse.

VOYAGEURS pour solliciter des annonces. Doivent être bien recommandés, et parler les deux langues. J.-A. Garceau, chambre 2, 126 Est, rue Ste-Catherine. Entre 10 et 11 a.m.

$75 PAR SEMAINE. Homme ou femme demandé; ambitieux, industrieux; à distribuer les produits de Bonne Santé Rawleigh direct aux Consommateurs réguliers. Plusieurs bonnes localités de ville ou de village offertes maintenant. Nous vous entraînons et vous aidons afin que vous puissiez gagner $100 ou plus par semaine. Pas d'expérience nécessaire. Une occupation agréable, digne et profitable. S'adresser aujourd'hui à W.-T. Rawleigh Co. Ltd., Montréal, Qué., Dept. CN. 7953. 1,8,15,22,29,6,13,20,27

$2,000 PAR AN

Aucun métier n'est payant comme la télégraphie! La seule école reconnue par les chemins de fer au Canada. Facile à apprndre. 217 Est, rue Ste-Catherine. Etablie 1914. Tél.: Est 4885 et 9309. 5,8,10 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni. 262 Desiry. 3,6,8

APPRENTIE dans fourrures ayant un peu d'expérience. 219 Amherst.

APPRENEZ à perler gratuitement, 137A Davidson.

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni, ouvrage garanti, perlage sur ordre. 129 Maisonneuve. 3,4,5,6,8

APPRENEZ à perler, crochets fournis, ouvrage garanti, domicile. 371 Visitation. 18-2

APPRENEZ à perler, cours, crochets gratuits. 1571 Chateaubriand, près Fleurimont.

APPRENEZ à perler, crochet fourni, ouvrage garanti, domicile, 371 Visitation. 14-4

APPRENEZ à broder, à perler crochet, fourni. 1282 Delorimier. Amherst 5361. 3,4,5,7

ATTENTION! Voulez-vous faire 20.00 à 25.00, apprenez à perler. Cours gratuit, crochet fourni. 330 Jolicette. Cairval 5940w. 17-5

AVIS AUX DAMES

Nous avons des servantes générales, cuisinières, filles de table et de chambre. Nous plaçons sans aucun frais au Bureau de Placement Provincial, Service d'Emploi du Canada, 61 Est, Notre-Dame. Main 2133. F

BON charpentier demandé, 12 rue Erié, Montréal.

BRODEUSES, perleuses, 50 demandées, atelier et domicile, 1989 Lafontaine.

CHECKERS, on demande des filles sachant bien parler et écrire les 2 langues pour ouvrage d'expédition et téléphone. 628 Beaudry. 17-2

COIFFEUSES. Cours complet, ondulation Marcel. Bélair 1732F.

COIFFURE. Cours complet Marcel, 2.00 la leçon. Est 5835J.

COIFFEUSES cours complet, trois mois est commencé, il y a place pour encore quelques élèves. Aussi nous pouvons accommoder encore 5 élèves pour notre cours d'ondulation Marcel et shampoo. Prix de ce cours 25.00. Salon Lafayette Enregistré. 307 Mont-Royal Est. 17-2

COUTURIERES à la machine et garnisseuses expérimentées demandées dans les chapeaux de dames. Position stable et bon salaire. S'ad. immédiatement à Capéan et Carin, 4 ruelle Dollard. 18-3

DESSINATRICE dans les robes de soie, georgette et robes de soirée. Model Dress Co., édifice Wilder. 17-2

FEMME pour laver la vaisselle. 162a Ste-Catherine Est.

FEMMES, 4, demandées, avec expérience pour prendre direction d'une manufacture de robes d'enfants et de completsen coton pour garçons. S'ad. Fine Children Wear, cinquième étage, Immeuble Sommer.

FILLES-femmes, sans position ou non, satisfaites de leur emploi actuel. S'ad. 1228 rue Saint-Denis, près Mont-Royal, ouvert jour et soir. 17-5

FILLES demandées pour poser boutons de pantalon à la machine et finisseuses, 166 Clarke. 17-2

FILLE de table demandée. 127 Craig est.

FILLES expérimentées pour poser poches pantalon, immédiatement. Kouri Clothing, 2473 Chateaubriand.

FILLES parlant anglais, expérience pour empaqueter du thé ou produit semblable. Pure Food Store Ltd., 10 Ontario ouest.

FILLES expérimentées demandées pour pleating. S'ad. Parisian Pleating, 1488C St-Laurent.

FILLE de table demandée, 142 St-Laurent.

FILLE de table demandée. S'adresser à 351 Craig ouest.

FINISSEUSES d'expérience dans la fourrure, aussi coupeuses, 5159 Parc, Feldman.

FINISSEUSES en fourrure, ouvrage continu, bon salaire. Bradner, 4160 Ste-Catherine ouest.

FINISSEUSES dans fourrures avec ou sans expérience. 986 St-Laurent.

FINISSEUSES, poseuses de boutons et couturières à la machine, ainsi qu'une fille pour travailler à la machine à couture dissimulée (blind stitch); doivent être expérimentées dans les coats pour hommes. 45 Dorchester ouest.

FITTEUSES, poseuses d'empeignes, appareilleuses et piqueuses de tour de soulliers demandées. Inutile aux apprenties de se présenter. S'ad. Corbeil Ltée, 345 St-Paul Est. 17-2

HOMMES et femmes demandés, $5.00 à $25.00 par semaine chez vous. Pas de sollicitation. Expérience pas nécessaire, distance sans importance. Détails contre 2c en timbres. Ecrivez à T. W. Chadburn, Dépt. C. 29, Station D, Toronto.

IMPORTANTE compagnie manufacturière ayant siège social à Montréal et des succursales dans tout le Canada a besoin immédiatement d'une sténographe compétente en anglais et en français, une pouvant faire la traduction de l'anglais au français et de prendre la dictée anglaise. Brillant avenir à la personne voulue. Ecrire à case 385, la Presse. 17-2

JEUNES demoiselles recommandables, ambitieuses. Mlle Caron, chambre 9, 266 Saint-Denis.

JEUNE fille trouvera cours commercial, en échange de légers services. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis.

JEUNE fille expérimentée sachant les 2 langues pour servir dans la pâtisserie. S'ad. entre 3 et 6 heures, 248 Ste-Catherine Ouest.

JEUNE fille sachant coudre un peu pour avoir soin de 2 enfants. S'ad. entre 1 heure et 3 heures ou après 7 heures p.m. 749 St-Denis.

JEUNE fille demandée pour les altérations. Chambre 46 rue St-Alexandre.

MANICURE expérimentée et parlant les deux langues demandée. Plateau 2765. 17-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

MODISTE compétente, aussi apprentie demandées. 870 Ste-Catherine Ouest, App. 4.

OPERATRICE dans la fourrure demandée immédiatement. S'ad. à Darwin's, 485 ouest, rue St-Catherine, près rue Peel.

OPERATRICES et finisseuses. On demande immédiatement des opératrices et finisseuses d'expériences dans la lingerie de soie. S'adressr 24A McGill College ave. 18-2

OPERATRICE d'expérience demandée pour travailler dans les jupes, manteaux d'enfants. S'ad. immédiatement. 1239 St-Laurent, demandé M. Sigman. 17-2

OUVRIERES à la machine demandées avec expérience dans fabrique de boîtes de carton. S'ad. 215 Delorimier. 17-2

PERLEUSES demandées. Apprenez à perler au crochet, crochet fourni. 2662 St-Hubert.

30 PERLEUSES expérimentées demandées à 3262 St-Denis aussi on enseignera à perler de 9 a.m. à 8 p.m.

PERLEUSES crochet demandées d'expérience pour atelier, domicile. 260 Mont-Royal Est.

PERLEUSES expérimentées demandées, crochet, aiguille, atelier, domicile, 299a, 1ooplet.

PERSONNES sans emploi, consultez "Le Registre", 266 St-Denis. Situations améliorées par recherches méthodiques, renseignements mutuels. Autre privilèges. Ouvert soir.

QUELLE bonne dame donnerait loisirs pour organisation euchre-charité. Mlle Caron, Est 7478.

SAUCEUSE de chocolat doit avoir expérience, ouvrage permanent. S'ad. Laura Secord Studio, 507 Viger Ave. 18-3

TOOKE DEMANDE

Couturières à la machine, couturières et presseuses expérimentées dans les articles de cou pour hommes. S'adresser chez Tooke Bros. Ltd, 300, de Courcelles, S.-Henri. 5,7,8 F

VERIFICATRICES (checkers) et assortisseuses et repasseuses de fin. Marine Laundry. 144, St-Urbain. 17-2

SERVICE DOMESTIQUE

AIDE maternelle pour aider à léger travail de ménage, avoir soin de deux enfants. Westm. 8512.

BONNE cuisinière demandée. S'ad. 70 St-Laurent.

CUISINIERES générales, filles de chambres, si vous êtes sans situation, consultez le foyer domestique Ste-Marguerite, 909 Cartier. 18-6

CUISINIERE, servante générale demandée. Pas de lavage, références de ville, bons gages, connaissance de l'anglais. 495, Ave. Melrose, Tél. Walnut 0245. 16-3

CUISINIERE demandée. Bonnes références exigées. S'ad. 523 Sherbrooke E.

CUISINIERE générale, autre servante dans la maison, 281 Marlowe, Walnut 3928.

CUISINIERE générale demandée. S'ad. 305 Ave. Brock, nord. Montréal ouest. Walnut 1613. 17-3

CUISINIERE générale avec bonnes références. Bon salaire. S'ad 462 ave Mont-Stephen, Westmount. 17-2

FILLE générale demandée, bon chez-soi. S'ad. 136 Christophe-Colomb.

FILLE ou femme pour ouvrage général. 3690 St-André.

FILLE générale demandée à 399 Chemin Ste-Catherine. 17-2

FILLE générale sachant faire un peu de cuisine. Références exigées. S'ad. 195 Avenue Bloomfield. 16-3

FILLE demandée pour aider aux travaux du ménage, tout le temps ou de temps en temps, couchera chez elle, doit un peu parler anglais. Téléphoner à Walnut 3125.

FILLE demandée, d'âge mur, cuisine ordinaire, pas de lavages, ni repassages, bon salaire. 5307, sixième Avenue, Rosemont, près Masson, Cairval 2043.

FILLE demandée pour aider au ménage, Mme Maisonneuve, 483 Rachel Est.

FILLE de chambre demandée, références exigées. Plateau 0746, 739 Shuter. 17-2

JEUNE fille honnête pour aider au ménage, pourra coucher chez elle. 1272 Chabot.

JEUNE fille demandée, pour ouvrage général, pas de lavage, pas de cuisine, avec bonnes références. S'ad. Mme P. Labelle, 721 Dorchester Ouest.

JEUNE fille demandée pour aider au ménage, soirées et dimanche libres. 1296 Delorimier.

JEUNE fille pour ouvrage général. S'adresser 3542 St-Denis.

JEUNE fille pour aider avec le ménage, famille anglaise, parlant français. 466 Clairmont Ave. Westmount.

JEUNE fille pour sortir deux enfants l'après-midi et légers soins du ménage. A. Lefaivre, 1465 Bernard O.

JEUNE fille pour aider au soin du ménage. 82a Brébeuf.

JEUNE fille demandée pour travaux du ménage. 23 Mesne, Terrasse Vinet. 5,8

JEUNE servante demandée, pourra coucher chez elle. S'ad. 229 Joliette.

SERVANTE de table expérimentée demandée. Références exigées. S'ad. 837 avenue Roselyn. 17-2

SERVANTE demandée pour aider aux soins du ménage dans famille privée. S'ad. 1265 Delorimier. 17-2

SERVANTES générales, cuisinières, filles de chambre et de table, femmes de journée, s'adresser Service d'Emploi du Canada, Bureau de Placement Provincial Gratuit, 61 Notre-Dame Est. Main 2133.

SERVANTE pour ouvrage général de maison demandée. Téléphone Atlantic 2226W.

SERVANTE demandée dans petite famille, références exigées. S'ad. 2525 Ontario est.

SERVANTE, famille, deux adultes, garçon douze ans. Pas gros lavages, ni cuisine, références, 517 St-Denis.

SERVANTE générale, petite famille, 520 Bloomfield, près Bernard. Atlantic 1005.

SERVANTE honnête, demandée, avec références, pour famille 2 personnes. 2426 Esplanade.

SERVANTE demandée s'adresser à Mme Alexis Beaudoin, L'Assomption, bon salaire.

SERVANTE de campagne demandée. S'ad. par lettre à Joseph Lebeau, St-Laurent. Atlantic 0169J. 18-2

SERVANTE demandée pour maison privée, bon salaire pour bons services. 1670 Papineau. Bel: 7588J. 5,7

SERVANTE générale demandée. S'ad. 2005 Delaroche. Calumet 3111W.

SERVANTE demandée, 539 Plessis. S'ad. après 5 hrs.

SERVANTE générale pas de cuisine, références. 86 Boul. St-Joseph est.

SERVANTE pour ouvrage général de maison, une qui aime les enfants, bon salaire pour personne voulue. S'ad. 1478 St-Urbain.

SERVANTE demandée, bonne à tout faire, sachant faire la cuisine, pas de lavage, haut salaire payé, références exigées. S'ad. M. Gervais, clerc du Marché St-Jacques, coin Ontario et Amherst. 16-3

CHAMBRES DEMANDEES

COUPLE marié désire chambre, poêle à gaz ou usage cuisine, meublée ou non. Donnez description et prix par mois. L. Corbeil, Parker Ave, Greenfield Park.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS HAIG, 5231 avenue du Parc, 4 chambres des plus modernes. Demandez Bélair 9705 ou M. Joseph Ethier, Main 4428. 17-5

BERNARD, 1277, Outremont appartement, 5 pièces, neuf. Atlantic 0928W. 18-4

BISHOP 128, appartement chauffé, 9 pièces, deux salles de bain, libre bientôt. The Royal Trust Company, Main 2660. 3,5,7

LE ST-DENIS, 402 rue S.-Denis, près Ontario. A louer, meublés ou non, 3 chambres, salle de bain et cuisinette, $45 par mois. S'ad. au concierge. Téléphone Est 0510W. Atlantic 1915 ou Main 2608. 12-7

NOUVELLEMENT construit, appartement meublé d'une pièce avec cuisinette, bain, eau chaude, gaz, électricité. S'ad. concierge, 160 Laval. 16-3

PARC LAFONTAINE 138a, plain-pied chauffé, 6 pièces, possession immédiate. Est 0567. 17-4

ROY Est, 512, 6 chambres modernes, chauffées. Voir le concierge. Est 9765J ou ch. 18, 97 St-Jacques. Main 4428. 18-6

ST-ANDRE 628, près Sherbrooke, 1, 2 4 pièces. Est 6445w. 17-5

ST-DENIS, 316. Bel appartement, une pièce, concierge. Est 4754. 17-6

APPARTS MEUBLES A LOUER

SHUTER 773.—Une grande pièce, cuisinette, bain, ménage fait, bien meublé, eau chaude, etc. Loyer 30. et plus. Concierge. Plateau 4059. 17-4

APPARTS MEUBLES A LOUER

MANCE 190.—Une belle pièce, cuisinette, bain, eau chaude, etc. Loyer 20. et plus. Concierge, Plateau 4391. 17-3

ST-HUBERT, 513. Meublé ou non, pour deux ou trois personnes. Ménage fait par concierge. Références.

UNE ou deux pièces, cuisinette, bain, propre, bien meublé. Concierge, 55 Hutchison. Plateau 4623. 17-4

UNE ou deux pièces, cuisinette, bain, location centrale, administration honnête. 3444 Park Avenue. Plateau 2933. 17-5

A LOUER

BOUTIQUE avec machine et pouvoir pour petits articles en bois, bargain. Gingras, 1279 Berri.

BUREAUX A LOUER

BUREAU bien situé à louer, 20 St-Jacques, chambre 4, Main 0803. 5,6,8

BUREAU à louer bon marché. S'ad. 321 Ste-Catherine Est, chambre 1. 18-4

4 RUE HOSPITAL, immeuble C.P.R., bureau simple, 20.00 par mois; aussi chambre avec pupitre, 15 par mois, chambre 33. 17-3

IMMEUBLE SAINT-DENIS

Sainte-Catherine et Saint-Denis, petits et grands bureaux. Téléphoner à M. Louden, Main 5102, ou au surintendant, téléphone: Est 2406. 18-11 F

CHAMBRES A LOUER

AMHERST 157.—Jolie petite chambre, bas prix, confort, téléphone.

AMHERST 271, chambre double, moderne, garde-robe, téléphone. 17-2

AVENUE Laval 127, chambre à louer, pour monsieur ou demoiselle chez dame seule, vrai chez-soi. 17-2

AVE COLONIAL 16, près Sherbrooke, 2 chambres meublées, une avec poêle à gaz, eau chaude, privilège du chez soi. S'ad. après 7 hrs. Lancaster 7037. 17-2

BEAUDRY, 281B, près Ste-Catherine, salon double, améliorations modernes, piano, téléphone. Est 1640.

BERRI, 177, appartement 10. Chambre meublée ou non.

BREBEUF, 165, près Mont-Royal. Chambres, grande et petite, téléphone, eau chaude, pension si désirée.

CANNING, 101. Grande chambre pour messieurs seulement. 17-2

CHAMP-DE-MARS, 192. Petite chambre, poêle à gaz, téléphone, chauffage moderne.

CHERRIER, 202, près St-Denis, petite chambre sur devant, usage du gaz, eau chaude, téléphone.

CHERRIER, 37, chambre boudoir, bien éclairé, $3.50, autre chambre, usage bain. Est 4353F.

DELAROCHE, 3, chambre moderne, seul chambreur, 3. par semaine.

DELORIMIER, 1407. Boudoir double, eau chaude, 3.00 par semaine. Amherst 4545. 17-3

DORCHESTER EST, 449. Belle grande chambre devant, téléphone, électricité, poêle gaz; possession immédiate.

DORCHESTER Est, 363. Chambre chaude, devant, possession immédiate, eau chaude.

DORCHESTER Est, 385. Chic salon double, autre jolie chambre sur devant, téléphone, eau chaude, prix modéré.

DORCHESTER Est 367.—Chambre simple, toutes commodités, monsieur tranquille. 16-3

DORCHESTER Est, 1037. Belle grande chambre éclairée en avant, 3.00. 18-2

FAIRMOUNT Est, 3, belle chambre, gaz, télép. aussi boudoir. 5,7

GUY, 155, apt 14, chambre avec bain, cuisinette, poêle à gaz, vrai confort. 17-2

MARIE-ANNE 1019. Grande chambre meublée couple ou messieurs, 3.00.

MARIE-ANNE, 583, coin Christophe-Colomb, chambre sur devant, déjeuner si désiré, chauffée eau chaude, famille privée sans enfants, références échangées, téléphone. 18-6

MARQUETTE 154, chambre pension, maison privée

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENNE policier avec 5 petits, bon marché, 485 St-André. 18-4

SERINS plusieurs beaux couples bon marché. 233 rue St-Louis.

AUTOMOBILES A VENDRE

A BAS PRIX: McLaughlin 5 places, $250.00; Star touring, modèle 1923, 500.00; Oldsmobile 8, 4 passagers, 450.00; McLaughlin runabout D-44, Cleveland touring, 250.00. 3 Oldsmobile touring 1924. Termes si désiré. Uptown 8178. Demandez M. King, Oldsmobile Six Motors Ltd., 328 University. 5,6,8

ACHETEZ bon chars usagés, Studebaker tous derniers modèles, sedans et tourings, ainsi que Hupmobiles roadster 1923, McLaughlin D-45, McLaughlin 1922, touring, Overland sedan, Cadillac 7 pass., touring 1922, Peerless 8, touring et plusieurs autres en très bonne condition. Studebaker Corporation, 973 ouest Ste-Catherine. Uptown 8600. 17-6

AUTOMOBILE Essex Coach 1922 en en parfaite condition $1,300.00. L. Martineau Limitée, 451, rue Dorion. 18-3

AUTO demandé. Ford touring, devra être très bon marché pour comptant. Détails à Boîte 501, La Presse.

AUTO Studebaker gros 6 touring 1920. Aucune offre raisonnable sera refusée. 347 St-André, entre 5 et 7.30 p.m.

CAMIONS remis à neuf, toutes capacités, plusieurs marques. Voyez-nous avant d'acheter. White Co'y, 3 ave du Parc. 16-6

CARROSSERIE pour Sedan Ford en parfait ordre. A bas prix. Clermont Motor. Bélair 3951. 3,5,7

CHEVROLET Sedan fin 1923, ayant subi examen complet, en parfait état. Prendra toute offre raisonnable. Tél. Uptown 6505. 18-2

CHEVROLET à vendre 490, bon marché, en parfait ordre. S'ad. 285 Montana. 16-3

CHEVROLET 490, 1922. S'ad. 3245 St-André. Cal. 4996w. 18-3

CHEVROLET touring 1923 Superior, paraît et marche comme un neuf. Un vrai bon marché, à termes si on le désire. Tél. Uptown 6505, le jour ou le soir. 18-2

COACH Star, 4 passagers, comme neuf, 475.00, occasion, 1153 Marie-Anne. 17-2

COACH Ford 1924, un mois d'usage. S'ad. A. Coderre, Bélair 3951. 3,5,7

COUPE McLaughlin 1919, bon ordre, première offre raisonnable le prendra. Visible samedi. Ecrire 484 St-Hubert. 16-4

COUPE Ford en bon ordre. 1259 St-Laurent. Bélair 6340J.

COUPE Chevrolet B. G. 4 passagers, modèle 1922, en parfait ordre, pour $475.00. Termes si désiré. Bélair 8196w. 1652 Cadieux. 18-2

DEMONSTRATEUR Tudor, a servi 1 mois, avec accessoires, $725.00. Conditions faciles si désirées. Clermont Motor. Bélair 3951. 3,5,7

DODGE fermé 1920, parfaite condition, $25.00. 514 St-Timothée. Est 5157J. 17-2

DODGE runabout 1921, faites offre. 870 Demontigny. Est 6529W.

DODGE Sedan, comme neuf, n'a fait que 1800. Dois vendre, besoin d'argent. Faites une offre, comptant ou à termes. Boîte 476 La Presse. 17-5

FORD sedan à vendre pour 175.00, Lefebvre, Bélair 9024J. 16-2

FORD sedan 1923 en parfait ordre, une occasion exceptionnelle. Aux heures des repas. 54A Chambord. 18-2

FORD touring peint en neuf, pneus neufs, moteur parfaitement mis au point. Vendra bon marché à prompt acheteur. On ne veut pas le garder pour l'hiver. A termes si désiré. Uptown 6506. 18-2

FORD Roadster 1922. Acceptera première bonne offre, comptant ou conditions pour convenir. Faut vendre, ne manquez pas cette chance. Uptown 6505. Ouvert le soir. 18-2

FORD touring 1923, top neuf, 250.00. Cause départ. 732 Laurier, Bélair 4209M.

FORD Sedan, modèle 1922, bonnes conditions, bon marché. S'ad. 683 Mont-Royal Est.

FORD sedan garanti, parfait ordre, paiements faciles, si désiré. Est 8773w, entre 6 et 7 heures.

FORD coupé. Cal. 4413J, 5 hrs p.m.

FORD touring, modèle 1922 pour 225.00 avec 5 pneus neufs. 411 St-Denis.

FORD, batteries, peinture, radiateurs réparés, storage, lavage, overhaulage, moteur $25. Magneto rechargé, $3.50. Genereux Motor, 39 Balmoral. 16-1,M,v

HUDSON super-six touring en parfaite condition, bon marché. 3117 Ontario est.

LA STUDEBAKER Corporation ont ouvert une succursale de chars usagés au No 973 ouest, Ste-Catherine. Voyez-nous pour meilleures valeurs. 302-m,M,J,s

LIMOUSINE à échanger pour auto usagé. S'ad. 19 De Normanville. Calumet 3447. 17-2

LIMOUSINE Packard à vendre. En parfaite condition et de très belle apparence. S'adresser au chauffeur, 15 avenue Maplewood coin Villeneuve ouest en haut de la côte. 18-2

MAGNETO Bosch avec coil, aussi carrosserie McLaughlin. 365 Ontario est. Est 7439.

McLAUGHLIN 3 places, 6 cylindres, starter, bumper, spot light, 4 tires presque neufs, licence et M. S. Association; le tout pour $400. 95 Laurier Ouest. 17-6

McLAUGHLIN et Chevrolet neufs 1925 tous modèles et camion et deux Studebaker touring 5 passagers neuf, aussi plusieurs autos usagés garantis en bon ordre comme neuf. Pierce Arrow, Maxwell, Nash, Studebaker, de 200 et plus. L. Fontaine, vendeur de McLaughlin, 2, Delaroche, près Parc Lafontaine. 3,5

NOUVEAU Sedan Maxwell dernier modèle, a coûté 2145, acceptera offre raisonnable, pour cause de départ. Boîte 477 La Presse. 17-5

OVERLAND touring 1924, parfait, 650. S'ad. Raoul Labrèche, 1099 St-Antoine, Westmount 5381W.

OVERLAND Touring 1922, parfaite condition, frais overhauié, 256B Brebeuf, entre 7, 8 p.m.

PARTIES usagées d'automobiles en bon état, plus de 1000 autos défaits, 40 à 75 pour cent de rabais sur toutes les parties usagées. Montreal Automobile Salvage Co., 971-977 St-Denis, près Rachel. Bélair 5195-5196. 16-6

PARTIES d'autos usagés, de toutes marques en stock. 19 DeNormanville. Calumet 3447. 17-3

PARTIES et accessoires pour autos ou camions de tout genre. Venez nous renseigner et économisez de l'argent. Le plus gros assortiment au Canada. Qu'est-ce qu'il vous faut ? Finestone Auto Parts Co., 971-977 St-Denis, près Rachel. Bélair 5195-5196. 3,5,7

RADIATEURS Honeycomb, 35% meilleur marché qu'ailleurs. Radiateur Chevrolet complet 25.00; Star 15.00 complet; Studebaker Big Six, 60.00 complet. Detroit Radiator Co., 219, Ontario ouest. Plateau 2653. 17-4

RIDEAUX automobiles vitrés en parfaite condition pour Overland modèle 90 touring avec couvert pour l'engin. S'adresser à chambre 103 édifice St-Nicolas, No 3 rue St-Nicolas. Téléphone jour Main 7143, soir Cal. 2109w.

SEDAN Ford 1923, un Tudor 1924, les deux en parfaite condition, prix raisonnable. Cal. 5181, sonnez 5, après 7 hrs p.m. 6501 Lajeunesse, Ahuntsic.

SEDAN Ford 1923 en bon état, bon marché. Clairval 3446w. 454 Cuvillier. 3,5,8

TOURING à vendre ou échanger. S'ad. 4451 Bénoni. Cal. 5747J. 17-3

TOURING Chalmers 1922 en parfait état. Une aubaine. White Co., 3 ave du Parc. 13-6

TRUCK Ford, 1 tonne 1920, (Stake-Body), bonnes conditions. Aussi parties Ford. Atlantic 0482, 181 Ave. Apple.

TUDOR démonstrateur. Comptant $200.00, balance 12 mois. Tanguay, Plateau 4328. 18-4

BONS CHARS USAGES

Maxwell 23, coupé. Maxwell 23, sedan. Dodge touring 23. McLaughlin, 23. Chevrolet 23, sedan. Reo coupé 24. Chandler 24, sedan. Venez nous faire une offre. Nous devons les vendre. Termes d'accommodation. Canada Motor Car Company, S.-Laurent et Sherbrooke. 17-5 F

BONS AUTOS USAGES

à meilleur marché qu'ils nous ont coûté. Il nous faut de la place. A vos conditions. McLaughlin, Ford, Dodge, Studebaker et nombre d'autres. Petitts Ltd, 482, rue S.-Denis. 18-3 F

COUPE CHEVROLET SUPERIOR

Vraie aubaine. Facilités de paiement. Petitts Ltd, 482, rue S.-Denis. 18-3 F

PETIT VEND LES AUTOS STAR

Voyez les nouveaux modèles à 482, S.-Denis. 18-3 F

PIECES D'AUTO STAR

Assortiment complet chez Chas. H. Petitt & Co. Ltd, 482, rue S.-Denis. 18-3 F

AUTOMOBILES A VENDRE

TAXI McLaughlin E-49-300, stand si désiré, prendra échange. Clairval 6510m.

VENTE D'ECOULEMENT

Ford touring, 150. Ford roadster, 125. Maxwell, 225. Chevrolet, 250. Maxwell, 350. Dodge, 450. Maxwell, 650. Dodge 23, 750. Chevrolet sedan 23, 850. Studebaker 22, 750. McLaughlin 23, 1250. Maxwell coupé, 900 et 20 autres. Tous sont garantis. Si vous achetez maintenant nous l'emmagasinerons pour vous cet hiver. Echangerons pour des chars plus petits. Termes si désirés. Canada Motor Car Company, S.-Laurent et Sherbrooke. 17-5 F

AUTOMOBILES A LOUER

CAMION Ford à louer à la semaine ou au contrat. Bélair 6311W.

AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE propriétaire d'auto désirant faire du louage sur stand privé bien établi. S'adresser boîte postale 121 Station H, Montréal. 17-3

A VENDRE, DIVERS

A VENDRE à sacrifice, deux fournaises à eau chaude No 6, en bon état. S'adresser à la Société d'Administration Générale, 35 St-Jacques, Main 2557. 17-3

BEAU carrosse en rotin comme neuf, 12.00. 247 Delaroche.

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires, "Landry & Berthiaume Ltée", 4 St-Laurent. Main 4357. 91-306

COFFRES-FORTS, pupitres et moteurs électriques. S'adresser 331 est, rue Ontario. 265-1,M,s,n

FOYER électrique à vendre. 859 Dorion.

BACHES

faites de toile forte, en bon état, à partir de $10.00. L. S. Tarshis & Sons, Ltd, 184, rue McGill. F

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT d'un logement de 2 chambres, toutes louées, loyer bas, 457 Dorchester Est. 16-6

AMEUBLEMENT, 4 appts, neuf, moderne, loyer 22.00. 142 Ple IX. 16-3

AMEUBLEMENT à vendre 8 appartements. S'ad. 125 St-Denis. 17-3

AMEUBLEMENT Chesterfield, boudoir, rugs, divanette, Paul-A. Pinard, 974 St-Denis, St-Louis 7150. 15-m,j,s

AMEUBLEMENT à vendre, maison chauffée à louer. 104 Cherrier, 18-4

AMEUBLEMENT, 13 chambres louées, dernier style, bargain. 586 Sherbrooke.

AMEUBLEMENT pour louer des chambres, 8 à 22 chambres, tous des bargain, prix 250.00 et plus. Voir Brault, 80 St-Gabriel.

AMEUBLEMENT, 5 appartements à sacrifice, localité centrale, continuation du bail. Tél. Est 8192W.

AMEUBLEMENT 5 pièces bien meublées, continuation bail, cause départ, 400. 556A St-Denis. Est 2823J.

AMEUBLEMENT, No 84a St-Timothée, de 7 appartements, sacrifiera, pour cause de santé, 300.00. Tél. Bélair 7170. 18-4

ARTICLES de ménage, moulin à laver, linge à vendre. 27 Garnier.

BEAU cabinet de cuisine, fini chêne, à vendre. S'adresser à 1707B Chateaubriand. Calumet 4436w. 17-3

BEAU set chesterfield, chambre coucher, set salle dîner noyer, lampe piano, lit cuivre complet, rugs, gramophone. Doit vendre immédiatement, départ. 5407 Parc, près St-Viateur. 17-3

BEAU set de chambre et salle diner noyer chesterfield mohair combiné, très joli, usage quelques mois seulement, bien bon marché. 674 St-Hubert. 16-6

BEAUX rugs neufs. Spécialités : tapis, prélarts, meubles. Nos prix sont connus comme les plus bas de la ville. Joseph Lagarde, 828 St-Denis, angle Duluth. 18-6

BELLE fournaise salle manger avec gril, 5.00. 303 Fabre.

BEL ameublement, piano, aucune offre raisonnable refusée, cause départ immédiat. 1451 Delorimier. 5,6,8

BUREAU, lave-main, couchette cuivre, set de vaisselle, portières, velours, statue. 370 Hôtel de Ville, App. 4.

CABINET argenterie, noyer, neuf, chaises pratiques, faut vendre immédiatement. 228 Plessis.

CHESTERFIELD mohair, salle diner, noyer, chambre noyer, set boudoir, tapis Axminster, rideaux, poêle à charbon, piano droit, acajou, chance exceptionnelle, peu usagé, 4869 Parc Avenue, près boul. St-Joseph. 16-6

CHESTERFIELD, meubles, tapis, fournaises, à réductions. Beauparlant Enrg., 1220 Partenais. 13-6

COUCHETTE en fer émaillé, bon marché. 627 Rivard, près Carrières.

DIVANETTE en bon état bien bon marché, 2073 Bordeaux. 16-3

DIVANETTE, set chambre, fournaise, set salle, poêle, 12.00. 603 Ontario Est.

LIT pliant simple en fer avec matelas, 6.00. 178 Beaubien.

LIT plume neuf 10.00, trousseau baptême, linge long bébé, 1225 Parthenais.

MACHINE à coudre Singer basculante, parfaite condition, bien bon marché. 656 Ontario est. 4,5,6,8

MATELAS, lits plume, sets boudoir. 1423 St-Denis. Bélair 6517. 18-306

MENAGE à vendre, chambres toutes louées, 283 St-Timothée, près Ste-Catherine.

MENAGE 7 appts, 250.00, de 7 à 9, 474 Visitation.

MEUBLES, prix réduits, 10% comptant, balance 12 mois. Devenez membre de notre Club d'Amateurs de beaux meubles. Archambault, 949 St-Denis. 17-6

MOBILIER de salle à manger, beau mobilier de chambre à coucher en noyer, Chesterfield en mohair, gramophone, tapis, lampe de piano, lit de cuivre. A bon marché. Dépôt de la ville. 181, Mont-Royal, près Av. du Parc. 15-6

MOBILIER de salle à diner et de chambre à coucher. S'adresser 321 est, rue Ontario. 265-1,M,s,n

MOBILIER de chambre à coucher de 5 morceaux en noyer ; mobilier de salle à manger de 9 morceaux en noyer ; portières en velours vert ; miroir de salon ; lits en cuivre double et simple ; 2 beaux bureaux, tables, porte-chapeaux en chêne, table de bibliothèque, Singer à tête retombante, usagés quelques mois seulement. Séparément ou le tout pour 375.00. Voyez-les à 714 S.-Antoine. 18-2

POELE à gaz, cabinet, coûté 60, pour 15. 586 Sherbrooke Est.

POELE Happy Thought garanti bien chauffer et cuire. 529 Champlain.

PRELART 39c la vere, beaux dessins, trois couches de vernis. Linoléum 65c la verge. Carpettes Linoléum 9 x 12, 15.60. Thompson, 1106 Bleury. 16-6

SECRETAIRE, bureau, couchette, autres articles. 710 St-André.

SETS de chambre de 5 morceaux, sommier et matelas pour 90.00, 100.00, 125.00 et plus. Sets à diner de 9 morceaux pour 100.00, 125.00 et plus. 395 Cartier. 3,5,8

SET salle à diner presque neuf, couchette en cuivre, buffet nouveau style. Bon marché. 338 Laval.

SET salle, poêle, set chambre, fournaise, divanette. 638a Wellington.

SET de salle diner, complet, sacrifiera cause départ, 174 Bordeaux.

TABLE bibliothèque, secrétaire combiné, bon marché. 1075 Delorimier. Bélair 0486. 17-2

TAPIS 3 x 3. S'ad. le matin. 182 Parc Lafontaine.

2 FOURNAISES tortue, une petite et une grande, ont servi une fois, très bon marché. 641 Ontralo E.

GRATIS $25.00

Mount Royal Furniture, 629 Est, Mont-Royal, offre une lampe valant $25.00, gratis avec chaque achat de meubles $200.00, soit comptant ou crédit. Spécial chesterfield 3 morceaux, valant $220.00, pour $149.00. $1.00 par semaine ouvre un compte. Bélair 4966. 14-10 F

MEUBLES SECONDE MAIN

Sideboards, tables extension, chaises à diner, bureaux, chiffonniers, lits en fer, cuivre, lits d'enfant, divanettes, Davenports, lits-meubles, pupitres roll top, fournaises de passage, porte-chapeaux, moulin à laver, poêle à gaz, sets de salon. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 16-6 F

MEUBLES ET TAPIS

Tout notre stock de meubles et tapis à grande réduction pour 8 jours seulement. Nous échangeons "os vieux meubles. Moise Laurin, 815 Est, Mont-Royal. Bélair 8757. 18-6 F

MEUBLES — VALEUR SPECIALE

100 sets boudoir 8 morceaux. Régulier 55.00, pour 34.00. Nous échangeons les meubles et poêles. Le plus grand établissement de meubles dans l'est. National Stove Mfg Co., 1040-44 Est, Ste-Catherine. 16-1,M,v F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Nous échangeons vos vieux meubles pour des meubles de qualité. A bon marché. Appelez-nous. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 16-6 F

ARTICLES DE MENAGE

18 APPARTEMENTS meublés, 15 chambres louées à l'année, beau garage, 331 rue St-Louis. 18-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BIAU cheval 1300 lbs, 7 ans, autre 1000 lbs, trotte vite. 1065 St-André.

BELLE jument saine, 8 ans, pas défaut, 1150 lbs, plus besoin. 110 Grand Tronc. 18-2

BELLE jument, 7 ans, 1300 lbs, cheval 9 ans, 1100 lbs, pas défaut, $20. 1082 St-André.

BITHEL 773 St-Laurent, harnais, voitures tous genres, valises, couvertes, etc. 16-26

CHEVAL trotteur 1050, autre 1000, plus besoin, 1023 Marie-Anne. 17-2

CHEVAL à vendre manque de travail, 1200 pesant, 129 Brebeuf.

9 CHEVAUX, et harnais, aussi cheval vite, 179 Workman. 18-4

CHEVAL ambleur très vite 40, autre dans le trot, 75.00. 1650 Denormanville. Cal. 4475. 16-3

2 CHEVAUX pesants, vendra bon marché, dompeuse, express. S'ad. 637 Galt. 19-3

5 CHEVAUX 700 à 1200, essai, boghei, harnais. 1650 Denormanville, près Beaubien. Cal. 4475. 16-6

DEUX magnifiques robes (Musk-ox) $150, pour les deux. S'ad. 382 Hôtel de Ville. 18-6

EXPRESS d'épicerie, attelage de boghei, robe brune, beriot, poney, 94 Laurier.

JUMENT, 8 ans, 900, boghei de famille, harnais. Bargain. Clairval 0802J.

JUMENT rouge canadienne 1300, 75.00, attelage, express. 211 Desjardins, Maisonneuve. Clairval 4982w.

LORRIE double avec patins pour hiver, faut vendre. 603 Ontario Est.

PONEY, harnais, express, beriot. Le soir: 612 De Gaspé.

2 BONS chevaux à vendre bon marché. 580 Plessis. Est 8549J. 19-2

2 CHEVAUX, 2 sleighs doubles, sacrifiera. 428 Cuvillier. Clairval 3245W.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS franc, rognures de moulin, slabs érable, mérisier, sciés. 31 Pronoveau, téléphone Bélair 9418. 18-4

COMMERCES A VENDRE

A SACRIFICE manufacture de tricot bien outillé avec très bonne clientèle. Valeur 6,500 pour prompt acheteur 3300 pour plus amples informations, écrire P.O. Box 176 Hochelaga. 5,6,8

ATELIER de chaussures avec stand pour cirer les bottines, vendra bon marché, cause de maladie. 102 Ave des Pins Est, près de la rue Hôtel de Ville.

A VENDRE pour cause mortalité, magasin tabac, cigares, pipes et accessoires de fumeurs, établi depuis 12 ans, en face de l'église Ste-Catherine, 433 Amherst, coin Robin, échangera pour propriété.

BEAU restaurant, bonne place, un coin, petite épicerie, loyer 20.00, vendra pour 1600.00. Voir John Nuckle chez Pitt, ou 465 Montcalm. 15-4

BONNE épicerie à vendre, bon marché. S'ad. 1331 Logan.

BONNE épicerie marchandise fraîche, bonne clientèle, clair de dette. 671 Craig Est. Est 0646.

BONNE épicerie licenciée avec installation complète pour état de boucher à vendre à sacrifice, 513 Delorimier, pas d'agents. 17-5

BOUCHERIE, grément complet, balances, glacières, etc. 30 Visitation. Est 2219. 17-3

BOUTIQUE tailleur établie depuis longtemps dans meilleur centre, loyer bas, chauffée. Bargain. 9 Burnside Place. 3,5

BOUTIQUE de barbier à vendre, cause maladie. S'ad. 3160 Boulevard St-Laurent.

CLOS bois et charbon à vendre, excellent poste, cause mortalité, 2144 Saint-Jacques. West. 2937w, soir York 6176R. 17-6

CLOS bois, charbon, foin, grain, vendra immédiatement, 243 Panet. Est 5151.

COUPONS bon magasin avec logement, affaires, 150.00. Vendra en bloc ou par inventaire. Voyez Brault, 80 St-Gabriel.

EPICERIE avec logement, cause de vente autre commerce, pas d'agent. 500 Beaudry. 5,7,8

EPICERIE, un coin, 2 appartements. Loyer 19.00. Tél. Bélair 6311J. 17-2

EPICERIE et restaurant coin, logement 4 chambres, 12 Maisonneuve, bon marché. Voyez Brault, 80 St-Gabriel.

EPICERIE à Villeray, logement 4 chambres, bail 5 ans, affaires 300.00; aucun crédit. Vendra en bloc ou inventaire. Voyez Brault, 80 St-Gabriel.

EPICERIE faisant bonnes affaires, stock frais, cause: départ. Boîte Postale 171, Montréal. 28,31,5,8

EPICERIE rue Ontario coin, affaires 250.00. Vendra pour 1300.00. Voyez Brault, 80 St-Gabriel.

EPICERIE licenciée et étal de boucher, cause santé. 175 Gauthier. 18-2

EPICERIE restaurant, grand logement, condition facile, bon marché. 682 St-André.

EPICERIE licenciée faisant de bonnes affaires, loyer bas, avec logement privé. 476 Delorimier. 18-2

EPICERIE à St-Henri, logement 3 chambres, établi depuis 40 ans, pas de crédit. Vraie chance à 1300.00. Voyez Brault, 80 St-Gabriel.

EPICERIE, cheval, voiture, cause autre commerce. 1931 Chateaubriand. 18-4

EPICERIE prospère, stock frais, avec logement. Doit vendre. Cause départ. 278 Beaudry. 5,8

EPICERIE rue Demontigny coin, logement 2 chambres, affaires 200.00, bargain. Voyez Brault, 80 St-Gabriel.

ETAL de boucher, 1693 Papineau, près du théâtre, très bon commerce pour personne d'expérience. Amherst 6891. 18-4

HOTEL 40 chambres taverne, centre, Montréal, échangerait pour propriété. 297 Mont-Royal. Bélair 7847.

MAGASIN à vendre spécial valeur 4000 pour sacrifier 2000, il faut vendre immédiatement. Bélair 6201J.

MAGASIN campagne 12,000.00, prendrai propriété comme paiement. 682 St-André. 17-5

MAGASIN de chaussures. Bon local. Petit stock, bon marché. Vendra cause maladie. S'ad. 1991A Ste-Catherine Est. 18-4 F

MAGASIN mercerie, vendra à sacrifice, cause maladie. S'adresser 81 Ste-Catherine Est.

MAGASIN d'encadrement d'images et de cadeaux, le meilleur poste en ville, expérience pas nécessaire, grandes relations. Bureau de poste 2704. 17-3

MAGASIN avec bon sous-sol à louer ou à vendre, ou la moitié si on le désire; approprié pour magasin de chaussures, nouveautés ou modes. Le meilleur poste de St-Henri. Boîte 502, la "Presse".

PETITE épicerie avec ménage si désiré, bon logement, loyer bas, vendra sacrifice, cause maladie. 888 Craig Est. Tél. Est 6105.

PHARMACIE, nord de la ville, centre commercial. Cal. 0763.

RESTAURANT, bonne clientèle, logement arrière, bon marché. S'ad. 857 Craig Est, téléphone Est 5108. 17-5

RESTAURANT, cause mortalité. 2842 St-Laurent, coin Beaubien.

RONDE de langues et pattes marinées, bonne clientèle, 75.00 net par semaine, bonne condition et bon marché. S'ad. 711 St-Denis. Tél. Est. 8771F.

RONDE de lait 28 gallons, tous les accessoires et laiterie comprise. 292 Nicolet.

RONDE de buanderie. S'ad. 1092 St-André. 17-2

SACRIFIERA beau restaurant avec logis meublé et propre, cause départ, 86 Désery. 16-3

SALLE à manger et Quick Lunch rue Notre-Dame ouest, près Manufacture, affaires 200.00. Vendra 700.00. Voyez Brault, 80 St-Gabriel.

SALON de coiffure pour dames et ameublement 7 pièces rue St-Denis, vendra le tout bon marché. Voyez Brault, 80 St-Gabriel.

THEATRE rue St-Denis, faisant jusqu'à 2000.00 par semaine vendra pour cause laisse la ville. Lalonde, Amherst 6027. 17-3

EFFETS BUREAUX. MAGASINS

AVIS.—Caisses enregistreuses National, neuves et usagées, $75.00 en montant. The National Cash Register Co. of Canada Limited. J. C. Laird, agent des ventes, 122 Ste-Catherine ouest. Plateau 0136. 95-306

AVIS. Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville. 46 Craig O., Main 5157. 6-26

ACHETEZ un clavigraphe neuf ou refait, entièrement garanti, payable par petits versements mensuels. Empire Typewriter Co., Limited, 126A Saint-Pierre. Main 3972. 9,1,Mer,V,

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

BALANCE calculatrice en parfait ordre. S'ad. 2205 St-Laurent. 18-3

CLAVIGRAPHE dernier modèle parfaite condition à sacrifice, 554 Sherbrooke Est, coin Amherst. 18-2

FOURRURES

ACHETEUSES ! Manteaux mouton, seal. Superbes échantillons. Bargain. 476 St-Denis. 18-3

APPORTEZ vos fourrures pour réparations, 1590 St-Denis, bas prix, satisfaction. 17-5

AUBAINE. Manteau mouton pleines peaux frisé égal avec Alaska, $165. 2343 Notre-Dame Ouest. 17-5

BARGAIN. Superbe manteau mouton de 250, pour 135.00, 145.00. 737 Ontario E, Est 5872J. 18-2

BEAU manteau mouton Perse, collet Alaska; aucune usure, grandeur 42, longueur 48, dernier modèle. Sacrifiera. 864A Droiet.

BEAU manteau de castorine en parfait ordre, taille 42, vendra bon marché. 28 Messe, Longue-Pointe. Clairval 5916w.

BEAU manteau seal, long, riche, garni d'écureuil, dernière nouveauté, bon marché, matins et soirs, 245 Monte, appartement 9.

BEAU manteau mouton Perse garni d'Alaska, garanti pleines peaux, $65.00 pour cette semaine. A qui la chance? Mon.Sommber, 361 ouest, Ste-Catherine (en haut). 5,7,10

BON manteau brun, garni taupe (mole skin), grandeur 38, vendra $25. 1475 St-Laurent.

CHIC manteau de mouton Perse à vendre à sacrifice. Atlantic 3948W. 1156 Lajoie. 18-3

GRANDE collerette de vison garnie de queues. Un peu usagée. S'ad. après 6 p.m. à 10, rue Fort. 18-2

MANTEAU Seal Chapal, 75, autre avec écureuil ou Alaska. Peaux bon marché. 2343 Notre-Dame Ouest. 17-5

MANTEAUX de fourrure pour dames, mis en gage et non rachetés à vendre à très bas prix. S.-H. Miller, le prêteur sur gages recommandable, 54 Craig O. 5,8

MANTEAU seal, grand collet, poignets bande d'Alaska, modèle spécial, 85.00. Pardessus pour homme drap brun avec collet loutre, 75.00. 1846 St-Jérôme.

MANTEAU mouton Perse, garni Alaska, dernière mode, parfait ordre, bargain à prompt acheteur. Bélair 4738F.

MANTEAUX mouton Perse, garni Alaska, les plus beaux pour meilleur marché, venez faire votre offre 500.00. 301 Amherst.

MANTEAU mouton Perse avec poignets et collet zibeline Alaska en bonne condition, vente immédiate. 6646 Avenue du Parc.

MANTEAU étoffe garni beavrine, bon marché. 233 Delaroche.

MANTEAU en mouton de Perse, collet et poignets en véritable martre d'Alaska, 50 pouces de long, chance exceptionnelle 100., aussi en seal chapal 55. 1872 Esplanade, près Laurier.

MANTEAU de mouton de Perse, dame âgée, mesure 40. S'ad. Bélair 1351M.

MANTEAU seal français garni d'opossum, 47 pouces long, visible entre 6 et 8 hrs, 510 Mentana, Bélair 5160J.

MANTEAU seal garni d'écureuil, long attachant sur côté, grandeur 38, vendra bon marché, très peu usagé. 451 Dorchester est.

MANTEAU mouton garni Alaska, grandeur 40, très long, laissé pour dette. Royal Tailor. 634 Ste-Catherine est.

MANTEAU drab, collet et poignets castor, aussi manteau bolivia et renard brun, 15.00. 202 Cherrier.

MANTEAU seal, garni, jamais vu aussi beau neuf, immédiatement, 1677 Saint-Denis. 17-5

PARDESSUS en meilleur beaver anglais, garni loutre Labrador, doublé fourrure, casque en vison bon marché, 211 Amherst. 17-3

REPARATIONS faites avec soin. Bas prix. Satisfaction garantie. O.-A. Tremblay, 330 Beaubien.

RICHE manteau mouton garni Alaska, buste 42, information Calumet 1677.

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00, garanti, 342 Mont-Royal, près Berri. 142-306

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, beau son, sacrifiera 25.00, avec 64 sélections, 306 Visitation, près Ste-Catherine. 169-306

GRAMOPHONE cabinet, $25.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire, 773 Ste-Catherine est. 163-306

GRAMOPHONE cabinet peu usagé $35; automatique, aiguilles, diamant, 78 sélections, Repeatographe, 1172 Wellington, après souper. 281-306

GRAMOPHONE cabinet acajou, presque neuf, avec records, valant 150, pour $45, aussi radio $5. 95 Laurier Ouest. 18-6

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou avec quantité de records, sacrifiera à prompt acheteur. 309 Galt, Verdun. 16-6

GRAMOPHONE, 25.00, environ 100 sélections, etc., faut vendre, 1168A Wellington.

GRAMOPHONE Victrola records. Conditions faciles. Réparations. P. A. Phaneuf, 610 est Mt-Royal. 175-306

GRAMOPHONE, style Victrola, hauteur 42 pouces, bonnes conditions, pour 25.00 avec 60 sélections. 169 St-Denis. 297-176

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou, joue tous records, sacrifice. 181 Mt-Royal O. 15-6

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $30.00 comptant ou termes, 562 Mont-Royal Est. 15-24

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 est, rue Sainte-Catherine. 17-6

PHONOGRAPHE Columbia, grand modèle de table, en parfait état. Se vendait $95.00. Maintenant $42.00. Facilités de paiement. Layton Bros., Limited, 550 ouest Sainte-Catherine. 5,7,10

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE, pianos droits et carrés; plusieurs marques; à partir de 50.00. Langelier, 368 est, Ste-Catherine. 17-6

A VENDRE piano cottage Lindsay presque neuf, à sacrifice. 414 St-Zotique, coin St-Hubert. 17-3

A VENDRE bon violon, payé 75.00, vendra 30.00. 1942 Lafontaine Est.

BARGAIN pour piano Heintzman, légrement usagé. J.-O. Lauzon, 610 Mont-Royal Est. 18-6

MAGNIFIQUE piano automatique comme neuf, très bas prix, avec rouleaux, aussi gramophones, cabinets, records, Victor, 832 St-Hubert. 3,5,8

MESDAMES, venez à la maison The Leach Piano Co. Ltd, 600 Ste-Catherine ouest, entre Mountain et Drummond, fondée depuis plus de 40 ans. Satisfaction garantie. 17-2

PIANO cottage dernier modèle, bon marché. 242 Visitation. 5,7,8

PIANO droit peu usagé, véritable aubaine. 761A Berri. 5,7,8

PIANO droit bon comme neuf, vraie chance, 832 St-Hubert. 5,7,8

PIANO, Baby Grand, pratiquement neuf, à vendre à bonnes conditions. Ecrire casier 504, la Presse.

PIANO cottage seconde main demandé, paiera comptant, téléphonez avant-midi. York 0012. 16-6

CHICKERING, $225

Piano droit, cadre tout en fer, touches ivoire. Son aussi bon qu'un neuf. Conditions faciles de $15 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 17-2 F

EVANS, $240

Piano droit, modèle boudoir en excellente condition. Conditions faciles de $15 comptant et $7 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 17-2 F

2 HEINTZMAN & CO.

Bien que pas neufs, ces pianos droits ont été soigneusement réparés et sont aussi bon que des neufs sous tous rapports. Prix antérieur, $650.00. Un, maintenant à $295.00, l'autre à $335. Payable 8.00 par mois. Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. 5,7,8 F

OCCASIONS EN HARMONIUMS

Il est de votre intérêt de venir voir le plus grand assortiment d'harmoniums usagés qu'il y ait au Canada, harmoniums de salon et d'église. Tout notre stock au complet sera vendu à conditions très faciles de paiement. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 17-2 F

PETIT PIANO A QUEUE, $525

Bluthner. Se range parmi les plus beaux pianos. En parfaite condition. Conditions faciles pour convenir. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 17-2 F

PIANOS A 1/3 DE RABAIS

Il nous reste quelques pianos carrés à cette réduction extraordinaire. Conditions faciles de $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Ld, 512 ouest, Ste-Catherine. 17-2 F

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

VIOLONCELLE, violon, cornet, sacrifiera. 348 Orléans, Clairval 4787W. 16-6

VENTE DE PIANOS

L'on trouve des aubaines exceptionnelles chaque jour à cette grande vente. Chacun de ces pianos est garanti comme neuf. Facilités de paiement $5.00 comptant, $10.00 sur livraison, et $2.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. 5,8 F

WAGNER, $195

Piano droit d'une qualité exceptionnelle. Conditions faciles de $15 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 17-2 F

MACHINERIES

OUTILLAGE complet de clos de charbon et de bois à vendre, y compris banc de scie, moteur, courroie, etc. Electric Motor & Machinery Co. Limited, 417, St-Jacques, Montréal. 18-M,s

SABLEUSE, 3 drum, 42" Invincible, en bonne condition, à très bas prix. Louis Pickard & Co., 315 Papineau. 17-3

TUYAUX et tubes, grande quantité seconde main, en bonne condition, bas prix. Louis Pickard & Co., 315 Papineau. 17-3

MACHINES A BOIS

Le contenu entier d'une scierie comprenant scies à ruban, stve planeurs (buzz) tables de scie, scies de long, petits planeurs (pony), soufflets, pompes, moteurs, etc., à bas prix. 14 rue Clarke. F

MATERIAUX de CONSTRUCTION

BRIQU

LES ELECTIONS AMERICAINES

Suite de la première page

LES INDEPENDANTS

Jusqu'à quel point les gérants de la campagne La Follette ont-ils réussi dans leur effort pour capturer le vote travailliste? On ne le saura jamais; mais les leaders du parti de La Follette semblent croire que leur travail n'a pas été inutile. Ils ont annoncé que leur organisation sera maintenue intacte pour gagner, en 1926 et en 1928, ce qu'ils voulaient cette année; Quant à La Follette lui-même, il a dit qu'il n'avait pas de déclaration à faire, mais qu'il dirait peut-être sa pensée, quand les rapports auront été complétés.

Hier soir, John-W. Davis, s'est couché sans avoir fait une déclaration pour le public.

Le président Coolidge a reçu les rapports à la maison Blanche jusqu'aux petites heures. Il a envoyé un message de félicitations au directeur de sa campagne, M. Butler, et il s'est mis au lit aprs avoir dit qu'il avait prévu ce qui arrivait. Hier, pendant l'élection, M. Coolidge a dit qu'il comptait sur 350 votes électoraux, au moins.

Ce matin, les partis suivants dominaient dans les rapports sur les élections des gouverneurs pour ces divers Etats: Arizona, Heard, républicain; Colorado, Morley, républicain; Connecticut, Bingham, républicain; Delaware, Robinson, républicain; Georgia, Walker, démocrate; Idaho, Moore, républicain; Illinois, Small, républicain; Indiana, Jackson, républicain; Kansas, Paulen, républicain; Massachusetts, Fuller, républicain; Michigan, Groesbeck, républicain; Minnesota, Christianson, républicain; Missouri, Nelson, démocrate; Montana, Erickson, démocrate; Nebraska, McMullen, républicain; New Hampshire, Winant, républicain; New Mexico, Hannett, démocrate; New York, Smith, démocrate; Caroline du Nord, McLean, démocrate; Dakota-Nord, Halvorson, démocrate; Ohio-Donahey, démocrate; Rhode Island, Pothier, républicain; Caroline du

Mme MIRIAM A. FERGUSON, démocrate, qui a été élue gouverneur du Texas et qui a dénoncé l'attitude du Ku Klux Klan à son égard.

Sud, McLeod, démocrate; Dakota-Sud, Gunderson, républicain; Tennessee, Peay, démocrate; Texas, Mme Ferguson, démocrate; Vermont, Billings, républicain; Virginie occidentale, Gore, républicain; Wisconsin, Blaine, républicain; Wyoming, Mme Ross, démocrate.

Dans les autres Etats, les rapports n'étaient pas assez complets pour indiquer un résultat ou manquaient complètement.

ELECTION DE 1920

On rappelle que le vote électoral par Etats, en 1920, fut le suivant:

	1920 Rép.	Dem.	Pluralité Pop.	Vote Elec. Total 1924.
Alabama		12	88,564D	12
Arizona .	3		7,740R	3
Arkansas		9	36,292D	9
California	13		395,801R	13
Colorado	6		68,312R	6
Connecticut	7		108,517R	7
Delaware	3		12,947R	3
Florida. .		6	45,662D	6
Georgia .		14	66,136D	14
Idaho . .	4		44,421R	4
Illinois . .	29		886,085R	29
Indiana. .	15		185,006R	15
Iowa . . .	13		406,753R	13
Kansas. .	10		183,804R	10
Kentucky		13	4,017D	13
Louisiana		10	48,981D	10
Maine. . .	6		77,894R	6
Maryland	8		55,491R	8
Mass . . .	18		404,462R	18
Michigan	15		529,415R	15
Minnesota	12		376,427R	12
Mississippi		10	57,701D	10
Missouri .	18		152,597R	18
Montana	4		52,058R	4
Nebraska	8		127,890R	8
Nevada . .	3		5,028R	3
New Hamp.	4		82,534R	4
New Jersey	14		356,572R	14
New Mexico	3		10,966R	3
New York	45		1089,929R	45
N. Carolina		12	72,599D	12
N. Dakota	5		122,650R	5
Ohio	24		401,985R	24
Oklahoma	10		26,788R	10
Oregon . .	5		63,573R	5
Penna. . .	38		715,013R	38
Rhode Isl.	5		52,401R	5
S. Carolina		9	61,926D	9
S. Dakota	5		73,936R	5
Tennessee	12		13,271R	12
Texas . .		20	174,229D	20
Utah . . .	4		24,916R	4
Vermont .	4		47,293R	4
Virginia . .		12	54,214D	12
Washington	7		138,839R	7
W.Virginia	8		61,218R	8
Wisconsin	13		385,154R	13
Wyoming	3		17,662R	3
Total .	404	127	7004,847R	531

PREMIERS RAPPORTS

New-York, 5. — Coolidge et Dawes ont remporté d'écrasantes majorités dans l'Est et le Centre-Ouest, d'après les premiers rapports des élections générales. Dans la Nouvelle-Angleterre, le New-York, le New-Jersey, la Pennsylvanie, l'Ohio, la Virginie occidentale, le Maryland, l'Indiana et l'Illinois, la majorité des candidats républicains montait d'une façon continue à 11 heures hier soir. Le "Times" et le "World", partisans de Davis, admettaient que Coolidge avait triomphé.

Aux bureaux démocrates, cependant, on persiste à croire que l'Ouest jouera le même tour qu'il a joué en faveur de Wilson en 1916.

A minuit, les résultats des élections arrivaient encore lentement et les résultats du vote pour la présidence semblaient les suivants:

Pour Coolidge et Dawes:

VOTES ELECTORAUX

Connecticut.	7
Illinois.	29
Iowa.	13
Kansas.	10
Maine.	6
Massachusetts.	18
Nebraska.	8
New-Hampshire.	4
New-York.	45
Ohio.	24
Pennsylvania.	38
Rhode-Island.	5
Vermont.	4
Total.	211
Pour Davis et Bryan:	
Alabama.	12
Arkansas.	9
Floride.	6
Georgie.	14
Louisiane.	10
Mississipi.	10
Caroline du Nord.	12
Caroline du Sud.	9
Texas.	20
Virginie.	12
Total.	114
Pour LaFollette et Wheeler:	
Wisconsin.	13
Total.	13

A 2 heures ce matin, le président Coolidge conservait son avantage dans l'Est et le Centre-Ouest et faisait à l'ouest du Mississipi des gains qui, s'ils se maintiennent, lui assureront une majorité dans le collège électoral de plus de 300 voix.

John W. Davis avait à son crédit seulement les Etats du sud d'ordinaire ultra-démocrates, mais il avait la majorité dans l'Oklahoma, le Missouri et le Tennessee, tous remportés par Harding en 1920. Il avait une légère majorité dans le Nouveau-Mexique, mais il cédait le pas devant Coolidge dans le Kentucky.

Le sénateur LaFollette n'avait la majorité que dans l'Etat du Wisconsin.

A minuit, le gouverneur Smith avait annulé la majorité que les districts extérieurs à New-York avaient donnée à Théodore Roosevelt, le candidat républicain au poste de gouverneur. Il avait une majorité pour tout l'Etat de 16,741.

Les résultats pour la législature de l'Etat, à minuit, indiquaient une faible majorité pour les républicains. Ils avaient gagné trois sièges mais ils en avaient perdu deux. Au Sénat, ils en avaient gagné deux.

Les républicains avaient élu 67 législateurs et les démocrates, 5 avec 72 district à venir.

Les républicains avaient élu 33 sénateurs et les démocrates, un, avec 27 districts à venir.

LES GOUVERNEURS

New-York, 5. — D'après les rapports de la nuit, les gouverneurs élus étaient les suivants: républicains:

Connecticut—Hiram Bingham.
Delaware—Robert P. Robinson.
Illinois—Len Small.
Iowa—John Hammill.
Kansas—Ben S. Palsen.
Massachusetts—Alvan T. Fuller.
Michigan—Alex. J. Groesbeck.
N. Hampshire—John G. Winant.
Ohio—Harry L. Davis.
Rhode Island—Aram J. Pothier.
Vermont—Franklin V. Billings.

Les gouverneurs démocrates élus étaient ceux-ci:

Arizona—G. W. P. Hunt.
Floride—John W. Martin.
Georgie—Clifford Walker.
New-York—Alfred E. Smith.
Caroline du Nord—A.W. McLean.
Caroline du Sud—T. G. McLeod.
Tennessie—Austin Peay.
Texas—Mme Miriam A.Ferguson.

LES SENATEURS

On comptait douze sénateurs républicains élus:

Idaho—William E. Borah.
Illinois—C. S. Dineen.
Kansas—Arthur Capper.
Massachusetts—F. H. Gillett.
Michigan—James Couzens.
Nebraska—G. W. Norris.
New-Hampshire—P. W. Keyes.
New Jersey—W. E. Edge.
Oregon—C. L. McNary.
Rhode Island—J. H. Metcalf.
Dakota-Sud—W. H. McMaster.
Virginie occidentale—Guy D.Goff.

Le nombre des sénateurs démocrates était de onze, soit:

Alabama—J. T. Heflin.
Arkansas—J. T. Robinson.
Georgie—W. J. Harris.
Kentucky—A. O. Stanley.
Louisiane—J. E. Ransdell.
Mississippi—Pat Harrison.
Caroline du Nord—F.M. Simmons.
Caroline du Sud—C. L. Blease.
Tennessee—L. D. Tyson.
Texas—M. Sheppard.
Virginie—Carter Glass.

Dans le Minnesota, le sénateur fermier-travailliste Magnus Johnson est au nombre des élus.

Aux petites heures, les résultats dans le Colorado, le Delaware, l'Iowa, le Minnesota, le Montana, le Nouveau-Mexique, l'Oklahoma et le Wyoming étaient douteux.

FEMMES ENERGIQUES

A Jamestown, N. Y., Amy E. Price, âgée de 104 ans, s'est rendue hier de bonne heure, au bureau de votation pour accomplir son devoir de citoyenne.

A Hastings, Minn., Mme Larry A. Truax, âgée de 103 uns, a voté pour le président Coolidge et les autres candidats républicains. Elle s'est rendue en automobile au bureau de votation.

SOMMAIRE INTERESSANT

New-York, 5. — Voici un sommaire des résultats des élections comme ils sont définitivement connus ou indiqués dans ces divers Etats: dans le Delaware, Coolidge a une majorité de 15,000 voix. Les républicains ont gagné un siège dans la Chambre basse et ont élu sénateur, T. Coleman Dupont; dans le Rhode Island, Coolidge a une majorité de plus de 42,000 voix et les républicains ont augmenté leurs majorités aux deux chambres de l'Etat; dans le Maine, Coolidge a une majorité de plus de 35,000 et les rapports presque complets lonnent ce résultat, Coolidge, 136,999 voix; Davis, 41,265 et La Follette, 11,299; dans le Vermont, Coolidge a obtenu une forte majorité et les républicains ont élu un gouverneur et deux membres du Congrès; dans l'Arkansas, Davis a une majorité de 20,000 voix, le sénateur "Joe" T. Robinson a été élu et deux démocrates sont faits membres du congrès; dans l'Indiana, Coolidge a une majorité de près de 200,000 et Ed. Jackson, républicain, a été élu gouverneur; dans le New Hampshire, Coolidge a une majorité de 37,322 voix, la majorités républicaines à la législature d'Etat sont accrues, le poste de gouverneur est repris et les républicains élisent un membre du congrès et Harry-K. Yeyes, candidat au Sénat.

Dans le New-York, Coolidge obtient une majorité de 820,000 voix, mais le gouverneur Alfred E. Smith, démocrate, est réélu par 118,000 voix et les deux chambres de la Législature d'Etat seront contrôlées par les républicains; en Pennsylvanie, les républicains ont obtenu une majorité sans précédent et la majorité de Coolidge est de plus de 900,000 voix les républicains ayant remporté des victoires pour 34 des 36 sièges du congrès; dans le Texas, les démocrates ont triomphé partout, hors dans l'élection qui a fait gagner à un républicain un siège au Congrès, et la majorité de Davis est de 90,000 voix; dans le Kansas, Coolidge a obtenu une majorité de plus de 130,000 voix et tous les républicains qui étaient candidats pour des postes d'Etat ont été élus; dans le Kentucky, Coolidge a une majorité de 20,000 voix et il y aura pour la première fois deux sénateurs républicains; dans le New-Jersey, le président Coolidge a une majorité de 264,124 voix; dans l'Illinois, Coolidge a obtenu plus de 80,000 voix; dans l'Oklahoma, on a voté solidement pour Davis, mais les démocrates ont perdu un siège au sénat des Etats-Unis; et pour la deuxième fois dans l'histoire de l'Oklahoma, un républicain semble avoir été élu sénateur; dans le Massachusetts, Coolidge a obtenu une majorité de 310,337 voix et la lutte entre le sénteur David I. Walsh ,démocrate, et Frederick-H. Gillett, président de la chambre nationale des représentants, pour le sénat, est vivement contestée. Le résultat était encore incertain, ce matin et Gillett dominait son adversaire par 7,371 voix dans 1162 districts sur un total de 1432.

CURLEY EN DETRESSE

Boston, 5.—James Curley, maire de Boston et candidat démocratique au gouvernorat, était dominé ce matin par son adversaire républicain, Alvin-T. Fuller, d'après les rapports de 1013 districts sur un total de 1158. Ces rapports donnaient le résultat suivant: Curley, 300,056 voix; Fuller, 464,325.

COUPS ET BLESSURES

Williamson, Virginie occidentale, 5.—Cinq hommes ont été blessés, dont deux gravement, hier soir, au cours d'un conflit à propos du résultat des élections. Ces hommes étaient devant le bureau d'un journal et lisaient les bulletins, quand la bataille commença. Tiffin Chafin qui a reçu une balle dans le cou et James Oney, constable, qui souffre d'une fracture du crâne, sont mourants. Le capitaine A.-A. Gaujot, membre de la police d'Etat, a tenté de séparer les combattants et il a reçu une balle dans l'épaule.

UN GROS CHIFFRE

New-York, 5.—D'après les derniers rapports, la majorité de Coolidge, dans l'Ohio, dépassera peut-être celle qui fut obtenue par Harding. Il est possible que cette majorité soit de 500,000 voix. Dans le Michigan, Coolidge a obtenu 3 voix contre 1 pour ses adversaires démocrates et indépendants. Coolidge a une maorité dé près de 9,000 voix dans le Maryland.

LE MOIS D'OCTOBRE A LA COUR DU CORONER

Le personnel de la Cour du coroner a été fort occupé au cours du mois d'octobre dernier. Les enquêtes ont été plus nombreuses que pendant le mois d'octobre 1923. Le nombre des enquêtes tenues depuis le commencement de l'année est supérieur à celui de l'an dernier pour la même période.

Jusqu'à date, le plumitif de la cour du coroner enregistre un total de 1,375 causes; l'an dernier à pareille date, 1,348 causes avaient été enregistrées.

Les 151 enquêtes tenues au cours d'octobre dernier se subdivisent comme suit: 74 morts naturelles, 38 morts accidentelles, puis deux suicides.

Les 74 verdicts de mort naturelle comprennent: 47 cas de mort soudaine; puis 28 cas de décès ont été rapportés à la Cour soit de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, soit de l'asile protestant de Verdun, soit de l'hôpital Saint-Benoit-Joseph. Si l'on excepte les 4 cas de pendaison, dans lesquels des enquêtes devant jury ont été nécessaires, il n'y a pas eu de décès à la prison de Bordeaux; il n'y a pas eu de de décès non plus, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Quant aux 38 verdicts de mort accidentelle ils ont été prononcés dans les cas suivants: 18 enfants morts-nés ou morts peu d'instants après leur naissance, 8 personnes mortes de blessures causées par une chute, 3 cas d'asphyxie, un cas d'empoisonnement par des aliments, un enfant étouffé dans le lit de ses parents, 2 enfants brûlés, une victime d'un accident d'automobile, une mort à la suite d'un accouchement.

Un verdict de suicide a été rendu dans le cas d'une personne qui s'est empoisonée.

Le total des morts violentes dues à l'asphyxie par submersion, aux tramways, aux chutes, aux chemins de fer, aux automobiles et aux voitures, a été de 34 en octobre; l'an dernier, pour le même mois, le total était de 29. Depuis le commencement de l'année, l'onde, les tramways, etc., ont fait 245 victimes, contre 210, l'an dernier pour la même période.

MONUMENT QUI SERA DEVOILE A RICHMOND

(Spécial à la PRESSE)

Richmond, 5. — Le dévoilement d'un monument élevé à la mémoire des soldats morts se fera ici lundi prochain, à 2 heures de l'après-midi. Ce monument, oeuvre du sculpteur Hill, natif de cette ville, a été érigé à la tête du pont Saint-François et occupe un site très historique. C'est aux municipalités de Cleveland, Melbourne Kingbury et New Rockland, comprisés dans le comté de Richmond, que l'on doit ce monument, sur lequel est inscrit le nom de quarante-quatre soldats de la région. Lundi, assistera à la cérémonie, notamment, le brigadier-général D.-C. Draper, commandant du 5e Mounted Rifles auquel corps appartenaient les anciens combattants décédés. Le dévoilement sera fait par Mme J.-B.-P. Belford qui a perdu un fils à la guerre et à laquelle ont aussi pris part son mari et deux autres fils. Adresseront la parole, en anglais, M. le maire John Hayes et le brigadier-général Draper; en français, le brigadier-général Tremblay.

FEU Mme NAPOLEON MARION

Feu Mme N. MARION.

Ces jours derniers, en l'église de l'Immaculée - Conception ont eut lieu les funérailles de Mme Napoléon Marion, née Adéline Marion, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil: M. Napoléon Marion, mari de la défunte; ses fils, Joseph, Cham, Sam, Rosaire, Raoul Marcel, Omer; ses gendres: MM. Albert Pilon, Albert Davignon; son petit-fils: Roméo Marion; son frère: Eugène Marion; ses neveux: Joseph Marion, Sem Piquette, Omer Piquette, Firmin Lachapelle.

On remarquait dans le cortège, MM. Arthur Marion, Joseph Marion, Euclide Marion, Dr Donatien Marion, Dr Eustache Marion, Ludger Marion, Henri Doyon, Edgar Perreault, Jos. Chalifoux, Léon Marion, Hormisdas Bélisles, Jos. Lanasse, Joseph Marion, Paul-Emile Marion, Auguste Boisjoli, Perras, Ernest Lacompade, Marcel Fontaine, L. Carmel, Moutier, A. Gadbois, J. Gareau, A. Roy.

Officiants d'honneurs: M. Henri Dorion, M. et Mme Joseph Davignon, M. et Mme Albert Davignon, le club Dorion, United Least Co., Mlle Jobin.

Offrandes de messes: Mme Joseph Marion, Mme R. Garipy, Mlle M.-L. Marion, la Cie de biscuits Aetna, les élèves du couvent Saint-Angèle.

L'inhumation eut lieu à Saint-Jacques de l'Achigan. Etaient présents à l'arrivée du train: MM. le notaire Marion, Jos. Marion, Wilfrid Marion, Odilon Goulet, Hervé, Arsène Marion, Roger Lafrenière, Willie Munn, maire de Saint-Jacques, Freddy Munn, Prosper Granger, Eugène Forest, Louis Marion, Denis Forest, Jos. Marion, Jos. Lachapelle, Lucien Marion, Prosper Marion.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: son mari, ses fils: Joseph, Cham, Sem, Rosaire, Raoul, Marcel Omer; trois filles: Mme Albert Davignon (Elisabeth), Mme Albert Pilon (Eugénie) et Mlle Cécile; ses petits-enfants: Léonard, Roméo, Laurier, Gérard, Guy, Lucienne Fernande, Pauline, Juliette, Georgette, Carmen, Jeannine, Violette, Gizèle, Jacqueline; ses soeurs: Mme Napoléon Marion, Mme Ananie Piquette, Mme K. Farley, Mme Denis; ses frères: Eugène Marion, Jean-Louis Marion et Séraphin Marion.

SAINTE-ANGELE-DE-LAVAL

—Mlle Blanche Deshaies, institutrice à Warwick, est venue passer une huitaine dans sa famille.

—M. J.-A. Chaumette et sa famille sont allés demeurer à Québec.

—Mme Amédée Deshaies est en promenade à Montréal et à Saint-Hubert-de-Chambly.

—Mlle Henriette Tourigny, institutrice à Saint-Albert-de-Warwick, est venue passer la Toussaint chez son père, M. Albert Tourigny. Elle était accompagnée de M. Marcelle Ducharme.

—M. l'abbé Antonio Denoncourt, desservant de Saint-Rosaire, est venu visiter ces jours derniers son père, M. Léon Denoncourt.

—Est décédée, à l'âge de 11 ans, Rita Doucet, enfant bien-aimée de M. et Mme Joseph Doucet.

LE JEU DE DAMES

L'OUVERTURE DU TOURNOI

Ce soir, au club Maisonneuve, ouverture officielle du grand tournoi organisé par le directeur du Maisonneuve, par le dévoué président de la Ligue, M. A. Ready.

Les inscriptions seront fermées ce soir, aux membres de la classe A de s'enregistrer en aussi grand nombre que possible, car les prix sont alléchants.

PROCHAINES RENCONTRES

Les classes B et C seront appelées à jouer dimanche prochain, dans l'ordre suivant:

CLASSE B.—National au Saint-Henri; Plessis au Delorimier; Maisonneuve au Villeray.

CLASSE C.—Saint-Henri au Sacré-Coeur; Villeray au Turcot; Delorimier au repos.

LES MATCHS DU MERCREDI

Grande activité chez les damistes, ce soir; dans presque tous les clubs il y aura soit tournoi ou match d'équipes.

En conséquence, les membres des clubs Villeray, Saint-Henri, Delorimier et Maisonneuve sont priés de se rendre à leur local respectif, ce soir, afin de prendre part aux matchs.

A ce propos, la direction du Plessis vient d'arrêter que, en vue du tournoi de Maisonneuve, qui commence ce soir, et afin de permettre à ses membres d'y assister, les rencontres du mercredi sont renvoyées au jeudi de chaque semaine, d'ici à la fin du tournoi.

Nous espérons que les autres clubs suivront cet exemple.

No 6397—PROBLEME CANADIEN
Par M. M. Latour, Montréal.
Noirs—10 pièces.

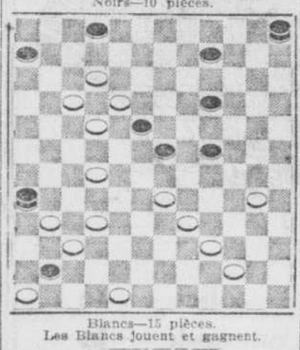

Blancs—15 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

JEUNE GARÇON DISPARU

Mme Pierre Bellock est sans nouvelle, depuis le 25 mai, de son fils Antoine, âgé de 15 ans. C'était un bon garçon et la mère craint qu'il ne lui soit arrivé un accident. La Sûreté a été prévenue de cette

ANTOINE BELLOCK, 15 ans, fils de Mme Pierre Bellock, disparu.

disparition, mais aucun résultat n'a été obtenu. Tout renseignement à ce sujet devra être communiqué à M. René LeMyre, secrétaire de la Société catholique de protection et de renseignements, immeuble Saint-Denis.

SAINT-CHRYSOSTOME

Mlle Clarria Meunier, âgée de 13 ans, fille de M. et Mme Israël Meunier, est décédée. Le service fut chanté ici par M. le chanoine L.-N. Préville. Les porteurs étaient Ed. Huet, L. Parent, J. Favreau, V. Goyette, C. Daigneault et V. Bourdeau. Conduisait le deuil, M. R. Côté.

LES NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme E.-D. OUELLET

(De correspondant de la PRESSE)

Rivière-du-Loup, 5. — Une jolie manifestation a été faite à M. et Mme E.-D. Ouellet à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Comme on voulait préparer cette manifestation à leur insu, M. et Mme L. Boulanger les avaient invités afin de permettre à leurs amis de s'emparer de leur maison et d'organiser la fête. Lorsque M. et Mme Ouellette revinrent chez eux, ils furent des plus surpris de voir la maison toute illuminée et d'y voir leurs parents et amis réunis, et d'entendre la musique d'un orchestre. Ils furent reçus avec enthousiasme et les souhaits de joyeux anniversaire leur expliquèrent bientôt la cause de cette manifestation. Mlle Suzanne Boulanger lut une adresse à laquelle M. Ouellet répondit en termes émus. On présenta ensuite à M. et Mme Ouellet un "service de table" en argent, puis on organisa un euchre. Il y eut aussi chant et musique par Mlle B. Boulanger, M. C.-E. Veilleux, M. Charles-E. Albert et l'orchestre S.-François. A minuit un goûter fut servi.

Etaient présents à la soirée: M. et Mme L. Boulanger et leurs filles, Berthe et Suzanne, M. et Mme E Ouellet, junior, MM. Roméo et Adélard Ouellet, M. Silvio Ouellet, MM. et Mmes Ernest Lacombe, Ph. Boulet, Topping, Jos. Gendron, Aug. Martin, Philippe Carrier, Mme Adélard Charest, Mlle Berthe Charest, Alexandrine Vézina, Marguerite Dawson, Cécile Lepage, MM. Roméo Marenda, Jos. Mérette, P. Rhéaume, Chs-E. Veilleux, Chs-E. Albert etc. que nous oublions. Le principal organisateur de cete fête était M. Emile Ouellet, fils, et Mlle A. Vézina.

COLD LAKE

Le beau temps est exceptionnel ici à une latitude de 55 degrés, mais la récolte a été médiocre et le sol est difficile à labourer.

BOUCHERVILLE

—Le cercle Pierre Boucher a tenu une assemblée au collège et annoncé un euchre pour le 11 novembre prochain.

—Les écoles ont reçu la visite des soeurs blanches de Marie-Immaculée, venues pour encourager l'oeuvre de la Sainte-Enfance. M. l'inspecteur Hébert a visité les écoles le même jour.

—Ces jours derniers a eu lieu le mariage de M. et Mme Josaphat Riendeau, née Rose-Alma Bénard. Les solistes étaient Mlles Thérèse Lassonde, Yvette Chagnon, Gabrielle Lapointe. Mlle Lucille Lassonde touchait l'orgue.

—Un banquet a été donné au collège en l'honneur du frère directeur G. E. Guinard, c.s.v. Les invités étaient: MM. les abbés J. Lafortune, curé, Lefèvre, vicaire, MM. Allard, Emilien Chauvin et Jean Lapointe.

—La Saint-Viateur a été fêtée ici à l'académie du Sacré-Coeur. Il y a eu messe dans la chapelle du collège, sermon par le R. P. Paul Quesnel, c.s.v., et jeux dans l'après-midi, avec distribution de prix.

—Les prêtres de cette paroisse ont fait leur visite paroissiale.

BANQUE DE MONTREAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Banque de Montréal aura lieu à la maison de banque de l'Institution dans la ville de Montréal le vingt-troisième jour de décembre 1924 à midi, aux fins suivantes:

Considérer et approuver une entente entre la Banque de Montréal et la Banque Molson pourvoyant à l'achat par la Banque de Montréal de l'entreprise, de l'actif et des droits de la Banque Molson, devant être payés partie comptant et partie par l'émission à la Banque Molson d'actions de la Banque de Montréal qui font actuellement partie de son capital autorisé non émis et qui autrement devraient être distribuées aux actionnaires de la Banque de Montréal quand les directeurs en seraient venus à cette décision.

Par ordre du Conseil des Directeurs,
FREDERICK WILLIAMS-TAYLOR,
Gérant général.

Montréal, 3 novembre 1924.
5 12,19,26,3,10

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de
PATRICK DUMAIS,
Chicoutimi, Qué.,
Cédant autorisé.

Des soumissions cachetées accompagnées d'un dépôt par chèque accepté de VINGT pour cent de l'offre seront reçues au bureau de V. Lamarre, 83 rue Craig Ouest, Montréal, MERCREDI, le 12 novembre 1924, jusqu'à TROIS heures p.m. pour l'achat des biens suivants:

1o. Stock suivant inventaire:

Marchandises sèches	7,244.95	
Epicerie.	715.52	
Chaussures.	1,138.34	
Ferronnerie et granit	884.67	
Ameublement et accessoires.	72.25	
		9,855.73

2o. Créances recevables suivant liste. 254.56

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock le 11 novembre 1924. Pour plus d'information s'adresser à
VINCENT LAMARRE,
Syndic.

Bureaux: 820 édifice "Power".
Montréal, 4 novembre 1924. 5,8

AVIS PUBLIC

Le vingt-quatrième jour de novembre mil neuf cent vingt-quatre, à dix heures du matin, sera vendu à l'enchère publique par Ed. Pomerlo, de Olivier Trottier, rentier de la ville de Ste-Anne de Bellevue:

1°. Un emplacement situé sur l'avenue Perreault, en la ville de Ste-Anne de Bellevue, connu et désigné comme étant la partie sud du lot de terre portant le numéro deux de la subdivision officielle du lot numéro deux cent cinq au plan et sur le livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Anne, dans le comté de Jacques-Cartier, contenant, le dit emplacement, sept mille cinq cent treize pieds, mesure anglaise et plus ou moins, borné en front par l'avenue Perreault, en arrière par le lot numéro un a de la subdivision officielle du lot numéro deux cent cinq, d'un côté, au Nord, par le résidu de la dite subdivision deux du dit lot originaire numéro deux cent cinq, et de l'autre côté, au sud, par le lot numéro deux cent cinq C au plan et sur le livre de renvoi officiels susdits, avec les bâtisses.

2°. Tous les meubles et effets mobiliers qui se trouvent dans les dites bâtisses.

Les dits biens meubles et immeubles dépendent de la communauté de biens qui a existé entre le dit Olivier Trottier et feu Delphine Tessier, son épouse.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné, à Ste-Anne de Bellevue, ou à Montréal, au No 26 de la rue St-Jacques.

Montréal, ce 3 novembre 1924.
L. J. BOILEAU,
Notaire.

UNE RESTITUTION AU PACIFIQUE CANADIEN

La lettre suivante adressée à M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, nous est communiquée par M. J.-E. Ogden, vice-président de la compagnie. "Je vous ai adressé une lettre, le 17 octobre 1924, et dans cette lettre il y avait $100 comme restitution à la compagnie du C.P.R., avec demande de publier dans le journal la Presse", pour avoir le plaisir de savoir que ma restitution est rendue à destination. Bien à vous..."

UNE BELLE OEUVRE PHILANTHROPIQUE

GROUPE DE MERES ET DE BEBES qui fréquentent assidument la goutte de lait de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. (Cliché du photographe de la "Presse".)

AVIS PUBLIC
Listes Electorales Provinciales

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la Cité de Montréal, qui sont sujets britanniques, du sexe masculin, qui ont 21 ans accomplis et qui possèdent toutes les autres qualités requises pour être inscrites sur la LISTE DES ELECTEURS PROVINCIAUX actuellement en voie de préparation, sont priées de se présenter:

LES 6, 7, 8 NOVEMBRE
DE 9 HEURES DU MATIN A 10 HEURES DU SOIR

à celui de ces bureaux temporaires, qui est le plus proche de leur domicile pour y déposer une demande en inscription sur la liste.

Division Montréal St-Jacques—Station de Police No 3—636 Ontario Est.
Division Montréal St-Laurent—Station de Feu No 5—235 Ontario Ouest.
Division Montréal St-Louis—Station de Police No 12—1394 St-Laurent.
Division Montréal Verdun—Station de Feu No 32—255 Angers.
Division Montréal St-George—Station de Feu No 25—58 Drummond.
Division Montréal St-Henri—Station de Police No 17—1942 St-Jacques.
Division Montréal Ste-Anne—Station de Police No 7—67 Young.
Division Montréal Dorion—Station de Police No 15—2822 St-Hubert.
Division Montréal Laurier—Station de Feu No 41—399 Beaumont.
Division Montréal Ste-Marie—Station de Feu No 7—645 Notre-Dame Est
Division Montréal Mercier—Bain Lévesque—106 Boyer.
Division Montréal Laval, Station de Feu No 37, Coins Jarry et St-Hubert.
Division Montréal Westmount—Station de Police No 23—1 Botrel.
Division Montréal Maisonneuve, Station de Police No 11, 1720 Ste-Catherine Est.

Par ordre,
ALBERT McCAUGHAN,
Bureau des Listes Electorales Provinciales, 63 St-Gabriel; Tél. Main 7407. 16-3

L'IMPERIAL
SERVICE INSURPASSABLE
de MONTREAL tous les jours
GARE WINDSOR
10.15 P.M. pour
OTTAWA
RENFREW
PEMBROKE
SUDBURY
PORT-ARTHUR
FORT-WILLIAM
WINNIPEG
REGINA
CALGARY
VANCOUVER
VICTORIA
ET TOUS LES POINTS DANS L'OUEST CANADIEN
Equipement:— Wagons de première, wagon-restaurant, wagons-lits ordinaires et de touristes, wagon-observatoire à compartiments.
Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN
POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AUX BUREAUX DES BILLETS — No 141 rue St-Jacques, Tél. Main 8125 ou aux gares Place Viger, Mile-End, Westmount et Montréal Ouest.

5.12.19.26

LE COURRIER DE COLETTE

D.—Est-ce à un jeune homme à prendre le bras d'une jeune fille ou à celle-ci?—J. H. A. M.

R.—On ne se donne le bras que si les chemins sont difficiles et c'est alors la jeune fille qui s'appuie au bras de son compagnon.

D.—J'ai 20 ans et je travaille depuis 4 ans. Il me semble que je me porte bien, mais je suis toujours portée à bailler et je suis facilement essoufflée; le soir, je suis toujours fatiguée et j'ai peine à m'endormir. Pensez-vous que je devrais consulter un médecin; il y a deux ans que je suis dans cet état?—YEUX AMOUREUX

R.—C'est peut-être un effet de la mauvaise digestion. Essayez de ne manger qu'un repas de viande par jour; évitez le thé ou le café fort.

D.—Quelle est l'origine en ce pays de la famille Saint-Cyr?—J. L. S.

R. — Guillaume Saint-Cyr, marié à Marie Leger fut le premier Français de ce nom; mais d'autres vinrent par la suite et firent aussi souche au pays.

D.—Un crayon de fantaisie convient-il comme cadeau du jour, de l'an pour une jeune fille; est-il de bon goût d'y ajouter un calepin?—JE VOUS REMERCIE SINCEREMENT.

R.—Oui.

D.—Quelle est l'origine de la fête que l'on nomme Halloween?—MELITA.

R.—C'est une coutume américaine et qui ne date pas de très longtemps. Je ne pense pas que son origine soit connue.

D.—Quelles sont les couleurs qui vont le mieux avec la nuance orange brulée? —J'AIME LES YEUX NOIRS.

R.—Le noir, le gris, le bleu marine et le brun.

D.—Comment enlever sur une robe bleue une tache faite avec du papier tue-mouche?—BEAUCOISE.

R.—Mettez d'abord du beurre sur la tache pour dissoudre la colle, puis lavez ensuite la partie tachée à l'eau chaude.

D.—Etant directrice d'un groupe de jeunes filles comment dois-je répondre à l'une d'elles qui me fait un cadeau? —UNE HORLOGE ARRETEE.

R.—Vous remerciez verbalement si vous en avez l'occasion, par quelques mots aimables, sinon, par un court billet.

D.—Un petit chapeau entièrement couvert de fleurs de soie et de feuilles de satin peut-il se porter tout l'hiver? —HENRIETTE.

R.—Oui.

D.—Quel est le moyen de combattre les pellicules dans les cheveux?—REVE BLEU.

R.—Des frictions du cuir chevelu avec une lotion à base de pétrole ou de quinine.

D.—Entre correspondants est-ce à la jeune fille ou au jeune homme à demander le premier de quitter les cérémonieuses appellations: Monsieur, Mademoiselle?—A. A.

R.—C'est à la jeune fille, mais elle ne doit s'y risquer qu'à bon escient.

D.—Où pourrais-je me procurer du fil d'or et d'argent?—EXCELLENTE OEUVRE.

R.—Dans les grands magasins à rayons. Je ne puis vous donner d'adresse ici.

D.—La rue Drolet entre Mont-Royal et des Carrières appartient-elle à la paroisse Saint-Denis ou au Mile-End? —S. P.

R.—L'un des côtés appartient à Saint-Denis, l'autre au Saint-Enfant-Jésus.

D.—Une de mes amies part pour un long voyage, conviendrait-il que je lui fasse un cadeau avant son départ?—UN GARÇON.

R.—Vous pouvez lui offrir des fleurs ou des bonbons.

D.—Quelles sont les communautés de missionnaires qui vont en Chine?—UNE BRUNETTE.

R.—Les soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception et les soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil, de Lennoxville.

D.—Le mari de la soeur de notre père étant mort il y a deux mois, notre tante a-t-elle raison de nous reprocher d'avoir fait un surprise-party à l'occasion de l'anniversaire de ma soeur?—ANXIEUSE D ESAVOIR.

R.—Non, elle n'a pas raison, si l'on observait les deuils aussi éloignés, on pourrait jamais rien faire.

D.—Pensez-vous qu'une fille de 36 ans puisse encore trouver à se marier; j'ai toujours été réservée et pieuse; je me dis que plus on tient son rang, moins on est favorisé. Je me décourage parce que je me sens incomprise?—INCOGNITO.

R.—Il ne faut pas dire cela, ma chère amie. Et si vous avez toujours été sage, ce n'est certes pas à cause de cela que vous n'avez pas été recherchée; mais peut-être avez vous été trop apathique ou d'un abord trop froid. La réserve n'est pas la même chose que la froideur ou même l'indifférence. Mais il ne faut pas vous décourager encore. A trente-six ans, une femme est encore jeune, et il est très possible et même probable que vous rencontrerez quelqu'un pour apprécier les jolies qualités que je devine en vous et pour vous apportez le bonheur que vous êtes en droit d'attendre de la vie.

D.—Mon fiancé m'ayant donné plusieurs cadeaux de valeur, que pourrais-je lui offrir pour son anniversaire? Une bague conviendrait-elle? — MILLE MERCIS.

R.—Oui, ou bien une épingle de cravate ou encore un joli article de bureau ou de fumeur. Une visite dans les magasins vous inspirera.

D.—Nous avons une plante de caoutchouc qui a trois tiges, ferions nous mieux de n'en laisser qu'une pour donner plus de vigueur à la plante?—UNE QUI VEUT SAVOIR.

R.—Mais non, ce n'est pas nécessaire. Mettez votre plante dans un récipient assez grand et dans de la bonne terre. Gardez la dans une pièce à température égale et assez élevée et donnez de fréquents arrosages.

D.—Est-ce qu'une qualité peut être bonne ou mauvaise?—BLANCHE T.

R.—Qualité s'emploie dans le sens de propriété; et dans ce cas une qualité peut être bonne ou mauvaise.

D.—Une jeune fille sachant peindre sur tissu pourrait-elle trouver facilement un emploi à Montréal?—CELIA.

R.—Peut-être dans un grand magasin, si elle a vraiment du goût et de l'imagination. Les situations de ce genre sont rares cependant et demandent plus que des aptitudes ordinaires.

D.—Quel est le moyen de faire disparaître les rousseurs dans le visage? —J'AI 15 ANS.

R.—Une bonne lotion se compose de 8 onces de peroxide, 8 onces d'eau de rose et une once d'alun dissout dans deux cuillerées à thé d'eau de vie. Lotionnez-en la figure le soir, et laissez sécher sans essuyer.

D.—Quelle fut la première famille Daigneau qui vint en ce pays?—L.A.X.

R.—Jean Damiaux (ou Daigneau) marié à Québec, le 10 septembre 1670 à Marie-Louise Michault. Il était originaire de Niart.

D.—Est-ce que Guy, Yvette et Jeannine sont des noms de saints?—PETITE MERE.

R.—Saint Guy est honoré le 12 septembre, sainte Yvette, veuve et recluse, le 13 janvier et Jeannine est un prénom formé de Jeanne. Sainte Jeanne de France est honorée le 4 février et sainte Jeanne d'Arc, le 16 mai.

D.—Nous demeurons à la campagne; quelques amis doivent venir pour une petite mascarade que nous donnons. Devons-nous servir un goûter à la salle à manger ou seulement passer des rafraîchissements et les gens de la maison doivent-ils aussi se travestir? — PETITE ONTARIENNE.

R.—Il vaudra mieux servir un goûter. Les jeunes filles et les jeunes gens, oui, mais non pas la maîtresse de la maison.

D.—Quelle fut la première famille Raymond—FLEUR DU LAC.

R.—Jean Raymond dit Bellegarde, natif au bourg de Coyeux en Normandie, marié à Québec, le 4 novembre 1686, à Catherine Lemire.

D.—Quel jour tombait le 29 septembre 1884?—GRAZIELLA.

R.—Un lundi.

D.—Quel genre de chemins de table est en ce moment à la mode; velours, brocart, toile brodée, etc., pour salle à manger; aussi ce qui se met ordinairement sur une table de salle à manger, quand elle n'est pas dressée?—CONFIANTE EN VOTRE GOUT.

R.—Un chemin de toile ou d'étamine crème ou écru orné de dentelle ou de broderie convient avec tous les genres d'ameublement; un chemin de même tissu et de même nuance que les draperies des fenêtres convient aussi. Pour orner la table, quelques fleurs dans un beau vase ou une plante dans une petite jardinière.

Colette

FETE IMPRESSIONNANTE A SHAWINIGAN FALLS

(Du correspondant de la PRESSE)

Shawinigan Falls, 5.—Pour clore les quatre semaines de retraites prêchées par les RR. PP. Conan et Guinfello, il y eut, dimanche après-midi, une démonstration d'un caractère particulier que nous n'avions jamais vue en notre ville auparavant et dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des milliers de personnes qui en furent les témoins.

Pendant le cours de la retraite des hommes, les prédicateurs avaient fait appel à leur générosité et une collecte avait été faite, dont le produit devait servir à l'achat d'une croix magnifique. Une collecte fut également faite parmi les jeunes gens et tous ceux qui donnèrent auront leur nom ajouté à la liste des hommes mariés, laquelle liste sera déposée au pied de la croix dans une boîte.

Dimanche après-midi, on fit la bénédiction de cette croix. Elle était au collège de l'Immaculée-Conception et il fallait la transporter à l'église S.-Pierre pour qu'elle y soit permanemment installée.

Bien avant deux heures, temps désigné pour le départ de la procession, une grande foule se pressait aux environs du collège. Sous la direction du R. P. Conan, les rangs se formèrent, et à l'heure indiquée la procession se mit en marche. Y prirent part: les membres du clergé, les frères, la fanfare des cadets, les élèves du collège, les jeunes gens et les hommes mariés de la paroisse. Six des membres du corps de police portaient la croix.

Le Christ, ainsi transporté à travers les rues de la ville, reçut de la part de notre population un hommage vraiment touchant, et ce fut au milieu d'une haie humaine que le trajet se fit.

La foule était si grande qu'à l'arrivée de la processoin l'église fut remplie en un instant et une grande foule dut rester en dehors; les places avaient surtout été réservées aux hommes mariés et aux jeunes gens, puisque c'était plus particulièrement leur fête.

Il y eut une courte et vibrante allocution de la part du R. P. Conan qui bénit ensuite la croix. Après le salut du Très-Saint Sacrement, il y eut vénération de la croix par les fidèles.

Cette croix, qui est placée bien en évidence dans l'église S.-Pierre sera un souvenir constant et éloquent qui rappellera aux fidèles le souvenir de la belle retraite qui a été prêchée pendant le cours du mois d'octobre 1924.

FEU Mme CYRILLE MALOUIN

(Spécial à la PRESSE)

Feu Mme C. MALOUIN.

Pawtucket, R.I., 5. — Les funérailles de Mme Cyrille Malouin, née (Alvina) Béianger, décédée à l'âge de 63 ans et cinq mois, à la résidence de sa fille, Mme Jos. Provost, 67 rue John, Pawtucket, R.I., ont eu lieu le 27 oct. en l'église de Notre-Dame de la Consolation au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La défunte laisse, pour pleurer sa perte, son époux et 15 enfants, dont huit fils: Pierre, Herman, Joseph, Rémi, Hercule, Emile, Fortunat et Dosithée; sept filles: Mmes J. Provost (Alvina), N. Robin (Julie-Anna), R. Laverdure (Orise), Eug. Robin (Elisabeth), J. Malo (Lucia), O. Jacob (Eva) et Mlle Louisa; 49 petits-enfants.

Assistaient aux funérailles: douze des enfants de la défunte: Pierre, Hercule, Fortunat, Dosithée, Mmes X. Robin, J. Malo, R. Laverdure, J. Provost; MM. et Mmes H. Malouin, R. Malouin, O. Jacob et Mlle Louisa Malouin; sa soeur, Mme P. Archambault; ses neveux et nièces: MM. et Mmes J. Ritchot, Dion Ethier, Pincince Fontaine, Paulhus Lavallée, Pierre Bélanger, T. Bélanger, Eugène Lavallée, M. A. Bricault; ses petits-enfants: Henri Provost, Clara Provost, Noëlla Malouin, Antonia Malouin, Anita et Fernande Malouin, M. et Mme T. Desjardins, leur fille, Alma, et nombre d'autres. Nos sympathies à la famille.

Contre l'Acidité Stomacale

les gaz, les ballonnements, les lourdeurs après les repas et les malaises causés par l'indigestion ou la dyspepsie, rien n'opère aussi rapidement que les

Pastilles STUART contre la Dyspepsie

Quoi que vous mangiez ou buviez, ces pastilles adoucissent l'estomac par leur effet alcalin. Vous pouvez ainsi manger des tartes, du fromage, des cornichons, du lait, des oeufs frits, du bacon, des oignons et de la saucisse, car ces pastilles vous éviteront les douleurs d'estomac.

Dans toutes les pharmacies

Le Triomphe
est un jambon
CONTANT
Il est délicieux et économique.
EXIGEZ-LE

Le Beurre Triomphe de CONTANT
Demandez-le. Qualité insurpassable. 300-1,M,a,n

Soulagement rapide pour les hémorroïdes

Si vous souffrez d'hémorroïdes protubérantes, démangeantes ou saignantes, si graves soient-elles, faites venir de la plus proche pharmacie une boîte de 60 cents de suppositoires Pyramid. Ils sont merveilleux. Vous en obtiendrez un soulagement qui vous remettra sur pieds et vous enthousiasmera.

PYRAMID DRUG COMPANY, Marshall, Mich.

L'INDUSTRIE DOMESTIQUE

Un coin de l'exposition de produits de fabrication domestique, qui se tient actuellement à la Galerie des Arts, 679 rue Sherbrooke. Cette exposition sera encore ouverte toute cette semaine, et le public y sera admis gratuitement de 2 à 5 heures p.m., jeudi, samedi et dimanche.

ECHOS DE LEVIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 5.—A New-Liverpool, M. Alfred Hardy a tué un loup-marin. Celui-ci pèse 300 lbs.

—Une fillette, enfant de M. Albert Bilodeau, de Lauzon, a été renversée par un auto sur la rue Commerciale, mais n'a pas été gravement blessée.

—La voiture de livraison de M. A. Arel, boulanger, a été frappée par un camion-automobile. Le cheval de M. Arel a été blessé gravement.

—Les pompiers du poste No 1 ont été appelés samedi midi, sur la rue Lefrançois pour éteindre un feu de feuilles qui s'était communiqué à une clôture.

—Dimanche midi, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. E. Charrier, rue Commerciale.

—Samedi soir, vers sept heures et trente, un incendie s'est déclaré sur l'avenue Mont-Marie dans un hangar appartenant à M. Jos. Blais, entrepreneur. Ce hangar a été réduit en cendres ainsi que trois voitures qui s'y trouvaient. Les pertes s'élèvent à $2,000.

—Mlle Zénaïde Desrochers est décédée à Bienville, à l'âge de soixante-douze ans.

—Dimanche dans toutes les églises, on a lu une lettre collective des évêques annonçant que, l'an prochain sera célébré le 16me centenaire de la basilique de Saint-Jean de Latran, à Rome. Dans cette lettre on annonce qu'une quête sera faite dans toutes les églises au profit de la restauration de cette basilique.

—Dimanche, à Bienville, dans l'église paroissiale, le sermon a été donné par M. l'abbé Douville, directeur de l'Ecole Apostolique de Québec. M. l'abbé Douville a aussi fait une quête au profit de l'institution dont il a la direction.

—La retraite annuelle des jeunes filles, à Notre-Dame, s'est ouverte dimanche soir.

Mexique, 5 — Le général Callès, président-élu du Mexique, a rendu visite au président Coolidge.

La forme jolie — le paquet commode — la saveur favorite — pourrions-nous accepter une autre gomme que la meilleure?

Chiclets

Gomme à mâcher recouverte de Sucre Candi

"Réellement Délicieuse"

14

Mère Reconnaissante

Mme Ayars écrit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée

Deux autres lettres parlent des bénéfices retirés.

Spring Valley, Sask. — "J'ai pris le Composé Végétal avant mes dernières couches, j'étais si mal que je ne dormais pas la nuit, avec douleurs dans le dos et les hanches, et le jour, je pouvais à peine travailler. Ça n'a jamais été aussi facile, et c'est mon sixième bébé. J'ai lu quelque chose au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans les journaux, et j'ai écrit pour avoir un de vos livres. Nous n'avons pas de pharmacie ici, mais j'ai vu la réclame de ce remède. Je suis l'épouse d'un agriculteur, donc, j'ai à faire les travaux appropriés. Mon bébé, une jolie fillette en santé, pesait 9 livres à sa naissance. Je me porte bien, après avoir préparé un grand jardin depuis. (Elle est aussi bonne qu'elle peut l'être.) Votre remède est le meilleur pour les femmes, j'en ai parlé et même écrit à mes amies."—Mme Annie E. Ayars, Spring Valley, Saskatchewan.

BEBE SE PORTE COMME UN CHARME

Mount Forest, Ont.—"Je suis fière d'avoir un beau bébé qui se porte comme un charme, et moi-même, je n'ai jamais été mieux. Avant de prendre votre remède, je me sentais faible avec douleurs partout. Après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'ai commencé à devenir plus forte et mes douleurs cessèrent. Je suis fière d'avoir connu votre remède. Je crois qu'il est sans égal pour les femmes qui souffrent de cette façon. Je ne puis trop louer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour le bien qu'il m'a fait. Dès que je connais une femme qui souffre, je suis fière de lui en parler." — Mme Wm. Ridsdale, R.R. No 1 Mount Forest, Ont.

UNE MERE DE TORONTO ECRIT

Toronto, Ont. — "Je considère le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham excellent avant et après les couches. Un jour j'ai trouvé à ma porte un livre-réclame des remèdes de Lydia E. Pinkham, et comme je n'étais pas bien, j'ai immédiatement acheté une bouteille du Composé Végétal. J'ai vite remarqué un changement dans ma santé générale. J'avais alors des maux et douleurs de toutes sortes, et je puis dire sincèrement que votre remède m'a fait du bien. Je sais qu'il sera efficace pour les autres femmes qui souffrent, si elles veulent l'essayer. Vous pouvez utiliser cette lettre, si vous pensez qu'elle aidera à quelqu'un." — Mme Harry Westwood, 543, rue Québec, Toronto, Ontario.

Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont.

UNE INVITATION

Nous servirons le thé gratuitement chaque après-midi entre 4 et 5 heures durant la célébration de notre anniversaire.

LA GRANDE VENTE DU 58ième ANNIVERSAIRE D'OGILVY

Flanelle Pure Laine à Robes

Prix rég. $2.50. La verge **$1.39**

Flanelle anglaise pure laine de la meilleure qualité, 54 pouces de large, pour robes d'automne. Toutes les nuances en vogue. Teinture garantie.

Voyez l'étalage de vitrine.

Nouvelles Soies d'Automne

La verge **$2.95**

Assortiment considérable de crêpes ouvragés, satin à envers crêpé, crêpes brochés, satin quadrillé et crêpe Canton dans toutes les nuances en vogue — à grand rabais.

Nouvelles Chaussures pour Dames

La plus grande vente de chaussures de notre carrière **$2.98**

Ce sont des chaussures vraiment belles.

Chaque modèle est nouveau.

La fabrication est parfaite et donnera un service durable.

Il y a plus de quarante modèles au choix.

Tous les derniers modèles de talons. Pointures 2½ à 8.

Le rayon a été agrandi afin d'accommoder tout le monde.

UNE VERITABLE OCCASION

Blouses en Broadcloth, Voile et Basin Fantaisie

Chacune **$1.98**

Modèles demi-tailleur unis et modèles garnis de fantaisie. Couleurs: tan, blanc et bleu poudre. Toutes les tailles.

Gants de Chevreau Fowne

Valant $2.50 la paire pour

$1.49

300 paires de Fowne en vrai chevreau, dans les populaires nuances de noir et blanc.

ARTICLES DE MENAGE

Casseroles Wear-Ever

29c

Casserole Wearever profonde. Valeur spéciale pour le prix.

Couteaux d'Acier ne se tachant pas

6 pour $3.95

Miroirs de Chambre de Bain

$1.49

Rég. $2.50

Miroirs ovales pour chambre de bain, grandeur 14" x 20".

Petites Pharmacies

$2.69

Rég. $3.50

Fini émail blanc, miroir dans la porte. Grandeur 16" x 12" x 3½".

Barres à Serviettes

$1.49

Nickelées ou en cuivre, 18 pouces de long.

Sièges de Bain

$1.49

Bien finis en émail blanc mat. Supports nickelés recouverts de caoutchouc.

Tablettes en Verre

$1.49

Grandeur 18" x 5", bords dépolis, avec supports nickelés.

Cuillers à Thé "Rogers"

$2.00

La douzaine

Encore 100 cuillers à thé "Rogers", modèle "Irving". Fortement plaquées—en vente jeudi.

100 Manteaux d'Automne et d'Hiver

Pour dames et jeunes filles

Prix rég. jusqu'à $45.

$24.75

Velours et bolivias dans toutes les couleurs désirables. Tailles: 14 à 20 et 38 à 44, mais pas dans tous les modèles.

Jolis Chapeaux Sport

$5.95

Jolis modèles d'automne tout à fait charmants. Malgré leur simplicité il s'en dégage une note de gaieté qui les rend convenables pour la rue ou la toilette.

Chapeaux—Premier étage.

PETITS GARÇONS! UNE VERITABLE AUBAINE!

Mackinaws tout Laine

$5.95

Tissus tout laine garantis 32 onces à la verge. Populaire modèle Norfolk. Emplècement, poches rapportées et ceinture. Le paletot idéal pour aller à l'école, glisser ou patiner. Toutes les tailles pour 5 à 14 ans.

Voile à Brin Tiré 59c la verge

Voile à brin tiré de 38 pouces, couleur unie, belle texture claire. Toutes les nuances populaires.

Bas de Soie Artificielle

Rég. $1.00

La paire 39c

Bas pour dames. Côtes sport. Semelles, talons et bouts doubles. Aussi talons avec renfort haut. Fourniront une excellente durée.

Camisoles de Soie Artificielle

Rég. $1.25

Chacune 98c

200 belles camisoles de soie artificielle tricotée pour dames. Genre opéra. Solides bretelles.

Bouffants de Soie Tricotée

Prix rég. $2.50

Pour $1.98

Tricot de soie épais. Nouvelles textures. Gousset très ample et fort. Elastique aux genoux et à la ceinture.

Serviettes de Table Pure Toile

Valant $9.00 la douzaine

Pour $4.95

150 douzaines, grandeur 22 x 22 pouces. Dessins assortis et bonne épaisseur.

Nappes Pure Toile $3.25

Dessins assortis et bonne épaisseur. Grandeur 70 x 70 pouces.

Nappes Pure Toile $3.75

Grandes nappes, dimensions 70 x 90 pouces.

Nappes Pure Toile $4.50

Très épaisses. Carrées et rondes. Valeur exceptionnelle. Grandeur 72 x 72 pouces.

Ogilvy.—Rez-de-chaussée.

Thé, Café et Cacao

Cacao pur Rowntree. Boîte de 1 lb.	35c
Cacao pur Fry. Boîte de ½ lb.	25c
Boîte de 1 lb.	45c
Café "Ogilvy's Special" 3 lbs pour.	$1.35
Thé "Ogilvy's Selected" La livre	70c

Popeline Mercerisée à Draprie

Rég. $1.95 la verge, pour **79c**

750 verges de popeline à draperie, 39 pouces de large, belles nuances.

Beau Tulle à Rideaux

Rég. $1.95 la verge, pour **79c**

A celles qui désirent un tulle à rideaux réellement bon et à jolis dessins, cette offre remarquable est une occasion unique.

Ridaux de Dentelle Point d'Irlande

Rég. $10. la paire, pour **$5.95**

100 paires de rideaux de dentelle suisse à fil double. Tulle Bruxelles d'un riche ivoire, avec bordures appliquées en dentelle point d'Irlande. 2½ verges de long.

Madras Ecossais

Rég. 50c la verge, pour **19c**

Cette offre permet à la ménagère économe de se confectionner des rideaux à bon marché. Jolis dessins. Couleur crème seulement. 36 pouces de large.

Pas de commandes par téléphone ou C.O.D. s'il vous plaît.

Sacoches sous-le-bras en Cuir Verni

98c

Seulement 48 sacoches sous-le-bras en véritable cuir verni, doublées en soie pure. Contenant miroir et porte-monnaie. Corde de soie et gros gland.

Venez de bonne heure—48 seulement.

Sacoches Maillées

Prix régulier $4.98, pour **$2.98**

Seulement 72 belles sacoches maillées de 6 pouces. Mailles de belle qualité montées sur jolis cadres unis.

Chaises et Berceuses en Osier

Rég. $18.00 pour **$12.75**

27 seulement. Fini brun et gris avec garnitures bleues. Sièges et dossiers rembourrés.

Carpettes de Laine à Double Face

$15.75

Un autre lot de ces populaires carpettes de Smyrne à double face. Tout laine et épaisses. Grandeur 7 x 4 pieds. 26 seulement à écouler.

Albums à Photographies

95c

Chacun

Albums à instantanés — couvertures noires et de fantaisie. Grandeur 7" x 10". 50 feuilles.

Les Dernières Chansons

Chacune . . . 35c

3 pour . . . $1.00

Toutes les dernières chansons populaires.

24 Services à Thé en Porcelaine Lustrée

Rég. $15.00, pour **$9.98**

Quatre couleurs différentes, jolis tons de vert, orange, primevère et hélio, avec les anses noires distinctives. Belle porcelaine à un prix réellement bas.

Literie Invitante d'Ogilvy

300 Matelas de Feutre à Bords Roulés **$5.95**

Rég. $10.00 chacun, pour. . . . . .

Grandeurs 4'6" — 4' — 3'6" — 3'2" — 3' et 2'6".

Matelas "Sleepwell" d'Ogilvy **$9.95**

Rég. $15.00.

Bords roulés français. Pèse 45 livres. Toutes grandeurs.

Des Centaines d'Occasions Non Annoncées Ici

HAUSSE GENERALE DE TOUS LES TITRES, A WALL STREET

AFFAIRES de BOURSE

New-York, 5—Les cours se sont mis à grimper, à l'ouverture, à la suite de l'imposante victoire républicaine d'hier. La première vente fut de 1,000 actions de Bethlehem Steel à 42, un gain de 1 point. Une hausse de 1 point ou plus, sur les ventes initiales, fut enregistrée par General Electric, General Motors, Texas & Pacific et H.-R. Mallinson. Montgomery Ward et American Radiator dépassèrent le maximum qu'ils avaient atteint précédemment.

Le total des ventes, un quart d'heure après l'ouverture, atteignait 109,000 actions.

Les ventes de réalisation firent leur apparition dans le groupe des titres industriels avant la fin de la première demi-heure; United States Steel, Baldwin, General Electric et quelques autres ne purent conserver leurs gains d'ouverture. Les chemins de fer, cependant, manifestèrent une grande fermeté; Union Pacific porta son gain à 2 points, Wabash de 1ère priorité à 2¼; New-York Central, Chesepeake & Ohio, Chicago North Western et Southern Pacific se vendirent 1 point plus haut que la fermeture de lundi. De nouveaux sommets furent atteints par Missouri Pacific de priorité, Atlantic Coast Line, Wabash de 1ère priorité, Seaboard Air Line ordinaire, "Katy" ordinaire et privilégiée. L'achat des chemins de fer était stimulé par le rapport qu'un nouveau record avait été établi, la semaine dernière, dans le chargement des wagons. Le marché des changes étrangers était ferme et tranquille.

Les ordres d'achats importants, qui avaient été retenus à cause de la période d'incertitude qui a précédé les élections, affluèrent sur le marché, venant de toutes les parties du pays. Les ventes individuelles de 1,000 actions ou plus furent fréquentes. Le mouvement de hausse cependant fut régulier; les gains des plus importants furent celui de Woolworth, 2¾, et celui de Missouri Pacific de priorité, 1¾. Il était évident que l'élection du président Coolidge avait été prévue.

Le prix des obligations s'améliora quelque peu, sur les ventes initiales; le gain le plus remarquable fut celui de Nickel Plate 5%, qui avança de 3 points. Le coton ouvrit à environ 10 points plus haut.

Pendant toute la matinée, les chemins de fer firent montre d'une vigueur impressionnante, et les titres industriels se rallièrent de la lourdeur qui avait suivi la première vague de prises de bénéfices. Le fait que le président Coolidge semble devoir obtenir la majorité aux deux Chambres a stimulé les achats de toutes les catégories de valeurs. "Big Four" grimpa de 7½ points, Jersey Central, de 4½, et Union Pacific, de 3½; une vingtaine d'autres titres firent des gains de 1 à 3 points. American Can était coté à 139½, le plus haut prix qu'il eut jamais atteint. Les ventes de la première heure ont dépassé 400,000 actions, mais elles diminuèrent au cours de la deuxième heure. L'argent a demande renouvela à 2¾ pour cent.

Cours d'aujourd'hui, de dix heures à midi, communiqués par H.-M. Connolly & Cie:

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Atchison	108¼	109½	108¼	109
Ame. Wool	55½	55¾	55¼	55½
Ame. Can	137⅝	137⅞	137⅜	137⅝
Anconda	37½	37½	37⅛	37⅛
Ame Ice	76⅝	76⅝	76⅝	76⅝
Baldwin Loco	120⅝	120⅝	120⅝	120½
C. P. R.	151			
Davidson Chem.	46½	46½	45	45
Erie	27⅝			
General Motors	57⅞	57⅞	57⅜	57¾
Houston Oil	69	69⅛	69	69⅛
Int. Nickel	19⅝			
Keystone Tire	17⅜			
High Valley	47⅝	47⅝	47	47
Marine pfd.	35			
N. Y. Central	109½	110½	109¼	109¾
Overland	8¾			
Pullman	128			
Pure Oil	24⅛	24⅜	24⅛	24⅛
Repogle St.	12⅜	12⅝	12⅛	12⅛
Ray Cons.	13⅛	13⅛	13⅛	13⅜
St. Paul Com.	13	13	12⅝	13
St. Paul pfd.	22¼	22¼	21⅝	22¼
Studebaker	39⅜	39⅝	39	39⅛
Union Pacific	139⅛	140¼	139⅛	140¼
Vanadium	25½	25⅝	25⅜	25⅝
Westinghouse	63¼	63⅜	63¼	63⅜
U.S. Steel	109⅞	109⅞	109¼	109½

* * *

A MONTREAL

La victoire du parti républicain, aux Etats-Unis, n'a pas de conséquences aussi marquées sur le marché local que sur la Bourse de New-York; quelques-unes de nos valeurs ont déployé de la vigueur, mais, règle générale, la cote n'a pas varié considérablement dans une direction ou dans l'autre. Cependant, l'orientation du marché est franchement à la hausse et les boursiers sont portés à croire que l'avance de Wall Street aura sa répercussion ici bientôt.

Le compartiment des utilités publiques, à l'exception de Brazilian Traction, s'est favorablement distingué. Montreal Power a touché 184¾, un gain d'un quart; Canada Steamships ordinaire est monté à 16¼, une avance de 1¼, tandis que l'action de priorité, après avoir touché 59 à l'ouverture, a fléchi à 58½, pour finalement s'établir à 58¾. Toronto Railway a répété le meilleur prix d'hier, à 112. La nouvelle que les rebelles brésiliens s'étaient emparés d'un navire du gouvernement a occasionné un mouvement de liquidation chez les Brazilian Traction et la cote est tombée à 50½, d'une fermeture de 51⅞.

Les National Breweries se sont hissées à 62⅞, un nouveau maximum; les Dominion Glass ont gagné un point à 119⅝; les nouvelles actions Canadian Industrial Alcohol ont fait leur apparition à 21⅝ et sont montées à 21⅞.

Cote fournie par L.-G. Beaubien & Cie. Ventes de 10 à 11 hrs a.m.

National Brew.—153 à 62¾, 360 à 62⅞, 110 à 62⅝, 335 à 63½, 60 à 62¾.
C. Indus. Alcohol—470 à 21⅜, 215 à 21⅝.
Bell Telephone—10 à 138.
Brazil. Traction—385 à 51¼, 500 à 51, 50 à 50⅜, 250 à 50⅝, 100 à 50½, 15 à 50⅝.
Steel of Canada pfd.—1 à 104½.
Detroit—5 à 27½.
C. Smelting—430 à 48½, 15 à 48⅝.
Can. Steamships—10 à 15½, 25 à 15¾.
Can. Steam pfd.—635 à 59, 35 à 58¾, 200 à 58⅝, 335 à 58½.
Dom. Glass—10 à 119.
Dom. Textile—15 à 64½.
Laurentide—20 à 81.
Montreal Power—70 à 184¾, 301 à 184½.
Price Bros.—110 à 35½.
Shawinigan—10 à 133¾.
St. Law. Flour—25 à 66½, 15 à 66⅝.
Toronto—160 à 112.
St. Maurice—15 à 80½.
Can. Converters—5 à 82.
Penmans—75 à 152, 10 à 152¼, 25 à 152⅝.
Can. Iron Foundry p.—50 à 32.
Ottawa Power pfd.—25 à 92.
Dom. Bridge—10 à 74½.
Can. Steam Voting—50 à 15¾.

L'ACHAT DE "RIORDON" EST A S'EFFECTUER

New-York, 5.—L'"International Paper Company" est à faire les démarches nécessaires pour acquérir les propriétés de la "Riordon Pulp & Paper Company", qui sont actuellement entre les mains des comités des obligataires. Le paiement en sera fait par une émission de $10,000,000 ou $12,000,000 d'obligations; cependant il n'y a rien de définitif encore.

Cet achat portera l'étendue des limites forestières de l'"International Paper" à environ 16,000 milles carrés, au lieu de 7,000 à l'heure actuelle; de plus, la compagnie se trouvera à posséder au Canada deux fabriques modernes de pulpe au sulfite et nombre de pouvoirs hydrauliques.

L'"International Paper" montre une grande sagesse en agissant ainsi; elle se trouvera à éviter la concurrence des fabricants canadiens dans des conditions désavantageuses.

LE MARCHÉ AUX OBLIGATIONS

Cours fourni par la maison "Crédit-Canada Limitée", 120 rue Saint-Jacques, Montréal.

				Pour rapp.
GOUVERNEMENT				
Valeurs	%	Ech	Prix	app'x
Alberta	5½	1929	102.00	5.16
"	5	1943	99.50	5.10
"	5	1948	97.25	5.20
Col.-Anglaise	4½	1925	99.25	4.80
"	6	1926	103.50	5.12
"	6½	1929	103.00	5.29
"	6	1943	97.25	5.20
Manitoba	6	1925	103.00	4.40
"	6	1940	106.00	5.15
"	5	1943	98.75	5.11
N.-Brunswick	6½	1929	102.50	5.00
"	5½	1939	103.50	5.12
"	5	1943	98.00	5.04
N.-Ecosse	5	1925	102.50	4.30
Ontario	5½	1925	103.00	4.40
"	5	1926	101.00	4.62
"	5½	1929	102.75	5.00
"	5	1942	99.00	5.05
"	5	1948	99.00	5.07
Québec	5½	1926-36	102.00	4.40
Saskatchewan	6	1929	108.25	5.30
MUNICIPALITES				
Calgary	6	1930	102.00	5.40
"	4½	1940	88.47	5.60
Cap de la Made.	6	1931	103.46	5.40
Edmonton	5½	1932	98.80	5.60
"	5½	1947	98.73	5.60
Greater Winnipeg	5	1952	97.00	5.30
Hull	5	1934	97.69	5.30
Lachine	5	1954	96.24	5.25
Lévis	5	1938	97.00	5.30
Montréal	4½	1949	91.25	5.10
"	5	1964	100.00	5.00
M. C. Métropol.	6	1926	101.75	5.10
"	5	1942	99.00	5.05
Mtl. Ec. Catho.	5½	1955	100.00	5.50
"	4	1928	86.72	5.20
"	5	1928	99.00	5.25
"	5	1936	98.30	5.20
"	5	1943	99.00	5.05
"	4	1945	84.20	5.25
"	6	1945	109.03	5.25
Ottawa	6	1934	100.00	5.50
Ottawa, Ec. Ca.	5½	1934	100.00	5.50
P.-aux-Trembles	6	1925	101.37	5.50
Pointe Claire	5	1943	96.43	5.30
Québec	5½	1926	100.28	5.35
Qué. Ec. Catho.	5	1960	98.00	5.13
S.-Jérôme de M.	6	1925	101.70	5.50
St-Michel	6	1930	102.70	5.50
Sherbrooke	5	1942	100.00	5.00
Toronto	4	1935	90.70	5.15
Toronto-Hâvre.	4½	1953	91.00	5.10
Vil. B. de Shaw.	6	1931	103.46	5.40
Weyburn C. Scol.	6	1939	102.00	5.30
Windsor	5½	1926	100.56	5.35
"	6	1934	105.78	5.25
"	6½	1947	103.32	5.25
"	6	1949	111.12	5.20
"	5½	1960	104.25	5.20
Winnipeg	6	1943	109.24	5.20
UTILITES PUBLIQUES				
Alabama Traction	5	1962	83.00	6.15
Calgary Power	5	1940	85.00	6.40
Can. Light & P.	5	1949	85.00	6.15
Cedar Rapids	5	1953	100.00	5.00
Jamaica P. Ser.	6½	1942	100.00	6.50
Laur. Pow.	6	1946	100.00	5.00
Mont. Pub. Ser.	5	1942	91.50	5.77
Montreal W. P.	6	1932	84.50	7.25
Northern Ontar.	6	1931	98.00	6.35
Nova Sco. Tr. P.	7	1952	99.50	7.05
Nova Sco. Tr. P.	5	1946	86.00	6.60
INDUSTRIES				
Abitibi P. & P.	6	1940	98.00	6.20
Asbestos M. L.	7	1929	100.00	7.00
Can. Steamship	7	1942	98.00	7.20
Can. Loco. Co.	6	1951	100.00	6.00
Fraser Company	8	1941	108.00	7.15
Howard Smith	7	1941	98.00	7.20
Nat. Cem. Co. L	7	1927-38	100.00	7.00
Spa. Riv.	8	1941	107.77	7.20

EMPRUNTS DU CANADA

Cotes fournies par L.-G. Beaubien & Cie

Echéance		Prix	Rendement
1 déc.	1925	100.95	4.52
1 oct.	1931	102.00	4.67
1 mars	1936	104.00	4.58
1 déc.	1927	102.75	4.62
1 nov.	1933	106.60	4.57
1 déc.	1937	108.75	4.53
1 nov.	1924	.....	.....
1 nov.	1934	104.40	4.93
1 nov.	1927	102.15	4.81
1 nov.	1952	108.55	4.97
15 oct.	1928	100.95	4.74
15 oct.	1942	102.50	4.77

De 11 à 11.45 hrs a.m.

Steel of Can.—5 à 79½.
N. Breweries—30 à 62¾; 80 à 62½; 100 à 62⅝; 75 à 62¾.
Ind. Alcohol Ord.—25 à 43½; 10 à 43⅝.
Can. Ind. Alcohol—65 à 21⅝; 250 à 21⅞.
Bell Telephone—35 à 138; 1 à 137¾.
Brazil. Trac.—50 à 51; 10 à 50⅝; 185 à 50⅜.
Can. Cement—5 à 84½; 75 à 85; 168 à 85; 10 à 85½.
Can. Smelting—66 à 48¼; 106 à 48½.
Can. Steam.—30 à 15¾; 390 à 16; 50 à 15⅞.
Steam Pfd.—285 à 58½; 35 à 58¾; 85 à 58¾.
Dom. Glass—50 à 118¾; 160 à 119; 75 à 119⅝; 100 à 119½; 100 à 119¾.
Dom. Textile—5 à 64½.
Laurentide—20 à 81½.
Montreal Power—5 à 184½.
Price Bros.—100 à 35½.
British Em. Se Pfd.—40 à 8½.
Quebec Power—50 à 94; 115 à 95.
Spanish River Pfd.—5 à 111½.
St-Maurice—5 à 81.
Spanish River—100 à 101½; 25 à 101; 75 à 100¾.
Shawinigan—20 à 133¾.
St-Lawrence—10 à 66⅝; 10 à 66¾.
Mackay Pfd.—10 à 66⅜; 4 à 67.
Twin City—5 à 45.
Dom. Canners—50 à 42; 100 à 41½; 75 à 40¾.
Can. Converters—15 à 82.
Can. Steam Voting—100 à 16.
Can. Connec. Pfd.—20 à 149½.
B. C. Fishing—10 à 24½.
Ottawa Power—160 à 93; 20 à 92¾; 2 à 93.
Hollinger—400 à 13.85.
Tuckette Tobacco Pfd.—35 à 97¾.
Canada Cottons—5 à 104⅝.
Wabasso Cotton—5 à 82.
Provincial Paper Pfd.—20 à 94.

10 à 11½ heures:

BANQUES

	Ach.	Vend.	Ventes
Commerce			35 à 198
Nova Scotia		262	16 à 262
Molsons		175	1 à 174
			3 à 174½
			2 à 174¾
			57 à 174¾
Montreal	350		
Union		107	
Royal	237	237¾	

OBLIGATIONS

	Ach.	Vend.	Ventes
Dom. Iron b.			2000 à 80
Quebec Ry. b.			2000 à 90¾
Dom. T. S. C. b.			500 à 100
Ogilv. M. S.A.b.			1000 à 102½
Ogilv. M. S.B.b.			5000 à 102½

COTES HORS-LISTE

	Ach.	Vend.	Ventes
Belgo C. P. Pfd.	92½		10 à 92¾
Eastern Eng.		11	
Laur. Power	80	90½	5 à 91
			26 à 90
Ott. & Hull.	40¾		
Ottawa River	38	42	
Argonaut	26½	27	
St. Maur. P.			10 à 74
Illinois Pow. Pf.			10 à 91½
Nipissing M.			80 à 6
South. C. P. pf.			10 à 96

LES MINES

Les travaux de développement à la mine Wright-Hargreaves vont à bonne allure; récemment, la production a atteint le niveau de 7,000 tonnes par mois. Comme le rendement est d'environ $15 par tonne, le revenu mensuel sera de $105,000. Avant la fin de janvier, la production sera doublée, avec le résultat que le revenu sera porté à $200,000 par mois.

Les frais ont été maintenus à $6 la tonne, ce qui donne un taux de profits nets de plus de 50% sur le capital émis.

A l'heure actuelle, il y a cinq mines d'or du Nord-Ontario qui paient des dividendes, dont trois au taux de 20 pour cent par année: McIntyre, Dome et Lake Shore.

Au cours des derniers mois, Lake Shore a porté sa capacité de traitement de 65 à 300 tonnes, de sorte qu'elle est en position de produire $2,000,000 d'or par année et de réaliser, d'ici douze mois, plus de 50 pour cent de profits nets sur son capital émis.

Pendant le trimestre terminé en septembre, McIntyre a produit pour $903,790 d'or, soit au taux de $3,600,000 par année; 80 pour cent de ce montant seront des profits nets et le rendement équivaudra à 45 pour cent du capital émis.

Dome continue à réaliser de gros bénéfices; les profits nets des neuf mois terminés en septembre ont été de $1,585,938, de sorte que le surplus, après paiement des dividendes, est de $155,938.

Fermeture à midi

Valeurs.	Offre.	Dem.
Atlas	7¼	7½
Argonaut Gold	26½	27
Beaver Consolidated	16	17
Capitol	85	86½
Castle-Tretheway	71	72
Clifton Cons.	10	11
Comagas	2.06	2.10
Cons. West. Dome	16	16½
Crown Reserve	52½	53
Dome Mines	14.70	14.90
Everett	6½	6¾
Goldale	18¾	19¾
Hattie Gold Mines Ltd.	1¾	1⅞
Hollinger	13.96	14.00
Indian	5	6¼
Keeley	2.81	2.93
Kirkland Lake	18	19
Kirkland Rand	40	41
Lake Shore Mines Ltd.	3.88	3.90
La Rose	7	8
Lorrain	17¾	18¼
McIntyre	15.85	16.00
Mining Corp. of Canada	2.66	2.68
Nipissing	5.95	6.10
Newray Mines Ltd.	25	26
Preston East Dome	10	10½
Rouyn	9	10
Teck-Hughes	1.12	1.14
Tough-Oakes	48	47
Vipond	1.26	1.26
Wasapika		1¾
Wright Hargraves	3.60	
West Tree	4	4½
Wigwam		33
Hattie priv.	41	45

Les cotes ci-dessus sont fournies par la maison Percy Luscombe & Compagnie, courtiers en mines, Montréal.

Propos de Financiers

Les actions ordinaires de la "Dominion Steel Corporation, Limited", et de la "Nova Scotia Steel & Coal Company Limited", sont enlevées aujourd'hui de la cote officielle de la Bourse de Montréal.

Aujourd'hui ont eu lieu les premières transactions sur les nouvelles actions sans valeur au pair de la "Canadian Industrial Alcohol", à la Bourse de Montréal. La cote d'ouverture fut de 21⅜; après quelques minutes, elle avança à 21⅞.

La plus grande partie des opérations financières de l'Etat et des entreprises privées pour 1924, a été effectuée; quelques émissions plus ou moins considérables vont être faites cette semaine, entre autres celles de la ville de Toronto, mais on est d'avis que le total du reste de l'année sera peu élevé.

L'an prochain, le Dominion et les provinces devront rembourser des émissions importantes: le gouvernement fédéral, $42,000,000; Ontario, $15,000,000; Québec, $9,500,000; Manitoba, $12,084,000; Nouveau-Brunswick, $2,700,000; Saskatchewan, $4,200,000; Alberta, $4,500,000, et Colombie-Britannique, $14,500,000.

Assez souvent, des valeurs, même parmi celles qui sont cotées à la bourse, ne sont pas remarquées parce que les courtiers les négligent. Le fait qu'un titre soit coté au-dessous du cours ordinaire des valeurs de la catégorie à laquelle il appartient devrait être suffisant pour qu'on le surveille.

Les actions privilégiées de la "Russell Motor Car Company" sont dans ce cas; le rendement, au prix actuel, est de neuf pour cent. Depuis quelques années, ce titre est apparu très rarement à la bourse et il n'y a pas longtemps, on aurait pu l'acheter à 80. Récemment, il a monté à 80. Même à ce prix, il est considéré comme un placement avantageux et ceux qui en possèdent le gardent soigneusement.

La principale valeur active de la compagnie, c'est son administration; les affaires de la Russell Motor Car ont été très bien dirigées. Les filiales dont il était posible de tirer des profits ont été développées; les principales sont la "Canada Cycle & Motor Company", dont la moyenne de profits annuels, depuis cinq ans, est de $120,000; et la "Russell Gear & Machine Company". La compagnie a aussi des intérêts dans la "Willys-Overland, Limited", de Toronto, pour un montant évalué à $187,000.

RENDEMENT DES VALEURS

	Taux	Prix approx.	Rend. %
Abitibi	4	55	7.27
Asbestos pfd.	6	62	9.52
Bell Telephone	8	138	5.80
Brazil	4	51⅞	7.80
Can. Car pfd.	7	88	7.95
Canada Cement	6	84¾	7.08
Do. pfd.	7	105½	6.64
Can Converters	7	83	8.54
Can. Cottons	8	104	7.69
Do. pfd.	6	89	6.74
C.G.E. pfd.	7	56	6.25
(Valeur au pair $50)			
C.P.R.	10	150¾	6.64
Dom. Bridge	4	74½	5.37
Dom Glass	7	119	5.88
Do. pfd.	7	107	6.54
Dom. Textile	4	64½	6.20
Do. Ptd.	7	108¾	6.37
H. Smith pfd.	8	86	9.30
Kam. Power	8	104½	7.66
Lake of Woods	12	186½	6.43
Laurentide	6	81	7.41
Mackay	7	116½	6.01
Mont. Cottons	6	92	6.52
Do. pfd.	7	107	6.54
H.L.H. & P.	7	184½	3.79
Mont. Tram.	10	177	5.65
Nat. Breweries	4	62½	6.40
(Valeur au pair $25)			
Ogilvie Flour	12	332	3.61
Ont. Steel	4	42	9.52
Ottawa Power	6	92	6.52
Penmans	8	164	5.19
Do. pfd.	6	97	6.19
P. Ser. N.J.	4	59½	6.72
Quebec Pow. pfd.	7	106	6.60
Shawinigan	7	133½	5.24
Sher. Williams	6	113	5.31
Do. pfd.	7	104	6.73
S. Can. Pow. pfd.	6	96	6.25
Spanish River	7	102	6.86
Do. pfd.	7	111	6.31
Steel of Canada	7	78½	8.81
Do. pfd.	7	105½	6.64
St. Law. Flour	6	66½	9.02
St. Maur. Paper	6	81	7.41
Twin City	4	44½	8.98
Wabasso	4	49½	8.08
Wpg. Elec pfd.	7	83	8.43

RECETTES DU C. N. R.

Les recettes brutes du chemin de fer National Canadien, durant la période terminée le 31 octobre 1924, se sont élevées à $7,678,080.00, soit une diminution de $1,248,146.26 sur la période correspondante de 1923.

Les recettes brutes du même réseau, du 1er janvier au 31 octobre 1924, se sont élevées à $190,825,323.00, une diminution de $11,070,013.13 sur la période correspondante de 1923.

EMPRUNTS-OBLIGATIONS

Statistique des emprunts-obligations lancés au Canada, du 27 octobre au 3 novembre 1924:

Du 27 octobre au 3 novembre 1924		déjà inscrits
L'Etat	.....	$175,000,000
Provinces	.....	62,892,500
Municipalités	$ 440,340	71,772,066
Sociétés	1,500,000	58,454,960
Chem. de fer	.....	127,375,000
	$1,940,340	$496,494,526

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE

Vendu au Canada	$275,278,866
Vendu aux Etats-Unis	218,406,000
Vendu en Angleterre	3,750,000
	$497,434,866

(Service-Statistique de la Maison René-T. Leclerc, Inc.)

LE MARCHE DU BETAIL

On comptait sur le marché 205 bêtes à cornes, 400 agneaux, 190 cochons et 110 veaux. A l'exception d'une demi-douzaine de bouvillons de qualité ordinaire et d'un nombre égal de taureaux, les bêtes à cornes ne comprenaient que des vaches de boucherie et le commerce fut tranquille. Les veaux se vendirent de $8.00 à $9.25; les veaux engraissés à l'herbe, $3.50. Les cochons étaient de bonne qualité et les quelques ventes s'effectuèrent à $9.50. Les cochons de bonne qualité étaient cotés à $9.75, et ceux de qualité choisie, à $10.25.

CONGRES INTERNATIONAL DES FORCES ECONOMIQUES

Un grand congrès international a réuni à Paris, du 22 au 26 octobre dernier, les délégués de toutes les forces économiques: agriculture, commerce, industrie, propriété foncière) ainsi que les groupements de défense de l'épargne et de l'ordre.

En outre des groupements nationaux représentés, ont assisté à ces délibérations internationales les plus grands groupements internationaux actuellement constitués: l'Union Internationale de la propriété foncière (20 nations et 2,055 chambres syndicales), l'Union Internationale des classes moyennes, (25 nations), les organisations agricoles internationales, etc.

On parle de la création d'un immense groupement international qui, se plaçant au-dessus de toutes les préférences politiques, au-dessus de toutes les croyances philosophiques, au-dessus de tous les buts spéciaux de chaque groupement, réunirait toutes les grandes organisations existantes pour la défense des principes de la civilisation moderne (Droit, Justice, Solidarité) sur la base des doctrines suivantes:

Paix internationale et paix intérieure.
Rapprochement des peuples dans le respect absolu de l'idée de Patrie et des traditions nationales.
Solidarité sociale.
Condamnation de l'idée de lutte de classes et de guerre civile.
Entente des classes.
Défense du droit de propriété privée sous toutes ses formes contre la socialisation et la communisation des biens.
Le but poursuivi serait la création d'une grande Internationale des hommes et des forces du travail, d'épargne et d'ordre public, respectueux à la fois de la paix internationale et de l'amour de la Patrie, et résolus à ne pas laisser aux organisations révolutionnaires le monopole d'une organisation internationale, qu'il est d'autant plus nécessaire de réaliser pour la défense des principes civilisés, qu'elle est réalisée pour leur attaque.

La tâche à accomplir n'aurait rien de théorique et déjà, à la suite des échanges de vues poursuivis au cours des derniers mois entre les dirigeants des grands groupements nationaux et internationaux, les organisations de propagande ont été créées tandis que des secrétariats actifs ont été installés dans certains pays.

A l'heure actuelle, 20 nations ont fait connaître qu'elles enverraient au congrès des délégués pour tous les groupements importants.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois et Compagnie Ltée, rue Saint-Vincent, Montréal, sujets aux variations du marché. (Prix du gros).

Oeufs. — Extras de Saint-Jérôme, 65c; frais extra, 55c; oeufs d'entrepôt extras, 46c; premiers d'entrepôt, 42c; seconds, d'entrepôt, 36c. Blancs d'oeufs mélangés, 22c; blancs et jaunes d'oeufs mélangés, 25c.

Beurre.—Beurre frais de crémerie en boîtes, 33c la livre; "Mont-Royal" et "Pon Honor" moulé, 33c; beurre de ferme en boîtes, 30c; beurre de ferme moulé et en rôles, 31c.

Fromage. — Blanc, gros et vieux, 28c; gros vieux, colorés, 28c; coloré "Twins", coloré, de septembre, 20½c; 20 livres de Québec, vieux, 19½c; en morceaux, 20c; Stiltons, blanc ou coloré, 28c.

Fromage "Fancy". — Joannette, 32c, Trappiste, 35c; "Roquefort", 42c et 45c, "Bruyère", 45c et 48c; "Gruyère" en petites boîtes, $4.30 la douzaine; "Gruyère" en petites boîtes (portions), $4.80 la douzaine; "McLaren", régulier, 26c; buffet, $1.25; individuel, $1.75; petit, $3.25; moyen, $6; gros, $12 la douzaine; "Ingersoll" régulier $1.40; gros, $2.40; "Royal Crown Canadian Loaf", 32c; "Meadow Sweet", petit, $1.00; "Kraft", Suisse, 42c; Pimento, 35c; canadien en bloc (boîtes de 5 livres) 33c; grandeur "Café", 66c; "Beaumert Camembert", portions, $5; "plain", $4.10; pimento, $1.40, à la crème, $1.40; Neufchatel, 55c; Brie, portions, $2.15; Limbourg, 42c; Roquefort, 1½ once, $1.30; 4½ onces, $2.10.

Beurre de pistache. — "Clark", seaux de 24 livres, 20c; en chaudières de 1 livre, $3 la douzaine; "Meadow Sweet", en boîtes d'une livre, $3 la douzaine; "Meadow Sweet" en seaux de 24 livres, 19c la livre; "Red Seal", en chaudières de 1 livre—; "Red Seal", 12 onces, $2.75 la douzaine.

Beurre de famille. — (Beurre d'Erable). En blocs de 1 livre, $2.15 la douzaine; de 5 livres, 14c; 10 livres, 14c la livre; de 30 livres, 13c la livre.

Saucisson de Bologne. — Régulier G. L. C., 10c la livre; Humber, 16c; Tip Top, 19c; Maple Leaf, New England Ham, 22c la livre.

Saindoux.—Maple Leaf, Tierces, 18½c; boîtes de 60 livres, 18½c; seaux en bois de 60 livres, Maple Leaf, 18c; G. L. C., 18½c; No 10, 6 boîtes à la caisse, 19¾c; No 5, 12 boîtes à la caisse, 20c; No 3, 20 boîtes à la caisse, 20c; en caisse de 60, 21c; en caisses de 30 boîtes, 21½c.

Emince. — (Mincemeat). En tinettes de 70 livres, 16½c la livre; en seaux de 25 livres, 18¾c la livre; en seaux de 61 livres (6 à la caisse), 17½c la livre.

Miel. — Miel de sarrasin, en chaudières de 60 livres, 9½c de 30 livres, 10½c; de 10 livres, 10½c; de 5 livres, 11c; de 2½ livres, 12½c. Miel de trèfle blanc en chaudières de 60 livres; de 30 livres, 11½c; de 10 livres; de 5 livres; de 2½ livres. Miel blanc en gâteaux, No 2, 14c; miel en gâteaux, ambré, 16c.

Pois à soupe. — Blancs, $3.25 le minot; bleus, $3.90; cassés, 6c la livre.

Fèves.—Japonaises blanches—; blanches du Danube, $3.60, à yeux jaunes, $3.90; de Lima—; Marron Flat, 9½c la livre.

Volailles. — Pigeonneaux à rôtir, 10 à 12 lbs à la douz., 42c à 45c; 12 à 15 lbs, à la douzaine, 41c à 44c, 16 à 19 livres, à la douz., 40c à 43c la livre. Poulets "Broilers", de tous poids, 28c à 30c le livre. Poulets engraissés au lait, 34c à 39c. Volaille de choix 18c à 27c; cannetons, 22c à 24c. Canards, 22c à 25c la livre. Oie de choix 15c à 18c. Dindes, 30c à 40c. Lapins domestiques, 26c la livre. Vieux pigeons, 30c le couple; pigeonneaux 75c le couple.

Viandes fumées. — Bacon breakfast, Maple Leaf, 5 à 8 livres, 30c; 8 à 10 livres, 30c; 10 à 12 livres, 30c; 12 à 14 livres 30c; 15 à 18 livres, 30c. Tip Top, 5 à 18 livres—; 8 à 10 livres, 25c; 10 à 12 livres, 25c; 12 à 14 livres, 24c. Humber, 5 à 8 livres—; 8 à 10 livres, 23c; 10 à 12 livres, 23c.

Jambons. — Maple Leaf, 10 à 12 livres, 30c; 12 à 16 livres, 30c, 16 à 20 livres—; 20 à 25 livres—; 25 à 30 livres—Tip Top, 10 à 12 livres, 28c; 12 à 16 livres, 26c; 16 à 20 livres, 26c; Humber, 10 à 12 livres, 24c; 12 à 16 livres, 24c.

Jambons avec os et roulés. — 30c; Gunsback, 48c; Backs sans os, 35c; Tip Top, 34c; Nuggets, 32c; rolls courts, Tip Top, 21c; rolls longs, Tip Top, 21c, Cottage, 23c; Pique-nique, 4 à 8 livres, 17½c; 8 à 12 livres, 17c.

Sirop d'érable pur.—Le gallon impérial, $2.00, en chaudière de 8 livres, $1.30. Sucre d'érable, 15c à 17c la livre.

LA COTE DES GRAINS

Chicago, 5.—
Blé—Déc. 143¼; Mai 147⅝.
Maïs—Déc. 106¼; Mai 110½.
Avoine—Déc. 42½; Mai 54⅝.

A WINNIPEG

Winnipeg, 5.—Il y eut une bonne demande pour le blé et les prix ont bénéficié de gains substantiels, qui ont varié de 4⅝ à 6¾ points. Vers le milieu de la séance, la demande a ralenti et le marché a fléchi d'environ une cent; novembre et décembre ont été en hausse de 4⅜ points, mai, de 4

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A TORONTO

		Max.	Min.
670	Brazilian	52	51¾
65	Brompton	25¾	28½
55	B. C. Fishing	24½	23¾
53	Bell Tel.	138	137⅞
5	Burt. F. N.	138½	
5	Can. Bread pfd	100⅞	
10	Can. S.S. L.	15⅛	
140	Do. pfd	58⅛	56¾
47	C. P. R.	151⅞	151
100	City Dairy	57	
6	Do. pfd	107	
40	Cons. Smelt.	48½	48
5	Con. Gas	170	
90	Dom. Can.	41¾	41½
20	Dom. Stores pfd	93	
46	Goodyear pfd	88	87¾
1	Mackay	116¼	
5	Porto Rico Ry	36½	
5	Russell M. C.	30	
795	Toronto Ry	112	111¼
	MINES		
100	Dome	14.80	
40	McIntyre	15.85	
	BANQUES		
10	Commerce	198½	
33	Imperial	187	
20	Molsons	174⅛	174
1	Nova Scotia	263	
2	Royal	236½	
24	Standard	168	
3	Toronto	190½	
48	Union	105½	105
	EMPRUNTS, FIDUCIES, Etc.		
2	Canada Perm.	189½	
	EMPRUNT DU GOUV.		
50	V. L., 1927	102.75	
200	V. L., 1934	104.50	
1,000	Refund., 1943	102.15	
1,000	Renew., 1927	102.20	
	OBLIGATIONS		
500	Can. Bread	101	
	HORS COTE		
950	Mining Corp.	270	267½
800	Teck Hughes	114	113
2,000	Hattie Gold	1⅞	
1,000	Keeley	2.33	2.31
115	B. A. Oil	34	
4	Imp. Oil	108	
50	Indust. Alco.	42¾	42⅞

BOURSE DES MINES

		Max.	Min.
6,950	Argonaut	.27	.26½
40,800	Atlas	.07⅜	.07
3,200	Baldwin	.01⅞	..
1,000	Buckingham	.04¾	..
1,000	Hattie pfd	.44	.43½
9,500	C. W. D. Lake	.16¼	.16
205	D. Mines	14.80	..
100	Goldale	.19½	..
2,500	Hattie	.01⅞	.01¾
570	Holly	13.90	..
10,000	Hunton	.08¾	.08
2,000	Keora	.09¼	..
100	L. Shore	3.90	..
200	McIntyre	15.85	..
1,000	N. Hawk	.26	..
3,000	N. Ray M.	.25	.24¼
500	Skead	.20	..
2,700	Preston	.10⅜	.10¼
2,450	Teck H.	1.13	..
22,600	Tough O.	.50	.46¾
900	Vipond	1.25	..
500	Wasapika	.01½	..
100	West Tree	.04¼	..
100	Wright H.	3.60	..
	ARGENT		
2,000	Castle T.	.71	.70
6,000	Crown R.	.53	52½
500	Everett	.06¾	..
1,000	Can. Lorr	.61	..
800	Capitol	.35	..
7,300	Lakeside	.10	.09¾
4,100	Keeley	2.33	2.31
1,000	Lorr. Trout	1.45	..

VENTES D'HIER A MONTREAL

		Ouv.	Ferm.
100	Abitibi	55⅛	55
61	Bell Telephone	137¾	138
705	*Brazilian	51½	51⅞
60	B. C. Fishing	25	24¼
25	Brompton	28¾	28¾
5	Can. Car	46	
45	Can. Cement	84¾	84¾
3	* Do. Pfd.	105½	
75	*Can. Converters	82	82
25	C. G. E. Pfd.	56	56
1,032	Can. Ind. Alcohol	42	42¼
4	Can. Iron Fdys	8	
55	Can. Steamship	15	15
2,522	Do. Pfd.	56⅞	58½
1,080	Con. Smelting	47⅞	48½
15	*Detroit Ry	27	27¼
20	*Dom. Bridge	74½	
210	Dom. Canners	41¾	43
2	Do. Pfd.	90	
135	Dom. Glass	119	119
52	Dom. Textile	64	64
20	Goodyear Pfd.	88½	
1	How. Smith Pfd.	86	
15	Lake of Woods	186	
1	Do. Pfd.	120	
120	Laurentide	80¼	81
30	Mackay	116¾	116¾
7	Maple Leaf	83	
120	*Mont. Power	184½	184½
25	Mont. Telegraph	53	53
20	Mont. Tramways	177	
1,171	Nat. Breweries	61½	62½
15	Do. Pfd.	120	
2	Ogilvie Pfd.	92	
15	Ottawa Power	99	99
50	Do. Pfd.	153⅞	153⅞
25	Penmans	35½	
10	Price Bros.	133	133
149	Shawinigan	113	
10	Sher. Williams	104	
5	Do. Pfd.	72½	72½
30	*So. Can. Power	102	102
301	Spanish River	66½	66½
75	St. Law. Flour	81	81
100	St. Maur. Paper	79½	79⅜
125	Steel of Canada	111	111¾
380	Toronto Ry	44¼	44
6	Twin City	35½	35½
50	Wayagamack		
	MINES		
1,500	Crown-Reserve	.53	.53
515	Hollinger	14.00	14.00
	BANQUES		
5	Commerce	137¾	
199	Hochelaga	146½	146½
33	Molsons	174	174
49	*Montreal	250	250
9	Nova Scotia	262	
46	Royal	238	238
3	Toronto	190	
59	Union	105½	106
	OBLIGATIONS		
$1,900	Vic. Loan 1927	102.75	102.75
65,050	Do., 1933	106.60	106.55
13,400	Do., 1934	104.50	104.40
1,600	Do., 1937	108.75	108.75
500	Renewal 1927	101.95	
1,250	Do., 1932	103.60	
5,000	Refunding 1928	101.15	101.15
2,900	Do., 1943	102.55	102.75
1,000	Dom. Iron	90	90
2,700	M. Tram. Debs	86	86
2,000	Penmans	99	99
2,000	Quebec Ry	90¾	90¾
5,000	Wayagamack	82	82¼
	HORS-COTE		
1,500	Argonaut	.27½	.27½
11	So. Can. Power pfd.	95	96

*—Ex-dividende.

6,500	Lorrain	.18¼	.18
700	Mining C.	2.68	2.66
50	Nipissing	6.10	..
2,800	Pete Lake	.08¾	.08
1,200	Trethewey	.16	..
500	Wettlaufer	.19¼	..

LES PETITS OUVRAGES DE L'EXPOSITION

Le Canadian Handicrafts Guild distribue de nombreux prix aux exposants.

A L'ART ASSOCIATION

Le Canadian Handicrafts Guild, qui tient en ce moment une si intéressante exposition d'ouvrages délicats, dans les salons de l'Art Association, rue Sherbrooke-ouest, vient de communiquer la liste des exposants et exposantes primés, à la suite du concours de la semaine dernière. Voici cette liste:

VANNERIE

Prix, chaise en rotin: M. A. Leroux, aveugle, Montreal Association for the Blind.

Prix, saule: M. E.-D. Finnegan, aveugle, 855 Sainte-Catherine, Montréal.

Prix, ouvrage en rotin: Mlle Bessie Quinn, aveugle, 130 avenue Dunn, Toronto.

Prix, raffia: Mme J.-T. Davidson, 88, 34ème avenue, Lachine.

Prix, rotin: R.-F. Cummings, Meyronne, Sask.

Prix, raffia: M. Massie, Metis, Qué.

ENFANTS

Prix, panier à ouvrage: Agnès Irvin, 12 ans, Haymarket Square Daily Vacation Bible School.

Prix, boîte à raffia: Bernard Hampshire, 9 ans, St-Thomas' Daily Vacation Bible School.

Prix, pantoufles en raffia: Muriel Owden, 13 ans, Stephens Estate, Parks and Playgrounds.

PATRONS

Prix: Mlle Mary Bishop, 255, University, Montréal; Mlle Marguerite Desmarais, Ecole des Beaux-Arts de Montréal; Mlle Annie Savage, Ecole des Beaux-Arts de Montréal; Mlle Nellie de Belle, Ecole des Beaux-Arts de Montréal; M. C.-W. Kelsey, 19, Staynor, Westmount.

BATTIQUE

Prix: Mlle Lena Wiselberg, 3 avenue Holton, Westmount.

BOISERIE

Prix: W.-A. Bruce, 82, Adélaïde est, Toronto; Mme H.-J. Stewart (R.M.S.), Luseland, Sask.; Mlle Rosalind Stone, 37, Drummond Apartments, Montréal; M. W.-E. Painter, avenue Buckingham, Montréal.

RELIURE

Prix: M. E.-T. Adney, 364 Dorchester.

ABAT-JOUR

Prix: Mme W. Henderson, 49, Lincoln avenue, Westmount, Qué.

ETAMAGE

Prix: M. G. Marvin (vétéran), Bear River.

FER FORGE

Prix: M. Obert Murphy, Como, Qué.; M. Arthur Aldridge, 145, S.-Luc, Montréal.

POTERIE

Prix: Mlle Pachal, Winnipeg, Man.

JOAILLERIE

Prix: Mlle Mary Kicken, 56, Dawson, Toronto.

COURS

Prix: Mlle Jessie Russel, Huntingdon Women's Institute, Huntingdon, P.Q.

CARPETTES

Prix: Mlle Rogerson, Victoria, I.P.E.; Mme Wells, Magog, Qué.; M. Joseph Gosselin fils, Carrière Jct., Lévis, Qué.; Mme Georges Codaire, Abbotsford, Qué.; Mme E. Morgan, Coaticook, Qué.; Mme A.-E. Holland, Summerside, I.P.E.; Mlle Louise Bélanger, Victoriaville, Qué.; Mme H.-F. Kenyon, 368, avenue Hamptoin, Notre-Dame de Grâce, Qué.; Mme L.-W. Bradley (83 ans), Waterville, Qué.

COLLIERS

Prix: Mlle M.-L. Tooke, 386, Sherbrooke ouest, Montréal.

BRODERIE EN COULEURS

Prix: Mme Mary Karplak, 506, Sherbrooke ouest; Mlle H.-R. L'Abbé, Beaconsfield, Qué.; Mme Raoul Vennat, 340 Sainte-Catherine est, Montréal; Mme Laura Bédard, Bic.

BRODERIE BLANCHE

Prix: Mlle B.-A. Laurendeau, 780 Sherbrooke est, Montréal; Mme M. Stal, 6461, Lille, Montréal.

BRODERIE DANOISE

Prix: Soeur Marie Sainte Odile, Couvent de Saint-Laurent, Montréal.

BRODERIE SIMPLE

Prix, Mme F. Reibmayr, 995, Tupper, Montréal.

BRODERIE SOLIDE

Prix: Mlle Anna Wight, 118, S.-Mathieu, Montréal.

FILET

Prix: Mme Antoinette Blais, Bic, Qué.

PASSEMENT EN FUSEAU

Prix: Mme Onslow, 778, Sherbrooke est, Montréal.

DENTELLE D'APPLIQUE

Prix: Mlle G.-A. Marks, 135, Botsford, Moncton, N.B.

TRICOT DE DENTELLE

Prix: Mme Robert Logan, Renfrew, Ont; Mme Dechambault, Sainte-Thérèse, Qué.

CHAUSSONS

Prix: Mlle M. Walter, Victoria, C.B.; Mme C.-A. Russel, Lac Saskatoon, Alberta.

BAS TRICOTES

Prix: Mme W.-H. Black, 48, Rivard, Montréal.

GANTS ET MITAINES

Prix: Mlle Gladys Holman, Summerside, I.P.E.; Mlle Nellie Whatling, Pointe Gatineau, Qué; Mme M.-L. Casey, Dorval, P.Q.; Mme Homer Morse, Boynton, Qué.

TRICOTS SPECIAUX

Mlle Nellie Whatling, Pointe Gatineau, P.Q.

COLLECTION BELLE-ISLE

Mme W.-H. Black, 48, Rivard, Montréal.

CROCHET

Prix: Mme Robert Logan, Renfrew, Ont.; Mme J.-J. Riley, 35, Sussex avenue, Montréal; M. O.-J. Hannah, Summerland, C.B.; soeur Marie Sainte Odile, couvent Saint-Laurent, Qué.

TEINTURERIE

Prix: Mme Sherman, Summerside, I.P.E.

TISSERIE (VETERANS)

Prix: M. Charles-H. Ward, Archibald, P.O., Harmony Dist., Truro Co., N.E.

BOUTONNIERES

Prix: Mlle M. Walter, Victoria, C.B.; Mary Skliraikis, aux soins de Mme Hughes Charles, 220, Bishop, Montréal; Mlle Charlotte Gray, Vermilion Park, Dauphin, Man

BRODERIE SPECIALE

Mme Mussolova, soins de Mlle Phillips, 660 Sherbrooge ouest, Montréal.

COUTURE

Prix: Mme J.-G. Ramchausen, 84, London, Sherbrooke, Qué.

COLLECTION DE TRAVAUX

Prix: Huntingdon Women's Institute, Huntingdon, Qué.

CATALOGNES

Prix: Mme Wilfred Lamothe, 1106, Boulevard Pie IX, Maisonneuve, Qué.

TOILE TISSEE

Prix: Mme Wilfred Lamothe, 1106 Boulevard Pie IX, Maisonneuve.

TOILE JAUNE

Prix: M. Cyrille Péloquin, Saint-Ours, Qué.

TOILE OUVREE

Prix: M. Louis Péloquin, Saint-Ours, Richelieu, Qué. Toile de fantaisie—Prix: Mme Agapetois, soins de Mme Hughes, Charles, 220 rue Bishop, Montréal. Laine tissée—Prix: Mme E. Boyer, 83 St-Joseph, Dorval, Qué.; Mlle Bouchard, Sainte-Thérèse, Qué. Classes d'enfants —Education: Mme Hughes Charles, 220 rue Bishop, Montréal. Travaux russes—Premier prix: Esther Randolph; 2e, Evelyn Apple. Travaux grecs—1er prix: Catherine Tripuras; 2e, Irène Sherlaky. Travaux italiens—1er prix: Amelia Bariolini; 2e: Eleanor Antonachtua. Travaux syriens—1er prix: Skyee Saad; 2e: Edna Koure. Tisserie—Prix: Mme Deschambault, Sainte-Thérèse, Qué.; Mme Omer Fortin, rug d'auto, Saint-Henri de Lévis, Qué. Piqués—Prix: Mme Haytar Reed, The Cavendish, Sherbrooke ouest, Montréal; Mme Paquette, Sainte-Thérèse, Qué.; Mme Schetagne, Pointe-Claire, Qué.; Mme Bouchard, Sainte-Thérèse, Qué.; Mme Joseph Allard, Sainte-Florence, Metapédia, Qué.; Mme Lemelin, soins de Mme James Peck, 167, Durocher, Montréal.

CONSEIL DES AGENCES SOCIALES DE MONTREAL

Parcs et terrains de jeu—Prix: Helen Matthews et Annie Spence, Griffintown Club—Prix: Mme Annie Lee, pour tricots, Iverley Settlement—Prix: Violet Nicholson; Mme Vasesha, 3 avenue Western Hospital, Ladies' Benevolent Society—Prix: Edith Nash et Elaine Milner. Autres prix—Mlle M.-L. Tooke, 386 rue Sherbrooke ouest, Montréal; M. H.-L. Richardson, 314 Sainte-Catherine ouest, Montréal.

ECHOS DE JOLIETTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 5—La belle température dont nous jouissons depuis plusieurs semaines nous indemnise des pluies successives qui ont marqué les derniers jours de l'été et les premiers jours de l'automne. Le commerce a beaucoup bénéficié de cet état de choses et pour les cultivateurs rien n'est aussi avantageux. Cela leur a permis de faire la plus grande partie de leurs labours.

—Joseph-C.-L. Rivest vient de vendre sa propriété, située au coin de la rue S.-Viateur et de la Place Sainte-Marie à M. Charles Desormeaux. M. Rivest est retourné à S.-Charles Borromée où il cultivera sa ferme.

—La direction du théâtre "Passe-Temps" a engagé un orchestre, qui sera composé d'artistes exclusivement locaux. M. J. O'Gallaghan, pianiste en est le directeur. Les autres musiciens sont: MM. L.-P. Bertrand, violo; C. Boulay, clarinette; J.-Paul Courteau, saxophone; Albert Gervais, flûte et A. Gagnon.

—Sur la plainte de M. Chas.-N. Guertin, détective à l'emploi du Canadien National, deux individus du nom de Edouard Ouellette et Maurice Bellec ont été arrêtés sur l'accusation de vagabondage sur les lignes du C. N. R., et condamnés par le magistrat J.-A Dubeau, à 20 jours de prison.

—M. et Mme Joseph Sénécal (Edwilda Charbonneau) de North Haven, Mass., U.E., dont le mariage a été célébré dernièrement, étaient à Joliette, ces jours derniers, en voyage de noces, les hôtes de M. et Mme Edouard Gervais.

—La communauté des religieuses des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie était, ces jours derniers, plongée dans le deuil par la mort de soeur Marie-Alice, née Marie-Louise Dalphond, fille de M. Stanislas Dalphond, du village de S.-Paul. Les funérailles eurent lieu à la maison provinciale de cette communauté à Joliette. Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes présida à l'absoute.

—Ces jours derniers, a été célébré dans la cathédrale, le mariage de M. Joseph-Arthur Rainville, fils de M. Omer Rainville, échevin de cette ville, avec Mlle Léda Pelletier, fille de M. Edouard Peletier, de S.-Jacques de l'Achigan. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Olivier Ferland, vicaire de la cathédrale.

Pendant la messe, M. Paul Courteau et Mlle Eugénie Chevalier chantèrent "Noël du Mariage", de Choudens; "Soyons heureux" et l'"Ave Maria" de Gounod. M. le professeur J.-Albert Contant touchait l'orgue. M. l'échevin Omer Rainville servait de témoin à son fils et M. Louis Durand accompagnait la mariée.

—Mlle Flora Lapierre, de Joliette, est en visite à Crabtree Mills, l'invitée de Mlle Yvonne Laporte.

—Ces jours derniers, a été célébré dans la cathédrale, le mariage de M. Eloi Ducharme, du rang des Prairies, avec Mlle Yvonne Roch. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Olivier Ferland, vicaire. M. Joseph Ducharme servait de témoin à son fils et M. Emile Roch accompagnait sa fille. Pendant la messe du beau chant fut fait par M. J.-Paul Courteau et Mlle Eugénie Chevalier, accompagnés à l'orgue par Mlle Thérèse Alarie.

—Une belle fête eut lieu, ces jours derniers, à S.-Ambroise de Kildare, en l'honneur de M. et Mme Euclide Forest (née Emma Bordeleau), qui célébraient leurs noces d'or. La grand'messe aux intentions des jubilaires fut chantée par M. l'abbé Donat Bordeleau, leur neveu, assisté de l'abbé Adalbert Froment, vicaire à S.-Martin et de l'abbé Victor Bérard, vicaire à S.-Ambroise. Il y eut aussi allocution de circonstance par le célébrant. Le garçon d'honneur était M. Thaddée Bordeleau, frère de Mme Forest, et la fille d'honneur, Mlle Emma Forest, soeur du jubilaire. Après le dîner, servi à la demeure des jubilaires, M. Arthur Forest lut une adresse et MM. les abbés Jean Carrière, curé, Donat Bordeleau, Adalbert Froment et Victor Bérard firent chacun un discours, relatant chacun d'une manière très éloquente les mérites de M. et Mme Euclide Forest.

—Les paroissiens de la paroisse de S.-Esprit ont fait, dimanche dernier, leurs adieux au pasteur qui présida depuis nombre d'années à leurs destinées religieuses. A l'issue de la grand'messe, M. le maire lut à M. le curé Lachapelle, une adresse, et le marguillier en charge lui remit une bourse de $350, don de tous les paroissiens. Très ému, M. le curé Lachapelle remercia en termes éloquents ses paroissiens de ce témoignage de gratitude.

Les élèves et les religieuses du couvent lui présentèrent à leur tour une adresse et un crucifix.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Saint-Christophe, quartier Saint-Jacques, 1 maison formant 6 logements, 39 x 60, à 3 étages; coût, $18,000. Propriétaire, J.-A. Lesage, 211, rue Saint-Hubert.

—Rue DeNormanville, quartier Saint-Edouard, 2 maisons formant 4 logements, 20 x 40, à 2 étages; coût, $6,000. Propriétaire, D. Legault, 1974, rue Chambord.

—Rue Vianny, quartier Ahuntsic, 1 maison d'un logement, 30 x 30, à 2 étages; coût, $4,000. Propriétaire, O. Gratton, 6472, rue Chambord.

—Rue Clarke, quartier Ahuntsic, 1 maison formant 2 logements, 25 x 48, à 2 étages; coût, $3,500. Propriétaire, J. Craig, 2707, rue Chabot.

—Rue Bellechasse, quartier Saint-Edouard, 1 maison formant 3 logements, 25 x 55, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, E. Delangis, 683, rue Bellechasse.

—Rue Notre-Dame, quartier Mercier, 1 maison formant 1 magasin et 1 logement, 32 x 34, à 2 étages, $5,000; 1 maison formant 4 logements, 36 x 32, à 2 étages, $4,000. Propriétaire, J.-A. Vinet, 4016, rue Notre-Dame Est.

—1ère Avenue, quartier Rosemont, 1 maison formant 5 logements, 30 x 45, à 3 étages, $ 5,000; 1 maison formant 4 logements, 20 x 45, à 3 étages, $4,000. Propriétaires, Gauthier et Fournier, 6568, 1ère Avenue.

—Rue Prud'homme, quartier Notre-Dame-de-Grâce, 4 maisons formant 12 logements, 25 x 55, à 3 étages, $28,000; 2 maisons formant 6 logements, 25 x 55, à 3 étages, $14,000. Propriétaire la Lancashire Land Company, 335, rue Girouard.

—Rue Orléans, quartier Rosemont, 1 maison formant 3 logements, 27 x 40, à 2 étages; coût, $4,000. Propriétaire, C. Lauzon, 2278, rue Orléans.

—Rue Dandurand, quartier Rosemont, 2 maisons formant 6 logements, 28 x 40, à 3 étages; coût, $10,000. Propriétaire E. Desrochers, 451, rue Elm.

—Rue S.-Ferdinand, quartier Saint-Henri, 1 maison formant 1 logement et 1 magasin, 43 x 29, à 2 étages; coût, $7,000. Propriétaire, T. Lecavalier, rue Saint-Jacques.

—Rue Drolet, quartier Villeray, 1 maison formant 3 logements, 25 x 30, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, U. Jérôme, 173, boulevard Gouin.

—Rue Chambord, quartier S.-Jean-Baptiste, 1 garage, 46 x 66, à 1 étage; coût, $3,500. Propriétaire, J.-L. Guilmette, 17, rue Cherrier.

—Rue Fabre, quartier DeLorimier, 1 maison formant 5 logements, 26 x 55, à 3 étages; coût, $8,000. Propriétaire, H. Bussière, 1234, rue des Erables.

—Rue Cartier, quartier Montcalm, 1 maison formant 3 logements, 25 x 45, à 3 étages; coût, $6,500. Propriétaire, D. Trudeau, Vaudreuil.

—Rue Christophe Colomb, quartier Ahuntsic, 1 maison d'un logement, 25 x 26, à 2 étages; coût, $2,500. Propriétaire, J. Caumartin, 6242, boulevard des Ormes.

—Rue Molson, quartier Rosemont, 1 maison formant 4 logements, 25 x 45, à 3 étages; coût, $5,500. Propriétaire, A. Penot, 468, rue Darling.

—Rue Saint-Zotique, quartier Saint-Edouard, 1 maison formant 4 logements et 1 magasins, 40 x 36, à 3 étages; coût, $7,500. Une autre maison formant 3 logements, 20 x 36, à 3 étages; coût, $4,000. Propriétaires, Prézeau et Godin, 2572, rue Saint-Denis.

—Rue DeLanaudière, quartier DeLorimier, 1 maison formant 5 logements, 31 x 63, à 3 étages; coût, $9,000. Propriétaire, F. Pilotte, 2050, rue Chabot.

—Rue S.-Dominique, quartier Villeray, 1 maison formant 3 logements, 25 x 40, à 2 étages; coût, $4,000. Propriétaire, J.-O. Gauthier, 2149, rue Saint-Hubert.

—Rue Saint-Denis, quartier Villeray, 2 maisons formant 10 logements, 50 x 52, à 3 étages; coût, $ 15,000.00. Propriétaire, C.-E. Bernier, 3022, rue Saint-Denis.

—Rue Hamilton, quartier Saint-Paul, 1 maison formant 5 logements, 30 x 52, à 3 étages; coût, $10,000. Propriétaire, J.-C. Maynes, 445, rue Hamilton.

—Rue Jeanne Mance, quartier Laurier, 1 maison formant 6 logements, 25 x 70, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, J.-B. Denteneer, 244, rue Sherbrooke Est.

—58ème Avenue, quartier Rosemont, 1 maison formantn 2 logements, 25 x 42, à 2 étages; coût, $3,500. Propriétaire, J.-B. D'Amour, 5498, 21ème Avenue.

—Rue LeCaron, quartier Saint-Paul, 1 maison formant 5 logements, 28 x 50, à 3 étages; coût, $6,500. Propritaire, A. Levellée, 321, rue Gauthier.

—Rue Saint-Antoine, quartier Saint-Joseph, 1 édifice à bureaux, 134 x 166, à 5 étages; coût, $650,000. Pour le compte de la Gazette Printing Company, 38, rue Saint-Antoine.

Rue Bercy, quartier Saint-Eusèbe, 2 maisons formant 12 logements, 66 x 46, à 3 étages; coût, $16,000. Propriétaire, A.-E. Poissant, 240, rue des Carrières.

—Rue Christophe-Colomb, quartier Saint-Denis, 8 maisons formant 40 logements, 31 x 50, à 3 étages; coût, $120,000. Pour le compte du syndicat Belhumeur, 1231, rue Parthenais.

—Rue Saint-Dominique, quartier Villeray, 1 maison formant 3 logements, 25 x 40, à 2 étages; coût, $3,500. Propriétaire, D. Dunonmée, 3785, rue Droiet.

—Troisième avenue, quartier Rosemont, 2 maisons formant 4 logements, 50 x 33, à 2 étages; coût, $6,000. Propriétaire, W. D'Amour, 6327, deuxième avenue.

—Rue Desjardins, quartier Maisonneuve, 1 maison formant 6 logements, 25 x 48, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, C.-W. Carbonneau, 906, rue Desjardins.

—Vingt-septième avenue, quartier Rosemont, 1 maison d'un logement, 25 x 45, à 1 étage; coût, $2,000. Propriétaire, A. Boyer, 95, rue Jeanne d'Arc.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier St-Gabriel

Rue DeNouville, Nos 81 et 83, lot No 3930-338. Joseph Primeau à Adélard Lanthier, $3200—63635.

Rue Galt, vacant, lot No 4073-1, 4074-1, 4075-1. Cie des Terrains de la Banlieue de Montréal à Ovila Lacoste, $850 —63666.

Beaurepaire

Chemin Public, vacant, lot No 8-420A et 421A, terrain 33 x 116 chacun. Dame Prog. Carmichael à Corporation de la ville Beaconsfield, $600—63644.

Ville Montreal Ouest

Coin Ave Campbell et Chemin Broughton, vacant, lot No pte 128-11, terrain 18048. Dame Yve George Hogson à James E. Wilder, $1874.80—63653.

Ave Ballantyne, No 19, lot No 140-88 et 89, et 88, 50 x 88, et 89; 44 x 87. Wm. Bude Barkie à Benjamin B. Mitchell, $10800—63659.

Quartier St-Jacques

Rue St-Denis, No 705 à 769, lot No 1202-13, terrain 25 x 95. J. Bte Miller à Dame Adrienne Carrière, $17500 — 63720.

Rue Montcalm, No 502 à 508, lot No 996, terrain 40 x 53. Cyrille Cantin à J. Ernest Legault, $2800—63721.

Quartier St-Louis

Ave Laval, lot No 903-283. J. Bte Miller à Lambert Brian, $14500—63719.

Quartier Villeray

Rue St-Denis, Nos 3303 à 3307, lot No 2643-633, terrain 25 x 90. George Rattelade à Dame Gustave Labelle, $10000—63697.

Rue St-Denis, vacant, lot No 2644-47, terrain 2250. Le Laberge et al ès-qualité à Ernest Miron, $2000—63724.

Quartier Maisonneuve

Rue Florian, bâtisses, lots Nos 148-1968 à 1979; terrain 25 x 80 chacun. Succ. Hon. J.-A. Charest à Fabien Bigras. $8,500.—63692.

Quartier Saint-Paul

Rue Dumas et ave Orchard, vacant, lots Nos 3616-160, 3616-232; terrain 50 x 75 et 78. The Orchard Grove Land Co. Ltd. à Enrico Terzi. $925.—63683.

Quartier Rosemont

Boulevard Rosemont, vacant, lots Nos 208-1767 à 1769. Léopold Renault et-al. à Joseph de Charette. $2,400.—63693.

Ville Pointe-aux-Trembles

Chemin public, vacant, lots Nos 100-118 à 120, 124 à 126, 136 à 138. Ville Pointe-aux-Trembles à Hector Leduc $405.05.—63699.

Quartier Sainte-Marie

Rue Papineau, No 366, lot No 1101-9. (½ indivise). Ernest-Oscar Clark à Petit & Petit Ltée. $2,750.—63681.

Ville Saint-Laurent

Avenue Saint-Georges, vacant, lots Nos 343-42 à 44; terrain 25 x 80. (½ indivise). Ernest-Oscar Clark à Petit & Petit Ltée. $75.—63680.

Quartier Saint-Denis

Rue Saint-Denis, Nos 1728 à 1732, lots Nos ½ N.O. 209-32, 196-171; terrain 35 x 103. Dame Napoléon Morin et-al. à Lucien Morin et-al. $2,501 et considérations.—63671.

Rue Saint-Hubert, vacant, lot No 7-804; terrain 25 x 100. (½ indivise). Ernest Fontaine à Théodore Dubreuil. $1,-500.—63698.

Quartier Saint-Edouard

Rue Christophe-Colomb, Nos 2508 à 2520, lots Nos 6-169 et 170. Arthur Ouellette à Herman Bonneau. $17,500.—63670.

Rue Christophe-Colomb, vacant, lot No 6-233. Napoléon Cousineau à Joseph-L. Vézina. $2,000.—63701.

Rue Garnier, Nos 296 et 298, lot No 339-47, terrain 25 x 85. Joseph Benard à Dame Joseph Valois, $6,800.—63703.

Quartier St-Michel

Rue Jeanne Mance, Nos 2329 et 2331, lot No pte 13-13-13, terrain 38 x 93. Robert Johnson Latimer à Albert Gerson, $10,000.—63662.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Ave Regent, vacants, lots Nos 171-113, 174-449, terrain 35 x 82. James S. Bell à Walter John Chatfield. $600.—63654.

Ave Northcliffe, vacant, lot No pte 194, terrain 65 x 83. Henri Gervais Decary et autres à Pick Shepherd, $4,316.00 —63673.

Vacant, lots Nos 153-236 et 237, terrain 50 x 160 chacun. Joseph Gustave Trudeau à Succession J. B. Avila Corbeil, $3000.—63678.

Ave Old Orchard, No 628, lot No 2-3 S. E. 176A-66, terrain 33'.4" x 98'.3". Joseph Napoléon Brouillette à James Baird, $9,000.—63684.

Quartier Ahuntsic

Rue Angier, vacant, lot No 477-8, terrain 80 x 70. Le Crédit Metropolitain Ltée à Arthur Carmel, $300.—63667.

Rue Boyer, No 3618, lot No 460-108. Dame J.-Bte Castonguai et uxor à Le Ernest Leblanc, $1800.—63687.

Rue Chateaubriand, Nos 3813 et 3815, lot No 2630-651, terrain 26 x 70. Armand Malhot à Dame Vve F. W. Slater, $5,300. —63708.

Rue Casgrain, vacant, lot No 643-93, terrain 25 x 70. Wm. Thomas Heney à Calixte Brault, $400.—63695.

L'ON SUGGERE DE CHOISIR A LA DERNIERE MINUTE LES JUGES DES COMBATS DE BOXE

SUGGESTION PRATIQUE D'UN AMATEUR DE BOXE

Il recommande que les noms des juges soient tirés au sort deux minutes seulement avant le premier combat.

DURAND ET WOODS SE BATTRONT LUNDI

Un amateur de boxe causant avec le rédacteur du sport de la "Presse" lui faisait la suggestion suivante :

"La Commission de boxe", disait-il,, a nommé un certain nombre de juges qui, tous, ont leur entrée libre à la salle ou ont lieu les séances. Alors, au lieu de nommer les juges un ou deux jours d'avance, que la Commission donne ordre à tous les juges de se rendre à chaque séance. Au moment de commencer la soirée, que l'on mette dans un chapeau les noms de tous les juges et que l'on tire au sort les deux qui doivent officier. De cette façon, les juges ne seront pas soumis à certaines tentations qui ne peuvent manquer de leur arriver. Je ne veux pas dire que les juges se vendent à des "gamblers", mais le système que je suggère ferait disparaître une source de tentations. Comme les juges ne seraient choisis que deux minutes avant le commencement du premier combat, personne ne pourrait essayer de s'entendre avec eux." Cette suggestion est pleine de bons sens, mais il est douteux qu'elle soit du goût d'une commission de boxe qui tolère des farces comme le burlesques Johnson-Smith.

Le promoteur Alex. Moore s'est décidé à prendre une chance et à continuer l'organisation de la séance de boxe de lundi soir prochain au Monument National. Comme on le sait, le combat principal sera celui entre Clovis Durand, champion poids mouche du Canada et l'écossais Wee Willie Woods. La rencontre semi finale mettra aux prises Solly Green et Johnny McDonough, boxeur qui est sous la direction de Sammy Gibbs.

M. Moore a voulu remplir les contrats qu'il avait avec Durand et avec Woods, mais il n'est pas certain qu'il continue à faire des séances. Il comprend que la stupide décision des juges lundi dernier a porté un rude coup à la boxe et il n'est pas disposé à perdre de l'argent pour le simple plaisir de donner des soirées de boxe. L'assistance à la soirée de lundi prochain le décidera à arrêter ses soirées ou à les continuer.

NOTES DE SPORT

Il y a toute apparence que Firpo et Bartley Madden se rencontreront dans un combat vers la fin du mois, à Newark.

Le plus gros gagnant de la saison sur les champs de courses de l'Angleterre est le prince hindou Aga Khan. Ses onze chevaux ont gagné 43,000 livres sterling en 17 courses. Lord Derby est le deuxième gagnant, 18 de ses chevaux ayant décroché 30,000 livres sterling en trente-et-une courses.

L'un des officiers du club de rugby Argonauts de Toronto a perdu une enveloppe contenant mille piastres en billets de dix et de vingt piastres, appartenant au club. C'était de l'argent qu'il avait collecté, représentant le prix des billets vendus dans divers dépôts de Toronto. Cette perte sera vivement sentie par les Argonauts.

Le prochain tournoi de billard à 18.2 pour le championnat du monde aura lieu à Chicago. Ce tournoi sera tenu en février ou en mars. Il réunira au moins six concurrents : Willie Hoppe, champion, Jake Schaefer, Welker Cochran, Edouard Horemans, Erich Hagenlacher et Edmond Derbier.

Pimlico, 5. — Zev, des écuries Rancoas, a gagné hier une course pour une bourse de $3,000 à Pimlico. Il était piloté par Fator.

Richard Marsh, fameux entraineur anglais, l'homme qui entrainait les chevaux d'Edouard VII, du roi George V, de feu Marcus Beresford, de Lord Lascelles, etc., a annoncé qu'il prenait sa retraite.

Baltimore, 5. — Un montant de $37,000 sera distribué en bourses spéciales pendant les courses de Bowie en novembre.

Hamilton, 5. — George Redding, des Tigers de Hamilton, a terminé sa carrière d'amateur. Redding jouera pour le club Boston, et se rapportera à Art. Ross le 15 du courant.

Tom Duggan, la tête dirigeante de la piste Mont-Royal a déclaré hier que ce champ de courses n'est pas à vendre et ne changera pas de propriétaires pour la prochaine saison de courses. M. Duggan a ajouté que Mont-Royal fera affaires comme piste indépendante l'an prochain. La piste sera améliorée et l'on construira de nouvelles estrades.

Québec, 5.—Ralph McNaughton a mis Jimmy Knox, de Montréal, hors de combat en 5 rondes. Ernie McCabe a mis Tiger Lewis, de Burlington hors de combat en une ronde. Tommy Butts, de Montréal, a été battu en deux rondes par Jos. Villeneuve. Butts et Lewis ont été suspendus pour avoir abandonné la partie.

COMBATS DE LA SEMAINE

Voici les principaux combats de la semaine aux Etats-Unis:

CE SOIR

MADISON SQUARE GARDEN—Romero Rojas vs Sully Montgomery, Sandy Seifert vs Zack Potash, Leo Gates vs Jim Slimmer, Alex Rood vs George Emtink, Joe Solvani vs Alex Schair, chacun de six rondes.

MITCHEL FIELD A. A.—Albert Ycochea vs Carl Smith, Soldier Billy Ryan vs Paul Herman, Sammy Kaufman vs Felix Friedman, Charley Smith vs Johnny Huber, chacun de six rondes.

JEUDI, 6 NOVEMBRE

RINK S. C.—Eddie "Cannonball" Martin vs "Irish Johnny" Curtin, 12 rondes; Irving Shapiro vs Jimmy Haikill, 6 rondes.

COLUMBUS S. C., Yonkers — Sid Marks vs Johnny Clinton, 12 rondes.

VENDREDI, 7 NOVEMBRE

MADISON SQUARE GARDEN—Jack Bernstein vs Sammy Mondell, 15 rondes; Midget Smith vs Joe Ryder, 12 rondes.

SAMEDI, 8 NOVEMBRE

COMMONWEALTH S. C.—Larry Estridge vs Mike Morley, Chief Halfbran vs Fred Mace, Carl Morris vs Joe Chitty, chacun 10 rondes.

LE LASALLE BAT LE NOTRE-DAME

Samedi, le Lasalle a reçu la visite du club Notre-Dame et l'a défait par 8 à 1.

Comme toujours, la batterie du Lasalle (les frères Carbonneau), s'est montrée invincible et tous les autres joueurs lui ont donné un excellent support.

Le Notre-Dame a eu recours à quatre lanceurs, mais ils n'ont pu arrêter l'élan des frappeurs adversaires.

LASALLE-TRILBY

Le club Trilby a établi un si beau record cette saison qu'il se proclame champion. C'est beau de le dire, mais ce serait encore bien plus beau de le faire avaler.

Le Trilby trouve que certains clubs sont bons dans les journaux... il devrait au moins se compter parmi eux.

Le Lasalle n'aime pas beaucoup la discussion dans les journaux, mais comme le Trilby crie qu'il a été battu une fois par 10 à 7 par l'arbitre du Lasalle, ce dernier veut mettre les choses au point. Le Lasalle a joué plus de vingt parties contre d'autres clubs et n'a pas eu généralement de plaintes au sujet de l'arbitre. Le Trilby a battu le Lasalle par 8 à 4 puis le Lasalle l'a défait à son tour par 10 à 7 et une dernière fois par 6 à 0, est-ce assez messieurs ?

Pourquoi le Trilby a-t-il refusé de jouer pour la coupe offerte par des partisans du Lasalle ?

AVIS AUX CERCLES

Les Cercles Sainte-Hélène, Saint-Stanislas, Saint-Zotique, Verdun, Villeray et autres du même genre, qui sont intéressés dans la formation d'une ligue de quilles Inter-Cercles, sont priés d'envoyer des représentants, à une assemblée, qui aura lieu, vendredi, le 7 novembre, à 9 heures, dans les salles du Cercle Paroissial, 62, Boul. Saint-Joseph Est.

Pour informations, appeler H. Cuirot, le soir, après 6 heures, à Calumet 4409W.

CLUB BLEURY

Le club de baseball Bleury a gagné vingt parties au cours de la saison dernière. Nous des joueurs: L.-O. Ouellette, P. Bertrand, J. Robillard, J. Bertrand, P. Dionne, T. Labolsière, P. Ouellette, P. Boivin, A. Levert.

BOXE A LA Y. M. H. A.

C'est ce soir qu'aura lieu à la Y.M.H.A. 697 rue Saint-Urbain, la séance de boxe au profit de Louis Long qui a eu la mâchoire brisée lors de son combat avec Chabot au National. Le programme comprend onze combats entre boxeurs représentants tous les clubs et associations de Montréal.

BOXEURS SUSPENDUS

Trenton, 5. — Cinq boxeurs ont été suspendus pour une période de six mois. Ray Powell et Crai Nage, de Philadelphie, ont été suspendus à la suite de plaintes par les promoteurs d'une séance à l'arsenal Bridgeton, le 24 octobre. Powell était accusé de s'être servi des tactiques de lutteurs, et Nagle était accusé de "fouls". Johnny Kid Lewis, Izzy Schawartz et Felix Friedman, tous de New York, ont été suspendus comme résultat d'une séance tenue au Perth Amboy Boxing Club le 6 octobre. Lewis a refusé de se peser, Schwartz est arrivé en retard pour se battre et a donné une exhibition peu satisfaisante, et Friedman a commis des "fouls" après avoir été averti par l'arbitre.

LIGUE DE QUILLES DES OFFICIERS DE DOUANE

Lundi dernier à la salle Belgo, la cinquième soirée de la Ligue de quilles des officiers des douanes a marqué la moitié de la saison. Tous les clubs ont gagné et perdu une partie chacun, à l'exception du Bleu qui a remporté deux victoires sur ses adversaires. Ce résultat maintient les clubs aux positions qu'ils occupaient déjà la semaine dernière.

Comme le démontrent les scores faits par les joueurs, les parties de lundi dernier, furent un peu moins intéressantes que par le passé. Cela est probablement dû au fait que les allées de quilles étaient fraîchement vernies.

Lundi prochain, il n'y aura pas de parties de ligue à Montréal, mais pour ne pas rester inactif, le bureau de direction de la ligue a décidé d'accepter le défi lancé par les clubs de la ville de Saint-Jean d'Iberville, en allant les rencontrer chez eux lundi, jour de la fête de l'armistice. Pour cette occasion, il y aura excursion organisée. Outre les joueurs, tous ceux voulant faire le voyage à Saint-Jean seront les bienvenus. Un tarif spécial pour le transport, est accordé à ceux qui désirent aller encourager les officiers.

Le départ de Montréal se fera par le train partant de la gare Windsor à midi. Pour de plus amples informations, l'on peut s'adresser à MM. Goyer, Bourdeau et Grondins, membres du comité spécial chargé de voir aux détails du voyage.

Gagnants des prix généreusement offerts par la compagnie Northern Electric Co : MM. Beaudry et Mathieson.

Résultat des parties :

Vert				
Power	83	92		
Duval	93	79		
Tessier	70	101		
Bourdeau	98	101		
Beaudry, capt.	88	116		
	432	489		
Jaune				
Lemieux	103	92		
Larochelle	83	93		
Goyer, capt.	82	104		
Godin	84	87		
Lefebvre	81	75		
	433	453		
Violet				
Pilon	86	91		
Denis	104	82		
Grondin, capt.	73	71		
Ross	82	86		
Dagenais	96	94		
	441	424		
Bleu				
Allard	84	88		
Colfer	92	90		
Lachance	98	87		
Lafrance, capt.	98	90		
McKenzie	98	76		
	471	431		
Blanc				
Desroches	105	90		
Bériau	73	78		
Girard	106	100		
Melburne	72	68		
Matheson, capt.	97	115		
	453	451		
Rouge				
Giroux	101	87		
Gagnon	86	91		
Glenfield	87	103		
Gagarneau	91	91		
Airey, capt.	83	91		
	448	463		

LIGUE DE POOL

Jeudi soir, assemblée à la salle Balmoral, 1348 rue Sainte-Catherine ouest de tous les clubs de pool désirant former une ligue dans l'Ouest ou dans l'Est. Cette assemblée est convoquée par Alphonse Caty.

TOURNOI DE POOL

Un grand tournoi de pool s'ouvrira ce soir, à 8 heures, à la salle de H. Daignault, 386 Frontenac, près Ontario. Ce tournoi se continuera jusqu'au 9 février. Il y aura deux parties ce soir, la première entre Adélard Primeau et Bobby Bell, et la seconde entre Léonidas Perrault et Lucien Tremblay. Les autres joueurs inscrits dans le concours et qui joueront un autre jour sont J. Tremblay, J. Gilmore, A. Desbiens et L. Lachapelle. Tous les amateurs sont invités.

LIGUE D'ANNEAUX DE MONTREAL

Grande assemblée de tous les clubs désirant faire partie de cette ligue dimanche, le 9 courant à 2 heures à la salle Lavoie, No 875 Ontario Est.

CLUB SAINTE-ELISABETH

Le club de hockey Sainte-Elisabeth étant réorganisé, donne un grand euchre dans la salle du collège St-Henri, le jeudi 27 novembre, sous la présidence de M. J.-H. Bédard.

Noms des joueurs: J. Papineau, L. Mantha, A. Larivière, B. Leduc, C. Samson, B. Léger, C. David, Ed. Blanchette, A. Texier. Le club espère qu'il sera aidé de ses nombreux admirateurs.

DEFI DE DUBREUIL

René Dubreuil lance un défi à Cyrille L'Heureux pour un combat de boxe de 10 rondes au club Joffre.

ARTHUR GAGNE, champion amateur du Canada à 118 livres, qui se rencontrera ce soir un champion américain lors du tournoi de boxe de l'association Sainte-Brigide, le 17 novembre, au Monument National.

UN JOUEUR DE 63 ANS FAIT UNE PARTIE DE 603

Trois-Rivières, 5—Le Laviolette a causé une désagréable surprise, hier soir, aux Elans, en leur infligeant un blanchissage en règle dans la Ligue de Quilles de la Cité.

Ces deux clubs se disputaient la seconde position et l'on s'attendait à une joute très contestée. Il n'en fut rien. Seulement deux des joueurs équipiers purent jouer dans 500. En dehors de l'Héroux qui joua 487, tous les équipiers du Laviolette jouèrent plus de 500 et le "Père" Fournier créa une sensation en jouant 603.

Le doyen des quilleurs de la province est encore un peu là en dépit de ses 63 ans. Il a joué hier soir 193, 200 et 210. Il termina la troisième partie avec deux strikes et par là se classa dans 600.

L'honneur de la meilleure partie individuelle de la soirée revient cependant à Côté des Imprimeurs-Unis qui a fait 239.

Le Laviolette a établi un record pour la saison à date en jouant 2738. Il a fait une première partie de 904 et dans la seconde il a joué 937. Le Laviolette a mis à son crédit quatre parties de 200 ou plus. Les Imprimeurs-Unis en ont eu deux.

Par sa victoire, le Laviolette s'est classé comme le plus redoutable adversaire du Saint-Maurice Paper, champion de la Ligue de Quilles de la Cité.

Voici les scores détaillés pour ces dernières rencontres :

LA LAVIOLETTE

Lambert	142	214	167—	523
Héroux	154	173	160—	487
Gagnon	222	190	177—	589
Poliquin	193	138	135—	536
Fournier	193	200	210—	603
	904	937	897—2738	

LES ELANS

Comtois	156	144	160—	450
P. Bettez	168	197	134—	499
Marchand	154	180	188—	522
Lacroix	151	133	136—	420
Larivière	191	169	152—	512
	820	823	770—2413	

IMPRIMEURS-UNIS

Pinsonneault	173	136	128—	437
Champagne	...	128	151—	279
Boisvert	90	...	...	90
Gélinas	122	127	149—	398
Côté	138	173	225—	536
Héroux, O.	185	183	201—	569
	708	747	868—2323	

LE SAINT-PHILIPPE

Ouellette	137	165	162—	464
Robert, W.	121	141	131—	393
Gariépy	139	147	158—	444
Rocheleau	150	160	131—	441
Bettez	128	171	162—	471
	685	784	744—2213	

Les Imprimeurs-Unis gagnent deux parties.

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 5.—Le North Shore Power a causé une surprise dans la Ligue de la Cité en prenant une partie contre le Saint-Maurice Paper. Il est venu en plus bien près de le battre dans une autre partie. Le Royal-Georges a blanchi le club des Imprimeurs-Unis. Le seul jeu remarquable de ces rencontres a été celui de Tousignant qui a joué 222 en partie simple et 590 pour la série.

Voici les résultats détaillés par club:

NORTH SHORE POWER

Larivière	135	167	172—	464
DuSault	108	139	163—	411
Richer	179	150	124—	453
Cloutier	129	173	174—	476
Goneau	124	191	173—	488
	666	810	806—2282	

SAINT-MAURICE PAPER

Bettez	121	162	145—	428
Arsenault	150	151	151—	452
Lamy	175	168	137—	480
Chrétien L.	212	166	182—	560
Marco	173	192	163—	528
	831	839	778—2448	

IMPRIMEURS-UNIS

Turcotte	169	152	171—	492
Champagne	149	147	147—	434
Gélinas	146	119	...	365
Robert	...	...	160—	160
Côté	164	135	116—	395
Héroux O.	182	169	157—	508
	801	702	759—2254	

ROYAL-GEORGES

Héroux	149	166	133—	448
Bégin	165	148	136—	469
Legendre	205	167	169—	541
Beauchesne	149	152	135—	436
Tousignant	170	222	180—	590
	838	855	783—2476	

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Saint-Maurice Paper	10	2	833
Le Laviolette	7	2	777
Le C. P. R.	8	4	666
Le Royal-Georges	8	4	666
Les Elans	7	5	583
Canipco	5	7	416
Les Imprimeurs-Unis	5	10	333
North Shore Power	3	12	200
Saint-Philippe	1	8	111

APPEL AUX HOMMES FORTS

Donat Plourde président de la Société Athlétique Canadienne invite tous les hommes forts de Montréal à assister à une assemblée qui sera tenue samedi soir à 8.30 à l'hôtel de M. Philippe Lefebvre, angle des rues Saint-Hubert et Duluth, afin de discuter des tours de force à adopter pour un concours d'hommes forts et pour nommer un arbitre officiel. On voudrait organiser une série de 52 rencontres au cours de la saison. L'on finirait le 1er juin prochain par un concours international.

JACK BERNSTEIN ET SAMMY MANDELL SE BATTRONT VENDREDI

New-York, 5. — Jack Bernstein et Sammy Mandell se rencontreront vendredi soir dans un combat de 15 rondes à Madison Square Garden. Ce sera probablement là le premier match d'une série éliminatoire pour trouver un adversaire au champion poids léger Benny Leonard. Les deux hommes sont sortis récemment des classes poids plume et de 130 livres et sont passés dans celle des poids légers. Ces deux hommes forment avec Sid Terris un formidable trio, bien capable de causer du trouble au champion. Benny Leonard peut rire et badiner au sujet de ces hommes avant de les rencontrer, mais il ne rira pas et ne badinera pas lorsqu'il sera dans l'arène avec l'un d'eux. Chacun de ces trois hommes compte des légions de partisans qui sont prêts à parier n'importe quel montant qu'il battra le champion.

Leonard ne peut durer indéfiniment et plus il retarde de se battre, plus ses chances diminuent. Plus il se repose, et plus il sera difficile pour lui de se remettre à l'entrainement et de se battre sérieusement.

JEUDI SOIR, FETE DU CANADIEN AU COLLEGE

Le Canadien de Saint-Henri, l'un des plus vieux clubs de raquette de Montréal aura, ce soir, une assemblée spéciale pour terminer les préparatifs du euchre de jeudi soir, à la salle du Collège Saint-Henri. Cette soirée annuelle du Canadien est toujours un événement social de la plus haute importance. Les membres du Canadien sont reconnus comme aimant la joie et la gaieté, ils aiment à s'amuser. La fête de demain soir promet donc de remporter un succès complet. Cent cinquante prix seront donnés aux gagnants de la partie de cartes. Tous les membres et les amis du club voudront assister à cette réunion.

LIGUE DE HUIT CLUBS

La Ligue de Hockey Mont-Royal Intermédiaire comprendra huit clubs, cette saison, suivant la décision prise à l'assemblée de l'organisation jeudi soir. Il avait été projeté d'opérer la Ligue avec 12 clubs divisés en deux sections de six clubs chacune, un groupe devant jouer les dimanche après-midi à l'Arena Mont-Royal, et l'autre au nouveau Forum. Mais vu l'impossibilité de faire des arrangements au nouveau rond de glace artificielle pour les dimanches après-midi, cette proposition a dû être rejetée.

La ligue comprenait six clubs la saison dernière, et à ceux-ci deux autres seront ajoutés. Huit organisations ont fait application pour les deux places, et deux de ces dernières seront choisies la semaine prochaine.

La série sera opérée de la même manière que la saison passée, avec trois joutes chaque dimanche après-midi à l'Arena Mont-Royal. De cette manière, deux équipes seront en repos chaque semaine, ce qui donnera aux clubs l'occasion de prendre des engagements en dehors de la ligue. La ligue de huit clubs nécessitera une plus longue saison que d'habitude, mais avec la glace artificielle que nous aurons cet hiver, il ne devrait y avoir aucune difficulté à ce sujet.

Deux parties d'exhibition seront jouées au bénéfice de la veuve de Joe Roddick et de ses enfants. On se rappellera que Joe Roddick, joueur de la ligue depuis plusieurs années, fut électrocuté à son travail, l'été dernier.

LIGUE DE QUILLES G. Ci.

MODERNA

G. Courtney	148	149	133—	420
A. Wash	157	117	...	274
A. Barbeau	144	152	134—	430
E. Waldron	140	146	165—	451
P. McMenamin	...	150	144—	294
H. Chambers	138	...	126—	264
	727	714	702—2142	

MIKADO

F. Cawthorne	131	142	162—	435
R. Collingbourne	133	141	152—	426
A. Gosling	141	180	160—	481
J. Ryan	189	151	128—	468
O. Lévesque	133	153	144—	430
	727	767	746—2240	

Le Mikado gagne 2 parties.

MOUNTAINEERS

W. Whitty-Whitty	120	151	166—	437
M. Fitzgerald	143	146	132—	421
J. West	150	194	117—	461
R. Perrin	147	149	130—	426
P. Donohue	148	119	130—	397
	708	729	675—2142	

KEYGES

L. Giroux	145	155	120—	420
R. Bertz	93	...	...	93
L. Bergevin	104	109	141—	354
J. Dewling	133	158	158—	449
A. Tousignant	112	139	182—	433
P. Tremblay	...	174	132—	306
	587	735	733—2055	

Les Mountaineers gagnent 2 parties.

MANDELL vs BUTLER

Sammy Mandell rencontrera Sailor Butler, le 6 décembre dans un combat de 12 rondes. L'endroit n'est pas encore choisi.

GORDON SAUVE, du club Mascotte, gagnant dans la classe de 118 livres, au tournoi de boxe des novices, à la M.A.A.A.

M. TIMOTHEE MARTEL, le doyen des raquetteurs de Montréal, président du comité de réception de la soirée du Canadien de Saint-Henri, demain soir, dans la salle du collège Saint-Henri.

LUCIEN RIOPEL ELU PRESIDENT

Six clubs composeront cette saison la Ligue de hockey de la Cité et du District. Les clubs qui composent l'organisation de Lucien Riopel sont : Longueuil, Pointe Claire, Beaurivage, C.P. Ahuntsic, Voltigeur et Lachute.

L'ouverture de la saison aura lieu le 7 décembre. Les parties seront jouées le dimanche soir à l'Arena Mont-Royal.

Les officiers suivants ont été élus à une assemblée tenue hier soir : Président, Lucien Riopel ; vice-président, M. Marion ; secrétaire-trésorier, Tom. Trihey.

LE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Le club Bleu, une des équipes du Cercle S.-François de Sales, lance un défi à tous les clubs de la classe C pour une partie sur ses allées, 3600 boul. St-Laurent. S'adresser à H. Gaudet, Tél. Calumet 0354.

CLUB DE HOCKEY DEBEAUJEU

Après avoir fait une très brillante saison de baseball, le DeBeaujeu a décidé de former une équipe de hockey pour la saison 1924-25. Il invite donc tous les joueurs amateurs qui désireraient porter ses couleurs cet hiver, à une assemblée qui se tiendra ce soir, à 8 heures, au No 343, Davidson.

Pour informations, U. Rhéaume, 343 Davidson. Tél.: Clairval 5639J.

LIGUE DES TABACS MACDONALD

Le club Crown a obtenu le plus fort total d'équipe, 1529 dans les parties de la Ligue de petites quilles des employés de la manufacture de tabac MacDonald. Dazé a obtenu le plus fort total pour trois parties, 365, et Saint-Michel du club Pilot, a joué la plus forte partie simple, 130. Scores :

British Consols				R.	H.	E.
Pichè	111	115	95—	321		
Hébert Hénault	73	107	83—	190		
Martin	92	86	96—	274		
Mascotte	116	97	87—	299		
Patenaude	90	71	84—	245		
	481	476	445—1402			
Napoléon						
Grégoire	97	101	96—	294		
Marchand	101	110	106—	317		
Fréchette	119	93	112—	315		
Soulière	103	93	97—	293		
Lamoureux	90	118	101—	309		
	501	520	512—1533			
Cut Brier						
Monette	94	101	111—	306		
Ellis	86	91	83—	260		
Laing	99	88	88—	275		
Thompson	81	118	98—	297		
Muir	121	113	97—	331		
	481	511	477—1469			
Pilot						
St-Michel	130	93	118—	341		
St-Germain	94	106	99—	299		
Gauthier	95	89	100—	284		
Caisse	98	96	103—	297		
Couture	97	94	100—	291		
	514	478	520—1512			
Prince de Galles						
Métivier	83	89	114—	286		
Dupré	97	99	80—	276		
Lamoureux	81	111	95—	287		
Gwinnell	100	114	100—	314		
Jaouen	110	101	106—	317		
	471	514	496—1480			
Index						
Pauzé	119	93	87—	299		
Boucher	93	107	113—	313		
Desjardins	99	75	78—	252		
Benoit	98	112	91—	301		
Gélineau	94	126	77—	297		
	503	513	446—1462			
Honey Suckle						
Sylvestre	84	84	108—	276		
Laplerre	72	112	110—	294		
Goulet	94	108	99—	301		
Johnson	90	104	93—	287		
Asselin	100	113	101—	314		
	440	521	511—1472			
Crown						
Cyr	93	114	92—	299		
Rivet	93	99	99—	291		
Roy	102	91	95—	288		
Thibault	102	105	101—	308		
Dazé	105	109	141—	355		
	495	518	526—1539			
Fine Cut						
Martineau	92	110	87—	289		
Bernier	90	102	87—	280		
Soulière	109	109	78—	294		
McQuattie	84	99	96—	279		
Piché	89	88	92—	279		
	464	519	428—1421			
Twist						
Ouellette	91	92	87—	270		
Pelletier	106	85	127—	318		
Rose	76	88	87—	251		
Paquin	82	78	97—	257		
Séguin	77	80	84—	241		
	432	423	482—1337			

LES HOMMES FORTS

Nous recevons de Donat Plourde, la communication suivante:

Au nom de Henry Steinborn Milo que je représente en ce moment, je lance un défi à tous les hommes forts locaux, pour une rencontre de tours de force.

Je suis prêt à faire rencontrer Milo avec n'importe quel athlète, dans leurs propres tours de force, sans en donner un seul de Milo.

Je suis prêt même à donner un handicap à Giroux, Décarie, Cabana, Henrichon, dans leurs propres tours sans en donner un seul de Milo.

Les rencontres auraient lieu à partir du lundi, 1 décembre 1924.

Afin de pouvoir se proclamer le champion des hommes forts du monde entier, Henry Steinborn Milo, a entrepris de faire le tour du monde, et de battre tous les hommes forts qu'il rencontrera, dans leurs propres tours de force, sans jamais en donner un seul des siens.

Si personne ne vient relever ce défi, Steinborn viendra à Montréal recevoir des mains des officiels, une reconnaissance comme supérieur aux athlètes du pays, après qu'il aura battu, tous les records enregistrés dans les archives Haltérophiles du Canada, après quoi il pourra continuer tranquillement son voyage autour du monde en quête de nouveaux lauriers.

Se trouvera-t-il un homme chez nous, pour arrêter l'élan déjà si grand de cet athlète si extraordinaire? Hola! les forts à bras de notre race, montrez à cet incrédule que nous avons ici des hommes forts, qui n'ont pas besoin de son handicap pour le battre.

Pour toutes informations, s'adresser à Donat Plourde, 603 Fullum, Tél. Clairval 4181F.

Haltérophile Club du Canada, Inc.,
DONAT PLOURDE,
Le Président.

LE NOTRE-DAME DE GRACE CURLING ET BOWLING CLUB

L'assemblée annuelle des actionnaires du Notre Dame de Grace Curling & Bowling Club a eu lieu ces jours derniers dans la salle municipale de Notre-Dame-de-Grâce. Le président Wm. Fraser présenta le rapport annuel qui fut jugé très satisfaisant. Les rapports du secrétaire et du trésorier furent aussi très favorablement accueillis.

Les messieurs suivants furent élus membres du bureau de direction : Wm. Fraser, Alph. E. Décarie, T. C. Kirby, J. A. Pilon, G. deRostang, J. C. Desautels, H. J. Hurley, J. A. Saint-Germain, E. Curtin, A. A. Béique, A. A. Locke et J. A. Beaudin.

Le maire de Montréal, M. Charles Duquette a été élu président honoraire, par acclamation.

L'on a adopté un vote de remerciements à l'adresse des directeurs pour la façon dont ils se sont acquittés de leur tâche, pendant la dernière saison.

Le club a donné une jolie soirée ces jours derniers. Environ 150 membres étaient présents. Il y eut partie de cartes, danse et présentation des prix gagnés au cours de la saison.

Voici les noms des gagnants des prix pour les quilles; section des hommes:

Prix du président, équipes : J. A. Pilon, J. C. Desautels, J. R. Décary, J. Beaudin.

Prix du vice-président, doubles : J. A. Pilon et R. A. Brunet.

Prix du président honoraire, partie simple : V. A. Pilon.

Section des dames : Prix de la présidente, Mlle M. Gallagher; équipes : Mlle Durine, Mme Tourangeau, Mlle M. L. Pilon, Mme A. E. Gallagher.

Prix de la vice-présidente, Mlle M. L. Pilon, doubles : Mme P. Blais et Mme W. P. Perry.

Prix de la deuxième vice-présidente, Mme W. P. Perry, équipes : Mme P. Blais, Mlle M. Parsons, Mme J. R. Decary, Mme E. M. Stokes.

Concours ouvert, parties simples, gagnantes : Mme A. E. Gallagher, Mme W. P. Perry.

Prix donnés par M. A. E. Décarie et Mme Barr.

Deuxième année, parties simples, gagnantes : Mlle M. L. Pilon, Mme Barr.

Prix donnés par Mlle M. L. Pilon, Mme Barr.

Prix donnés par Mme Barr et Mme E. Curtin.

Parties simples, novices, gagnantes : Mlle M. Parsons, Mlle H. Dunne.

Prix donnés par Mme E. M. Stokes.

Concours aux points, gagnantes: Mme A. A. Locke, Mlle M. L. Pilon, Mme E. M. Stokes, Mme D. Harding, Mlle Desautels, Mme Clarkson, Mme A. E. Gallagher, Mlle M. Gallagher.

Prix donnés par T. C. Kirby.

TENNIS

Parties simples : Mme K. P. Perry, Mlle A. Pilon.

Prix donnés par E. Curtin.

Parties doubles : M. A. Pilon et Mlle McDermott.

Prix donnés par M. A. L. Smith.

Gagnants des prix pour la partie de 500 au cours de la soirée : Mme Létourneau, Mme Murray, Mme Brunet, Mlle Désautels, M. J. A. Beaudin, M. Paré, M. Wm. Brown.

TRAMWAY YOUVILLE

Le Tramway Youville a formé quatre équipes de balle molle. Les parties se jouent après le dîner aux usines de Youville. Les noms des clubs sont : Sheik, Red, Yellow, Giants et All Stars. La semaine dernière, les Yellow Giants ont défait les All Stars par 8 à 6. Score par manche :

				R.	H.	E.
Yellow Giants	100	200	041—	8	12	3
All Stars	022	000	110—	6	10	4

Arbitres : Maurice et Dansereau.

Noms des joueurs : Yellow Giants—Ménard, Brunet, Lavigueur, Blass, Tétreault, Boivin, Giles, Dunbar et Saint-Onge.

All Stars—Gagnon, Lachapelle, Lafortune, Canty, Dufresne, Gauthier, Lalumière, Gordon et Roy.

LE MONT-ROYAL CANADIEN

Le club de hockey Mt-Royal-Canadien est à la recherche d'un bon joueur de 15 à 17 ans. Le costume est fourni par le club.

Voici l'alignement : buts, S. Pepin, du S.-J

LES SPORTS AU SEMINAIRE DE JOLIETTE

Les jeux sont en honneur dans cette institution. — Distribution de prix.

LES GAGNANTS

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 5. — Dimanche dernier, dans la salle de récréation du séminaire, a eu lieu la distribution des prix mérités par les gagnants du concours des jeux. La cérémonie fut présidée par le R. P. Farly, c.s.v. et a été très intéressante. D'abord le président du comité des jeux, M. Armand Bellerose, souhaita la bienvenue au R. P. Farly et démontra avec beaucoup d'éloquence, que les jeux sont grandement utiles aux élèves.

"Permettez-moi, mon Révérend Père, dit-il, de vous souhaiter, au nom du comité des jeux et des élèves, la bienvenue au milieu de vos enfants et de vous remercier d'avoir bien voulu rehausser par votre présence l'éclat de cette fête qu'est la distribution des prix. Nous voyons en vous un père qui s'intéresse aux entreprises de ses enfants, qui aime à applaudir à leurs succès et à les encourager à monter encore. De plus, je tiens à adresser des félicitations et des remerciements au R. P. A. Perrault, préfet de discipline et ancien président du comité des jeux, pour l'encouragement et l'aide qu'il a su si bien nous donner. Nous nous sommes efforcés, cette année, en conservant les traditions de nos prédécesseurs, de mener à bonne voie le concours des jeux, stimulés par notre magnifique devise: "Mens sana in corpore sano". Cette devise est aussi vraie aujourd'hui qu'elle l'était hier, et est le plus beau don accordé au jeune homme".

Après cette allocution, M. le président lut la liste des donateurs des prix: S. G. Mgr Forbes, R. P. J.-E. Foucher, c.s.v., directeur du noviciat; M l'abbé R. Ducharme, M. l'abbé Aimé Piette, le frère Maheu, préfet de discipline à l'académie Saint-Viateur; le maire J.-E. Ladouceur, MM. Lucien Dugas, Dr J.-P. Laporte, Emile Prévost, J. Liard, Armand Lavallée, Dr Paul Lamarche, P. Laforest, A. Charron, Dr Ernest Gauthier, Jos. Sylvestre, le comité de la fanfare du séminaire, MM. Héria Barrette, A.-L. Belleroge, P.-E. Bellerose, J.-M. Léveillée, J.-Albert Riopel, J.-D. Bordeleau, Lazare Steinberg, J.-E. Lapalme, le curé J.-A. Piette, MM. J.-Ulric Chaput, A. Bousquet, Camille Ducharme, Dosilva Massicotte, J.-Clau-Barrette, P.-Azellus Brunelle, le frère A. Charbonneau, procureur, MM. Wenceslas Pouliot, Léo Martin, J.-U. Pagé, Oscar-L. Landry, H. Courtois, Chas.-Ed. Ferland, René Gravel, les élèves finissants du séminaire, MM. Roméo Dalphond, Alfred Rocheville, Phillas Rivest, Alfred Ménard, A. Bélanger, Georges Daher, Sawaya et Frère, M. Stavros, Emile Wodon, restaurant Diana, le comité des jeux de l'académie Saint-Viateur, le R. P. Irénée Laval-lée, le Dr G.-M. Blondin, MM. Armand Lachapelle, Alex. Boisvert, Jos Dufresne, Emile Dufort, Magnan et Frères, Calixte Ladouceur.

Le président proclame les heureux gagnants des concours: classe des grands, 1er, Antonio Robert, philosophie première année; 2e, Germain Tellier; 3e, Hermas Lavallée; 4e, Joseph Piette; 5e, Paul Patenaude; 6e, Eugène Desrochers; 7e, Roch-Albert Forest; 8e, Philippe Valois; 9e, Jacques Barrette; 10e, Emmanuel Henri; 11e, Albert Morrissette; 12e, Léo Blais; 13e, Francis Lefebvre; 14e, Armand Bellerose.

Classe des moyens: 1er, Gaston Brunelle; 2e, Victor Desrosiers; 3e, Ronaldo Payette; 4e, Paul-Ernest Mélochè; 5e, Victorin Bonin; 6e, Clément Morin; 7e, Paul-Emile Brault; 8e, Treffié Vincent; 9e, Ulysse Laferrière; 10e, Alméric Lalande; 11e, Léo Rondeau; 12e, Cyrille Beaudry; 13e, Marcel Martin; 14e, Bruneau Charbonneau.

Classe des petits: 1er, Paul Deschênes; 2e, Georges Pouliot; 3e, Adrien Bonin; 4e, Philippe Gauvreau; 5e, Mario Forest; 6e, Eugène Pelletier; 7e, Gabriel Grignon; 8e, Armand Venus; 9e, Henri Boursier; 10e, Gérard Morin; 11e, Conrad Boisvert; 12e, Roland Leblanc; 13e, P.-E. Joly; 14e, André Roy; 15e, Etienne Massé.

Prix spéciaux. — Balle au camp: Science vs Lettres. Vainqueurs: Lettres, capitaine Gérald Barrette; Versification vs Reste du cours. Vainqueurs: Versification, capitaine Lionel Lemay. Polices, capitaine Armand Bonin.

Souque à la corde: Sciences vs Lettres. Vainqueurs: Lettres, capitaine Philippe Laporte; Versification vs Reste du cours. Vainqueurs: Versification, capitaine, Léo. Clermont.

Course à relais, entre les quatre classes supérieures. Vainqueurs: Philosophes Sr., capitaine Armand Bellerose.

Balle au mur: Philosophie, capitaine, Antonio Robert; Rhétorique, capitaine, Jacques Barrette; Belles-Lettres, capitaine, Joseph Piette; Versification, capitaine, L. Clermont; Syntaxe latine, capitaine, Hervé Muloin; Eléments latins, capitaine, Philippe Gadoury; Cours français, capitaine, Gabriel Grignon.

Souque à la corde: grand concours entre les finissants divisés en deux camps: Philosophie vs Sciences. Vainqueurs: Philosophie.

Concours de tennis: Vainqueurs, 1ère division, Rodrigue Michaud et Azellus Denis; 2e division, Lionel Lemay et Victor Farly.

Prix de dévouement. Ce prix a été tiré au sort entre les membres du comité des jeux, Armand Bellerose, Raoul Sylvestre, Geo. Etienne Laporte, Lucien Comtois, Geo. Mitchell, Roch-Albert Forest. Le tirage au sort a favorisé M. Roch-Albert Forest.

Prix de consolation. Ce prix a été tiré au sort entre les élèves qui ont payé leur contribution pour avoir le droit de prendre part au concours, et qui n'ont gagné aucun prix: Raoul Sylvestre, Geo.-Etienne Laporte, Lucien Comtois, Geo. Mitchell, Paul Maurice Farly, Chas.-Emile Gauvin, Gérard Barrette, Paul Audet, Geo. Savignac, Yvon Vandal, Azellus Lafortune, Chas.-Edouard Laporte, Philippe Bouvier, Emile Quintal, Paul-Emile Houle, Raymond Champagne, Lucien Aubert, Gustave Dupras, Jean Marion, Roland Lamarre. Le sort a favorisé Azellus Lafortune.

HEURE SAINTE

Demain soir, veille du premier vendredi du mois, il y aura heure sainte, de 8 à 9 heures. Le sermon sera fait par un R. P. du Saint-Sacrement. Il y aura réception de zélatrices, amende honorable et salut solennel.

PACIFIQUE CANADIEN

Jour d'Actions de Grâce, lundi, 10 novembre 1924

A l'occasion du Jour d'Actions de Grâce, les modifications suivantes seront faites aux trains de voyageurs:

MONTREAL-SAINTE-AGATHE-LABELLE

Vendredi, le 7 novembre, le train No 457, de Montréal, P.V. à 4.30 p.m. comprendra un wagon-salon pour Labelle. Samedi, le 8 novembre, le train No 455, de Montréal, P.V. à 1.15 p.m., comprendra un wagon-salon pour Labelle. Lundi, le 10 novembre, le train No 457, de Montréal, P.V. à 9.00 a.m. arrêtera sur signal à Sainte-Rose (9.43 a.m.) et Rosemere (9.44 a.m.) pour laisser monter ou descendre les voyageurs de et pour tous les endroits. Le train No 452 de Mont-Laurier à 12.00 (midi) devant arriver à Montréal, P.V., à 6.00 p.m. aura un wagon-salon de Labelle à Montréal. Un train spécial quittera Saint-Jérôme, à 6.00 p.m., la Jct Montfort à 6.10 p.m. pour Montréal, P.V., n'arrêtant à toutes les gares intermédiaires que pour y laisser descendre les voyageurs. Le train No 456 de Labelle à 2.55 p.m. attendu à Montréal, P.V., à 7.15 p.m. aura un wagon salon.

RIGAUD-MONTREAL

Lundi, le 10 novembre, le train No. 503, de Montréal, G.W., à 9.20 a.m., arrêtera à Pointe-Claire (9.42 a.m.) pour laisser descendre les voyageurs. Le train No 506, d'Ottawa, attendu à Montréal, G.W., à 10.25 p.m., fera sur signal les arrêts additionnels suivants: Dragon 9.07 p.m., Alstonvale 9.13 p.m. et Hudson Heights 9.16 p.m. (r)

NOUVELLES DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — Le comité du feu de la cité de Québec va faire installer bientôt dans l'hôtel de ville une plaque à la mémoire des membres de la brigade des pompiers de Québec qui ont perdu leur vie en combattant des incendies. Voici la liste de ces pompiers, avec les circonstances de leur mort: Capt. Pierre Duval, poste No 5, mort le 24 décembre 1883, dans un incendie, rue St-Paul; pompier Jérémie Fortin, du poste No 7, mort le 16 octobre 1909, dans l'incendie des élévateurs à grain et de l'entrepôt de la Commission du Hâvre; pompier Jos. Labarre, du poste No 5; capt. Edmond Lamontagne, du poste No 10, mort le 19 février 1917, dans l'incendie du magasin Simard & Carmichael; pompier J.-B. Saint-Hilaire, du poste No 11, mort le 19 février 1917, dans l'incendie du magasin Simard & Carmichael; pompier Charles L'Heureux, du poste No 11, mort le 19 février 1917, dans l'incendie du magasin Simard & Carmichael; pompier Jos. Gareau, du poste No 3, mort le 16 mai 1920, dans un accident au retour d'un incendie; pompier Omer Renaud, du poste No 7, mort le 4 janvier 1924, dans un incendie à la Scotch Woollen Co.

—M. Gaillard de Champris, professeur de littérature française à l'université Laval, a repris son cours de littérature, dans l'amphithéâtre de l'université. Cette série de cours portera sur l'oeuvre du poète Alfred de Vigny. La salle de l'amphithéâtre était trop petite pour contenir la foule des auditeurs.

—L'abbé Camille Roy, recteur de l'université Laval, fera une conférence, demain, devant l'Institut Canadien sur Antoine Gérin-Lajoie, auteur du roman canadien "Jean Rivard". L'abbé Roy a déjà écrit de belles études sur ce sujet et il ne manquera pas d'intéresser ses auditeurs.

LA CAMPAGNE DES INSTITUTIONS DE CHARITE FEDEREES

La campagne conjointe des associations de charité fédérées a rapporté jusqu'à date $194,856, dont $141,677 ont été recueillis par l'équipe des hommes, et $53,178 par l'équipe des femmes. On a donc déjà surpassé l'objectif de 40 pour cent visé pour les deux premiers jours. la souscription totale désirée étant de $465,000. C'est la somme nécessitée pour répondre aux besoins des institutions fédérées. On espère que, vendredi soir, lors de la fermeture des listes de souscriptions, le but visé sera atteint.

DECES A MONTREAL DE M. JAMES DRURY

M. James Drury, ancien organisateur de l'union internationale des typographes, est décédé, hier soir, à 6 h., à sa demeure, 734 avenue Bloomfield, Outremont. Le regretté défunt était âgé de 61 ans. Il était bien connu, particulièrement dans le monde des ouvriers où il a joué un rôle en vue comme organisateur de l'union typographique. M. Drury est né à Montréal et il y a toujours vécu. Il apprit, très jeune, le métier de typographe, et fit son apprentissage aux ateliers de la Gazette, où il resta employé jusqu'en 1912. A ce moment, il fut nommé organisateur de l'union typographique internationale, par le président de cette union, M. James-M. Lynch. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1923, alors qu'il se retira pour cause de maladie.

M. JAMES DRURY, ancien organisateur de l'union typographique internationale, décédé, hier soir, à Montréal.

M. Drury était, en outre, administrateur de la succession de feu Dennis Tansey, ex-échevin de Montréal, avec qui il avait des liens de parenté. Il était aussi membre du conseil No 284 de Montréal des Chevaliers de Colomb.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Margaret Kennedy, ainsi que trois fils: MM. Frank, de Toronto, Owen et James, de Montréal, et trois filles: Mme W. Pennycook, Mlle Irène et Mlle Gertrude Drury, toutes de Montréal. A la famille en deuil, nous offrons nos sympathies.

INJURE DONT MGR CERETTI SE PLAINT

(Du correspondant de la "Presse")

Paris, 5. — La critique prononcée par le ministre de l'instruction publique, à Valence, la semaine dernière, contre un récent discours fait à l'Institut catholique de Paris, par l'ambassadeur du pape en France, a poussé le nonce Ceretti à venir hier protester auprès du président du conseil Herriot.

Le nonce, en parlant de l'Institut catholique, l'avait désigné comme "l'héritier de l'ancienne Sorbonne". C'est à cela que le ministre Albert avait pris ombrage.

Le nonce, ayant aussitôt consulté les autres membres du corps diplomatique de Paris, a envoyé une "protestation amicale" à M.Herriot, en lui déclarant qu'il se croyait lésé dans ses prérogatives de diplomate par l'attaque d'un membre du gouvernement. Et il demandait des explications et une expression de regrets.

Si le nonce n'obtient pas satisfaction, le nonce, est-il compris, convoquerait une assemblée du corps diplomatique et lui soumettrait son cas.

JOURNEE DES COQUELICOTS

Une campagne active se fait actuellement par les dames de la Journée des Coquelicots, qui prennent des ordres dans les districts financiers et commerciaux pour une vente avancée d'emblèmes en coquelicots pour la décoration des magasins et des maisons. En plus de la forte provision de couronnes de différents dessins, plumes et croix prêts pour la livraison immédiate aux quartiers généraux, office No 11, hôtel Mont-Royal, on fabrique sur ordre tous les jours des commandes de grandeurs et de dessins spéciaux.

Les membres de la "St. John's Ambulance", division des infirmières, sous la présidence de Mme J.-A. Henderson, et Mlle McKenna, passeront en uniforme à la matinée et aussi à la représentation du soir aux théâtres His Majesty's, Princess, Impérial, Orphéum et tous les théâtres de cinéma. Elles ne vendront pas de coquelicots, mais demanderont à l'audience une offrande d'action de grâce en aide de la Journée des Coquelicots. Il n'y aura aucune collection dans les théâtres mardi, à part des ventes qui se feront dans leur vicinité.

La campagne se trouve encore entre les mains capables des membres de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, qui en ont entrepris la direction à la demande urgente de l'Alliance des Vétérans, concile du district de Montréal. Cette dernière organisation comprend l'armée et la marine; comités central Verdun et Ville-Marie; les vétérans Français, Italiens et Belges.

Les profits nets de la campagne sont divisés entre les sept organisations prorata du nombre des membres qui, à leur tour, dépensent les sommes reçues pour leurs membres dans le besoin. Dans la répartition des fonds c'est le principe de donner l'argent le moins possible. Les secours prennent surtout la forme de nourriture, charbon, loyer et assistance médicale. Les rapports présentés par les secrétaires de ces différentes divisions de vétérans à la réunion générale de la semaine dernière démontrent que les dépenses d'administration du travail de secours se trouvent absorbées par les associations, de sorte que les sommes entières reçues de la Journée des Coquelicot vont directement à ceux des ex-soldats et membres de leurs familles qui sont dans le besoin.

LA SECTION CENTRALE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La section centrale No 15 de la société Saint-Jean-Baptiste aura sa réunion régulière, vendredi soir, à 8 heures, dans le grand salon de la société au Monument National. Les questions suivantes sont à l'ordre du jour: la démission du notaire Victor Morin comme membre de la commission des monuments et sites historiques du Canada; l'oubli de mentionner, dans l'Annuaire canadien, le nom de M. Edouard Montpetit, délégué avec sir Charles Gordon au congrès de Genève; les diners-causerie mensuels des officiers des 60 sections de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il y aura aussi une conférence.

RECONNAISSANCE REFUSEE AUX TITRES NOBILIAIRES

Paris, 5. — Le ministre de la justice, René Renoult a présenté à la Chambre des députés un projet de loi à l'effet de supprimer l'enregistrement des titres de noblesse à la chancellerie du ministère de la justice et de prohiber leur emploi dans aucun acte public. C'est refuser toute protection aux titres nobiliaires et tendre à les faire disparaître.

VENNE vs TRUDEAU

Dans la cause de Venne vs Trudeau que la "Presse" a rapporté, hier, c'est Me J.-H.-O. Papillon qui était le procureur du demandeur.

CONDOLEANCES

A une assemblée tenue, hier soir, à la salle du club Lemieux, sous la présidence de M. C. A. Goyette, président, le club a adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de Mme Honoré Emond et que copies de cette résolution soient envoyées aux journaux, à l'échevin Emond, échevin, et à M. Adjutor Perron, un des membres du club et beau-père de M. l'échevin Emond.

FEU M. O. SAINT-JEAN

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Eugène de Grantham, 5. — Ces jours derniers, est décédé en sa demeure à Drummondville après quelques mois de maladie, M. Ovila Saint-Jean, autrefois de cette paroisse. Ses funérailles ont eu lieu à Drummondville, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Le défunt laisse son épouse, née Azilda Fréchette, son père, M. Bénoni Saint-Jean, de S.-Germain de Grantham; une soeur, Mme Adélard Grégoire, de S.-Eugène-de-Grantham, un frère, M. Alphonse Saint-Jean, de S.-Germain-de-Grantham, un neveu, M. Ernest Grégoire, de S.-Eugène-de-Granham, deux nièces, Mlles Anna et Alida Grégoire, de S.-Eugène-de-Grantham

RICHMOND

M. Lucien Chainey, de Charlestown, Vt., est venu en promenade chez sa soeur, Mme Alcide Poirier, et chez son oncle, M. Zoël Chainey.

—Ces jours derniers, a été béni dans l'église de South Durham, le mariage de Mlle Adélina, fille de Johnny Godbout, avec M. Félix Chainey, fils de M. Zoël Chainey, de Richmond. M. Godbout accompagnait sa fille et M. Chainey servait de témoin à son fils. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Allard. Le déjeuner fut servi chez les parents de la mariée, puis M. et Mme Chainey sont partis pour un voyage à Berlin, Augusta, Lewiston, Lawrence et autres endroits des Etats-Unis. A leur retour ils demeurèrent ici.

—Mlle Rose-Anna Dauphin, institutrice à Kingsbury, est venue chez sa mère, Mme Cléophas Dauphin.

—M. Omer Davignon, du séminaire de Sherbrooke, passe quelque temps chez ses parents.

—Mme Wilfrid Bilodeau, née Clara Blanchette, est décédée. Elle laisse son mari, son père et sa mère, cinq frères, M. Joseph Blanchette, de South Durham, Fred et Thom. Blanchette, de Trenholmville, Philippe et Zoël, de Laconia; quatre soeurs, Mme Fred Levine, de Saint-Johnsbury, Mme Amos Hamel et Mme Ernest Tardif, de Laconia, et Mme Harry Porter, de South Durnham.

—Les funérailles de M. Charles Commusky, décédé ici, à l'âge de 77 ans, ont eu lieu. M. le curé Lavallée a chanté le service. Les porteurs étaient: MM. B. Damon, James Brown, Edmond Pearson, Michael Davitt, P. Doyle, Wm McLaughlin. Le défunt laisse sa femme, née Johanna Holland, trois filles, Mmes Wm. Scary, de Saint-Johnsbury, Mme John Keenan, de Melbourne, Mme Jos. Doyle, de Richmond; deux fils, William et Ernest, de Cleveland, et deux frères, Henry et Georges Commusky, de Cleveland.

—Mme Smith de Montréal, est venue chez Mme Wm. Davis.

—Mme Jos. Nixon, de Vaudreuil, est venue chez Mlles McMorine.

—Mlle Maude Coles a visité des amies à Saint-Lambert.

—Mlle Lucile Hudon, de Montréal, a passé ici quelques jours chez ses grands-parents, M. et Mme A.-J. Hudon.

—M. Elwyn Léonard et ses enfants, de Montréal, ont passés une semaine ici, chez la mère de M. Léonard, Mme R.-A. Léonard.

—Mlle Majorie Bieber, garde-malade à l'hôpital Général de Montréal, est venus passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme H.-E. Bieber.

—Mlle Helena McKee a passé une fin de semaine à Newport, Vt.

—M. H. McGovern de Québec, est venu chez sa mère, Mme McGovern.

—M. T. Southwood est allé à Drummondville dernièrement.

—M. et Mme Deraden, de Coteau, ont visité ici M. et Mme John Hawker.

—Mme Catherine et Mme M. Doran, de Danville, ont été de passage.

—M. et Mme P.-C. Duboice, Mme F.-W. Dyson et M. T.-H. Halladay sont allés à Danville dernièrement.

—M. et Mme Ch. Campbell ont assisté à Montréal aux funérailles de M. Geo. Fletcher.

—Mlle Flora Nicholson est retournée à Montréal après avoir visité sa mère, Mme N. Nicholson.

—Mlle Dorothea Epps est retournée à Farnham après avoir visité ses grands-parents, M. et Mme T. McCourt.

—M. et Mme A. Métivier et Mlle Patricia ont visité des amis à Rhode Island.

—M. et Mme Allan MacKinnon, de Boston, et M. et Mme James MacKinnon, de Sherbrooke, ont été ici les invités de Mme W.-D. Clark.

—M. et Mme Alfred Desruisseau et M. et Mme D. Dupuis, de Sherbrooke, sont allés à South Durham chez M. et Mme Jos. Blanchette, ces jours derniers.

—Mme Robt. Wyatt est retournée à Montréal après avoir visité son fils, M. H. Wyatt.

—M. et Mme Grant Campbell sont de retour de leur voyage de noces. Ils demeurent ici.

—Mme Lane Charpentier et son fils ont été de passage.

—M. J.-A. Froulx, B.S.A., est allé à Windsor Mills ces jours derniers.

—Le jeune Raymond Désilets, blessé ces jours derniers par un automobile, est maintenant guéri.

—M. Roméo Marcotte a assisté à Drummondville à un diner offert par les Chevaliers de Colomb.

—M. Evangéliste Poulin, de Saint-Georges-de-Beauce, a été de passage.

—Ces jours derniers il est tombé plusieurs pouces de neige et elle n'a pas fondu avant deux ou trois juors.

Les cheveux restent peignés, luisants

Des millions s'en servent. — Quelques sous en achètent un pot à la pharmacie.

Mêmes les cheveux rebelles, revêches ou qui viennent d'être lavés, restent peignés toute la journée de la manière que vous désirez. "Hair Groom" est une excellente crème pour peigner les cheveux qui donne à vos cheveux ce luisant naturel et cet air de toilette—ce complément de l'élégance, tant pour les affaires que pour les réunions sociales.

"Hair-Groom" n'est pas graisseux; il aide aussi aux cheveux à croître épais et brillants. Attention aux imitations graisseuses dommageables.

HAIR GROOM CO.,
WALKERVILLE, ONT.

Boîtez-vous?

Chassez la raideur et la douleur.

Après un exercice violent, appliquez un peu de Sloan. Sans frictionner, le liniment fait promptement circuler un sang nouveau à travers les muscles endoloris. Immédiatement la raideur disparaît, la douleur cesse! Dans toutes les pharmacies — 35 cents.

Liniment Sloan
— tue la douleur!

MARIUS – S'IL AVAIT SU!

LE PLUS BEAU MAGASIN D'ARTICLES POUR HOMMES AU CANADA. DANS LE DISTRICT DE LA FINANCE.

Vente de

PALETOTS

pour jeunes gens de 17 à 70 ans

Faits des meilleurs lainages anglais, écossais et irlandais importés

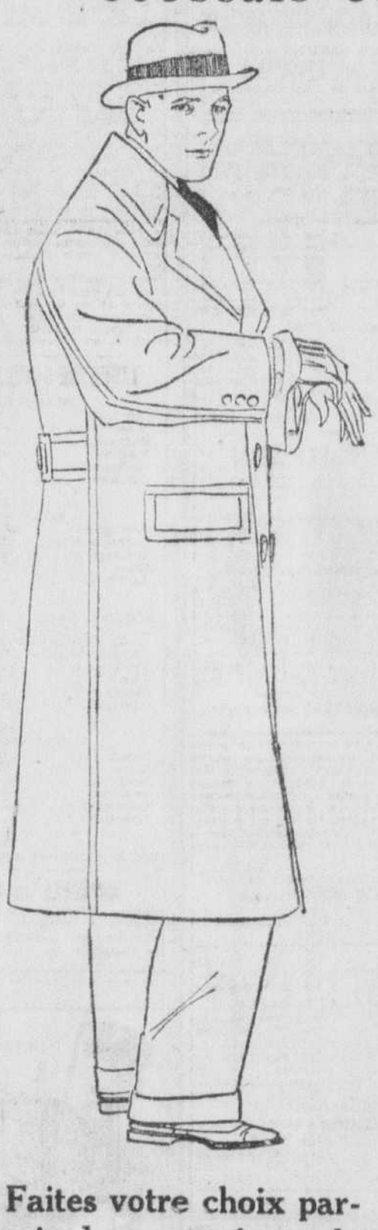

Riches modèles nouveaux!

Vous qui aimez à vous balader quand le froid vous menace, voici des paletots en parfaite harmonie avec vos goûts.

Nous offrons le plus grand choix de paletots au Canada. Des vêtements qui sont des chefs-d'oeuvre de confection, faits des meilleurs lainages importés, absolument corrects sous les rapports du style, de la coupe et du fini.

Les prix sont marqués suivant notre politique de petits profits, et ils varient de $29.50 à $100. Quel que soit le paletot que vous achetiez, il comporte notre garantie de satisfaction — ou de remboursement.

Entrez la prochaine fois que vous passerez ici — n'attendez pas que le froid commence à vous pincer!

Faites votre choix parmi des centaines de beaux paletots marqués à partir de . . . . .

$29.50

Que l'hiver ne vous prenne pas au dépourvu! Achetez maintenant

Service Complet de la tête aux pieds

Max Beauvais
LIMITEE
229 rue St-Jacques

Achetez ce qu'il y a de mieux chez Max Beauvais

Vêtements Chapeaux Merceries Chaussures

NOUVELLES OUVRIERES

Une organisation ouvrière, d'un genre nouveau, à laquelle tous les invalidés de l'industrie, dans le monde entier, seront appelés à devenir membres, est en voie de formation. Ce projet a été arrêté au cours d'une conférence qui a eu lieu à Genève, en septembre dernier, entre les représentants des fédérations de plusieurs pays d'Europe, dont l'Allemagne, la Belgique et la France. Le but de cette conférence était d'étudier les moyens de pourvoir à la subsistance des victimes des accidents du travail.

La résolution suivante, qui a été soumise à la Société des Nations, expose clairement le but que se propose d'atteindre la nouvelle organisation:

Considérant que, dans tous les pays, les hommes qui ont été invalidés dans l'industrie, avant la guerre, reçoivent des allocations hors de proportions avec les salaires actuels et le coût actuel de la vie;

Considérant que, dans tous les pays, aux réclamations de ces travailleurs invalidés répond un appel aux dangers de la concurrence internationale, qui menace les industries nationales, lesquelles fléchissent sous le poids de l'assurance; considérant que le but de l'organisation internationale du travail est d'égaliser la situation des ouvriers des différents pays, au moyen de conventions internationales;

Les représentants des fédérations allemande, belge et française, des hommes invalidés dans l'industrie, demandent que, dans le projet de convention internationale concernant les accidents du travail, qui sera adopté à la prochaine Conférence internationale du travail, soit insérée une disposition déclarant que dans tout Etat, les hommes invalidés dans l'industrie devraient recevoir des allocations proportionnées au coût actuel de la vie."

D'autre part, un mouvement est commencé aux Etats-Unis en faveur du réentraînement des travailleurs rendus incapables de travailler de leur métier, par suite d'accidents, ou de maladie.

UN TEMPLE DU TRAVAIL

Montréal aura probablement, avant longtemps, un nouveau Temple du Travail; cette fois, le nouvel édifice sera construit par les unions de la confection pour hommes, qui sont affiliées, à la "Amalgamated Clothing Workers Union". Ces unions, dont l'effectif est d'environ 8,000 membres, ont fait, il y a quelque temps, l'acquisition d'un terrain vacant, sis au coin des rues Clarke et Prince-Arthur. Aujourd'hui, on a l'intention d'y construire un édifice pour l'usage des unions. Mais, avant de pousser le projet plus loin, le conseil conjoint des unions amalgamées de la confection pour hommes a décidé de consulter les unions au sujet de l'apport financier des membres nécessaire pour la construction de cette bâtisse. On sait que la "Amalgamated Clothing Workers Union" est aujourd'hui l'une des plus riches organisations du travail, de l'Amérique, et qu'elle dispose de plusieurs banques, en son nom, à New-York, Chicago, et autres centres importants. Cependant, pour construire un édifice à Montréal, le conseil a jugé qu'en principe, les ouvriers de Montréal, doivent participer financièrement aux dépenses. Il est possible que les contributions soient augmentées de quelques centins, chaque semaine. La discussion est maintenant ouverte sur cette question, dans les unions, et elle sera abordée à la prochaine assemblée de l'union No 115, des ouvriers canadiens français, lundi soir à la salle Prince-Arthur.

LA GREVE DE HULL

Les difficultés semblent encore loin d'être réglées, entre la compagnie d'allumettes, E.-B. Eddy, de Hull et le syndicat catholique des employés de cette compagne. D'après les rapports soumis aux syndicats catholiques de Montréal, il paraîtrait que la compagnie refuserait obstinément de négocier avec le syndicat catholique des employées de la fabrique d'allumettes, qui sont en grève depuis environ un mois.

La question est venue en discussion, hier soir, devant le Bureau exécutif de la Fédération Catholique de la Construction. Ce Bureau a protesté contre ce refus de la compagnie Eddy, de négocier avec le syndicat catholique. De plus, le Bureau demande à la compagnie de vouloir bien traiter avec le syndicat. Celui-ci déclare qu'il ne veut que la réalisation de justes ambitions, savoir le maintien des contremaîtresses pour diriger les jeunes filles, le maintien du salaire, qui, d'après les rapports, ne serait pas très élevé, enfin, la reconnaissance du contrat collectif signé dûment par la compagnie.

De son côté, le syndicat catholique des plombiers a adopté, à l'unanimité, une résolution dans le même sens. Ce syndicat a voté une somme de $50 pour appuyer les grévistes, dont $25 de sa caisse. Les autres $25 ont été obtenus en passant le chapeau.

CERCLE LEON XIII

M. J.-B. Beaudoin donnera la conférence, à la séance du Cercle Léon XIII demain soir, aux quartiers des syndicats catholiques, coin Demontigny et Beaudry. Le conférencier parlera du libéralisme économique, et exposera les dommages considérables que cette doctrine cause aux travailleurs.

COURS DE PLOMBERIE

Des cours gratuits de chauffage à vapeur et à eau chaude sont donnés sous les auspices des syndicats catholiques et nationaux, dans leurs quartiers 655 Demontigny est, coin Beaudry. La conférence sera faite, ce soir, à 8 h. 15 par M. J.-O. Lafrance. Tous les membres du syndicat catholique des plombiers et particulièrement les apprentis ajusteurs pour les appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, sont invités à y assister.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le syndicat catholique et national des menuisiers se réunit, ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 1, des syndicats catholiques, 655 Demontigny est. Rapports très importants de l'agent d'affaires, M. R. Binette, et des délégués au Conseil. Tous les membres sont priés d'assister.

APPEL AUX CIGARIERS

Tous les ouvriers et ouvrières qui sont employés dans les manufactures de cigares, unionistes ou non unionistes, sont invités à assister à l'assemblée de l'union internationale No 58 des cigariers, qui aura lieu, ce soir, à 8 h. au No 225 rue Beaudry. La présence de tous les membres de cette union est spécialement requise à cette assemblée pour discuter la question d'organisation. Les nouveaux membres seront initiés encore au prix réduit d'initiation.

NOUVEAU MARGUILLIER

M. T. LACROIX, élu marguillier de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, en remplacement de M. Wilfrid Chaperon, décédé.

TAILLEURS DE PIERRE

Les membres de l'union internationale des tailleurs de pierre sont convoqués en assemblée régulière, pour ce soir, à 8 h. aux quartiers de la Construction, 417 Ontario est, aux fins de procéder à la nomination et à l'élection des officiers. L'assemblée verra également à nommer un agent d'affaires, et aura à discuter la question d'augmentation du taux de la contribution.

SYNDICAT DES TYPOS

Le syndicat catholique des typographes se réunit, ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 4 des syndicats catholiques. Rapports de l'agent d'affaires et des délégués. Les membres qui auraient quelques arrérages de contribution sont priés de venir payer dans le but de conserver leur assurance au décès de $1,000 et leur droit au bénéfice de $10 par semaine en maladie. Par ordre.

CORDONNIERS-MONTEURS

Ce soir, à 8 h. 15, salle No 2, édifice des syndicats catholiques, assemblée régulière du syndicat catholique et national des cordonniers-monteurs. Rapport de l'agent d'affaires, M. G. Laurier, et des délégués à l'exécutif général et au conseil central.

ARMATEURS EN FER

Le syndicat catholique des armateurs en fer s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 3, édifice des syndicats catholiques, 655 Demontigny. Rapport de M. Dieumegarde. Tous les membres sont priés d'être présents. Par ordre.

COMMIS EPICIERS

L'assemblée régulière de l'union des commis-épiciers aura lieu, ce soir, à 8 h., au No 3 Craig est. On y fera l'organisation de la soirée de euchre et bal, qui sera donnée par cette union, à la fin du mois courant. Tous les membres sont invités à y assister. Par ordre.

REUNIONS POUR CE SOIR, 1er MERCREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303 Saint-Dominique: Union canadienne des plâtriers, local No 3.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario est: Union internationale No 144 des plombiers. Union internationale No 116 des ferblantiers-couvreurs. Union internationale des tailleurs de pierre. Conseil de district des charpentiers-menuisiers.

SALLE ALLIANCE NATIONALE, 225 Beaudry: Union internationale No 58 des cigariers.

SALLE ROBERT, 3 Craig est: Union internationale No 91 des relieurs.

SALLE GAREAU, 243 Maisonneuve: Union No 266 des cordonniers de la B. & S. W. U.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny est: Syndicat catholique et national des menuisiers. Syndicat catholique et National des typographes. Syndicat catholique et national des cordonniers-monteurs. Syndicat catholique et national des charpentiers en fer.

AUTRE SENTENCE DE PETER SMITH

Toronto, 5 — Trois ans de pénitencier, telle est la sentence qui a été imposée ce matin par le juge Mowat à Peter Smith, ancien trésorier provincial de l'Ontario, qui plaida coupable de conspiration en rapport avec certaines transactions avec la Home Bank.

Smith a déjà été condamné à trois ans de pénitencier pour conspiration dans le but de frauder la province, au sujet de la vente d'obligations. Les deux sentences seront purgées en même temps.

LA MEDECINE

Le Dr Max Lauterman a prononcé une intéressante conférence, hier soir à l'hôtel Mont-Royal, devant les membres du Mercury Club. Il a passé en revue l'histoire de la médecine depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Sa conclusion a été que les meilleurs remèdes pour conserver sa santé sont encore le grand air, les exercices modérés, la saine nourriture, l'équitation, etc. Le conférencier a aussi conseillé à chacun un examen annuel de médecin.

COUR SUPERIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

4 novmbre 1924. Président, hon. juge Cousineau. Jugements rendus dans les causes suivantes.

A.-L. Gareau vs Ed. Robert et J.-L. Perron et al, distraysants, et L'Imprimerie de Québec, T.S. Jugement suivant la déclaration de la T.S.

E. Cavanagh Co. Limited vs Raymond Vandemeulebroeck et T. Brossard, mis-en-cause. Jugement suivant désistement de la demanderesse.

International Business Machine Co. Limited vs A. Groleau, jugement suivant désistement de l'opposition.

Dame Laure-Yvonne Brunet vs Harry L. Levine. Motion de la demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur et mode de signification; accordée.

Georges Lalonde vs Treffié Pilon et la Banque de Montréal, T.S. Jugement suivant la déclaration de la T.S.

Joseph Volandre vs The James Shearer Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $583.50.

Hotel Equipment and Supply Co. Limited, en liquidation et Alexander-P. Morrison, liquidateur. Requête pour autorisation à instituer action; accordée.

S. Carola, ès-qual, vs C.-P. Ry. Co. Requête du demandeur pour interroger Pietro Vanni comme témoin; accordée, dépens réservés.

4 novembre 1924; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Cousineau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame Goldie Segal vs Joseph Weinstein. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de biens; accordée, dépens à suivre.

A.-A. Clermont vs Omer Blouin et défendeur opposant. Opposition à jument reçue et ordre de sursis accordé.

Dame Elmina Demers vs Adrien Demers. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de biens; accordée, dépens à suivre.

J.-Aimé Marsan vs Arthur Lefrançois. Motion du demandeur pour défaits; accordée, 5 jours de délai, dépens à suivre.

J.-A. Ledoux vs L. St-Germain. Motion du défendeur pour détails; accordée, 2 jours de délai, dépens à suivre.

W. & E.-P. Currie Co., Limited vs V. Lefebvre. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Willie Aubuchon vs Edward O'Hera et Willis Aubuchon, requérant. Requête du demandeur pour possession de biens; requête renvoyée avec dépens.

La Compagnie Métropolitaine d'Habitations limitée vs Roch Julien et la cité de Lachine et al, mis-en-cause. Motion du défendeur pour détails; accordée, 6 jours de délai, dépens à suivre.

Canadian Toledo Scale Co., Limited vs J.-R. Fillatrault. Exception dilatoire; accordée, $150 de cautionnement, 15 jours de délai, dépens suivre.

Ontario Marble Works Limited vs Lepage Marble Works Limited. Exception dilatoire; accordée, cautionnement de $500, dépens à suivre, un mois de délai.

La Compagnie d'osier limitée vs R. Larocque et C.-T. Desjardins, mis-en-cause. Motion de la demanderesse pour règle nisi vs mis-encause; accordée, rapportable le 14 du courant.

La Société coopérative de fiducie vs la Compagnie de publicité rurale limitée. Motion de la défenderesse pour détails; accordée, 6 jours de délai, dépens à suivre.

J.-A. Primeau vs L. Jubinville et V. Legrenier et al, T.-S. et Victor Legrenier, opposant. Motion du demandeur pour le rejet de l'opposition; motion accordée et opposition renvoyée, avec dépens.

5 novembre 1924. Président: Hon. juge Cousineau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Le ministre du Revenu vs Dominion Mill Stock Limited. Motion du demandeur incident pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

Victor Patenaude vs Georges Massicotte. Motion du demandeur pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

Georges Massicotte vs V. Patenaude et al. Motion du demandeur pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

John-S. Lindsay vs C. P. Ry Co. Requête du demandeur pour ester en suivant la loi des accidents; jugement pour $153.32.

Georges-Paul Jonhston vs Charles Crook. Motion du défendeur pour cautionnement pour frais; accordée, $300 de cautionnement, 15 jours de délai, dépens à suivre le sort de la cause.

Heilig Joseph Co. Limited vs Michael Wise et Poirier Clothing Co. Limited, T.S. Jugement suivant la déclaration de la T.S. Bruneau, juge.

Isabella-Catherine Johnston Reid vs W.-S. Eaton et Edna-Isabella Craig, mise-en-cause. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Dame Belzina Deschesnes, requérante. Requête pour autorisation à vendre; accordée.

The Montreal Star Publishing Co. Limited vs Earl Montreal Motors. Motion de la demanderesse pour règle nisi; accordée, rapportable le 7 novembre 1924.

Alan-R. Parker, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Georges Sanderson vs Quinlan Robertson and Janin Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

D. Naud et al vs A. Gauthier. Motion des demandeurs pour règle nisi; accordée, rapportable le 6 novembre 1924.

Dame Maria Archambault vs Lilas Charland alias Francoeur. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

STRAND
Auj. Jusqu'à samedi Titres français
AGNES AYRES et ANTONIO MORENO
"A STORY WITHOUT A NAME"
GLORIA SWANSON
'THE IMPOSSIBLE Mrs BELLEW'
William ECKSTEIN—Armand MEERTE

MT.ROYAL
Auj. Jusqu'à samedi. 2 grandes vues
MARY PHILBIN
"THE ROSE OF PARIS"
Titres français
LAURETTE TAYLOR
"HAPPINESS"
Titres français
VENDREDI, grande SOIREE de GALA

CORONA
Auj. et Jeudi. Titres français
Dorothy Devore, et Walter Hiers
"HOLD YOUR BREATH"
JOHN GILBERT
'JUST OFF BROADWAY'
JEUDI grande SOIREE de GALA
Danse — Chant — Bonne musique

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS
CETTE SEMAINE
AMOUR et PATRIE
drame en 4 actes de Frantz-Beauvallet
15-6E

Aujourd'hui seulement
PASSE-TEMPS
HOW to EDUCATE A WIFE
avec MONTE BLUE MARIE PREVOST
RIN-TIN-TIN
dans
FIND YOUR MAN, avec JULIA MARLOWE
Ce soir rapport des élections provinciales

FRANÇAIS
ANCIEN LOEW'S COURT
AUJOURD'HUI SEULEMENT. — Est 1071
POISONED PARADISE avec Kenneth Harlan et Raymond Griffith. Aussi
LIGHTNING RIDER avec Harry Cares.
SPECIAL VAUDEVILLE
Ne manquez pas de voir les meilleurs danseurs du monde.
NORMAN et OLSEN

PRINCESS
EXCELLENT Vaudeville DEUX FOIS PAR JOUR
Les merveilleux danseurs espagnols
THE CANSINOS dans
7 AUTRES EXCELLENTS NUMEROS 7
15-6E

THEATRE NATIONAL
CETTE SEMAINE
REVUE 1924 avec PIZZY-WIZZY
et sa troupe—12 danseuses
Grande vue BILL. Titres en français
avec Maurice de Féraudy 16-5E

MOULIN ROUGE
AUJOURD'HUI SEULEMENT
John Gilbert dans ROMANCE RANGE.
Aussi THE MEANEST MAN IN THE WORLD, avec Berth Lytell. Comédie Harold Lloyd 16-3E

DOMINION
VAUDEVILLE
"ONLY A SHOP GIRL". Troupe d'élite
Fred Thompson dans "GALLOPING GALLAGHER"—"THE IRON MAN"
4—NUMEROS DE VAUDEVILLE—4
18-3

ELECTRA
AUJOURD'HUI A DIMANCHE
MARY PICKFORD dans
'Dorothy Vernon of Haddon Hall'
en 12 parties — Titres français
Comédie et autres
Orchestre Electra 10 musiciens

MIDWAY
Aujourd'hui—programme double
Colleen Moore et Conway Tearle dans
"FLIRTING WITH LOVE"
Vue spéciale en 8 parties, exposée en français, et
JACK HOLT dans "EMPTY HANDS"
en 7 parties—exposée en français

LOEW'S
A L'AFFICHE
"Welcome Stranger"
Le grand succès du Broadway de AARON HOFFMAN
enfin mis à l'écran
—VAUDEVILLE—

ALEXANDRA
St Denis, Cor. Mt Royal
AUJOURD'HUI — Très spécial
REVELATION
avec VIOLA DANA, MONTE BLUE, MARJORIE DAW
et autres grandes étoiles.
Aussi comédie WESTERN et nouvelles.
18-2E

NAPOLEON PALACE
LORD NELSON
AUJOURD'HUI et DEMAIN
Grand programme double
MONTE BLUE et BEVERLY BAYNE
dans "HER MARRIAGE VOW"
Exposé français
LARRY SEMON dans sa meilleure comédie en 6 rouleaux
"THE GIRL IN THE LIMOUSINE"
Exposé français

MAISONNEUVE
ONTARIO & LASALLE
Aujourd'hui et demain, 4 grandes attractions
La vue américaine classique
"THE VIRGINIAN"
(Exposé en français)
Vedettes: Florence Vidor et Kenneth Harlan
HAROLD LLOYD
dans "His Royal Slyness", exposé français
"THE IRON MAN", No 13
2—NUMEROS de VAUDEVILLE—2
CE SOIR, LES HARMONY GIRLS

IMPERIAL
Un autre bon programme comprenant
SIX NUMEROS B. F. KEITH
et
IRENE RICH dans "THIS WOMAN"
La distribution comprend: Louise Fazenda — Richard Cortez — Clara Bow — Creighton Hall — Marc McDermott — Hélène Dunbar.

P.M.	Horaire du Spectacle	P.M.
1.00	Potins du jour	7.00
1.07	Fable d'Esope	7.07
1.15	"THIS WOMAN"	7.15
2.20	Gazette de l'Impérial	8.20
2.30	Diaz Sisters & Co.	8.30
2.36	Francis & Hume	8.36
2.50	Danny Duggan & Co.	8.50
3.04	Jack Sydney	9.04
3.18	Harry Hayden & Co.	9.18
3.34	Mlle RUBY NORTON	9.34
4.00	"THIS WOMAN"	10.00

TOUS LES LUNDIS EN SOIREE. —UNE OCCASION DE DEVENIR PROFESSIONNEL
Commençant ce soir, en plus du spectacle ordinaire. Venez voir et entendre quelques-uns des plus populaires artistes canadiens.

ST-DENIS
Film de luxe
QUESTION D'ARGENT
VAUDEVILLE SPECIAL
16-5 E

PALACE
Commençant Dimanche
"The LOVER of CAMILLE"
AVEC
MONTE BLUE
MARIE PREVOST
Debureau abandonna renommée et fortune pour le baiser d'une femme.

HIS MAJESTY'S
CETTE SEMAINE
2 CONCERTS TOUS LES JOURS
Matinées à 4 heures. Soirées 8.30
LES
8 CHANTEURS ROMAINS
"SOLISTES DE LA CHAPELLE SIXTINE"
Différents programmes tous les jours.
Prix: 75 1.00 1.50 et 2.00
16-6 E

Je Saute de Joie
Car le génie de la joie sera ici jusqu'à vendredi.
Il ne faut pas que vous manquiez de voir
Harold Lloyd
dans sa plus récente comédie
"HOT WATER"
au
CAPITOL maintenant

ORPHEUM PLATEAU 0022
PIERRE MAGNIER et la célèbre troupe du théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris.
Lundi, mardi et mercredi en soirée. Jeudi en matinée:
"LA DAME AUX CAMELIAS"
Jeudi, vendredi et samedi en soirée. Samedi en matinée:
"MONTMARTRE"
Semaine prochaine commençant dimanche soir
"L'AIGLON"
16-5E

Capitol Entertainment
Grand programme double commençant samedi.
L'amour trouvera le moyen!
SINNERS
Tiré du roman primé "Sinners in Heaven"
Echoués sur une île déserte!
Seule avec l'homme qu'elle aimait et sans espoir de secours, qu'allait-elle faire?
Attraction spéciale supplémentaire
La plus grande innovation de l'écran.
PLASTIGRAMMES
NOUS VOUS DEFIONS de demeurer assis quand les objets semblent sauter de l'écran sur vous!

ORPHEUM DIMANCHE APRES-MIDI
ISA
KRAMER
"L'incomparable Diseuse"
Billets en vente au théâtre. 16-6 E

CE SOIR
Les Melody Kings nous reviennent, présentant tous des numéros nouveaux dans notre populaire
JAZZ NITE
Les MELODY KINGS
à 8.15 p.m. précises
En plus du programme ordinaire
"The "MAN WHO CAME BACK"
Avec Dorothy Mackaill et George O'Brien dans une histoire dramatique de véritable amour.
Semaine prochaine "THE LOVER OF CAMILLE"
PALACE

Titres français au Plaza et au Papineau

Avec
BEBE DANIELS
Lois Wilson
Doris Kenyon
Lowell Sherman

PAPINEAU
(Av. Papineau près Mont-Royal)
PLAZA
(Rues St-Hubert et Beaubien)
BELMONT
(Av. Mont-Royal, près St-Laurent)
REGENT
(Avenues du Parc et Laurier)

AUJOURD'HUI JUSQU'A SAMEDI

Vous ne connaîtrez jamais la véritable grandeur du plus bel amoureux du cinéma tant que vous ne l'aurez pas vu dans le rôle du beau et intrépide gentilhomme de France—

—courtisant une princesse au clair de la lune dans les jardins royaux;

—dansant le menuet au milieu des brocarts étincelants et des dentelles rares.

—croisant l'épée avec son rival dans la scène de duel la plus excitante qui ait jamais été cinématographiée!

Adolph Zukor ~ Jesse L. Lasky present
RUDOLPH VALENTINO
dans "Monsieur Beaucaire"
A PARAMOUNT PICTURE

Les nouvelles du jour illustrées

Au moment du départ. — M. Charles-G. Dawes, le nouveau vice-président des Etats-Unis, photographié pendant un discours qu'il prononça de la plate-forme d'arrière d'un train, pendant la campagne électorale. On voit en arrière, à droite, Will R. Wood, président de la campagne des G. O. P.

Jeune fille de l'Ouest américain. — Bonnie McConnell, championne des écuyères de l'Ouest, donnant une démonstration de son habileté technique à New-York, au Madison Square Garden.

Ambassadeur au Mexique. — M. James-R. Sheffield, de Chicago, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Mexico, à son arrivée au palais exécutif de Mexico pour présenter ses lettres de créances au président Obregon.

Sosie de Valentino. — Albert Tangora, de Paterson, N.-J., qui a remporté le titre de champion des dactylographes du monde en écrivant 147 mots à la minute dans un récent concours à New-York.

Pauvres fortunés. — Quand un fameux orchestre américain reçut la défense de jouer davantage à Londres à cause des plaintes des musiciens anglais sans travail, ils se mirent à jouer dans les rues, rivalisant avec des centaines d'artistes sans engagement qui jouent et chantent en passant le chapeau. — De gauche à droite, MM. Paul Fay, Paul Specht, directeur d'orchestre, et Brook Johns, étoile du Broadway.

"Tap Pay"—T.-P. O'Connor, le seul nationaliste irlandais à la Chambre des communes anglaises, n'a pas à se préoccuper de son siège parlementaire. Il a encore été élu par acclamation.

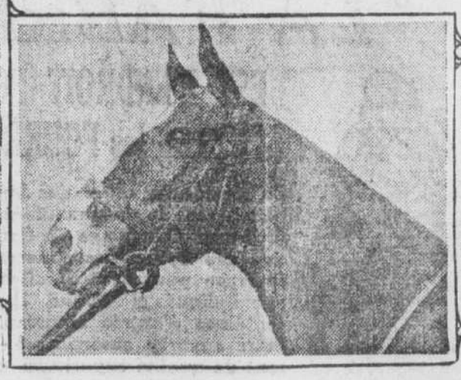

"Desert Queen". — Le superbe alezan fourni au prince de Galles pour son usage pendant son séjour à la résidence Tuckerman, Massachusetts.

Jeu de cache-cache à Washington. L'ennemi eut beaucoup de difficulté à trouver la capitale, quand un aéroplane de l'armée étendit ce nuage de fumée au cours de ses manoeuvres à Boiling Filed, D.-C.

Pris au piège. — Grognant de rage et de désespoir, ce lynx a été photographié, la patte prise dans le piège, quelques minutes avant d'être tué, aux environs de Wind River, dans l'ouest du Wyoming. Il fut capturé par D.-A. Herrin, qui demeure à 85 milles d'un chemin de fer, lequel fait profession de chasser les animaux sauvages, qui abondent dans ce district.

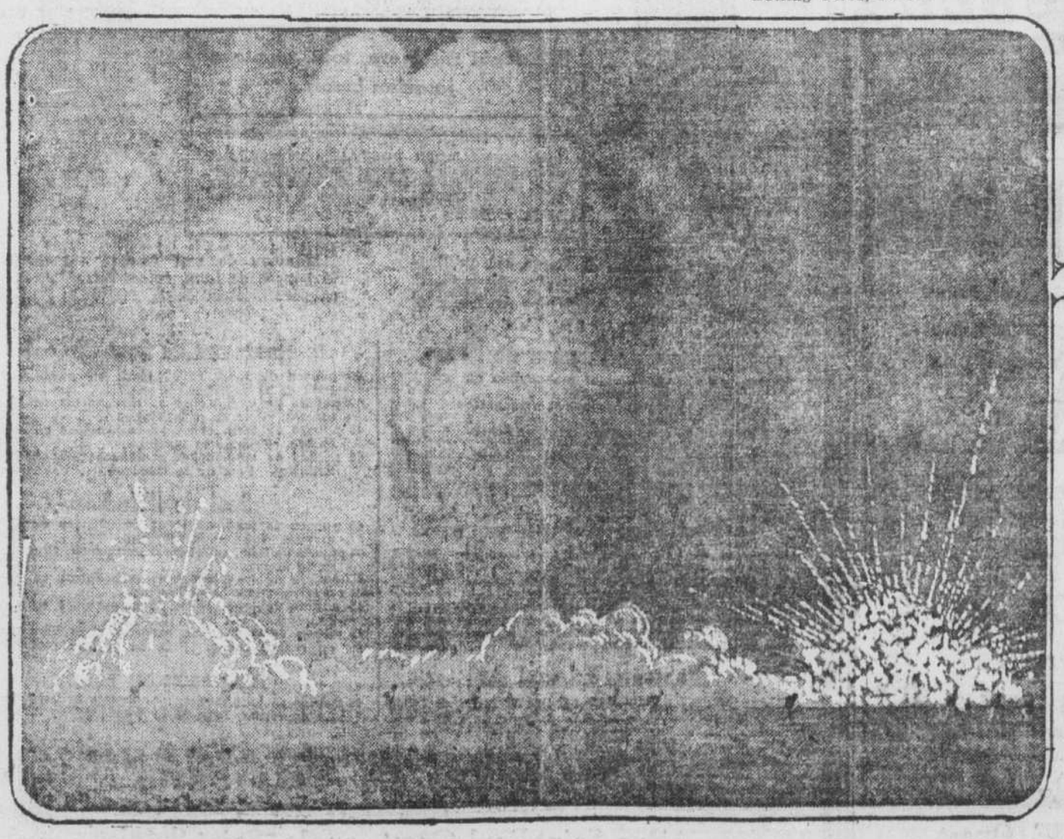

A la grande exposition de 1918. — Cet article du programme fut exécuté par les marins de la flotte américaine, au camp d'entraînement de Quantico, Va., qui donnèrent une démonstration des manoeuvres nouvelles de guerre, en l'honneur des Odd Fellows de la Virginie septentrionale, en congrès à Quantico.

Droit au but.—Cette photographie, l'une des plus frappantes qui ont été prises au football, cette année, montre Art. Newton, de l'Université de Floride, lançant le ballon, qui part en bourdonnant dans sa course folle.

Bon seulement pour amuser les enfants d'écoles.—Ce fut un spectacle plutôt disgracieux pour Charlestown, Mass., que ces vingt et une balles de coton en feu sur un camion automobile, au carré aristocratique Thompson. Les pompiers eurent mille peines à éteindre les flammes.

"Le Carillon de Saint-Arlon"

Un auditoire imposant, et par son nombre et par son choix, a applaudi, hier soir, le deuxième spectacle de la Société Canadienne d'Opérette,, "Le Carillon de Saint-Arlon", en trois actes et quatre tableaux, de Gaston Meynard. Le succès de cette représentation permet d'espérer une brillante reprise pour demain soir, car, pour satisfaire à toutes les demandes, la société a décidé de répéter chacune de ses représentations, le jeudi, au Monument National.

Le livret de l'opérette est tiré d'une très charmante légende, qui prête au pathos comique en maints endroits, au charme idyllique en nombre d'autres, renferme un agréable imprévu et culmine de scène en scène jusqu'à un dénouement heureux et plaisant. Ce livret a été musicalement bien exploité et, s'il aurait pu mieux l'être encore, Meynard en a cependant donné un texte lyrique satisfaisant.

La légende est flamande; la scène se passe en 1850. En visitant régulièrement sa fille Marcelle au couvent du Seigneuret, le veuf Godseven devient amoureux de l'institutrice Gervaise et décide de l'épouser. Le jour du mariage, grande fête au village; le bourgmestre prend Godseven en particulier, lui rappelle sa promesse de laisser marier sa fille Marcelle au neveu du bourgmestre, Gyprien Leray, puis rappelle la légende de saint Arlon, disant que si sa jeune femme n'est pas fidèle, il en sera prévenu par le saint qui fera carillonner les cloches du clocher antique de la paroisse.

Un lieutenant nommé Marneuve, devenu amoureux de Marcelle, prolonge son séjour à l'auberge de Godseven. Des jaloux disent que c'est à cause d'une intrigue avec Gervaise. Godseven doute lui-même de sa jeune femme jusqu'au moment où sa fille Marcelle lui avoue son amour pour le lieutenant. Mais l'aubergiste refuse de consentir à ce mariage, ayant promis la main de sa fille au neveu du bourgmestre. Au demeurant, le bourgmestre apprend l'amour qui porte Marcelle et le lieutenant l'un vers l'autre, et décide de sauver la situation qui compromet déjà le mariage de son neveu Leray. Il charge l'ordonnance Gadouillot de jouer le rôle de saint Arlon, dans le clocher du village, pour désapprouver l'alliance du lieutenant avec Marcelle. Gadouillot se trompe de niche, indiquant le contraire, et le neveu jaloux, qui est monté dans le clocher, fait carillonner les cloches, jetant ainsi le doute sur la fidélité de Gervaise.

Grâce à la gaucherie de Gadouillot, on s'aperçoit bientôt de la supercherie, on fait amende honorable à la pauvre Gervaise si méchamment calomniée, et l'on se réjouit de l'union de Marcelle et du lieutenant, pendant que le bourgmestre et son neveu se retirent, penauds et dépités.

La légende est saxonne et moyenageuse, fleurie de la délicieuse naïveté populaire de l'époque. Et si la musique est moins enjouée, moins preste et moins prime-sautière que celle de la plupart des opérettes, c'est que le sujet à traiter s'y refusait à certains égards, partageant un peu de la lourdeur des choses gothiques.

M. Albert Roberval, pour qui le succès de ses entreprises musicales est devenu coutumier, a tiré de beaux effets de l'orchestration, avec ses musiciens stylés à son école. Il a aussi remarquablement fait ressortir la musique des choeurs, et a su régler d'une façon superbe la marche générale des partitions. Il sera de nouveau au pupitre demain soir.

La distribution nous présentait un chanteur nouveau en M. J. Fournier de Belleval, baryton, interprète du rôle du lieutenant Marneuve. Sa voix est riche, fraiche, sonore et assujettie à un excellent contrôle; souhaitons le revoir dans des rôles de premier ordre. Mlle Lucille Turner a incarné une Marcelle très gentille, gracieuse, aimable et captivante; son chant ne l'a cédé en rien à celui de ses rôles de la saison dernière; Mlle Régina Daoust, dont la voix est si pure, avait la gêne des premières apparitions devant la rampe; toutefois, son jeu scénique de débutante seyait bien à la candeur et au tourment de la Gervaise qui se sent injustement doutée; M. Marcel Noël, élégant et facile diseur, souple comédien, chanteur cultivé, a donné l'une de ses belles interprétations dans celle du neveu Leray; M. Emile Lamarre (le bourgmestre), Mme Elisa Gareau (la servante Gudule), M. Thos. Chamberland (Godseven), Mmes O. Chausson et L.-P. Demers, MM. Champoux, Abran et Fortin, ont donné un équilibre parfait au reste de la distribution.

Les décors sont originaux et bien brossés.

Que l'on ne manque pas de voir la reprise du "Carillon de Saint-Arlon", demain; ce sera la dernière représentation de cette opérette.

LES GRANDS BANQUETS DES SOURDES-MUETTES

C'est ce soir qu'a lieu le premier souper aux huîtres offert par l'institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis. On sait que les deux soupers aux huîtres des Sourdes-Muettes sont toujours les principaux événements sociaux et charitables de la saison à Montréal. L'institution des Sourdes-Muettes accomplit dans notre ville une oeuvre remarquable et qui commande l'aide généreuse de tous. Les soupers aux huîtres ne sont organisés que dans un but: venir en aide à l'institution au cours des durs mois de l'hiver. Ces soupers obtiennent toujours le plus vif succès et nul doute qu'il en sera de même cette année, si l'on en juge par la grande demande de billets. Les soupers aux huîtres, par leur qualité au point de vue gastronomique, méritent également l'encouragement le plus complet. Les amateurs sont cordialement invités.

Voici une liste de ceux qui seront à la table d'honneur ce soir:

Mgr Georges LePailleur, l'abbé E.-S. Girard, aumônier de l'institution; l'abbé Paquette, assistant-aumônier; M. le consul d'Italie et Mme Venni; le maire et Mme Charles Duquette, l'échevin et Mme Léon Trépanier, M. et Mme Terreau, l'honorable et Mme Honoré Mercier; MM. et Mmes Edmond Brossard, Le Mesurier, Bonin, Amos et André Ouimet, Mme J. Brosseau, Mmes W.-V. LeMesurier, A.-A. Fresson, A.-J. Brodeur et Henry Hamilton.

Le second souper aura lieu vendredi soir, à 8 heures également. On remarquera à la table d'honneur les personnes suivantes:

Mgr A.-E. Deschamps, Mgr Avila Bélanger, M. le curé Perrier, le R. P. Cadieux, C.S.V., sir Lomer et lady Gouin, les sénateurs L.-O. David et D.-E. Blondin, Mme Blondin, l'hon. Alfred Thibodeau et Mme Thibodeau, le juge et Mme Désaulniers, le juge C.-A. Wilson et Mme Wilson, l'hon. Rodolphe Monty et Mme Monty, l'honorable J.-L. Perron et Mme Perron, l'honorable Caron et Mlle Caron, de Québec; l'hon. Athanase David et Mme David, lady Forget, le baron et la baronne de Vitrolles, M. Delalande, le docteur Beaudoin, M.P.P.; M. Fernand Rinfret, M.P.; les docteurs et Mmes A. Ethier, E.-P. Benoit, A.-H. Desloges et J.-A. Jutras, M. et Mme Ed. Bussard, Mmes Albert Dupuis, exprésidente; Henry Hamilton et Eug. Lasalle, MM. et Mmes Arthur Letondal et Edmond Monty, l'échevin J.-A.-A. Brodeur et Mme Brodeur, Mme Henriette Turgeon, M. et Mme Cardeau, etc.

LES TRIBUNAUX CIVILS

L'hon. juge Maclennan, siégeant en Amirauté, a maintenu une réclamation en dommages de la George Hall Coal and Shipping Corporation contre le vapeur "Beechbay", à la suite de l'échouement du vapeur "Royan", le 4 mai dernier, dans le canal Galop.

La demanderesse, qui est propriétaire du "Royan", déclarait que ce navire s'était échoué à l'entrée du canal, alors qu'il s'efforçait d'éviter une collision avec l'autre navire. De leur côté, les propriétaires du "Beechbay" soutenaient qu'il n'y avait pas eu collision et que l'échouement du "Royan" ne pouvait aucunement être attribué à une manoeuvre de leur propre navire.

Après avoir entendu la preuve offerte de part et d'autre, le juge a décidé que les dommages subis par le "Royan" étaient dus au fait que le "Beechbay" avait négligé de prendre les précautions nécessaires qui s'imposaient dans la circonstance et qui étaient de diminuer de vitesse et d'attendre, dans le canal, que l'autre navire eut passé. Dans ces circonstances, le "Royan" ou les officiers qui en avaient charge ne pouvaient être blâmés en quoi que ce soit. Jugement a donc été rendu contre le "Beechbay". L'évaluation des dommages a été confiée à un arbitre.

BOUCHER-SAVARD

L'action intentée par Dame Emma Boucher en recouvrement d'une somme de $9,000 supposée être due sur un billet signé par le détective Gonzague Savard, aujourd'hui décédé, se plaidera devant l'hon. juge Loranger, le 11 décembre prochain. Une demande à l'effet de procéder à l'enquête dans cette cause avant la date d'abord fixée vient d'être accordée.

L'action prit naissance à la suite de la mort de Savard alors que des procédures furent prises pour régler sa succession. Mme Boucher produisit sa réclamation qui fut contestée par Mme Savard. La poursuite judiciaire fut intentée subséquemment.

CONTRE LA VILLE

La ville de Montréal est poursuivie pour un montant de $2,370 par Désiré Bertrand qui déclara que le 21 septembre 1922, en sortant d'un magasn, à l'angle des rues Saint-Paul et Berri, il se blessa sérieusement en tombant sur un trottoir défectueux.

La ville plaide qu'au moment de l'accident, la compagnie G.-M. Gest était à faire des travaux d'excavation, pour la pose de conduits souterrains et que c'est cette dernière qui doit être tenue responsable.

Elle ajoute que le demandeur, qui sortait une balance pesante du magasin, aurait dû passer par la porte de la rue Berri au lieu de celle de la rue Saint-Paul où se faisaient les excavations. Finalement, elle déclare que s'il y a eu accident, c'est que le demandeur était âgé, pesant et déjà malade. C'est l'hon. juge Boyer qui entend cette cause.

UNE COMMISSION

L'hon. juge P. Demers s'occupe d'une action par laquelle Alphonse Lamontagne réclame de C.-J. Choquette un montant de $562.50 qu'il dit lui être dû comme commission sur la vente d'un immeuble appartenant au défendeur.

M. L'ABBE GILLOZ CHEZ LES ANCIENS RETRAITANTS

Dimanche prochain, à leur réunion mensuelle, dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux, les anciens retraitants auront l'avantage d'entendre M. l'abbé Gilloz, directeur de la revue "L'Evangile dans la vie".

La réunion commencera à neuf heures, par la messe de communion, suivie d'une courte méditation; après le déjeuner se donnera la conférence, vers dix heures et un quart.

Tous les anciens retraitants sont priés d'y être présents.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service spécial entre Huberdeau et Montréal le jour de la fête d'actions de grâce

Lundi 10 novembre, le Chemin de Fer National du Canada fera circuler un train spécial qui quittera Huberdeau à 3.10 p.m. arrêtant à toutes les stations intermédiaires jusqu'à la Jonction Montfort et arrivant à 7.15 p.m. Pour les autres trains, consulter l'horaire.

Pour plus amples informations s'adresser à tout agent du Chemin de Fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques. Main 3620. 3.5r

LES SOMMES PRETEES PAR LA HOME BANK

Un prêt d'un demi-million sur lequel aucun intérêt n'a jamais été payé.

BARNARD MIS EN CAUSE

Toronto, 5. — Au procès de C.-A. Barnard, de Montréal, les avocats de la Couronne et de la défense ont approfondi hier les affaires de la "Prudential Trust Company" et les relations de celle-ci avec la Home Bank et la compagnie des tramways de la Nouvelle-Orléans. M. B. Hal Brown, administrateur délégué de la "Prudential Trust Cy." et M. L.-C. Herdman, courtier de Montréal, qui prêta jusqu'à un demi-million de dollars à M. Barnard, furent les principaux témoins.

La déposition à fait voir que G.-B. Warren, Edmund Bristol et W.-Grant Morden demandèrent à la compagnie Prudential un prêt d'un demi-million de dollars pour la compagnie des tramways de la Nouvelle-Orléans. La compagnie Prudential obtint l'argent de la Home Bank, sans payer aucun intérêt sur ce prêt.

En contre-interrogatoire, M. Brown avoua à M. R.-S. Robertson, avocat de la défense, que M. Barnard avait bien expliqué que la compagnie Prudential était responsable légalement et moralement envers la banque. En 1916, les premiers porteurs des obligations de la compagnie de tramways menacèrent de fermer la voie. M. Barnard se rendit dans le sud et acheta les obligations. Il obtint la mainlevée de la Home Bank sur certains titres et un billet de L.-C. Herdman, au montant de $230,000.

En contre-interrogatoire, M. Herdman avoua qu'en agissant de la sorte, M. Barnard avait sauvé le prêt de la Home Bank. Plus tard, M. Herdman signa de nouveau un billet de $500,000 à la Home Bank à la demande de M. Barnard, bien qu'à ce moment, il n'eut pas ces $500,000. On ne lui demanda jamais de payer et il crut que la note avait été payée.

Thos-C. Cook, qui fut attaché à la "Fidelity Trust Company", déclara que la compagnie changea de mains en 1912. C.-A. Barnard acheta les actions. Le témoin qui est maintenant secrétaire de l'hôpital Général de Montréal et qui croyait avoir rompu toute relation avec la compagnie il y a quelques années, surprit le tribunal en déclarant qu'il avait découvert il y a six mois qu'il était encore secrétaire de la compagnie.

Hal Brown, président et administrateur de la "Prudential Trust Company", déclara que la première demande d'emprunt au nom de la compagnie des tramways de la Nouvelle-Orléans fut présentée en 1911 par C.-B. Warren, Edmund Bristol et W.-Grant Morden. Le conseil d'administration approuva le prêt. M. Barnard était à ce moment avocat de la Prudential. Le premier prêt fut effectué par la Home Bank en 1911 au montant de $200,000.

—Votre compagnie avait-elle des garanties?

—Oui, un billet de la compagnie de la Nouvelle-Orléans endossé par MM. Warren, Bristol et Morden.

Le témoin dit que la compagnie des tramways paya intérêt pendant 20 mois et demi, puis rien.

Lone-C. Herdman déclare qu'il est secrétaire-trésorier de la "Canadian Securities Corporation" depuis 1910. Il avait son bureau dans le même édifice et sur le même plancher que M. Barnard, Montréal.

—Vous souvient-il d'un billet que vous avez signé et remis à la Home Bank en 1919 au montant de $500,000?

—Oui.

—Dans quelles circonstances?

—On me demanda de le remettre à M. Barnard, qui était endetté envers la banque et qui voulait mon billet avec certains titres pour garantir la dette.

—Vous a-t-on dit quelque chose au sujet de votre responsabilité touchant ce billet?

—Non.

—Quelle autre garantie M. Barnard offrit-il?

—Deux bateaux, le "Vaudreuil" et le "Paipoonge".

—Valiez-vous un demi-million de dollars lorsque vous avez signé la note?

—Non.

Le témoin dit qu'il avait antérieurement signé un billet de $230,000 en 1916 à propos de la compagnie de tramways.

TROIS OFFICIERS ONT ETE DECORES

Une grande fête militaire a eu lieu, hier soir, à l'arsenal du "Victoria Rifles", rue Cathcart, à l'occasion de la décoration de trois officiers, les majors J.-N. Bayles et A. McBean et l'adjudant Lindsay Smeaton, à qui le lieutenant-colonel W.-W. Burland a présenté la médaille du long service dans les forces auxiliaires coloniales. Le colonel Burland a dit qu'il lui était agréable de présider cette cérémonie, sachant que les trois décorés se sont distingués dans la grande guerre et ont toujours pris le plus vif intérêt aux choses militaires.

En l'absence de l'officier commandant, le lieutenant-colonel W.-G. Currie, le bataillon était sous les ordres du major C.-F. Porteous, assisté du capitaine R. Moyse. Le lieutenant-colonel F.-A. Gascoigne et plusieurs anciens officiers des Vics ont pris part à la parade.

LA FABRICATION DE LA PULPE ET SES EMPLOIS

La fabrication de la pulpe et ses divers emplois, notamment dans la lingerie féminine, tel a été le sujet qui fut traité dans une causerie prononcée par M. T.-J. Stevenson, hier à l'hôtel Windsor, devant les membres du club Rotary. Plusieurs échantillons de pulpe, de sulphite, de soie artificielle, ont été montrés. Une pellicule cinématographique a aussi fait voir tous les procédés de fabrication de la pulpe, depuis l'abattage des arbres jusqu'à la distribution des produits mis sur le marché. L'orateur a déclaré que l'an dernier 50,000 tonnes de sulphite ont été utilisées pour fabrication de soie artificielle. Il a noté que ce produit est aujourd'hui exporté jusqu'en Chine et au Japon.

L'HON. M. MACKENZIE KING

Winnipeg, 5. — Le très honorable W.-L. Mackenzie King a terminé hier soir, à Reniga, sa tournée oratoire officielle dans l'ouest. Il quitte aujourd'hui Winnipeg pour le nord de la province d'Ontario, où il prononcera ses derniers discours avant de rentrer dans la capitale. Ici, hier soir, il a été l'hôte du club des journalistes.

NOURYSOL

L'INFLAMMATION DES PAUPIERES est due à la fatigue, à la poussière, aux intempéries. Combattez-la avec NOURYSOL, le tonique des yeux, le vrai conservateur de la vue. Nourysol comprend un tonique et un onguent.

Se vend $1.00 la boîte

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

RHUMATISMES

Informations Gratuites envoyées à toutes personnes souffrant des Rhumatismes. Moyen bien simple et très efficace. Garanti. Adressez à: Boîte 382, Dépt. 5, Walkerville, Ont. 5,8

Ouch! Le Lumbago! Chassez la douleur dorsale

Les reins sont la cause du mal de dos? Non! Votre mal de dos est dû au lumbago, au rhumatisme ou à une entorse, et la manière de se soulager le plus rapidement, c'est d'employer l'Huile St. Jacobs, adoucissante et pénétrante. Frictionnez-en le dos malade, et instantanément la sensibilité, la raideur et la courbature disparaissent. Ne restez pas perclus! Achetez une bouteille de 35c d'Huile St-Jacobs chez votre pharmacien et redressez-vous. Dès qu'elle sera appliquée vous vous demanderez ce qu'est devenu le mal de dos ou le lumbago.

En usage depuis 65 ans contre le lumbago, le mal de dos, la sciatique, la névralgie, le rhumatisme ou les entorses, vu qu'elle est absolument inoffensive et ne brûle pas la peau.

THE ST. JACOBS OIL CO. INC., WALKERVILLE, ONT.

MAISONS D'EDUCATION

L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE

Méthode entièrement nouvelle

Compilée avec soin, avec prononciation correcte. Basée sur 14 ans d'expérience dans l'enseignement. Résultats surprenants en très peu de temps et à un coût minimum. Ecrire pour renseignements à Mlle BLANCHE FISHER, Dépt. 60, 1264, Lexington Ave., New-York City. 283-n A

Une Langue Chargée

devient propre en un instant. Toute la bouche est rafraîchie et purifiée après un rinçage avec la lotion Mercitan. Demandez à tout pharmacien la

MERCITAN LOTION

Fabriquée par Caulk au Canada

Ash-Temple Co., agents exclusifs, Toronto.

CAMPAGNE OUVERTE AU NATIONAL CANADIEN

Durant tout le mois de novembre, une campagne pour la prévention des accidents sera menée sur le réseau National Canadien. Elle sera dirigée par le service dit "Safety First", et aura pour but, en plus de prévenir les accidents, de faire comprendre aux employés l'importance et la nécessité de la prudence comme moyen de prévention. Dans tous les ateliers, dans toutes les boutiques, etc., de la compagnie, des affiches rappellent aux employés qu'ils doivent appliquer les principes de sécurité et de prudence en toutes occasions. A toutes les grandes gares des comités ont été nommés qui s'occuperont de faire respecter les règlements et feront en sorte que le mois se passe, si possible, sans accident. Des conférences seront aussi données à différents endroits sur la prévention des accidents, et les employés y assisteront.

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Deux visiteurs danois de distinction ont été les hôtes de la commission du port de Montréal, hier après-midi. Ce sont MM. Jorgen Bech, ministre des finances du Danemark, et M. G. Sally, l'un des principaux membres du barreau de Copenhague. Tous deux ont visité notre port accompagnés de M. Paul Leclaire, ingénieur en chef du port.

AU PORT D'HALIFAX

L'activité sera plus grande encore que d'habitude au port d'Halifax durant la saison d'hiver, dit le colonel A.-N. Jones, du personnel de la ligne White Star-Dominion à Halifax. Il annonce qu'à partir du présent mois jusqu'à l'ouverture de la navigation dans le Saint-Laurent, le printemps prochain, il y aura dans le port d'Halifax 73 arrivages de vaisseaux des lignes White Star et White Star-Dominion, ce qui est un nombre beaucoup plus considérable que durant la dernière saison d'hiver.

AU PACIFIQUE CANADIEN

Trois paquebots du Pacifique Canadien sont attendus à Québec et à Montréal à la fin de la semaine actuelle. Ce sont le "Minnedosa", attendu vendredi matin à Québec, et vendredi soir à Montréal; le "Mont-Laurier", attendu à Québec vendredi, et le "Metagama", attendu samedi matin à Québec, et samedi soir à Montréal. A bord du "Mont-Laurier", se trouve le comte de Lettrim, qui vient pour la seconde fois au Canada.

MOUVEMENT MARITIME

Le "Mont-Laurier", Pacifique Canadien, est attendu vers 1 h. vendredi après-midi à Québec; le "Minnedosa", Pacifique Canadien, est attendu vendredi matin à Québec, et vendredi soir à Montréal; le "Metagama", Pacifique Canadien, est attendu samedi matin à Québec, et samedi soir à Montréal; le "Canada", White Star-Dominion, est attendu samedi matin à Québec, et samedi soir ou dimanche matin à Montréal; l'"Ausonia", Cunard, est attendu samedi après-midi à Québec, et dimanche matin à Montréal; le "Montrose", Pacifique Canadien, est attendu vendredi après-midi à Liverpool; le "Pittsburgh", White Star, était attendu cet avant-midi à New-York; le "Mauretania", Cunard, est attendu demain après-midi ou vendredi matin à New-York; le "Vestris", Lamport and Holt, était attendu cet avant-midi à New-York; le "Saxonia", Cunard, était attendu vers midi aujourd'hui à New-York; le "Surfren", Compagnie Générale Transatlantique, est attendu lundi à New-York.

L'acidité stomacale est dangereuse

Vous qui souffrez d'indigestion et de dérangement stomacal, DECOUPEZ CECI ! ! !

"Les dérangements stomacaux, la dyspepsie, l'indigestion, l'acidité, les gaz, la cardialgie, la fermentation des aliments, etc., sont dus neuf fois sur dix à des estomacs acides chroniques", dit une autorité bien connue.

L'acide chlorydrique brûlant se développe dans l'estomac d'une manière alarmante. L'acide irrite et enflamme les délicates parois de l'estomac et conduit souvent à la gastrite accompagnée de dangereux ulcères d'estomac. Ne dosez pas un estomac acide avec des pepsines ou des digestifs artificiels qui n'apportent qu'un soulagement temporaire à la douleur en envoyant la nourriture acide et en fermentation de l'estomac dans les intestins.

Au contraire, neutralisez ou adoucissez votre estomac acide après les repas avec un peu d'eau chaude et de Bisurated Magnesia et non seulement la douleur disparaîtra, mais vos aliments se digéreront naturellement. Il n'existe rien de meilleur que la Bisurated Magnesia pour adoucir ou remettre un estomac acide. Il absorbe les dangereux excès d'acide tout comme le ferait une éponge ou un papier buvard et fait que votre estomac fonctionne bien et se sent bien dans quelques minutes. La Bisurated Magnesia est en vente chez tout bon pharmacien soit en poudre ou sous forme de tablettes. Elle est certaine, recommandable, facile et agréable à prendre. Ce n'est pas un laxatif, et elle n'est pas coûteuse.

INTERNATIONAL DRUGGISTS and CHEMISTS LABORATORIES, INC., LONDON, ONT.

LA CONSTIPATION

doit être évitée, sinon elle sera suivie de torpeur du foie, excès de bile, indigestions et gaz d'estomac. Facilez à prendre, parfaitement dépuratives, les

PASTILLES CHAMBERLAIN

ne désappointent jamais, ne donnent pas de nausées—25c

LE NETTOYAGE DECHAUX AMELIORE SENSIBLEMENT UNE ROBE MEME USEE

Pourvu que le tissu ne soit ni déchiré, ni râpé, ni brûlé, le nettoyage DECHAUX lui rendra sa fraîche beauté d'une façon quasi miraculeuse. Téléphonez-nous—et nous enverrons quelqu'un immédiatement.

EST 5000 Dechaux FRERES LIMITEE

628, RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION 199-710 RUE STE-CATHERINE EST

Le Piano à Queue Knabe Modèle de Concert acheté par le

McGILL MUSIC CLUB

sera à la disposition de

EDMUND BURKE

au THEATRE ST-DENIS le 17 NOVEMBRE

Willis & Co. Limited

580 rue Ste-Catherine Ouest

Ouvert le vendredi et le samedi soir.

Seuls représentants canadiens pour le Knabe, le Chickering et l'Ampico 5.12

ELGIN PREND L'HEURE DES ETOILES ET LA PLACE DANS VOTRE POCHE OU A VOTRE POIGNET.

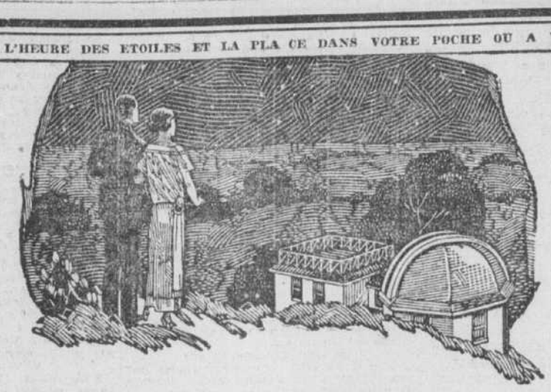

Comment les étoiles dans leur cours sont utiles au possesseur d'une Montre ELGIN

TOUTES les nuits, depuis des siècles pendant que le reste du monde dormait, des astronomes de partout étudiaient les étoiles.

Chaque année l'exactitude de leur science s'est accrue — et sa *praticabilité*.

La montre Elgin dans votre poche ou à votre poignet est un *chronomètre recommandable* tout autant qu'un superbe article de bijouterie à cause du travail pratique des *astronomes à l'observatoire Elgin*.

Chaque soir durant les mois qu'a duré la fabrication et l'ajustement de cette montre Elgin les astronomes prenaient l'heure des étoiles — la seule mesure de temps *finale* et *absolue*.

Chaque jour, d'une seconde à l'autre, ce temps précis des étoiles a guidé les ouvriers dans les usines Elgin.

* * *

Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes possèdent aujourd'hui des montres plus précises à cause de l'esprit *professionnel* Elgin que représente d'une manière symbolique l'observatoire Elgin.

De fait votre bijoutier vous dira que pas une autre seule cause n'a été aussi importante dans la fabrication des montres en général.

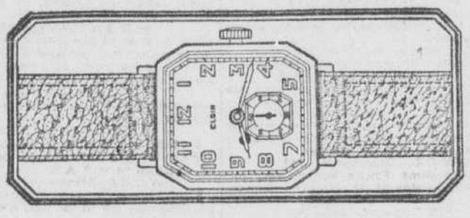

ELGIN

The Professional Timekeeper

Montres-bracelets Elgin pour hommes, boîtiers en or ou double or jaune, blanc ou vert; aussi en argent et nickel. Les prix diffèrent de $20 à $75. La montre illustrée ci-contre se vend avec le boîtier en or et double or seulement.

CANADIAN ELGIN WATCH COMPANY, LTD. TORONTO.

CUMMINGS & CUMMINGS

LA FABRIQUE

EST L'ENDROIT POUR ACHETER les FOURRURES

Ce n'est qu'à cause des immenses ressources de la manufacture de fourrures Cummings & Cummings que ces splendides manteaux de fourrure peuvent être offerts aux prix indiqués ci-dessous. Il y a des centaines d'autres manteaux dans notre superbe assortiment — tous sont de qualité supérieure et d'un style authentique—et chacun d'eux peut être acheté à la salle d'exposition de notre fabrique aux PRIX DE LA FABRIQUE.

Un dépôt réservera tout manteau jusqu'au besoin.

LES COMMANDES POSTALES devront être accompagnées de la remise. Marchandises expédiées express payé—retournables dans les 5 jours si non satisfaisantes, et sujettes à remboursement immédiat.

Manteau de mouton de Perse, tel qu'illustré, 45 pouces de long, collet serré et manchettes en écureuil. Prix de la fabrique **$325**

Manteau de seal Chapal, tel qu'illustré, 45 pouces de long, collet écrasé en pareil. Prix de la fabrique **$145**

Manteaux de Mouton de Perse

42 pouces de long, collet et manchettes en martre. Prix de la fabrique . . . **$158**
45 pouces de long, collet serré et manchettes en martre. Prix de la fabrique . . . **$245**
50 pouces de long, collet écrasé et manchettes en kolinsky. Prix de la fabrique . . **$269**
47 pouces de long, collet châle et manchettes en martre. Prix de la fabrique . . . **$395**
45 pouces de long, collet châle et manchettes en vison. Prix de la fabrique **$550**

Manteaux de Rat Musqué

45 pouces de long, collet châle et bordure au bas. Prix de la fabrique **$84**
45 pces de long, collet écrasé, peaux posées horizontalement. Prix de la fabrique . . **$135**
45 pouces de long, collet et manchettes en renard cacao. Prix de la fabrique . . . **$160**
45 pces de long, rat musqué canadien, modèle fantaisie. Prix de la fabrique . . **$160**

Manteaux en vrai seal

45 pouces de long, unis ou garnis. Prix de la fabrique. **$450**

Manteaux de Seal Chapal

40 pouces de long, collet châle en pareil. Prix de la fabrique. **$98**
40 pouces de long, collet et manchettes en martre. Prix de la fabrique. **$119**
45 pouces de long, collet et manchettes en castor. Prix de la fabrique. **$180**
45 pouces de long, collet et manchettes en kolinsky. Prix de la fabrique. . . . **$240**

Seal de l'Hudson

40 pouces de long, collet et manchettes en martre. Prix de la fabrique. **$210**
45 pouces de long, collet écrasé en pareil. Prix de la fabrique. **$240**
40 pouces de long, collet et manchettes en martre. Prix de la fabrique. **$269**
45 pouces de long, collet et manchettes en écureuil. Prix de la fabrique. **$495**
45 pouces de long, collet, manchettes et bord en renard cacao. Prix de la fabrique. **$550**

Manteaux en Taupe

45 pouces de long, collet, manchettes et bord en écureuil. Prix de la fabrique. . . **$495**

CUMMINGS & CUMMINGS

LIMITED

Rue Saint-Paul Ouest, angle Saint-Sulpice

En arrière de l'église Notre-Dame. Ouvert le samedi après-midi.

BEAUX MEUBLES REMBOURRES —A— Prix Réduits

Nous offrons de beaux meubles rembourrés, fabriqués spécialement pour nous et pleinement garantis, aux plus bas prix.

Voyez notre Stock complet avant d'acheter et

ECONOMISEZ 25%

— COMPTANT ou CREDIT —

METROPOLITAN

House Furnishing Co., Limited

32 rue NOTRE-DAME Ouest

Entre Place d'Armes et Blvd St-Laurent.

LE RADIO DE LA PRESSE

Un seul concert sera donné, demain soir, au poste C.K.A.C., par les artistes du Chemin de fer National du Canada.

LES POSTES AMERICAIN

Demain soir, le poste C.K.A.C., station radiotéléphonique de la "Presse", ne fera qu'une seule émission, à 8 h. 30 précises, à la suite du programme réservé, par le Père Radio, pour ses milliers de petits amis.

Cette seule émission sera celle du service de radio du chemin de fer National du Canada qui offrira aux amateurs un vrai régal. Au cours de ce concert on pourra entendre le populaire quatuor du théâtre Capitol, dans un répertoire de morceaux choisis. M. E. Gour et les autres artistes qui composent ce quatuor d'opéra ne manqueront pas de s'assurer la haute appréciation des amateurs du radio et de la musique. Un simple coup d'oeil, jeté sur le programme ci-dessous, permet de constater que la partie française n'a pas été oubliée et que le principaux artistes sont des Canadiens-français. Comme d'habitude, le poste, demain soir, pour cette émission, se servira des lettres d'appel C.N.R.M., 430 mètres.

Voici le détail de ce programme intéressant:

"Choeur des Soldats" (Faust), quatuor.

"Soirées de Québec" (Gagnon), quatuor.

Récitation: "Selected", Mlle Mildred Page.

"Prince of Pilsen" de Heidelberg, quatuor.

"Choeur des pèlerins" de Tannhauser, quatuor.

Solo—(a) "I Pass By Your Window", (Brahe), M. E. Gour.

Solo—(b) "Sérénade d'Arlequin", (Leoncavelle), M. E. Gour.

Discours par le capitaine J.-Milton State, conférencier officiel du chemin de fer National du Canada, sur "Beautiful Britain".

Solo—"Tu l'oublieras un jour", (Greg), M. A. Normandin.

Solo, ténor:—"Bells of Saint Mary" (Adams), M. A. Normandin.

Récitation: Mlle Mildred Page.

Solo, baryton: (a) "La Jolie Fille de Perth" (Bizet), M. J.-M. Magnan.

Solo, baryton: (b) "Sing Me to Sleep", (Greene), M. J.-M. Magnan.

Solo, basse: (a) "Le Cor" (Flegier), M. A. Gauthier.

Solo, basse: (b) "There is no Death" (O'Hara), M. A. Normandin.

"Dieu sauve le Roi".

MAGNIFIQUE SUCCES

Le concert donné hier soir par le poste C.K.A.C., lequel avait été organisé par la Compagnie Canadian Industrial Coal, a remporté tout le succès auquel les divers artistes avaient raison de s'attendre. Les différents artistes au programme ont été exécutés avec tout le talent que l'on connait aux artistes et, déjà, de nombreuses cartes, lettres et dépêches d'appréciation sont parvenues au directeur du poste.

CONCERT DE NUIT

Le concert de nuit n'a pas été moins apprécié que ceux qui l'avaient précédé. Des centaines de messages téléphoniques et télégraphiques ont été reçus d'amateurs de la métropole comme de nombreux points éloignés du Canada et des Etats-Unis. Tous s'accordent pour féliciter hautement les artistes qui ont participé à faire de ce programme de nuit, un très brillant succès. L'orchestre du paquebot "Empress of France", de la ligne du Pacifique Canadien, prend, naturellement, une part de lion, dans les messages d'appréciation reçus.

Les chanteurs romains, solistes de la chorale de la Chapelle Sixtine, qui devaient également figurer au programme de ce concert, au dernier moment, n'ont pu remplir cet engagement pour une raison de force majeure et, quelques minutes après l'ouverture, par l'orchestre du "Empress of France", leur directeur a présenté ses excuses et exposé ses raisons à la direction du poste.

C.N.R.O. OTTAWA, 435

Ouverture: "Son and Stranger", (Mendelssohn); Entr'acte: "Berceuse" (Godard); Valse de concert, (Strauss) et Opéra "Tannhauser", (Wagner), par l'orchestre du Château Laurier, directement de l'Hôtel Château Laurier.

SECONDE PARTIE

Contralto: "When you come home", (Squire) et "In the Garden of my Heart", (Ball), Mlle Eulalie Prouse; Monologue: "Service's Spell of the Yukon", M. Gordon Rogers; Quatuor: Musique Hawaienne, A.-C. McGuirl, directeur; Piano: "Norwegian Bridal Procession", (Greig) et "Scherzo in E Minor Op. 16", (Mendelssohn), M. J. Hughes-Johnson.

Discours par M. J.-Milton State, conférencier officiel du Canadien National, intitulé: "Beautiful Britain".

Violoncelle: "Andante Religioso", (Thome), Mlle Helen Langdon; Contralto: "Oh, Promise Me", (de Koven) et "In an Old Fashioned Town", (Squire), Mlle Eulalie Prouse; Quatuor Hawaien, sous la direction de M. A.-C. McGuirl; Monologue: "Pledged", M. Gordon Rogers; Piano: "La Campanella", (Liszt), M. J. Hughes-Johnson.

TROISIEME PARTIE

Musique populaire de danse par l'orchestre du Château Laurier sous la direction de M. Jas. McIntyre, directement du Château Laurier, Artiste assistant, M. Jack Grace.

MERCREDI, 5 NOVEMBRE

W.E.A.F., New-York, 492

6, 7, 7.30, 8.30, 9 et 9.30 p.m.—Orchestre Joseph Knecht, service de la synagogue, fanfare de l'armée des Etats-Unis, programme par le groupe de Roxy, choeur russe et le trio Grosskopf.

W.J.Z. New-York, 455

7 à 8.45 et de 9.20 à 10.30 p.m.—Orchestre du Café Boulevard; marché, causerie, Jack Silverstein, violoniste; causerie sur l'aviation, Raymond-O. Hunter, baryton; Anita-G. Gaenzer, mezzo-soprano; trio instrumental, et orchestre de Billy Wynne.

W.H.N. New-York, 360

6.30 à 11 p.m.—La musique en dinant, et programme de musique populaire.

W.O.R. Newark, 405

6.15 à 9 et 10.30 p.m.—Orchestre Henry Jedel, sport, Joseph Glushak, baryton; L.-V. Arcagast, violoncelle; Beth Tregaskie, mezzo-soprano; et programme par les Billy Cripps Entertainers.

W.O.O. Philadelphie, 509.

7.30, 8.15, 8.45 et 9 p.m.—Orchestre Canubiori, Mary-E. Vogt, organiste; duo sur deux pianos, et l'orchestre de W.O.O.

W.D.A.R. Philadelphie, 395

8 et 10 p.m.—Le trio Celesta, programme par les Arcadian Singers; orchestre Herman Kentner et orchestre de danse Arcadia.

W.C.A.E. Pittsburg, 462

6.30 à 8.30 p.m.—Orchestre William Penn, historiettes, programme de surprises, et les chantres Schubert.

K.D.K.A. E.-Pittsburg, 326

6.30 et 8.30 p.m.—Luigi von Kunitz, violoniste; Mme Lawrence Litchfield, pianiste; Olvin Nevin, soprano.

W.F.B.G. Altoona, 273

8.30 à 10.45 et 11 p.m.—Concert spécial, et l'orchestre Rainbow Gardens.

W.C.A.P. Washington, 469

7.30 et 8.30 p.m.—Fanfare de l'armée des Etats-Unis, et concert de Bob Lawrence.

W.H.A.M. Rochester, 283

7 à 7.30 p.m.—Orchestre Eastman.

W.C.A.D. Canton, 280

8 p.m.—Concert d'Ogdensburg, N.-Y.

W.G.R. Buffalo, 319

8 à 11 p.m.—Concert spécial et orchestre Lopez-Statler.

W.R.W. Tarrytown, 273

8 à 11 p.m.—Concert spécial du poste.

W.J.A.R. Providence, 360

7.30 p.m.—Emission du programme de W.E.A.F., New-York.

W.B.Z. Springfield, 337

6 à 7.30, 8.30 à 10, et 11 à 11.45 p.m.—Le trio de W.B.Z., marché et historiettes, Luigi Fini, ténor; Hubert Wardy, baryton; Rita Equi, soprano; Frances Mitchell, soprano; la fanfare Walworth, causerie, le quatuor masculin Bellevue; George-A. Barker, bassebaryton; orchestre Leo Reisman et récital de chants populaires.

W.E.E.I. Boston, 303

6 à 9.15 et 11 p.m.—Orchestre de Jack Brown, Blanche-G. Allen, soprano, et orchestre Eisenbourg.

W.T.A.M. Cleveland, 390

8 p.m.—Programme spécial par l'orchestre Spitalny.

W.W.J. Detroit, 517

8.30 p.m.—Tempieton Moore, ténor; orchestre du "Detroit News".

W.C.X. Détroit, 517.

6 et 7 p.m.—Orchestre de l'hôtel Tuller, et concert spécial.

P.W.X. La Havane, 400

8.30 p.m.—Grand concert par la fanfare La Havane.

(Temps central officiel)

W.M.H. Cincinnati, 309

8, de 9 à 10 et minuit—Orchestre Silvertown, l'histoire de Cincinnati; programme de musique mixte; orchestre Auburn, et programme par le Royal Order of Peacocks.

W.L.W. Cincinnati, 423

8, 8.55 et 11.30 p.m.—Programme par les Virginia Entertainers, la fanfare Formica, et les nuits arabiennes de Crosley.

K.Y.W. Chicago, 536

7, à 8.45 et 9.45 p.m.—Orchestre Joska DeBaraby; programme du studio, programme par le Sherwood Music School; causerie et programme de nuit.

W.M.A.Q. Chicago, 447.5

6, 6.30, 8.30 et 9 p.m.—Orgue du théâtre Chicago; historiettes, programme de musique, et le drame à W.M.A.G.

W.Q.J. Chicago, 448

7 et 10 p.m.—Orchestre Williams, Lancaster Smith, basse; Oscar Williamson, ténor et autres; programme par les Skylarks de Williams.

W.G.N. Chicago, 370

6, 6.30, 8 à 9, et 10 à 11 p.m.—Récital d'orgue; concert par le Drake Ensemble, heure classique, et programme par le "Jazz Scamper".

W.E.B.H. Chicago, 370

7 à 8, 9 à 10 et 11 p.m.—Solistes et orchestre; orchestre Oriole, et morceaux choisis, par les membres de la compagnie Chicago Civic Opera.

W.L.S. Chicago, 345

6 à 10.30 p.m.—Marché et ferme; Ralph Emerson, organiste; temps du "Lullaby"; quatre as de l'harmonie; orchestre Isham Jones; programme de la ferme; le théâtre de W.L.S., programme par Collins et Stedt; le "Tripple A Trio"; et morceaux d'orchestre.

W.T.A.S. Elgin, 286

6 et 8 p.m.—Le sextuor à cordes Tip-Top, et musique populaire jusqu'à minuit.

W.C.C.O. Minneapolis, 417

6, 7, et de 9 à 10.30 p.m.—Heure de sport, service des vêpres, et programme de musique.

W.H.A. Madison, 275

7.45 p.m.—Programme éducationnel.

W.H.A.S. Louisville, 400

7.30 p.m.—Le programme spécial des cinq musiciens "Tropical Hawaiian".

W.H.O. Des Moines, 526

7.30 à 9 p.m.—Programme de musique de danse, Mme Edward Sett, soprano; et leçon de danse de Murray.

W.O.C. Davenport, 484.

8 p.m.—Mme Frank-W. Elliott, organiste, assistée de M. Howard Carroll, ténor.

K.S.D. Saint-Louis, 546

6.45 et 9 p.m.—Concert de Abergh, et Hugo Didrichsen, baryton.

W.O.S. Jefferson City, 440.9

8 et 8.20 p.m.—Causerie sur l'agriculture, et programme de musique à la campagne.

W.D.A.F. Kansas City, 411

8 à 9.15 et 11.45 p.m.—Concert par le Con Brio Club, et le concert des Nighthawk.

(Temps officiel des Côtes du Pacifique)

K.G.O. Oakland, 312

6.45 p.m.—Marché, bourse et musique.

K.P.O. San Francisco, 423

7 et 8 p.m.—Orchestre de Rudy Seiger, et fanfare de Bradfield.

K.F.I. Los Angeles, 469

8 à 10 et 11 p.m.—Programme du studio, programme dramatique, et orchestre Cocoanut Grove.

K.H.J. Los Angeles, 395

6, 6.30, 8 à 10 p.m.—Orchestre Art Hickman, historiettes, programme de la Mutual Life, et orchestre.

K.L.X. Oakland, 509

8 à 10.20 p.m.—Quatuor masculin; orchestre "American", leçon de danse; Clément Barker, organiste, et orchestre Sutherland.

K.G.W. Portland, 492

8 à 10 p.m.—Concert spécial, et orchestre George Olsen.

JEUDI, 6 NOVEMBRE

W.E.A.F. New-York, 492

6, 7, 7.30 à 10 et 11 p.m.—Orchestre Joseph Knecht, service de l'église; Anna Fried et Leonore Ehrlich, violonistes; Ann-B. Tyndall, soprano; Léon-Gilbert Simon, baryton; orchestre Tennesseans, et Vincent Lopez et son orchestre.

W.J.Z. New-York, 455

7, 8, 8.30 et 10.30 p.m.—Orchestre Levitow, marché, causerie, récital d'orgue Wanamaker, et orchestre de danse Waldorf.

W.J.Y. New-York, 405

7.30 à 9.30 p.m.—Leçons de français, Dortao Jerome, soprano, quatuor de Jeannette Uhle; Jean Welker, baryton, et orchestre Al Reiser.

W.G.B.S. New-York, 316

6.30 à 11 p.m.—Programme des enfants, Larry Vivant, William-A. Shropshire, violoniste; William-F. Sweeney, baryton, Mabel Farrar, violoniste; programme Wagner; Edna Dill et sa compagnie, et programme du théâtre Piccadilly.

W.H.N. New-York, 360

6.30 et 9.30 p.m.—La musique en dinant, et le programme Pop, jusqu'à 12.30 a.m.

W.O.R. Newark, 405

6.30 et 7.15 p.m.—Orchestre de Tom Cooper, et causerie sur le sport.

W.I.P. Philadelphie, 509

6.05, 8.15, 9 et 10.05 p.m.—Orchestre de Art Coogan; fanfare de la police de Philadelphie; Mme Durmont, soprano d'opéra; Fabien Levitzky, basse; et orchestre Marburger.

W.F.I. Philadelphie, 395

6.30, 8 et 8.30 p.m.—Orchestre de Meyer Davis, programme par le corps de radio des Boy Scouts, et concert spécial.

W.C.A.E. Pittsburgh, 462

6.30, 7.30 et 8.30 p.m.—Orchestre William Penn, heure des enfants, nouvelles et nouveautés, et revue du radio de Hoore.

K.D.K.A. E.-Pittsburgh, 326

6.30, 7.15 à 8.30 et 11 p.m.—Orchestre Little Symphony, historiettes, marché, programme des fermiers; Christine Miller-Clemson, soprano, et orchestre. Programme de nuit.

W.F.B.G. Altoona, 273

6 à 7.30, 8.30 à 10.45 p.m.—La musique en dinant; conférence et lecture, et concert spécial par les artistes du studio.

W.R.C. Washington, 469

7.30 p.m.—Soirée spéciale Pan-American.

W.G.Y. Schenectady, 380

7.30, 8 et 11 p.m.—Orchestre Ten Eyck, concert par la chorale de la Glen Falls First Presbyterian Church, et Stephen Boisclair, organiste.

W.H.A.M. Rochester, 283

7 à 7.30 p.m.—Orchestre Eastman.

W.R.W. Tarrytown, 273

8 p.m.—Programme spécial de musique.

W.B.Z. Springfield, 337

6, 6.30 à 9.15 p.m.—Programme de la troupe L.-S. Wiggins, Orchestre de Copley Plaza, historiettes, orchestre de Charles-R. Hector; Betty Grey, soprano; Josephine Laird, contralto; et Charles-H. Young, ténor.

W.E.E.I. Boston, 303

9.30 à 8 et de 9 à minuit—Programme Eisenbourg, programme du Big Brother Club, musique, le quatuor de l'Institut Hampton, et émission du programme de W.E.A.F.

W.J.A.X. Cleveland, 390

7 et 8 p.m.—Edwin-A. Kraft, organiste, Louise Munsie, pianiste; Mme F.-S. McCullough, contralto; Glen Svatos, guitare; Mildred Boltey, pianiste.

W.H.K. Cleveland, 283

6 et de 8 à 11 p.m.—Programme par les Moore's Melody Maids; programme par le Cleveland Press.

W.W.J. Detroit, 517

8.30, 10 et 11 p.m.—Graeme Gillies, basse; orchestre du Detroit News; Jean Goldkett et son orchestre; orchestre.

W.C.X. Detroit, 517

6 et 7 p.m.—Orchestre de l'hôtel Tuller, et concert spécial.

(TEMPS CENTRAL OFFICIEL)

W.M.H. Cincinnati, 309

8, 9 et 12 p.m.—Programme de musique mixte; orchestre de danse Avon; et programme par le Royal Order of Peacocks.

W.L.W. Cincinnati, 423

10, 10.30 et 11.30 p.m. — Programme par les Doherty Melody Boys; programme spécial et les soirées arabiennes de Crosley.

W.S.A.I. Cincinnati, 309

10 p.m.—Programme de nuit.

K.Y.W. Chicago, 536

7, 8, 8.20, et 10 à 11.30 p.m.—Orchestre Joska DeBabary; vingt minutes de lecture, Bernice Barber, siffleur; George-D. Horne, baryton; Louise Rood Lutes, pianiste, et programme spécial.

W.M.A.Q. Chicago, 447.5

6, 6.30 et 9.15 p.m.—Orgue du théâtre Chicago; orchestre LaSalle, et le choeur de voix masculines Acolian.

W.Q.J. Chicago, 448

10 p.m. à 2 a.m.—Vaudeville par la troupe Williams Skylarks.

W.G.N. Chicago, 370

6, 6.30, 8 à 9 et 10 à 11 p.m.—Récital d'orgue; concert de Drake, heure classique, et Jazz Scamper.

W.L.S. Chicago, 345

6.30 à 7.20 p.m.—Ralph Emerson, organiste, temps du lullaby, et programme spécial de W.L.S.

W.E.B.H. Chicago, 370

7 à 8, 9 et 11 p.m.—Concert, musique de danse et soli; orchestre Oriole, Harry Davis, baryton, et revue du Edgewater.

W.C.B.D. Zion, 345

8 p.m.—Chant par une partie de la chorale de Zion.

W.T.A.S. Elgin, 286

6 et de 3 à 12 p.m.—Sextuor Tip Top String; programme spécial de nuit par les artistes de W.T.A.S.

W.C.C.O. Minneapolis, 417

6.30, 7.30 et 10 p.m.—Orchestre George Osborne, heure de lecture et musique spéciale.

W.H.A.S. Louisville, 400

7.30 p.m.—Programme de musique.

W.O.C. Davenport, 494

9 p.m.—Orchestre Palmer radio.

W.O.A.W. Omaha, 526

6.30 et 9 p.m.—Orchestre Ackerman, et la fanfare Page County Farmers.

W.D.A.F. Kansas City, 411

11.45 p.m.—Programme du Nighthawk Frolic.

W.M.C. Memphis, 500

8.30 p.m.—Programme par les étudiants du Central High School.

W.F.A.A. Dallas, 476

8.30 et 11 p.m.—Sextuor sur banjo, et orchestre de l'hôtel Adolphus.

(TEMPS OFFICIEL DES COTES DU PACIFIQUE)

K.G.O. Oakland, 312

10 p.m.—Orchestre de Henry Halstead.

K.P.O. San Francisco, 425

7, 8, 9 et 10 p.m.—Orchestre Selger; Thodore-J. Irwin, organiste; Lillian Richard, contralto; Sarah Levy, pianiste, et la fanfare de Bradfield.

K.F.I. Los Angeles, 469

6.45, 7.30, 8 et 10 p.m.—Orchestre Bon Ton, programme de musique vocale; concert par l'orchestre Ambassadeur, et quatuor d'instruments.

K.H.J. Los Angeles, 395

8 et 10 p.m.—Concert spécial et orchestre Art Hickman.

UN GLORIEUX SAVANT

EDOUARD BRANLY, l'inventeur de la télégraphie sans fil, qui sera fêté demain par ses amis et nombreux admirateurs. C'est en l'honneur des 80 ans de l'illustre physicien que le Radio-Club de France a organisé pour le 6 novembre un grand banquet. Cet hommage rendu à Branly permettra de montrer toute la reconnaissance d'une nation envers celui dont le génie a supprimé la distance.

CONFERENCE SUR LE RADIO

M. J.-H. van Koolbergen donnera jeudi soir le 6 novembre à 8 hrs., une intéressante conférence sur le Radio, au numéro 217 rue Sainte-Catherine Est, dans le local des Ecoles Canadiennes de Télégraphie.

Le sujet traité sera: "Est-ce que l'amateur de Radio est exploité par les périodiques qui nous arrivent de l'autre côté des lignes".

Cette conférence sera suivie de conseils pratiques sur la façon d'améliorer les conditions de réception. Dans son discours, le conférencier démontrera aussi la nécessité urgente d'organiser un club de Radio canadien-français à Montréal. Il est même prêt à offrir son précieux concours pour l'organisation d'un tel club.

Cette causerie qui ne manquera pas d'intérêt devrait attirer tous les vrais amateurs canadiens-français de Radio, et l'entrée est gratuite.

(Communiqué)

HOTES DU MONT-ROYAL

Les artistes de l'orchestre du "Empress of France", venus spécialement de Québec pour prendre part au concert de nuit du poste C. K. A. C., station radiotéléphonique de la "Presse", pendant leur séjour dans la métropole, ont été les hôtes du gérant de l'hôtel Mont-Royal, M. Vernon Cardy.

FEU Mme G. VERMETTE

(Spécial à la PRESSE)

Campbellton, N. B., 5.—Mme Georges Vermette, née Esther Letellier, autrefois de Québec, est décédée à Campbellton, N. B. Elle laisse son époux, trois fils, René, Arthur et Wilfrid, quatre filles, Mmes James-B. Keenan, de Halifax; Philippe-C. Dupuis, Graziella et Rosa, et quatre soeurs, Mmes Cléophas Robitaille, de Montréal; Lacasse, de Manchester, N. H.; Léon Cantin, et Mlle Adéline Letellier, de Campbellton. Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté dans l'église Notre-Dame des Anges, par l'abbé Melançon, curé de la paroisse, assisté de l'abbé Verret, et de l'abbé Lanteigne, comme diacre et sous-diacre.

L'EMPLOI DU COMBUSTIBLE DE L'ECOSSE

Une intéressante causerie, donnée par un expert, au poste C. K. A. C.

DANS NOS FOYERS

Au cours du concert spécial, donné à 8 h. 30, hier soir, au poste C.K.A.C., par la compagnie "Canadian Industrial Coal, Limited", M. Fred. McCourt, membre du Comité fédéral de consultation pour le combustible, a donné une très intéressante causerie sur le charbon. En voici le résumé:

A l'approche de l'hiver et dans un climat où la température varie très peu de novembre à la fin d'avril, la question du charbon est nécessairement celle qui doit dominer dans l'esprit de tout chef de famille.

Le charbon est un produit indispensable dont l'achat doit être considéré de paire avec la nourriture et le vêtement. La majorité des chefs de famille et particulièrement les ménagères mettent beaucoup d'attention quant à la qualité dans l'achat de ces articles mais par le passé le charbon était acheté simplement pour du charbon sans trop se préoccuper de la qualité ou de la valeur reçue pour le montant déboursé. Lorsqu'il s'agit de nourriture ou de vêtement l'acheteur peut juger assez précisément si la marchandise vaut bien le prix demandé, tandis qu'il est généralement difficile de juger de la qualité du charbon par un examen superficiel. L'usage pratique dans la consommation du charbon révèlera toujours s'il y a eu efficacité ou non de la quantité consumée durant l'hiver, et, par le choix minutieux d'un charbon d'une haute valeur calorique libre de pierre et d'ardoise, le coût de chauffage de la maison sera réduit d'une manière assez considérable.

Il faut d'abord considérer le volume de chaleur obtenu du charbon lui-même et ensuite la quantité de cendre et autres matières étrangères provenant du charbon consumé, lesquelles déterminent le degré d'efficacité obtenu sur le prix de revient d'une tonne; ainsi, si deux sortes de charbon sont vendues au même prix et, que la pierre, l'ardoise ou la cendre sont de 25 à 30% dans un cas et de 4 à 5% dans l'autre, il est naturel d'en conclure qu'il y a une grosse économie en se procurant le charbon au plus bas pourcentage de déchets. Il y a également la question de l'enlèvement des cendres ou autres résidus inutiles de la chambre aux fournaises, de même que le nombre de fois durant l'hiver où il faudra vider la fournaise et faire un feu nouveau. Une foule d'incommodités et assurément une perte de charbon, sont les conséquences inévitables de l'emploi d'un charbon de qualité inférieure.

Le charbon au bas pourcentage de pierre, d'ardoise ou de cendre, ne requiert pas le même maniement, tel que le sassement des grilles, comme pour le charbon contenant un fort pourcentage de ces déchets qui demandent naturellement plus d'efforts pour être enlevés des grilles, de manière à pouvoir toujours tenir un bon feu.

En faisant usage d'anthracite écossais, vu ses hautes qualités de combustion facile dues à l'absence de matières étrangères, le tirage des fournaises ne doit être tenu ouvert que quelques minutes après que le charbon a été mis sur le feu et ensuite fermé presque entièrement. Cette pratique donnera le maximum de chaleur qui peut être obtenue du charbon. De plus les grilles d'une fournaise brûlant ce charbon ne requièrent pas d'être sassées aussi vigoureusement que celles où l'on fait usage d'autre charbon; la fine cendre qui en résulte tombera automatiquement et un sassement superflu ferait tomber un bon charbon vivant à travers les grilles dans le récipient aux cendres.

Depuis une couple d'années, il y a eu de grandes quantités d'anthracite écossais authentique misent à la disposition du consommateur à un prix pas plus élevé et parfois moindre que le prix demandé pour d'autre charbon inférieur. L'importation d'une quantité plus grande encore de ce combustible supérieur, a été interrompue vu l'incapacité à intéresser le consommateur à prendre livraison de sa provision dans les premiers mois de l'été.

La provision totale de charbon britannique pour douze mois, doit être importée dans les sept mois de navigation de chaque année. Par conséquent, il est arrivé qu'un approvisionnement a été importé par cargaisons durant les premiers mois d'été jusqu'à ce que l'espace d'emmagasinage des importateurs eut été comblé; les quantités futures ne pouvant être importées qu'à mesure que livraison est faite au consommateur à même l'entrepôt.

Il en résulte donc qu'il y a plusieurs mois durant l'été où de grandes quantités de ce charbon pourraient être importées quand il est impossible de le faire pour les raisons ci-haut mentionnées.

Si le consommateur pouvait se pénétrer de la nécessité qu'il y a à acheter du bon charbon et en prendre livraison à bonne heure l'été, l'approvisionnement des plus grands districts consommateurs pourrait être de beaucoup facilité.

Le temps fait défaut pour détailler plus encore certains points émis ce soir; mais il est à espérer qu'il y aura une autre occasion de donner au public la meilleure expérience connue en la matière, et ce dans un avenir rapproché.

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

MM. Antoine Croisetière et Eusèbe Dionne, de Louiseville, sont venus chez M. Léandre Ménard.

—MM. J.-C. Bonneville, J. Girouard, A. Girard, de Montréal, Joseph Forest et sa jeune fille Rachel, de la Barrière, ont été de passage.

Une soirée a été donnée ici chez M. Léandre Ménard. Etaient présents: MM. Antoine Croisetière, Eusèbe Dionne, Josaphat, Ermès, Léandre Labrèche, Méloir Saint-Georges, Adrien Beauséjour, Gérard Provost, Irénée Ménard, J.-A. Bonneville, J. Girouard, Joseph Forest, Camille Bazinet, Alexandre Ménard; Mlles Mary Flore et Imelda Saint-Georges, Jeannette, Simonne, Irène, Aline et Fleur-Ange Ménard, Rachel Forest, Clémentine Feriand, Lucie-Anna Jetté.

C. H. Y. C.

Northern Electric Co., 10 h. à minuit. Ce soir, concert de danse de l'hôtel Windsor.

LES COURS

L'HISTOIRE DE L'ART

7 novembre—La décadence italienne et l'école espagnole.
21 novembre—La Renaissance allemande et l'art français du XVIIe siècle.
5 décembre—L'art français du XVIIIe siècle.
19 décembre—L'école anglaise (XVIIIe et XIXe siècles).
16 janvier—La peinture française au XIXe siècle.
30 janvier—La peinture française au XIXe siècle (suite).
13 février—La sculpture française au XIXe siècle.
27 février—Mouvement artistique en Amérique au XXe siècle.

* * *

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:

LANGUES VIVANTES

Espagnol:—jeudi 7 h.
Italien:—vendredi 8 h.
Anglais commercial:—mercredi 7 h.
Français commercial:—vendredi 7 h.
Allemand:—vendredi 8 h.

MATIERES COMMERCIALES

Comptabilité:—jeudi 7.30 h.; vendredi 7 h.
Mathématiques financières: — mercredi, 7 h.
Droit commercial:—mercredi 8 h.; vendredi 9 h.
Organisation des entreprises modernes:—jeudi 8 h.
Economie politique:—jeudi 8 h.
Géographie économique:—jeudi 7 h.
Législation douanière:—jeudi 7 h.

* * *

FACULTE DE PHILOSOPHIE

1.—Cours régulier: vendredi, 7.30 p. m. Histoire, prof. Forest. Courant intellectualiste avant Kant (VI).

8.30 p.m. Droit naturel, prof. Jasmin. Communautés de village et socialisme scientifique.

II.—Samedi, 8.30 a.m. Droit social, prof. Pinault, Athéisme politique.

9.30 a.m. Théodicée, prof. Lamarche, Motion divine et liberté humaine.

* * *

COURS DE L'ABBE JASMIN

Mercredi soir, à 8 h., divine comédie de Dante: Inferno, canto VIII, 1-30, il custode del quinto cerchio; 31-64, Filippo Argenti; 65-81, la città che ha nome Dite; 82-130, opposizione dei demoni.

Jeudi soir, à 8 h., espagnol: 1. "Dême V. media docenita escogidos". 2. "Quien de todos es amigo, es muy pobre ó muy rico". 3. "Echate á enfermar, y sabras quien te quiere bien y quien te quiere mal".

Samedi soir, à 8 h., allemand: 1. "Dem Verstaendigen geniegt ein halbes Wort". 2. "Wer empfaenglich, macht sich verbindlich, zu geben".

* * *

SCIENCES SOCIALES

Ce soir, 5 novembre, à 7 heures 45 aura lieu à l'Université de Montréal, le cours de M. Saint-Pierre sur les Oeuvres sociales. Nous rappelons que ce cours est public et que les personnes qui s'intéressent aux oeuvres sociales sont tout particulièrement invitées à y assister.

Le professeur continuera à étudier le problème de la misère et les oeuvres sociales. Il parlera de l'Introduction de la Saint-Vincent de Paul au Canada, de son organisation et de ses développements actuels; de ses recettes et de leur emploi; de son expansion et de son évolution future.

Il expliquera ensuite l'origine de la Société catholique de protection et de renseignements, son activité et ses ressources.

UN BIENFAIT POUR LES FEMMES SOUFFRANTES

Mon traitement simple à domicile pour les différents malaises dont souffrent tant de femmes a procuré des bienfaits sans nom à des centaines de Canadiennes.

Si vous souffrez de maux de tête, de maux de reins, de douleurs dans le côté, de faiblesse de la vessie, de constipation, d'affections catarrhales internes; si vous éprouvez une sensation de gonflement avec accès de chaleur, de la nervosité, l'envie de pleurer, des palpitations, de l'apathie, demandez-moi par lettre mon traitement d'essai gratuit de dix jours, pour votre cas particulier. Rappelez-vous qu'il ne vous en coûtera rien! Ne souffrez pas plus longtemps. Ecrivez aujourd'hui même.

MME M. SUMMERS 22F
BOITE 11. WINDSOR, Ont.

LE NETTOYAGE DECHAUX PROLONGE LA DUREE DES VETEMENTS

Nos méthodes sont parfaites. Nous extrayons jusqu'à la dernière particule de saleté. Ceci réduit la friction au minimum et augmente la chaleur du vêtement. Enfin, le pressage Dechaux est la perfection même. Avec tout cela, nos prix ne sont pas plus élevés qu'ailleurs.

EST 5000
Dechaux
FRERES, LIMITEE
628, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
199-710 RUE STE. CATHERINE EST.

La Saucisse CONTANT

Fait les délices des connaisseurs. Exigez-la de votre fournisseur.
200-1.M.a.n

Le seul poli qui lustre la tôle

Poli à Poêle Liquide
Nonsuch
il garde votre poêle à gaz ou électrique propre et luisant
Etabli, contrôlé et fait au Canada depuis plus de 30 ans par la
Nonsuch Mfg. Co. Limited, Toronto

Un Manteau en Beau SEAL FRANÇAIS

vous coûte moins cher qu'un manteau de drap, au magasin de gros ERNEST ALBERT.

Réalisez-vous qu'un manteau de drap ordinaire avec un collet de fourrure — bien ordinaire aussi — vous coûte dans les $100.00 et même plus, et que chez Ernest Albert vous avez un beau et bon monteau en véritable Seal Français à partir de

$75.00

Venez voir ce que nous avons à vous offrir avant de vous décider d'acheter ailleurs.

ERNEST ALBERT
MANUFACTURE ET ENTREPOT
270 Ouest, S.-Paul, coin S.-François-Xavier
Ouvert le samedi après-midi

Nous réparerons ou modifierons vos fourrures à très bas prix. Satisfaction assurée.

Le meilleur sirop contre la toux est le sirop domestique

Voici un moyen facile d'épargner $2 et d'avoir le meilleur remède contre la toux que vous ayez jamais essayé

Vous avez probablement entendu parler de cette recette bien connue pour faire du sirop contre la toux, à la maison. Mais l'avez-vous jamais essayée? Quand vous l'essaierez, vous comprendrez pourquoi des milliers de familles, partout, croient qu'il leur serait presque impossible de s'en passer. C'est simple et bon marché, mais la facilité avec laquelle il guérit la toux, lui assure une place permanente à la maison.

Versez 2½ onces de Pinex dans une bouteille de 16 onces, puis remplissez la bouteille de sirop de sucre granulé ordinaire. Ou si vous le préférez, servez-vous de mélasse clarifiée, de miel ou de sirop de maïs au lieu du sirop de sucre. De toute manière, il a un bon goût, ne se gâte pas et vous donne 16 onces du meilleur remède contre la toux que vous puissiez acheter tout préparé pour $2.50.

C'est réellement remarquable de constater avec quelle rapidité ce remède domestique guérit la toux ordinairement en 24 heures ou moins. Il pénètre chaque passage d'air, soulage la toux sèche, l'enrouement, ou la toux tenace, enlève le phlegme, guérit les membranes et donne un soulagement presque immédiat. Splendide contre le chatouillement dans la gorge, l'enrouement, le croup, la bronchite et l'asthme bronchial.

Pinex est un composé grandement concentré de véritable extrait de pin de Norvège et il a été employé par des générations contre les maladies de gorge et de poitrine.

Pour ne pas être désappointé demandez à votre pharmacien 2½ onces de Pinex avec le mode d'emploi et n'acceptez pas autre chose. Garanti donner satisfaction absolue ou l'argent sera remis.

THE PINEX CO.,
Toronto, Ont.

Nouvelle Lampe de Radio WD-25 pour

batteries hydroélectriques.
Essayez-en une
Parlez-en à votre marchand
Westinghouse

Pourquoi les autorités en radio spécifient-elles presque invariablement la UV-201-A RADIOTRON

LES autorités en radio spécifient presque invariablement la lampe Radiotron U. V. 201-A.

Elles savent par expérience que pour avoir les meilleurs résultats, il est essentiel d'employer la U.-V.-201-A.

La U. V.-201-A est un produit canadien en vente chez tous les dépositaires de radio.

B4

DEPOSITAIRE GENERAL
Canadian General Electric Co. Ltd. & Marconi W/T Co. of Canada Ltd.

BISTO pour Pâtés à la Viande

Sauce, soupes, ragoûts, etc.

Aussi fabricants du SEL CEREBOS

VERSEZ un peu de Bisto sec autour de la viande avant de mettre la croûte. La famille se demandera ce qui s'est passé, car la gelée humide comme une sauce qui lie la viande rend le pâté merveilleusement appétissant et nourrissant. La prochaine fois que vous ferez un pâté à la viande, essayez Bisto. 47

Agents de vente au Canada: Harold F. Ritchie & Co., Limited, 10-18 McCaul St., Toronto.

EN PAQUETS DE 10, 25 ET 50c
CHEZ TOUS LES EPICIERS

L'INSTRUMENT DE QUALITE
Sonora
SONORE comme UNE CLOCHE

La Meilleure Machine Parlante au Monde

LE MODELE REINE ANNE

Reproduisant un style d'une période qu'on pourrait presque appeler romantique—faisant revivre une génération pendant laquelle la beauté des lignes était en parfaite harmonie avec le caractère de ceux qui vivaient à cette époque.

$350

Le SONORA s'est acquis la réputation d'être "La meilleure machine parlante au monde" non pas par des devises toutes fabriquées mais par les résultats de la concurrence ouverte et de l'opinion publique.

Votre satisfaction est par conséquent votre responsabilité.

LE MODELE CANTERBURY

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

BON CONSEIL

En visite ces jours derniers chez M. Jérôme Saint-Pierre, Mlles Ella et Rhéa Saint-Pierre, de Franklin, E. U.

—Mme Alfred Ménard, née Julie Blanchette, est décédée à l'âge de 73 ans.

COIN-DU-BANC

L'école a été fermée, l'institutrice étant malade.

—MM. Basile Laflamme, William, John et Godfrey Daraiche, Arthur Rail, Edmond Sweeney et quelques autres sont partis pour les chantiers.

SAINT-ISIDORE-DE-LAPRAIRIE

Trois nouvelles cloches ont été bénies ici. La cérémonie était présidée par M. le chanoine Bock. Une collection a rapporté $426.

—Une exposition a été organisée ici par les fermiers.

—Mme Johnny Demers est allée prendre un repos à l'hôpital de Valleyfield.

BEEBE

—M. Raoul Boisclair, Mlles Alb. et Maria Goudreau, Aurore Bellas et Marguerite Boisclair sont allés à Sainte-Edwidge de Clifftown, ces jours derniers.

—M. Silton est rétabli de maladie.

—Une comédie sera jouée ici dans la salle de l'hôtel de ville au profit des sœurs missionnaires de Chine.

CAMPBELTON

—Est décédée ici à l'âge de 32 ans, Mme Edouard Dupéré, née Frédine Bélanger. Les funérailles ont eu lieu ici en l'église Notre-Dame-des-Neiges. La levée du corps fut faite par le R. P. A. Meloncon et le service a été chanté par le R. P. Verret. La défunte laisse, outre son mari, cinq enfants en bas âge, son père et sa mère, quatre frères et une sœur.

—A l'âge de 59 ans est aussi décédée Mme Georges Vermette, née Esther Letellier. Les funérailles ont eu lieu. La levée du corps a été faite par le R. P. Santeigne et le service a été chanté par le R. P. Lenteigne et Verret. La défunte laisse son mari, quatre filles et trois fils.

—De passage ici ces jours derniers, M. Eugène Lacasse, de Manchester, N.H., Mme Doucette, de Dalhousie, N.B., Mme Victor Dupéré, Lac Ville, Qué., M. Jules Dupéré, de Saint-Gabriel de Rimouski, MM. Lysotte et Rousseau, de Rimouski.

—Mme O.-J. Klean est partie, ces jours derniers, avec ses enfants pour la Belgique.

—Mme T. Pineau a fait une promenade à Montréal.

—Mme A.-C. Roy et Arthur Roy sont partis ces jours derniers pour un voyage dans la Nouvelle-Ecosse.

SAINT-EUGENE-DE-GRANTHAM

—M. Donat Jetté est allé demeurer à Waterbury.

—Est visite ici ces jours derniers, chez M. Henry Boldue, M. Conrad Forest, de Wickam West; Pierre-Ange Lessard et Agnès Forest, de Sainte-Hélène de Bagot.

—M. et Mme Victor Désautels sont venus rendre visite à M. Eddy Goyette.

—M. et Mme Henri Crevier vont passer l'hiver chez leur fils, à Montréal.

—Est décédée ces jours derniers Mme Joseph Boucher, malade depuis plusieurs années.

—M. et Mme Adélard Forest et leurs fils Gustave et Paul, ont visité des parents à Saint-Théodore d'Acton.

—M. Euclide Forcier et sa famille sont allés demeurer aux Etats-Unis.

—M. Pierre Boulay et sa famille, qui étaient allés demeurer à Saint-Edmond, sont revenus ici.

—M. Prudent Morin, de Saint-Théodore d'Acton, a visité ici M. Napoléon Laprade.

—Le R. P. Fafard, O.M.I., est venu en visite chez M. Télesphore Fafard, son neveu.

—M. et Mme Henri Goyette sont allés à Drummondville, ces jours derniers assister aux funérailles de M. Ovila Saint-Jean.

—M. le curé Desmarais a assisté à Saint-David au service anniversaire de son oncle.

—Sœurs Tessier et Goudreau, des Sœurs Grises de Nicolet, ont passé quelques jours ici dans leur famille.

—M. l'inspecteur Normand a visité ici les écoles.

LA VISITATION

—M. Etienne Blanchette, Mlles Orpha et Gertrude Blanchette ont été à Saint-Raphaël, les invités de M. et Mme C. Dourk.

—Mlle F. Houle est allée à Drummondville, ces jours derniers.

—Mlle Georgette Allard est retournée à Pierreville après avoir passé une quinzaine ici chez son grand-père, M. F. Côté.

—Mme D. Côté, de Chatillon, a passé quelques jours à Saint-Zéphirin, chez sa nièce, Mme X. Lahaie.

—M. et Mme Joseph Ritchot et leurs enfants, Clovis et Pauline, de Pierreville, ont visité M. Elph. Coll, à Chatillon.

—M. J. O'Sullivan, de Montréal, a visité ici M. P. O'Sullivan.

—M. et Mme O. Béliveau sont allés, ces jours derniers à Nicolet, en visite chez M. Alph. Pinard.

—M. Adélard Marcotte, de Trois-Rivières, et M. Robert Marcotte, de Drummondville, ont visité ici M. J. Marcotte.

—MM. Wilward et Delphis Jutras, Mlles Angeline Jutras, Rollande Jutras et Gisèle Lesieur, de Victoriaville, étaient, ces jours derniers les invités de M. A. Lesieur.

—Ces jours derniers a été béni ici le mariage de M. Hector Lemaire, de Saint-Zéphirin, avec Mlle Antoinette Marcotte, de Chatillon.

—Ces jours derniers ont eu lieu ici les funérailles de M. Damase Lafrance. Les porteurs étaient: MM. Aimé Laplante, Horace Côté, Alfred Mouiln, Joseph Dupuis, M. Nap. Jutras portait la croix. Le chœur de chant était sous la direction de M. Art. Raymond. La collecte fut faite par MM. D. Jutras et F. Côté. On remarquait dans le cortège: M. Alfred René, de Holyoke, Mass., M. et Mme C.-Ed. René, de Toronto, M. A. Levasseur, Mmes J. Guévin et E. René, de Saint-Léonard, MM. Ernest Marcotte, Lévide Marcotte, Edouard Houle, Napoléon Marcotte, de Saint-Zéphirin, F. Jutras, de Sainte-Brigitte, E. Proulx, de Sainte-Monique, Adolphe et Wilbrod Jutras, de Nicolet, et plusieurs autres.

—M. Elph. Coll, de Chatillon, a été victime d'un accident. En revenant de l'église, son cheval a pris le mors ayant cédé, se trouva libre d'accélérer la course. M. Coll se précipita à l'avant pour saisir le cheval au col, mais il perdit l'équilibre et roula sur le sol. Il s'infligea plusieurs contusions à la tête, et à la figure. M. Ritchot, monté aussi dans la voiture, réussit à ralentir l'allure du cheval jusqu'à ce que quelqu'un vint barrer la route à la bête et l'arrêter.

FOSTER

—Mme Georges Courtemanche a visité à Montréal, sa mère, Mme veuve Nazaire Bessette et son frère, M. Ernest Bessette.

—M. Paul Doucet est allé à Grand'Mère, ces jours derniers.

—Mlle Juliette Boulé et M. Moïse Huot, d'Adamsville, ont été ici les hôtes de Mlles Yvette et Léo Bourbeau.

—Ont passé une soirée chez M. Georges Courtemanche, ces jours derniers, M. et Mme Hormidas Benoit, Mlles Marie Benoit, Yvette Bourbeau, Léo Bourbeau, Mme Emile Harrisson, M. et Mme Jos. Bourbeau.

—M. l'abbé Desmarais, curé de Waterloo, a été de passage.

—M. Almer Boulé, de Winooski, Vermont, est venu chez sa sœur, Mme Jos. Bourbeau.

—M. Alexandre Ross, de Warden, a visité ici M. Louis Gagné.

—M. et Mme Pierre Gagné ont célébré ici leurs noces d'or. Il y eut adresse et présentation de cadeaux. Parmi les invités, on remarquait: M. Louis Gagné, M. Emile Gagné, M. Eugène Gagné et Mme Emile Harrisson, MM. Jos. Bourbeau, Hormidas Benoit, Albert Gagné, Louis Gagné, Léo Bourbeau, Alfred Gagné, Emile Gagné, Delphis Bourbeau, Zéphirin Dufresne, Georges Royer, G. Manne, Mmes H. Benoit, E. Gagné, L. Gagné, E. Gagné, J. Bourbeau, D. Bourbeau, Z. Dufresne, Mlles Marie Benoit, Yvette Bourbeau, B. Caron, Irène Gagné. M. et Mme Pierre Gagné sont encore très alertes malgré leurs soixante-quinze ans. Ils ont même ces jours derniers fait cinq cents milles de trajet en allant voir leurs autres enfants à Matane et à Val Brillant. D'une famille de douze enfants, dix sont encore vivants: Louis, Eugène, Phillas, Adélard, Emile, Johnny, Ludovic, Mme H. Marquis (Floride), Mme L.-P. Gauthier (Emilienne), Mme E. Harrisson, (Lauretta). On compte soixante petits-enfants et une arrière-petite-fille.

—En visite chez M. et Mme Hormidas Benoit, ces jours derniers, MM. Jos. Daniel, père; Arthur, Ernest, et Réné Daniel; Mlle Gertrude Daniel, de S.-Jean, et M. et Mme Albert Daniel, de New-York, tous venus en auto.

—Mme Ovila Guertin est allée à Farnham ces jours derniers.

—M. Louis Poulin a visité ses parents à Montréal.

—M. et Mme Jos. Bourbeau et Mlle Yvette Bourbeau, ont visité M. et Mme Magloire Boucher, à Frost Village.

—M. Obaldore Boulé, de Cohoes, N.-Y., a visité ici ses cousins, Yvette Bourbeau et Léo Bourbeau.

AUTRES NAVIRES POUR PASSER DE LEVIS A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — M. Baxter, de la compagnie de construction maritime McKie & Baxter, de Glasgow, vient de signer avec la Traverse de Lévis Limitée un contrat pour la construction de deux bateaux devant faire le service entre Québec et Lévis et comportant les nouvelles conditions édictées par les autorités municipales de Québec et de Lévis. Ils devront être prêts le printemps prochain. Ces navires auront 150 pieds de longueur par 64 de largeur et pourront contenir chacun facilement 50 automobiles. Ces navires devaient être construits aux chantiers maritimes de Lauzon.

—La compagnie Davie, qui a soumissionné en même temps que la compagnie de Glasgow, n'a pu arriver à faire une concurrence sérieuse avec cette dernière, la différence des deux soumissions étant d'environ $50,000. La raison en est que la main-d'oeuvre est moins chère en Ecosse qu'elle ne l'est dans notre pays et que la Grande-Bretagne jouit, pour les navires qu'elle construit pour le Canada, d'un droit préférentiel.

Deux représentants du syndicat des ouvriers de la rive sud, M. Gaspard Langlais, président du syndicat, et M. Joseph Lacombe, son secrétaire, expliquent de la manière suivante la position des ouvriers vis-à-vis du contrat pour la construction des bateaux de la compagnie de traverse.

Le syndicat tient à établir clairement que ce ne sont pas les salaires exorbitants demandés par les ouvriers qui sont responsables de l'octroi de l'entreprise à une maison anglaise. En fait, les ouvriers ont offert de coopérer avec la compagnie locale afin que sa soumission fût assez basse pour faire concurrence à celle des établissements européens. Or on a constaté qu'aucune réduction de salaire ne pouvait combler l'énorme différence de prix entre les soumissions de firmes anglaises et des maisons canadiennes.

Son ami a été promptement soulagé du rhumatisme

Un homme du Québec trouve le soulagement dans les Pilules Dodd pour les reins.

"Vos pilules m'ont grandement soulagé", déclare M. F. Milot, demeurant au No 2904 rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

"Un ami qui souffrait de rhumatisme et qui avait été promptement soulagé en les prenant me les recommanda. Je suis heureux de déclarer que les Pilules Dod dpour les reins m'ont fait beaucoup de bien."

Les Pilules Dodd pour les reins agissent directement sur les reins. En les renforcissant elles leur permettent de chasser toutes les impuretés, tout l'acide urique du sang.

Le rhumatisme est causé par l'acide urique dans le sang. Quand cet acide se cristallise aux articulations, il cause d'inexprimables doubleurs que tant de personnes endurent. Le remède naturel est de chasser l'acide urique du sang en prenant les Pilules Dodd pour les reins.

Les Pilules Dodd pour les reins ont redonné la santé à des milliers d'hommes et de femmes malades. Faites en l'essai une fois. Exigez qu'on vous donne les Pilules Dodd pour les reins. Vous pouvez vous les procurer chez tous les pharmaciens.

Pilules Dodd pour le Rein

Fondée en 1874

Contre toux

Owbridge's

Tonique des Poumons

Contre rhumes

Demandez "Owbridge" et n'acceptez pas de succédané

En vente à tous les magasins

OWBRIDGE dégage ces toux et ces rhumes profondément enracinés et calme les tissus enflammés.

KETCHUP aux TOMATES CLARK

Indispensable! Que les fricassées, les viandes réchauffées, les oeufs et le poisson sont délicieux quand on y ajoute quelques gouttes du Ketchup aux Tomates Clark.

W. CLARK, Limited Montréal St-Rémi, P. Q., et Harrow, Ont.

33-24

Café Primus

Donne la vitalité et l'énergie nécessaires pour faire face à la tâche quotidienne.

Nous envoyons gratis sur demande notre livre de recettes PRIMUS.

PRODUITS PRIMUS, 2, Rue de Bresoles, Montréal.

Le MEILLEUR BEURRE de CREMERIE

Strictement No 1 des Cantons de l'Est. Mercredi, lb.

37c 3 livres $1.10

CREMERIE SPECIAL PASTEURISE, MARQUE WOODSIDE 42c

STEAK DANS LA RONDE

Bouvillon de première classe d'un goût délicieux, lb . . . 15c

Steak et rôti de boeuf dans le devant. 11½c Surlonge 25c

PATATES

Les MEILLEURES PATATES DES MONTAGNES VERTES . . . . . 10 lbs pour 15c

EXCELLENTS OEUFS

ESSAYEZ NOS "PREMIERS". Douz 52c

A tous les magasins Martin, y compris le Grand Palais des Comestibles de l'ouest de la ville, 365, rue Ste-Catherine Ouest. Téléphones Uptown 7726 et 1437.

A. MARTIN, Limited

MAGASINS DE DETAIL PARTOUT

LES FOULES CONTINUENT A VENIR CHEZ **CHARTRAND** LIMITEE

1765 RUE NOTRE-DAME OUEST

VENTE DE BANQUEROUTE

Depuis le commencement de cette vente qui est en train d'abaisser tous les records, des milliers de personnes ont visité notre magasin et ont profité des occasions qui y sont offertes. Un stock de $125,000.00 est en vente à des prix inouïs. Des occasions comme on n'en a pas encore vues jusqu'à présent dans le district sont offertes tous les jours, et les étiquettes de prix très voyantes indiquent les rabais remarquables.

PEU IMPORTE QUE VOUS DEMEURIEZ PRES OU LOIN D'ICI. VENEZ VOIR LES VALEURS OFFERTES, ET SI VOUS NE POUVEZ PAS ACHETER AVEC LA CONVICTION QUE VOUS ECONOMISEZ AU MOINS 50%, NOUS VOUS REMBOURSERONS VOLONTIERS VOTRE BILLET DE TRAMWAY.

SOUS-VETEMENTS OUATES POUR HOMMES

Ce groupe comprend des sous-vêtements ouatés Penman et Velvetex de première qualité — camisoles ou caleçons — tailles jusqu'à 44. Rég. jusqu'à $1.25. En vente à **79c**

CHEMISES DE TRAVAIL POUR HOMMES

Voici une occasion exceptionnelle d'acheter des chemises de travail à moins que le coût du tissu. Dans ce groupe il y en a des noires, des bleues, des kaki et des rayées. En vente à **69c**

MEUBLES--VALEURS ELOQUENTES

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER en noyer. Rég. $157.00 **$98.69**

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER fini ivoire, 4 morceaux. Rég. $159.00 **$98.89**

BUFFET EN CHENE DORE, miroir biseauté. Rég. $69.00 **$39.50**

MOBILIER DE SALLE A MANGER de 9 morceaux, fini noyer massif, très nouveau. Rég. $275.00 **$176.89**

MOBILIER CHESTERFIELD de 3 morceaux, en velours. Rég. $155.00 **$99.50**

PORTES OUVERTES A 9 A.M. CHAQUE JOUR

UN LOT DE CHEMISES DE NUIT en flanellette blanche. Prix réguliers jusqu'à $2.25. Votre choix à **98c**

CHAPEAUX

Une nouvelle consignation de chapeaux pour dames, derniers modèles. Rég. jusqu'à $4.50. En vente à **$1.98**

BAS POUR DAMES

Tous des bas parfaits, de couleurs et tissus différents. Pas plus de 2 paires à la même personne. Rég. jusqu'à 75c la paire. En vente à **9c**

MAGASIN OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 P.M. ET LE SAMEDI JUSQU'A 10 P.M.

OFFRE SPECIALE DE MANTEAUX POUR DAMES

SEULEMENT 46 MANTEAUX de VELOURS avec collet de fourrure, entièrement doublés en satinette. Nouveaux modèles. Régulier jusqu'à $27.50, pour **$9.95**

VOYEZ LES VITRINES CHAQUE JOUR

CHARTRAND Ltée 1765 rue Notre-Dame Ouest *Maintenant sous la direction de* CLAVIR CO.

LE FEUILLETON DE LA "PRESSE"

OISEAUX DE FRANCE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE PAR

PAUL SEGONZAC

Reproduction de la Presse-Associée.

21 (Suite)

Il disait patronne, comme son oncle.

—Et vous allez voir ça. Vous pouvez sentir, d'ailleurs; ça embaume.

Puis, retombant sur Marianne:

—Mais dépêche-toi donc, jambine. Tu n'en finis plus de mettre ton couvert, et nos voyageurs vont arriver.

Il courait à la cuisine.

La voix de Geneviève éclata à son tour dans l'escalier.

—Mère! mère! voici Noëllet...

—Là, quand je le disais, fit le Parisien.

—Noëllet tout seul, acheva Geneviève.

Thérèse bondit vers la porte, regarda.

Noëllet arrivait bien tout seul.

—Eh bien! voilà, c'est fait, annonça-t-il simplement.

—Frédéric? jeta Thérèse.

—Il sera là dans quelques instants...

Les visages s'épanouirent.

—En attendant, voici quelque chose pour vous, mademoiselle Geneviève.

Noëllet présentait un bouquet à la fiancée.

—Des fleurs de France que M. Frédéric a cueillies lui-même... Je crois même qu'il a mis son coeur au milieu du bouquet; il y a déposé un baiser avant de me le confier...

—Merci, Noëllet.

Geneviève, à son tour, baisait les fleurs de France.

—Mais pourquoi n'est-il pas avec vous?

—Ah! voilà... M. Frédéric n'oublie rien. Avant de venir à son bonheur, il a pensé à accomplir un devoir... Il avait fait deux bouquets: il est allé partager l'autre entre les tombes de nos deux martyrs, son père et votre grand-père.

—Merci, merci. Je ne me plains plus de son retard.

Thérèse aussi remerciait:

—C'est bien, Noëllet; c'est très bien...

Le fils du maire de 1870 regardait tour à tour Jean-Paul et Marianne, et les renvoyait à la cuisine.

—Dites donc, les deux gosses là, voulez-vous me faire le plaisir d'aller presser le déjeuner? Ça creuse, l'air de France.

Et il renvoyait aussi Geneviève:

—J'ai promis à M. Fréderic que vous iriez au-devant de lui...

—Oh! oui...

Geneviève y courait.

—Qu'est-ce que tu as à me dire de particulier? demanda Thérèse dès qu'elle fut seule avec Noëllet. Une commission du chemineau, n'est-ce pas!

—Oui. Je l'ai vu. Il voulait nous accompagner. J'ai eu toutes les peines du monde à lui faire entendre que nous n'avions pas besoin de lui... Il nous a laissés aller, mais il avait l'air très inquiet; il m'a chargé de vous recommander de vous méfier.

—Est-ce qu'il aurait appris quelque chose?

—Je ne pense pas, il me l'aurait dit; mais vous savez l'opinion qu'il a du Gérard... Il ne peut pas croire que ce misérable soit sincère, et je suis un peu de son avis...

—Vous avez tort tous deux! Gérard est capable de tout, c'est entendu, sauf de se perdre lui-même, et il sait que, s'il me trompait, je n'hésiterai pas à l'exécuter.

—Je vous réponds par vos propres paroles: il n'y a pas de justice ici pour nous...

—Il y a moi! gronda la Louve.

Et montrant, accroché à la cheminée, le fusil de son père:

—Je l'ai, à tout hasard, chargé ce matin! Si Gérard m'a roulée, c'est moi qui ferai justice...

Mais, tressaillant à la voix de Frédéric: non, mon brave Noëllet... Tais-toi! Tais-toi. Tu me gâtes toute la joie de son retour.

—Mon louveteau. Entends-le. Ah! non!

Les bras ouverts, elle courait recevoir Fréderic:

—Ah! mon grand! que je suis heureuse.

Elle l'embrassait à pleines lèvres, de ce long baiser où les mères mettent tout leur coeur.

—Oui, nourrice, très heureux... plus heureux encore que tu ne te l'imagines.

—Et toi aussi tu es heureux, n'est-ce pas? Te voilà libre...

Frédéric regardait Noëllet:

—Avez-vous dit les bonnes nouvelles de là-bas!

—Je n'ai pas eu le temps, répondit Noëllet; j'allais y arriver...

Frédéric les dit tout de suite, les bonnes nouvelles:

—Je viens de les annoncer à mon père et au tien nourrice! C'est pour cela que j'ai voulu aller à leurs tombes, d'abord... La question de la rectification marche à souhait! A Paris, on compte réussir.

—Ah! mon grand.

—Oh! tout n'est pas dit encore. Nos maîtres se font tirer l'oreille, ils ne cederont pas si facilement, et on se demande comment, s'ils refusent de s'incliner, sera réglé le compte...

—Je le sais, moi, intervint Geneviève... J'ai vu la délivrance, je la vois encore...

Tous se tournèrent vers elle.

—Je vais vous dire ce que j'ai vu... Mais il ne faudra pas gronder, mon Frédéric...

—Gronder, pourquoi?

—Je me souviens qu'un jour, comme je te disais, à propos de Jeanne d'Arc, qu'il me semblait parfois entendre, moi aussi, des voix — des voix qui montaient de mon coeur sans doute — tu me regardas avec inquiétude, tu parus croire que je m'égarais... Tu vas le croire encore, me prendre pour une petite folle...

—Oh! non ma Geneviève...

—Tu me promets?

—Je te jure...

—Eh bien! voici... C'était la nuit dernière. Dans la soirée, M. Gérard était venu nous annoncer qu'il avait réussi, et je m'étais endormie la tête et le coeur pleins de toi et de toutes les choses que tu me disais avant ton départ, de notre voyage de noce, surtout, notre voyage en France, à Paris... Et voici que, dans un rêve, je me vis en robe de mariée, à ton bras; nous regardions ensemble une grande ville, très grande, avec de hautes maisons et des monuments où flottait le drapeau tricolore...

—Paris! C'était Paris que tu voyais...

—Sans doute, et tout à coup, de cette grande ville, je vis aussi s'élever dans les airs des oiseaux extraordinaires, tout pareils à ceux dont tu m'avais un jour montré l'image...

—Les oiseaux de France.

—Oui, les oiseaux de France. Et il y en avait beaucoup, des centaines et des centaines, ils emplissaient le ciel, et ils venaient tout droit ici, et nos maîtres, ceux qui, depuis si longtemps, crucifient notre Lorraine, s'en allaient, et de notre terre délivrée, vers ce ciel plein d'oiseaux merveilleux, un cri montait: Patrie! patrie!.... C'était la France que les beaux oiseaux nous apportaient sur leurs ailes.

—Patrie! Patrie!

Frédéric prit Geneviève dans ses bras:

—Merci pour ton beau rêve. C'est celui que nous avons tous fait...

—Et tu crois, n'est-ce pas? Tu crois...

—Oui, je crois et je t'aime.

La toque blanche de Jean-Paul s'agita sur le seuil de la salle.

Comme ils allaient se mettre à table, Bazeilles grogna dans la cour, et Noëllet annonça:

—Faut-il servir, patronne?

—Oui, oui, sers bien vite...

—Gérard!

C'était bien lui, l'espion assassin, qui arrivait.

—Que venait-il faire à la ferme? Chercher des remerciements?

Il s'aperçut tout de suite qu'il n'avait pas à en attendre.

La Louve, qui le recevait, lui déclarait dès le seuil:

—Je comptais ne plus vous revoir ici... Nous nous étions tout dit hier soir.

Il répondit, gravement:

—Depuis hier soir, il s'est passé des choses qu'il faut que je vous apprenne moi-même...

Et, regardant du côté de Geneviève:

—Voulez-vous prier Mlle votre fille de se retirer un instant?

Ce fut Frédéric qui répondit:

—Monsieur Gérard, celle qui sera bientôt ma femme doit entendre tout ce qui intéresse son fiancé...

L'espion s'inclina:

—Comme vous voudrez.

—Parlez, s'il vous plaît. Dites-nous l'objet de votre visite...

—Le voici: Hier soir, j'avais la promesse formelle des autorités militaires; cette promesse, Berlin a refusé de la ratifier...

—Refusé! cria la Louve, traduisant le haut-le-corps de tout son monde. Alors?

—Frédéric n'a que le temps de fuir...

Autour de l'espion, les poings se serrèrent, des colères éclatèrent dans les yeux, jaillirent des poitrines en grondements.

Il fit tête:

—Je vous prie de ne pas m'accuser sans m'entendre! Serais-je venu me mettre entre vos mains, si j'étais pour quelque chose dans ce refus de Berlin.

Et s'adressant à Frédéric:

—Vous êtes revenu ici sur la foi de ma parole, je veux que vous vous en retourniez librement. Partez, je vous jure que vous reviendrez bientôt, j'irai, s'il le faut, plaider et gagner votre cause à Berlin... Mais partez, je vous en prie. Tout à l'heure, il sera trop tard. On vient, et vous n'échapperez pas à ceux qui vous cherchent...

—Je reste! répondit le louveteau.

Geneviève supplia:

—Il faut partir Frédéric!

La Louve appuya:

—Pars! Pars bien vite.

—Je reste, répéta Frédéric. Je ne veux rien devoir à cet homme.

D'un coup de menton, il désignait Gérard.

L'espion essaya de donner un conseil.

—Voulez-vous me permettre, mon cousin?

Le louveteau le rabroua:

—Je ne suis pas votre cousin! Taisez-vous! Vous allez mentir encore!

L'espion eut un joli mouvement:

—Mentir! Ainsi, vous aussi, vous doutez de ma sincérité, et vous m'accusez sans doute de n'avoir signé la paix que pour vous tendre un piège! Ma réponse sera nette: Je vais vous sauver malgré vous....

—Des mots! fit le louveteau en haussant les épaules.

Gérard continua, expliquant ce qu'il allait faire, résolu à démontrer sa bonne foi:

—Ceux qui vont venir vous arrêter sont des soldats de l'escadron qui campe depuis quelques jours à Ruisdal: étrangers au pays, ils ne nous connaissent ni l'un ni l'autre: pour vous donner le temps de vous mettre à l'abri, je vais me livrer à votre place, et nous verrons bien si, devant votre nourrice et votre fiancée qui vous pleure déjà, vous aurez la folie de vous perdre pour le plaisir de m'infliger un démenti.

Cela était dit simplement, sans déclamation, sans fièvre, avec l'accent d'une évidente sincérité, si bien que ceux qui l'écoutaient en furent, sur le moment ébranlés...

—Vous n'avez, je le répète, que le temps de disparaître, acheva Gérard. Consentez au moins à vous cacher pendant que je vais me livrer pour vous...

Il n'avait pas achevé que la voix aiguë de Jean-Paul signalait l'arrivée des Allemands:

—Les v'là! Les v'là! Filez! Filez, monsieur Frédéric.

Ils entraient dans la cour, ils étaient descendus de cheval et on entendait le martèlement régulier de leurs pas lourds.

Geneviève se jeta sur Frédéric pour l'entraîner, tandis que la Louve fait un mouvement instinctif vers le fusil accroché à la cheminée...

Frédéric répéta:

—Je reste! Je veux voir ça!

(A suivre)

QUATRE GENERATIONS

1.—Mme Moïse Patenaude, 69 ans; 2.—Mme J.-A. Lemaire, 45 ans; 3.—Mme Albert Parent, 20 ans; 4.—Claude, 5 mois. Tous de Trois-Rivières.

GREVE QUI SE CONTINUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5. — On espérait, hier, que l'entrevue entre les syndicats catholiques de Hull et la compagnie Eddy amènerait un règlement de la grève qui dure depuis deux mois, mais la compagnie ayant refusé de reprendre à son emploi toutes les grévistes en bloc, les syndicats ont refusé de conclure la trêve.

EXPOSITION QUE L'HON. M. PERODEAU PRESIDE

Toronto, 5. — On a appris ici aux bureaux de l'exposition royale d'hiver que le lieutenant-gouverneur Narcisse Pérodeau présidera à l'ouverture mardi le 18 novembre prochain.

FEU M. L.-O. THISDALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield, 5. — Ces jours derniers, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Lucien-Oscar Thisdale, shérif du district de Beauharnois. Le service fut chanté à la cathédrale par M. le chanoine Marleau, assisté des abbés J. Levac, curé et H. Julien, professeur au collège.

Les porteurs étaient : MM. A. Raymond, L.-J. Papineau, M.P., S. Brodeur, protonotaire ; Horace Besner, O.-P. Prieur et D. Rousseau. Dans le cortège, on remarquait : MM. Emile, Lucien et Germain Thisdale, fils du défunt, Honoré Thisdale, son frère, Jean Thisdale, son neveu, Lorenzo Létourneau, de Saint-Constant ; Arthur Laplante, de Contrecoeur ; Pamphile Laplante, de Beauharnois ; Léopold Laplante, Daniel Dion, Albert Dion, Dr McCabe, M. Guérin, ses cousins ; Hercule Fyfe, de Saint-Constant ; Alphonse Cool, de Montréal ; Dr D. Berthiaume, de Montréal ; T. Marleau et S. Legault, de Saint-Clet, etc.

Offrandes de fleurs : Les familles J.-E. Lalonde, Eugène Lalonde, H. Ravary, de Montréal ; Mlle Armandia Boyer, de Valleyfield ; la maison J.-A. Lepage, de Montréal ; la classe de philosophie 1924-1925, collège de Valleyfield.

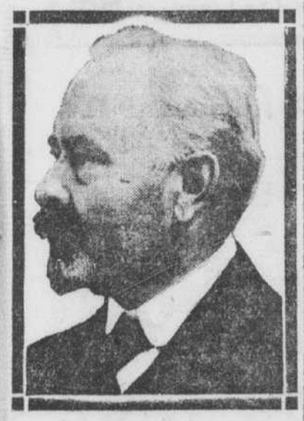

M. le shérif L.-O. THISDALE dont les funérailles ont eu lieu à Valleyfield.

Offrandes de messes : Les enfants du défunt, la famille Daniel Dion, MM. et Mmes Léopold Laplante, Arthur Laplante, de Contrecoeur ; Paul Mercier, de Montréal ; Dr W.-G. McCabe, la famille A. Gonneville, de Joliette ; M. et Mme L.-J. Papineau, M. et Mme Raymond Lapointe, Un ami, M. l'abbé G. Léveillé, la famille Numa Brossoit, M. et Mme Horace Besner, la famille David Rousseau, la famille Adéard Monette, M. et Mme Jean-Charles Besner, les élèves de l'Ecole d'Application.

Bouquets spirituels : La famille Honoré Thisdale, M. et Mme Nestor Walot, la famille J.-A. Lefebvre, la famille J.-A. Léveillé, M. et Mlle Caron, les élèves de l'Ecole Normale, les élèves de l'Ecole Bellerive, 2e année (filles), philosophes finissants du collège, les congréganistes du collège, les philosophes 1ère année du collège, les élèves de l'Ecole d'Application, Mlles Armandia Boyer, Jeanne Vébert, N. et J. Lafleur, Marguerite Jeannotte, Annette Yasmin, Rita St-Denis, Gertrude Lalonde, Lucienne Véroneau, Jeannette Marchand, Marcelle Legault, Berthe Leblanc, Marie-Anne Landry, MM. Sylvio Daoust, Lionel Cossette, Normand Primeau, Gérard Bélanger.

Témoignages de sympathie : le chanoine Laframboise, Mère M.-Jean Guaibert, provinciale des SS. NN. de Jésus et de Marie, Soeur M.-Jean du Calvaire, supérieure ; MM. et Mmes Hilaire Méthot, de Coteau Landing ; Samuel Poirier, de Montréal ; A. Clairmont, B. Bibaud, la famille P. Lemay, Mlles Dora Besner, M.-A. Patenaude, Marie-Anne Landry, Lucienne Palement, Thérèse Fyfe, Blanche Gonneville, Germaine Biron, Eliane Poirier, Berthe Lalonde, Aline Lamothe, MM. Arthur Frappier, Gontran Saintonge, Marcel Poirier, Donat Boyer, succursale Saint-Pierre aux Liens des Artisans Canadiens-Français, MM. J.-Côme Dubord, Irénée Frappier, Armand Frappier, Jean-Marie Lafleur, Jos. Bourbonnais, Maximilien Caron, abbé O. Bayard, Garcia Jeannotte, Marcel Harris, Georges Dansereau, Mlle D. Monchamp, Mme Hercule Fyfe, etc.

Télégrammes : le juge E. Marin, MM. Beaulieu et Larochelle, R. Deschamps.

Arrêter d'annoncer pour épargner de l'argent c'est comme arrêter sa montre pour épargner du temps.

LES PETITES NOUVELLES

LE PRINCE DE GALLES

A bord de l'"Olympic", 5. — Le prince de Galles mène la vie d'un passager ordinaire, à bord de l'"Olympic". Il semble bien portant et de bonne humeur.

FORTE REDUCTION

Paris, 5 — Les frais d'occupation de l'armée du Rhin, 650 millions, ont été réduits par la Commission des finances de la Chambre de 52 millions.

UN FAIT ACCOMPLI

Paris, 5. — La France et la Belgique ont avisé la Commission des réparations que le rétablissement de l'unité économique et fiscale du Reich est réalisé.

SUCCES ESPAGNOLS

Madrid, 5 — (Communiqué officiel du Maroc). Dans la zone orientale, diverses positions espagnoles ont été attaquées mais sans succès. Partout l'ennemi a été repoussé.

AU CHAMP D'HONNEUR

Paris, 5 — M. Peytral, ministre des Travaux Publics, s'est rendu à Larochelle où il a inauguré une plaque en mémoire des cheminots français morts au champ d'honneur.

BLESSURES MORTELLES

Toronto, 5.—Doris Haydon, âgé de 10 ans, qui avait été frappé par un auto, en revenant de l'école, a succombé à ses blessures.

SUEDE-AMERIQUE

Stockholm, 5.—La communication directe par radio entre la Suède et l'Amérique du Nord a été établie, au poste de Varberg. Un grand succès a été obtenu.

LE PARAGUAY SIGNE

Genève, 5. — Le protocole pour le règlement pacifique des différends internationaux a été signé par le Paraguay.

UN ACQUITTEMENT

Lethbridge, 5. — Sam McLeary, qui était accusé d'homicide à cause de la mort de James Taylor, a été acquitté.

FEU LE Dr E. MORIN

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 5.—Ces jours derniers, est décédé à Limoilou le Dr Edgar Morin, décédé à Limoilou le Dr Edgar Morin, qui revient l'honneur d'avoir été le premier médecin de Limoilou, où il s'est établi en 1896 après avoir terminé de brillantes études à l'université Laval.

En suivant le mouvement paroissial de son quartier, il donna un concours efficace à la Société S.-Jean-Baptiste de Limoilou, dont il brigua trois fois la présidence. Il travailla beaucoup à fonder la chorale de Limoilou, dont il fut un membre actif pendant vingt-cinq années. En 1898, il épousa Mlle Valérie Couture, et de cette union naquirent six enfants.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le R. P. Urbain, curé, fit la levée du corps et l'abbé Chrysologue Desroches, confrère de classe du défunt, chers, confrère de classe du défunt, accompagné des abbés Bruno Pelletier et A. Bollard, célébra l'office divin. L'abbé Jos. Rouleau chanta le libera. Les abbés Oscar Bergeron et Joseph Rouleau dirent des messes basses durant le service. La chorale de Limoilou, sous la direction de M. A. Simard, exécuta la messe harmonisée d'Yon. M. A. Savard et le Dr J.-A. Jinchereau chantèrent "Le Crucifix" de Faure; M. Donat Bélanger, "Arrête ici passant", et M. Alonzo Bourassa, "Amis, parents qui pleurez sur ma tombe". M. J.-E. Chapleau touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par M. Edmond Morin, père du défunt, Edgar, Paul, Jacques Morin, ses fils, et M. Hector Morin, son frère.

On remarquait dans le cortège MM. Louis Couture, Joseph Couture, C.-A. Caron, M. G. Bergeron, Maurice Caron, Saint-Georges Bergeron, Vincent Morin, Lucien Dion, René Caron, Fernand Caron, E.-P. Bérubé, Henri Bérubé, Achille Bérubé, Dr E.-V. Bourlanger, Jos. Paradis, R. Rainville, P.-A. Poliquin, H.-O. Blanchet, Félix Gilbert, Hilaire Bissonnette, Léger Rainville, E.-G. Glasson, J.-M. Dessureault, Georges Lavallée, H. Levasseur, etc.

Des témoignages de sympathies ont été envoyés par MM. J.-M. Lefebvre, Dr Eug. Bissonnette, Gaston Esnouf, Emile Gosselin, notaire L.-C. Jacques, Dr Gilbert, Jos. Couture, T.-W. Gagnon, les familles Croteau, Racette, MM. Louis Couture, J.-E. Cardon, Milles Germaine Gaudeault, Marie-A. Jobin, la famille Grantham, MM. Alphonse, Alfred et Gérard Vézina, Eusèbe Michaud, Mme Chabot, M. J.-E. Chapleau, Dr Rainville, M. Ant. Ouellet, les élèves 6e c.f. et 3e c.g. de l'école S.-Maurice, Mme Vve (Dr) Lord, Mlle Ev. Lortie, MM. L.-N. Bergeron, Alp. Lauzier, Léonce Lortie, le conseil Sainte-Famille S.-Roch, Mme W. Délisle, M. E.-L. Côté, la famille E.-A. Simard, Mlle R. Gunner, la famille A. Rochette, M. et Mme J.-A. Gobeil, Mme Vve Alf. Poulin, M. G.-Hanley, Mme Vve Jos. Lamontagne, le conseil "Concours Popularité Chemin de fer", MM. Art. Vézina, Albert Saint-Laurent jr, la famille Edm. Trudel, Mmes L.-P. Girard, Alb. Lemieux, MM. W. Dussault, J.-A. Dugal, J.-G. Nolet, Dr Poliquin, Léger Rainville, la famille D. Larose, les institutrices de l'école S.-Maurice, la famille H. Morin, M. L.-E. Martel, la Société S.-Jean-Baptiste, le Dr Alb. Jinchereau, MM. C.-A. Caron, J.-E. Fortin, Mme Art. Dion, MM. et Mmes V. Vézina, Art. Bourdeau, MM. Ad. René Biron, la famille Johnson, MM. et Mmes C. Bergeron, F.-H. Lacroix, N. Richard, le personnel de la Cie Métropolitaine, M. M.-W. Cantin, les neveux et nièces du défunt, de Québec, les externes de l'académie S.-Joseph, MM. Léo Leclerc, Dr Art. Simard, Antonio Bourdeau, Léopold Lortie, Arthur Moisan, Mme J.-A. Gagnon, MM. Emile Picard, Alex. Gourdeau, les enfants Picard, de Montréal, MM. Em. Biron, J. O'Brien, Robert Chouinard, Mme veuve Dr Tremblay, MM. Dr Boulanger, Lucien Morin, P.-E. Lord, Dr Alb. Drouin, Ph. Boucher, Mme veuve J.-A. Ouellet, M. Charles Lavallée, les anciens présidents de la société S.-Jean-Baptiste, M. Saint-Hilaire, M. et Mme Félix Gilbert, MM. J.-T. Lavallée, H. Bérubé, le club Crescent, Saint-Georges Bergeron, M. et Mme P. Bérubé, MM. Ph. et Roland Gilbert, J.-A. Couture, Jules Gauvin, J.-L. Rousseau, Dr Lessard, Mlle A. Gagné, Mme J. Dugal, MM. Gab. et Alex. Gilbert, Emilien Ouellet, Mlle Héléna Côté, MM. Christie Lavallée, J.-A. Blais, Mlles R. Ouellet, C. Huard, MM. Victor Gourdeau, Gérard Bernais, Mlle J. Hanley, M. J.-E. Philibert.

LES CANADIENS-FRANÇAIS A NEW-YORK

M. et Mme LEOPOLD BOYLE, photographiés, après la cérémonie de leur mariage, devant l'église française Notre-Dame, de New-York, avec quelques amis. De gauche à droite: M. JOSEPH BOURGEOIS, Mlle Alice HUOT, M. EUCLIDE DESMARAIS, Mlle SUZANNE POPLARD, M. le curé ARCIBAL, Mlle FLORENCE GUITE, M. et Mme BOYLE, Mme GEORGES PERRIN, M. WILLIAM TALBOT, M. GEORGES PERRIN.

ECHOS MONDAINS

—M. et Mme Napoléon Dubé et M. Joseph Desmarais sont partis pour un voyage de trois semaines aux Etats-Unis.

—Mlle Alice Dubé est à Montréal, l'invitée de Mlle Berthe Gagnon, rue Saint-Denis.

—Mlle Jeannette Riendeau a été l'objet d'une fête, ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il y eut musique, chant et danse. Au cours de la soirée, un goûter fut servi. Etaient présents: Mmes J.-H. Riendeau, J.-W. Riel, Mlles Jeannette Riendeau, Irène Bolduc, Rita Boulerice, Maria Forget, L. Saint-Onge, M. Léonard et Mignonne Riendeau; MM. J.-L.-H. Riendeau, Riel, A. Bourdon, O. Gauthier, L. Casaubon, L. Boulerice, E. Saint-Onge, R. Bourbonnière, E. Riendeau, E. Chaput, H. Riendeau, R. Riendeau, A. Lacasse, L. Charest.

—M. et Mme Jacques Jodoin, de Varennes, ont reçu, dernièrement, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage, et de l'anniversaire de naissance de leur fille, Aurore. Des adresses furent lues aux héros de la fête et des cadeaux leur furent présentés. Il y eut musique, chant et danse; un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes Joseph Geoffrion, Phillas Geoffrion, Jacques Jodoin, Théophile Roch, Edgar Mondor, Herménégilde Blanchard, Télesphore Jodoin, Maxime Jodoin, Louis Dalpé, Joseph Savaria, Arthur Hébert, Théophile Jodoin, Victor Savaria, Zénophile Dalpé, Laurent Geoffrion; Mmes Moïse Brabant, Prime Pelletier, Edmond Blanchard, Victor Savaria, Bourgogne, Joseph Dalpé, Mlles Aurore Jodoin, Anna Blanchard, Josette Jodoin, Madeleine Jodoin, Aline Blanchard, Julienne Jodoin, Mariana Jodoin, Clothilde Blanchard, Marguerite Jodoin, Hélène Savaria, Anita Bourgogne, Berthe Jodoin, Marguerite Geoffrion, Thérèse Jodoin, Marie-Anne Roch, Cécile Jodoin, Maria Bourgogne; MM. Jacques Jodoin, Clément Jodoin, Maxime Jodoin, Philippe Dalpé, Lucien Mondor, Prime Pelletier, Marcel Mondor, Victor Jodoin, L.-Philippe Robert, Roland Jodoin, André Savaria, Marc Mondor, Joseph Jodoin, Normand Mondor, Joseph Roch, Henri Blanchard, Gaston Jodoin, Léo Jodoin.

—M. et Mme Parent, rue Dufresne, ont reçu, dernièrement, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Il y eut chant, musique, danse. A minuit, un goûter fut servi. Des cadeaux furent présentés aux héros de la fête. Parmi les invités: MM. et Mmes D.-J. Parent, A.-A. Saint-Cyr, C. Parent, J.-O.Gélinas, A.-B. Durocher, M.-J.-S. Chiquette, Mmes J. Gélinas, L. Chiquette, J.-S. Picotte, J.-A. Massé, F. Elliotte, Mlles Rosa Demers, Gabrielle Saint-Cyr, Thérèse Chiquette, Angeline Parent, M.-Flore Bergeron, Alice et Irène Picotte, Léona et Florence Masse, M.-L. Beauchamp, Dolorès Lefebvre, Simone Courville, Jeanne et Florida Joannis, Jeanne Houle, Juliette Brien, Henriette Cormier, Lucile Painchaud, Miles Mathieu, Berthe Pelletier, Laurette, Simone, Juliette et Lucile Parent; MM. Roméo et Roland Parent, Léo Saint-Cyr, Henri Picotte, Henri Chiquette, J.-E. Beauchamp, Lucien Saint-Cyr, Armand Garneau, Rodolphe Panneton, Roméo Blais, Denis Olivier, A. Elie, R. Lalonde, L. Pelletier, Samuel Simard, Armand Lafontaine, Pierre Chapleau, Boudreau, Jean Loranger, Bordi, Gaston Roger et Léo-Paul Parent.

Soirée dansante, ces jours derniers, chez M. et Mme Edmond Dallaire. Le salon était décoré de lanternes chinoises électriques et la salle à manger, de chrysantèmes jaunes et bronze. Etaient présents: MM. Armand Dallaire, Roméo Labelle, Emile Poitras, Charles Dorvilliers, Nazaire Arcand, René Leduc, Wilbrod Picard, Clovis Chevrier, Rosaire Filion, René Meunier, Georges Barrette, Paul Monier, Achille Perrin, Edmond Aubé, Léopold Charbonneau, Willie Bouchard, Miles Lillian Crawford, Juliette Masse, Loretta Masse, Juliette Poitras, Alice Boulerice, Juliette Sénécal, Marguerite Boulerice, Juliette Lepage, Germaine Cournoyer, Flore Fournier, M. Paule, Paule-Aline Dutrizac, Juliette Fournier, M. et Mme Alexandre Dallaire, Mme J.-B. Parent, Mme Charles Perras.

—Mme Théo. Enet, du Texas, qui a passé trois mois chez sa soeur, Mme Joseph Corriveau, rue Saint-Hubert, est retournée dans sa famille.

—M. et Mme Louis Clermont, rue Cartier, ont reçu, dernièrement, en l'honneur de leur fille, Mlle Jeanne Clermont. Il y eut chant, danse et musique. Mlle Marguerite Clermont exécuta le programme musical; Mlle Irène Lessard récita. A minuit, un goûter fut servi. Parmi les invités: M. Gustave Bédard, Mlle Jeanne Clermont, M. et Mme Louis Clermont, M. Louis Bédard, Mlle Henriette Bédard, M. Ernest Beauchamp, Mlle Marguerite Clermont, M. Joseph Clermont, Mlle Marie-Ange Vertefeuille, M. Richard Vertefeuille. Mlle Alice Ladouceur, M. Raoul Vertefeuille, Mlles Blanche Clermont, Béatrice Labelle, Simone Clermont, Lorette Labelle, Germaine Clermont. Le goûter fut servi par M. et Mme Louis Clermont.

—Mlle Henriette Therrien a été l'objet d'un impromptu, ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire. Des cadeaux et des fleurs lui furent offerts. Il y eut chant, musique et danse. Un goûter fut servi. Parmi les invités: Mlles Cécile Lamarre, Jeanne Lamarre, Marie-Thérèse Lafortune, Simone Legendre, Albertine Lafortune, Bernadine Lafortune, Laura Roussel, Alice Desroches, Lucille Therrien, Marie-Jeanne Legendre, Yvette Berthiaume, Germaine Legendre, Olivine Bertrand, Maledeine Séguin, Mmes Henri Séguin, Armand Legendre, Arthur Roussel, Rosario Therrien; MM. Lionel Therrien, Henri Séguin, Hector Therrien, Emile Dufresne, Georges Bertrand, Lucien Berthiaume, Alphonse Roussel, Paul Lamarre, Roméo Gauthier, Donat Vien, Alfred Desroches, Lucien Renaud, Rosario Therrien.

—Mme Auguste Morin, de Montréal, a reçu dernièrement, à l'occasion de l'anniversaire de sa fille, Marie-Jeanne. Parmi les invitées: Mlles Lucienne Guernon, Rose-Anna et Jeannette Lamoureux, Gabrielle et Cécile Guernon, Cécile Chartran, D. Crevier, Simone et Thérèse Cloutier, Alma et Abina Lafrance, Antoinette Morin, A. Guernon, Blanche et Antonia Belisle, Simone et Odile Gagné, Marie-Paule Champagne, P. Morin, Aline et Yvette Guernon, Marcelle, Annette et Simone Morin, Gilles et Gislaine Guernon, A. Langlois. Des cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête.

—M. et Mme Gauthier, rue Notre-Dame ouest, ont reçu les membres du cercle "Les libellules" à un travesti, ces jours derniers. Des prix furent distribués; un programme musical fut exécuté. Parmi les invités: Mmes Gauthier, Tremblay, Robitaille, Miles A. Aubertin, A. Bellisle, A. Robert, M.-A. Gauthier, M. Lebeau, G. Haineault, A. Robitaille, M. Gauthier, J. et R. Saucier, J. Gohier, L. Richer, B. et R. Nelson, E. Chagnon, F. Lebeau, D. et I. Ravary, E. Landry, G. Halley, F.-A. et R. Robert, P. Bellisle, J. et G. Cyr, A. Damien, R. Sigouin, E. Gauthier, Y. Damien, A. Valois; MM. H. Roy, J.-G. Lebeau, H. Langlois, J. Clermont, L.-O. Lebeau, Lucien Lebeau, A. Messier, R. Charest, Léopold Lebeau, J.-A. Bellisle, E. Meunier, L. Ethier, A. Tremblay, C. Tremblay, E. Lauzon, L. Robillard, E. Théroux, P. Théroux, E. Michon, A. Courval, A. Gauthier, R. Charest, T. Saint-Onge, L. Larue, R. Tremblay, L. Archambault, Gauthier, D. Lamarche, E. Lessard, Y. Théroux, V. Drolet, J. Charlebois, Chevrier, A. Legault, A. Tremblay, J. Cousineau.

—Une réunion intime eut lieu ces jours derniers, chez M. et Mme Tancrède Legault, à Val-Morin. Parmi les invités: Mlles B. Vanier, C. Vanier, A. DeRepentigny, G. Marinier, J. Ouellette, A. Dumoulin, J. Malo; MM. P. Ouellette, D. Marinier, A. Mainville, N. Ouellette, C. Vanier, O. DeReentigny, A. DeRepentigny, O. Locas, A. Vanier.

—Une réunion de parents et d'amis eut lieu, ces jours derniers, chez M. et Mme François Lépine, de Sainte-Cunégonde, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage et de l'anniversaire de naissance de leur fils, Bruno. Une bourse, des fleurs et des cadeaux leur furent offerts. Des adresses leur furent lues par Mlles Fleurette et Alice Labelle. A minuit, un goûter fut servi. Il y eut musique, chant et danse. Parmi les invités: MM. et Mmes François Lépine, Gédéon David, Roméo Hurtubise, Arthur David, Henri Lebrun, Joseph David, Roméo Hurtubise, Arthur David, J.-B. Dion, Achille Beaudoin, Alphé Labelle, Adélard Filiatrault, Stanislas Mongeau, Albert Lemay, Alphé Labelle, Arthur Bouvier, Georges Guy, Jean Leblanc, Walter Curtis, Lucien Roy, Ovila Larocque; Mmes Michel Brossois, Antoine Aubry, Gédéon Leclaire; Mlles Juliette Hurtubise, Fleurette et Alice Labelle, Lucienne David, Marianne Brossois, Alice Chouinard, Oréa Nadon, Madeleine Houde, Lucienne Sullivan, Adélia Latour, Aurore Faubert, Yvonne Brodeur, Marguerite David, Germaine Filiatrault, Lucienne Brabant, Marie-Jeanne Brossois, Germaine Brabant; MM. Gaston, Bruno et Ovila Lépine, Valmore Hurtubise, C.-E. Narbonne, Lucien et Adrien David, René et Rodolphe Hurtubise, Arthur Noël, Jules Charest, Albert Raymond, Philippe Larue, René Presseau, Aimé Brodeur, Léopold Lahaie, Wilfrid Wilscam, Oscar Montreuil, Ernest Chouinard, Roland Lamer, Henri Brossois, Oliva et Delma Bergevin, Raoul Léger, Onésime et Michel Brossois, Narcisse Monnier, Wilfrid David, Alphonse Fillion, Louis-Philippe David, Louis Normand, Pierre Robin.

—Mlles Marie-Anne et Hermine L'Ecuyer étaient de passage à Granby, ces jours derniers.

—Mlle M. Quenneville, de Saint-Hubert, était de passage à Sainte-Geneviève, comté de Jacques-Cartier, ces jours derniers, l'invitée de M. et Mme Adrien Vaillancourt.

—Mme Adhémar Hogue (Gabrielle Dugas) est revenue d'un voyage de deux mois à New-York.

LA LOI LEMIEUX ET LE CONSEIL PRIVE

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 5. — La question de la constitutionnalité de la loi Lemieux sera soumise au Conseil Privé, lundi, alors que sera entendu l'appel de la Toronto Hydro, qui attaque cette constitutionnalité.

REUNION DU CABINET

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 5. — Une séance du cabinet provincial a lieu, cet après-midi, à trois heures. Le gouvernement doit y prendre connaissance du rapport de la commission du service civil recommandant une augmentation substantielle des salaires des fonctionnaires. Le premier ministre a assisté, hier après-midi, pour la première fois à une séance de cette commission du service civil.

FEU Mme C. MILOT

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Monique de Nicolet, 5.—Mme Charles Milot, née Julie Beauchemin, est décédée, hier. Elle était la femme du maire de notre village.

FEU Mme J. GAUDREAU

Feu Mme J. Gaudreau

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Gaudreau, née Boulé (Célina), survenue à sa demeure, rue Maisonneuve, le 23 du courant, à l'âge de 80 ans. Elle laisse, pour déplorer sa perte, son mari, un fils, Eugène; trois filles : Mmes Azarie Marsan (Azilia) Olivier Lebrun (Angélina) Aldéric Chouinard (Alma). Les funérailles ont eu lieu à Lacadie. Nos sympathies à la famille.

GRATIS

A toute dame qui apportera un mouchoir en soie blanche à la démonstration gratuite qui sera donnée demain soir sur l'art si passionnant du "Batik", nous ferons gratuitement un joli dessin oriental de couleurs les plus originales.

Académie Professionnelle Française

Directeur : Henri Miège

217 rue Ste-Catherine Est

LES TRIBUNAUX CIVILS

Suite de la page 3

que lorsque le demandeur disposa des bijoux en faveur des Pères, il savait qu'ils avaient été volés et n'avait pas fait de démarches pour découvrir la personne à qui ils appartenaient. Il ajoute avoir agi sans malice et avec cause raisonnable et probable.

Quant à Laroche, il plaide n'avoir fait qu'exécuter le mandat qui lui avait été confié. Il ajoute qu'en sa qualité d'officier public, il aurait dû recevoir un avis de poursuite avant la prise de l'action.

AUTRE RECLAMATION

L'hon. juge Surveyer s'occupe d'une action par laquelle Jesse-B. Dobson réclame de la Marine marchande du gouvernement canadien limitée la somme de $7,500. Le demandeur dit qu'il était employé comme chauffeur sur le "Canadian Challenger", lorsque le 26 août 1924, le troisième ingénieur du navire le frappa cruellement sur une oreille. Dobson aurait pratiquement perdu l'ouïe de ce côté.

La défenderesse répond que le chauffeur était en retard pour prendre son quart et que lorsque l'ingénieur est allé le réveiller, il le reçut d'une façon fort peu convenable. Des mots aigres-doux auraient été échangés, puis quelques coups. Elle prétend n'être aucunement responsable.

JUGEMENTS EN APPEL

Cinq juges de la Cour d'appel rendront jugement, demain à 11 heures, dans les causes suivantes: Scott et Eddy; Lauzier et la Fonderie de Plessisville; Edwards Co., et la Banque Royale; l'Hôpital Général et Vincent et Cabana; Union Insurance Co. et Monette; St. Maurice Paper Co. et Lanoue; les héritiers de la succession Monk et Martin et al.; la cité de Verdun et Burns; Racine et Colombia Gramophone Co.; la corporation du comté de Verchères et Prévost; Legault et Chevrier.

LA PROTECTION DE NOS FORETS

Suite de la page 11

Il n'est pas sans intérêt de donner quelques statistiques sur l'année 1923. Il y avait eu, en 1923, plus de 1,000 feux qui avaient dévasté plus de 2,700,000 acres ou 4,000 milles carrés. Seulement 800,000 acres de ces forêts contenaient du bois vert marchand, le reste consistant en jeunes peuplements ou brûlés. Cette même année 1923, le nombre des feux de chemins de fer fut de 156, qui brûlèrent 7,591 acres de forêt, causant des dommages évalués à $49,000.

Le nombre d'hommes employés pour la protection des forêts et pour l'extinction des feux en 1923 fut de 2,027, et le coût d'extinction des feux s'éleva à au delà de $500,000. Il y eut 268 infractions.

Il faut se féliciter de l'heureux résultat du système inauguré cette année pour la protection des forêts contre le feu, mais il importe de rappeler que les efforts du gouvernement ont été secondés par la température. Le gouvernement et les compagnies qui exploitent la forêt sont également satisfaits du résultat obtenu.

LA PRESENCE DES ACCUSES AUX ASSISES

Suite de la page 11

Le juge fit remarquer que la loi, au sujet des options, stipule que la demande de changement de tribunal doit se faire au moins trente jours avant l'ouverture du terme. Consentant toutefois à des options tardives approuvées par Me Archambault, il émit le désir qu'un "test case" soit porté à ce sujet devant la Cour d'appel.

LA POLITIQUE PROVINCIALE

Suite de la page 11

l'une libérale et l'autre conservatrice ont eu lieu, la première au théâtre His Majesty et la seconde à l'hôtel de ville. Ont adressé la parole à l'assemblée des libéraux, l'hon. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts dans le cabinet Taschereau, M. Thurber, député de Chambly et maire de Longueuil, M. C.-E. Therrien, candidat libéral, et Tancrède Marcil. Cette assemblée était présidée par le maire William Brault.

Ont parlé chez les conservateurs, MM. Duranleau, député de Laurier; Arthur Plante, député de Beauharnois; Francis Fauteux, de Montréal, et Napoléon Garceau, de Drummondville.

Les deux assemblées ont été marquées d'un bel enthousiasme.

Aujourd'hui, jour de la votation, il y a une grande activité dans la ville et l'on croit que le vote sera fort considérable. Libéraux et oppositionnistes sont également confiants dans l'issue de la lutte.

SAINT-PLACIDE

—Le cercle agricole a organisé ici une exposition ces jours derniers.

Les directeurs du cercle sont : MM. Alcide Perrier, maire, président; Donat Lalonde, E. Cardinal, Jos. Cardinal, C.-E. Farmer, A. Lavigne, Nap. Brunet, secrétaire, et Alfred Desjardins.

MM. Albert Lavigne et Pacifique Lavigne, ont exposé les meilleurs taureaux; MM. P. Lavigne et Alb. Lavigne, les meilleures génisses, et M. Albert Lavigne, le meilleur troupeau.

M. Blais, agronome provincial, agissait comme juge. Il a aussi prononcé une conférence sur l'élevage des vaches à lait.

NOUS soldons, avec rabais du tiers à la moitié, pour ne plus les vendre, un petit nombre de sacs de voyage et de porte-habits, beau cuir, avec ou sans garniture.

Vous avez un cadeau à faire bientôt, ou vers le Nouvel An ? Il faut un de ces sacs pour vous-même ? Saisissez cette rare occasion.

Birks

CARRE PHILLIPS

DIAMANTAIRES

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 3 centins du mot avec minimum de 50c par insertion selon la formule.

DECES: 50 centins chaque insertion selon notre formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE, IN MEMORIAM, Service Anniversaire, MESSE DE REQUIEM: 3 centins du mot avec minimum de 75 centins par insertion selon notre formule.

FIANÇAILLES, Prochain Mariage, REMERCIEMENTS: 3 centins du mot avec minimum de $1.00 par insertion selon notre formule.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 40
AUJOURD'HUI MINIMUM . . 28

Baromètre: 8 h. a.m., 30.27; 11 h. a.m., 30.26; 1 h. p.m., 30.25.

Chiffres fournis par R. de Meslé, successeur de Hearn & Harrison, 306A rue Saint-Denis.

Grands lacs, baie Georgienne, vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent — Vents du sud-est, beau et plus doux. Demain, vents violents du sud, pluvieux.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord — Vents frais du sud-ouest, beau et plus doux; demain, demain, beau et doux.

Provinces maritimes — Vents modérés de l'ouest, beau. Demain, beau et plus doux.

Lac Supérieur — Coups de vents de l'est au nord-ouest. Pluvieux aujourd'hui; demain, plus froid et neigeux.

Manitoba et Saskatchewan — Forts vents du nord-est, froid et neige aujourd'hui et demain.

Alberta — Beau et froid aujourd'hui et demain.

SAINTS DU JOUR

Saint Zacharie, prêtre de l'ancienne Loi, et son épouse sainte Elisabeth ont eu l'honneur d'avoir pour fils saint Jean-Baptiste, précurseur du Messie. En dehors de ce que l'Evangile nous apprend sur l'apparition de l'ange à S. Zacharie, sur l'usage de la parole perdue en punition de son incrédulité et recouvré à la naissance de saint Jean, sur les merveilles accomplies lors de la visite de la Mère de Dieu, nous ne connaissons aucune particularité sur la vie des deux augustes époux, sinon ce que saint Pierre d'Alexandrie rapporte de sainte Elisabeth : qu'elle se cacha dans une caverne de la Judée pour échapper à la persécution d'Hérode et qu'elle y mourut quelques années après laissant son fils dans le désert sous la garde de la Providence.

EPHEMERIDES

Nomination de Mgr Vincent Piette comme protonotaire apostolique en 1922.

NAISSANCES

BEAUMONT—A Montréal, le 4 nov. 1924, à M. et Mme Zéphirin Beaumont, née Audiana Beaumont, un fils, baptisé Joseph-Jacques-Maurice-Gaétan.

Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Beaumont, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jos. Beaumont, grand'mère de l'enfant.

COUTURIER—A Montréal, le 1er nov. 1924, M. et Mme Taschereau Couturier, née Gladys Carrière, une fille, baptisée Marie-Hermine-Gisèle.

Parrain, M. J.-C. Couturier, oncle de l'enfant; marraine, Mme J.-B. Couturier, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mlle A.-M. Couturier, tante de l'enfant.

COURVILLE — A Alexandria, Ont., mardi, 28 octobre 1924, à M. et Mme Zotique Courville (née Bériza Leboeuf), un fils, Joseph-Albert-Claude.

Parrain et marraine, M. J.-A. Laurin, maire d'Alexandria, et sa dame, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme David Courville, grand'mère de l'enfant.

CUSSON — A Montréal, le 30 oct. 1924 à M. et Mme Edouard Cusson née Albertine Plouffe, une fille baptisée Marie, Alice, Pauline.

Parrain, marraine, M. et Mme Horace Rose. Porteuse: Marguerite Cusson, tante de l'enfant.

LABERGE—A Montréal, le 2 novembre 1924, à M. et Mme A. Laberge, née Georgette Moore, une fille baptisée Marie-Arlette-Claire.

Parrain, M. N. Guignard, marraine, Mlle J. Moore. Porteuse, Mme C. Hurtubise.

LANGLOIS — A Montréal, le 30 octobre 1924 à M. et Mme Philippe Langlois, née Jeanne Huget Latour une fille baptisée: Marie-Hélène-Pauline.

Parrain et marraine: M. et Mme Victor Berthelot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Tancrède Marsan, tante de l'enfant.

DECES

AUCLAIR—A Saint-Jérôme, le 5 nov. 1924, décédé à 68 ans, Dosithé Auclair

ETABLIR ICI DES PAYSANS DE HONGRIE

Le but que vise le Dr Gedeon, actuellement au Canada.

EXPERT EN AGRICULTURE

Le bureau chef du Canadien National, à Montréal, a reçu la visite du docteur Aladar Gedeon, ancien gouverneur d'Etat et député au parlement hongrois, qui est actuellement au Canada, pour acheter une grande ferme sur laquelle il s'établira avec des centaines de paysans hongrois, établis à l'heure actuelle sur ses terres, en Hongrie.

M. Gedeon est arrivé au Canada, il y a quelques semaines, et depuis il a visité la Saskatchewan et l'Alberta, en compagnie d'un représentant du service de colonisation du Canadien National. Expert lui-même en agriculture, puisqu'il possède une ferme de 3,000 acres, son intention est de venir s'établir dans l'Ouest et d'amener quelques centaines de ses paysans possédant un capital variant de $500 à $1,000. Si l'expérience réussit, comme il l'espère, et puisque le gouvernement canadien permet cette immigration hongroise, il attirera en Canada quelques milliers de paysans hongrois triés sur le volet et ayant tous une grande expérience agricole.

Les Hongrois, dit le Dr Gedeon, sont d'excellents colons: ils sont travailleurs, économes et très attachés à la terre. Pour eux le travail sur une ferme est un plaisir, car ce sont avant tout des gens paisibles ayant l'amour du sol et désireux d'établir leurs enfants autour d'eux. Ils s'habitueraient facilement au climat canadien, qui est assez semblable au leur, avec cette différence que l'hiver est plus court en Hongrie et que le printemps et l'automne y sont plus longs.

Parlant de l'histoire de son pays, M. Gedeon dit que la constitution de la Hongrie remonte à l'année 896, soit environ quatre cents ans avant la constitution anglaise. Toujours la Hongrie a servi d'Etat tampon à l'Europe, en arrêtant les invasions des Tartares et des Turcs.

Ses citoyens sont paisibles et ne demandent qu'à travailler en sécurité. Les Hongrois qui veulent immigrer au Canada, et ils sont nombreux, donnent pour raison que leur pays est trop peuplé pour son étendue et qu'il est impossible à un paysan d'établir ses enfants facilement sur des terres.

M. Gedeon part aujourd'hui, pour Ottawa, où il va s'entendre avec les autorités, au sujet de quelques-uns des paysans établis sur ses terres.

MORT SUBITE D'UN VETERAN DU 22E

(Spécial à la PRESSE)

Feu M. OLIVIER PIGEON.

Blind River, Ont., 5. — M. Olivier Pigeon, un vétéran de la grande guerre, est mort subitement dans un des camps de la compagnie J. J. McFadden Ltd., où il travaillait. Il était forgeron et était âgé de 40 ans. On ignore l'adresse de sa famille et son cadavre a été inhumé ici. Plusieurs objets qui lui appartenaient, entre autre son certificat de décharge de la force expéditionnaire canadienne ont été déposés chez M. J.-A. Ménard entrepreneur de pompes funèbres à Blind River où la famille du défunt pourra les réclamer.

M. Pigeon s'est enrôlé dans le 22e bataillon canadien-français outre-mer, le 1er décembre 1914, et a fait du service dans ce bataillon, au Canada, à St-Jean, P.Q., et à Amherst, N.-E.; en Angleterre, à East Sandling, et dans les Flandres, dans le saillant d'Ypres. Il a été déchargé de l'armée le 6 décembre 1915, n'étant plus apte au service militaire. Son certificat indique que sa conduite a toujours été bonne dans l'armée.

LE JUGE MONET TROUVE LE PREVENU COUPABLE

Un nommé Ayoud, trouvé l'autre nuit dans une salle de pool de la rue Saint-Laurent, a subi son procès, en Cour des sessions, devant le juge Monet, sous l'accusation d'avoir eu des outils de cambrioleurs en sa possession dans un établissement qui avait été cambriolé. Le prévenu a été trouvé coupable et il recevra sa sentence le 13 du courant. Ayoub a rendu témoignage, dans sa cause, et comme il parle le syrien, le sergent-détective Georges Lajoie l'a interprété.

Teinturiers Diplômés — Nettoyeurs Médaille d'Or

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

N'hésitez pas à nous téléphoner. Même si vous n'avez que quelques paires de gants à faire nettoyer, nous nous ferons un plaisir de les envoyer chercher. Qu'avez-vous à faire nettoyer ou teindre? Des costumes, manteaux, robes, des gants ou des effets de ménage?

DEPOTS:

Dupuis Frères	Est 87
660 Ste-Catherine O.	Up. 1999
4161 Ste-Catherine O.	West 6269
727 Notre-Dame O.	Main 3818
Bureau-chef	*Vic. 470

British Dyeing — American Company

LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 5 — On croit que la question de la canalisation du S.-Laurent entrera dans une nouvelle phase sous peu. En effet, dès que l'échange de notes entre Washington et Ottawa aura pris fin, le gouvernement d'Ottawa convoquera une réunion du comité consultatif canadien pour préparer le mémorandum qui sera soumis au comité international d'ingénieurs. La décision que prendront les deux gouvernements au sujet de cette entreprise dépendra du rapport de ce comité.

Actuellement Ottawa et Washington discutent la question de la diversion des eaux des grands lacs par le canal sanitaire de Chicago. On s'est entendu pour la soumettre au comité international d'ingénieurs, mais le gouvernement américain exige en plus que l'on soumette aussi à ce comité la question de la diversion des eaux aux chutes Niagara. Le gouvernement canadien n'est pas prêt à acquiescer à cette demande et toute une correspondance s'échange à ce sujet. On fait remarquer qu'il n'y a pas de diversion des eaux aux chutes Niagara et que la situation n'est pas la même à cet endroit qu'à Chicago.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Juliette Vinet, de Saint-Louis de Gonzague, vient de recevoir une prime de $20, du département de l'instruction publique, pour succès obtenus dans sa première année d'enseignement.

A OTTAWA ET A HULL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 5. — La compagnie du Pacifique Canadien vient d'avertir la ville d'Ottawa qu'elle ne peut pas participer maintenant au projet de la construction d'un tunnel de la gare centrale aux Chaudières. Ce plan avait été préparé par M. Noulan Cauchon, comme moyen de remédier au chômage au cours de l'hiver.

—Charles Graham, ancien policier de la province, a été acquitté par le magistrat Hopewell en Cour de police, hier. Il était accusé d'avoir participé au cambriolage de la maison de Mme Harry Brouse, la semaine dernière. Graham devra se présenter, demain, en Cour de recorder, à Hull, où il a été reconnu coupable de vagabondage.

—La liste revisée des électeurs d'Ottawa contient les noms de 58,979 personnes, soit une augmentation de 968 sur l'an dernier. C'est dans le quartier Dalhousie que l'on constate la plus considérable augmentation. Les trois quartiers français ont tous trois vu diminuer leur population. On constate une légère diminution de la population dans Saint-Georges, dans By et dans Ottawa.

—Samedi, Mme Cyrille Lalonde, 34 rue Maisonneuve, Hull, a failli être écrasée par un arbre d'une cinquantaine de pieds qui s'est abattu sur sa voiture et l'a légèrement blessée. L'arbre avait 25 pouces de diamètre à la souche et il a été brisé par le vent.

Baker's Cocoa

Il y a de vingt-cinq à trente différentes espèces d'amandes de cacao, mais Baker's Cocoa ne se fait que d'amandes de la *meilleure* qualité. Voilà une des raisons de sa supériorité.

Marque de Fabrique enregistrée — PRODUIT AU CANADA PAR

Walter Baker & Co. Limited
ETABLIS EN 1780
Montreal, Canada — Dorchester, Mass.
Livre de Recettes Choisies envoyé gratis sur demande

AREX
COMPOUND CONTRE LE
RHUMATISME
INSOMNIE, MAUX DE TETE
GRIPPE, NEVRALGIE
PRIX $1.00 CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
THE AREX COMPANY LEVIS P.Q.

CAUSE INTERESSANTE A SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 5—La cause de la ville de Saint-Hyacinthe contre le patronage de Saint-Vincent-de-Paul a commencé de s'instruire ici, sous la présidence de l'honorable juge A.-A. Bruneau, de Montréal. La ville réclame du patronage pour taxes de pavages, taxes d'eau, d'éclairage, entretien des rues et trottoirs, etc., arrérages de taxes et intérêts, la somme globale de $3,-191. Le R. P. Louis Eugène Tremblay, P.S.V., ex-supérieur du patronage de Saint-Hyacinthe et actuellement supérieur du patronage Laval, à Québec, a témoigné ce matin de même que M. Albini Messier, ex-greffier de la ville de Saint-Hyacinthe, et M. J.-H. Morin, trésorier municipal. Jusqu'ici les témoignages ne touchent qu'à des questions de procédure et de jurisprudence.

LE CLUB LEMOYNE

Samedi, le 8 novembre, le Club LeMoyne Inc., de Longueuil, reçoit ses membres et ses invités à un souper aux huîtres.

Ce sera le douzième souper annuel et nul doute qu'on y verra le même entrain que par les années passées.

SAINT-ARMAND

—M. et Mme Hébert, sont venus en voyage de noces chez leur père, M. S. Campbell.

—M. l'abbé Langelier, ancien curé, a été de passage, avec M. l'abbé Archambault, curé de Saint-Alexandre, et M. l'abbé Lévesque, curé de Saint-Hilaire.

GLOBULES PUISSANTS.

La malnutrition, qui empêche le système de s'assimiler toute la valeur nutritive des aliments, produit une résistance affaiblie, le dépérissement, la faiblesse, la toux ou le rhume, la paleur ou le rachitisme.

L'Emulsion de Scott

contient des millions de globules d'huile de foie de morue, aisément assimilables et activés par les vitamines, infiniment petits mais très puissants pour reconstituer les forces. Chacun des millions de globules de l'Emulsion de Scott procure force et santé.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 24-20

Ses amies la croyaient condamnée

"J'étais profondément épuisée après la grippe, une pneumonie, une pleurésie", écrit Mme Baxter.

Une grippe tout seule c'est assez mal, mais une grippe avec une pneumonie et une pleurésie c'est presque toujours fatal. Même la grippe après avoir suivi son cours laisse le système dans un état de faiblesse, de dépression, de nervosité et d'épuisement, mais rares sont ceux qui peuvent passer au travers d'une grippe, d'une pneumonie et d'une pleurésie. Rien d'étonnant que Mme Baxter ait été comptée perdue par les médecins quand elle avait une grippe, une pneumonie et une pleurésie. Rien d'étonnant à ce qu'après ces terribles maladies elle fut profondément épuisée. Le miracle c'est qu'elle put réchapper. Mais laissons Mme Baxter raconter elle-même son histoire.—"Je veux vous dire ce que le Carnol a fait pour moi et les miens. J'étais très épuisée après une grippe, une pneumonie et une pleurésie. Ma soeur me conseilla de prendre du Carnol. Elle s'en était servie avec plein succès pour elle-même et sa fille. A présent j'ai pris cinq bouteilles de Carnol et je puis dire que je n'ai jamais été mieux de ma vie. Ma fille en prend aussi ce printemps comme tonique. J'ai conseillé à une voisine d'en faire prendre à sa fille qui souffre de bronchite depuis sa naissance, et elle se guérit. Nous n'avons tous que du bien à dire de votre remède merveilleux, nous ne souhaitons qu'une chose, qu'il fasse autant de bien aux autres qu'il en a fait à moi et aux miens. Longue vie à Carnol!"—Mme E. E. Baxter, R.R. No 2, Comté de St-Jean, N.B.

Le Carnol est un superbe tonique et produit des résultats merveilleux dans tous les états de faiblesse et d'épuisement, parce que les ingrédients sont les meilleurs reconstituants des tissus, des nerfs et du sang. Il est connu de tous les médecins. Vous en trouverez tous les détails dans la circulaire accompagnant chaque bouteille de Carnol. 6-24

CARNOL LIMITED, MONTREAL

FORCE ET VITALITE CREEES PAR LE SANG RICHE

La force, la vitalité et le pouvoir nerveux de tout homme et de toute femme dépendent de la qualité de leur sang. Le sang riche est la suprême force motrice de la vie. Lorsque nous manquons de force, nous devons d'abord voir à notre sang. Lorsque nous avons du sang riche, nous regagnons rapidement nos forces. Les hommes et les femmes au sang faible et clair peuvent trouver un moyen facile, sûr et certain de créer du sang riche.

Le Wincarnis fournit au sang les véritables éléments qui produisent le sang riche. Depuis cinquante ans ce créateur de sang riche a remis sur pied des hommes et des femmes qui manquaient de force vitale.

Si votre vitalité physique diminue, si votre organisme est insuffisamment nourri, ou si votre force nerveuse est épuisée, allez chez votre pharmacien aujourd'hui et commencez le traitement sûr et certain au Wincarnis. Une bouteille de seize onces, qui constitue un traitement de quatorze jours au Wincarnis, se vend $1.60 chez tous les principaux pharmaciens.

Le Wincarnis est si efficace que trois cuillerées à soupe par jour suffisent. Essayez le Wincarnis immédiatement et voyez la force que vous obtiendrez en quelques jours seulement.

WINCARNIS

Coleman & Company (Canada) Ltd., 67 Portland St., Toronto, Canada.

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

Draps en Caoutchouc

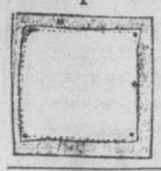

très fort, pour lits d'enfants; nuance brique; dimensions: 24 x 34 pouces; finis avec anneau dans les coins; spécial . **.69**

—Au rayon des menus articles, au rez-de-chaussée

Dupuis Frères
LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Poêle Electrique

fini acier bleui; dimensions: 6 x 6 pouces; capacité 660 watts; sans corde; garanti pour un an . . **.98**

—Au deuxième.

Boldine Houdé . régulier .65; spécial . . **.57**

Papier de Toilette . rouleau de 4 onces; régulier .05 — spécial 6 pour . . . . . **.25**

Nouveaux Tissus à Manteaux d'Hiver

Poil de Chameau
Texture tout laine, 54 pouces; choix de deux nuances des plus en vogue; vert amande et rouille; la verge . . **3.95**

Flanelle Canadienne
tout laine, 54 pouces; la meilleure qualité sur le marché; très en demande pour blouses, robes, etc. Grande variété de nuances ordinaires et nouvelles; la verge **1.69**

Satin Charmeuse Noir
tout soie, 40 pouces; surface d'un magnifique fini brillant; très en vogue pour jupes ou robes; régulier 2.50 la verge pour **1.95**

Velours à Côtes
36 pouces; blanc seulement; qualité spéciale pour manteaux de bébés, etc.; régulier 1.95 la verge pour . **1.39**

—Au rez-de-chaussée.

Chapeaux Garnis
pour Fillettes jusqu'à 14 ans.

Choix de modèles pour la rue ou le sport, en velours de soie et suède; toutes les nuances de cet automne. Qualités de 4.98 jusqu'à 7.00 pour **2.98**

—Au premier, en haut.

Grand Concours pour les Enfants
23 Prix à Gagner

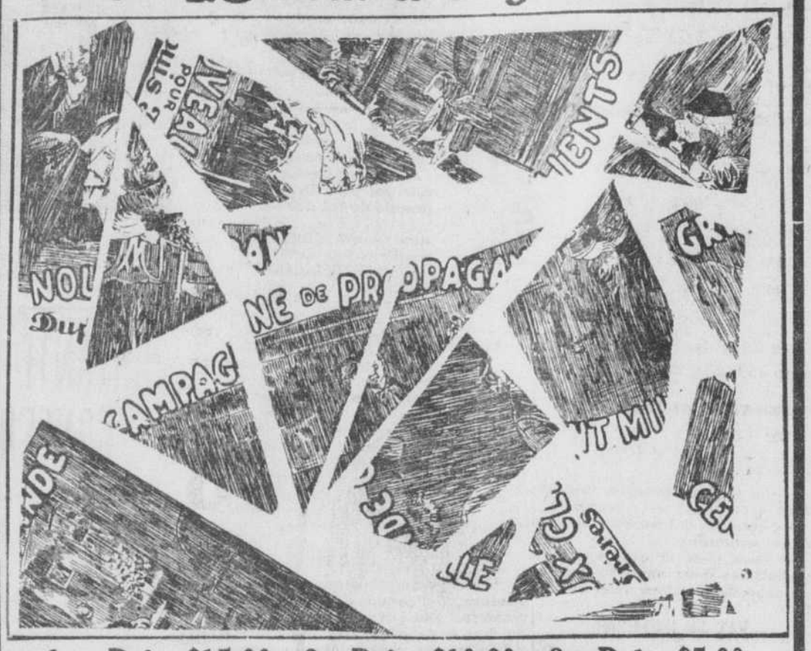

1er Prix $15.00 - 2e Prix $10.00 - 3e Prix $5.00

Il s'agit de reconstituer cette image qui a été brisée en plusieurs morceaux. Remettez-les chacun à sa place au meilleur de votre connaissance. Les prix seront décernés aux meilleures réponses. Chaque réponse, bonne ou non, comptera pour un vote dans un autre concours que nous vous annoncerons prochainement.

Toutes les réponses devront nous arriver pas plus tard que le 19 novembre.

Donnez votre Nom, votre Adresse et le Nom de votre Paroisse

Jupons-Echantillons pour Dames

Satiné, moirette, simili-soie; finis avec joli volant de fantaisie; beau choix de nuances pâles ou foncées. Qualités de 1.00 et 1.50 pour **.69**

Culottes de Sport pour Demoiselles

Nouveau tissu kaki; grandeur de la taille: 25 à 36. Régulier 6.00 pour . . . **3.98**

—Au premier, en haut.

Robes et Lingerie pour Fillettes

Robes et Lingerie pour Fillettes

Robes en tricot tout laine; nuances: chameau avec garniture de couleur bleu paon et bleu paon avec couleur chameau; modèle avec culotte; manches longues avec manchettes; encolure carrée; spécial . **1.98**

Chandails tout laine

Modèle manteau avec grand col matelot, ceinture et poches; nuances: chameau, bleu paon, vieux rose et marine; garniture de rayures de couleur faisant contraste; âges jusqu'à 14 ans. Qualité de 2.98 pour . . . **1.98**

Robes en serge noire tout laine appropriées pour costume de couvent ou d'école; modèle avec plis Gibson sur l'épaule; encolure haute, manches longues; jupe par derrière avec plis; âges: 6 à 14 ans. Spécial . . **2.98**

Robes de Nuit en Flanellette

Qualité épaisse, fini mousseux; encolure haute ou carrée; manches longues; âges: 4 à 14 ans. Régulier 1.25 et 1.49 pour . **.98**

SPECIAL DU MATIN

Salopettes tout laine pour Enfants

Qualité de bonne pesanteur; nuances: blanc, gris, sable et cardinal; âges: 6 mois à 4 ans. Régulier .98 pour . **.69**

.69

—Au premier, en haut.

Bottines Lacées pour Ecolières

Chevreau et veau noir; forme ronde et très confortable; semelle solide, talon bas; pointure: 11 à 2; la paire . . . **2.98**

Argenterie

150 morceaux en plaqué argent *Fini brillant ou mat — Dessins unis ou perforés.*

Beurriers avec couvercle; assiettes à tarte; compotiers; bols à salade; plats à marmelade; services de sucrier et pot à crème; salières et poivrières; petits plats à bonbons; corbeilles à pain.

Valeur de 4.75 pour . **2.95**

—Au rez-de-chaussée.

3 Heures de Vente de 9 hres à midi

CUVETTES EN TOLE GALVANISEE

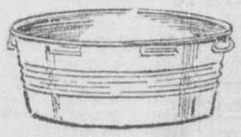

Grandeur No 1— 21 pouces de diamètre. *Régulier 1.25 pour* . . . . . **.89**

Pas de commande postale ni téléphonique.

Une Vente Spéciale de

Demi-Bas

"Full fashioned" pour enfants

Ces bas sont en cachemire pure laine; nuance: vert, rouge, brun, bleu Copenhague, tan ou noir avec rayures blanches; et tout blanc avec rayures de nuances: vert, rouge, brun, bleu Copenhague, tan et noir; pointure: 4 à 8½.

Valeurs régulières de .49 et .75 la paire. Nous vous offrons le choix jeudi au ridicule bas prix de **.19**

Nappes en damas de différentes qualités; finies avec point d'ourlet ajouré; dimensions assorties:

8/4 — 5.50, 5.95, 6.50 et 7.50
8/10 — 4.95, 6.95, 7.50, 7.95
8/12 — 5.95, 7.50, 7.95, 9.50
8/14 — 11.95

Serviettes pour assortir les nappes ci-dessus; la douzaine:

6.95, 9.95, 10.95

Damas

blanchi à nappes; fini souple spécial; choix de dessins; largeur 58 pouces; la verge. **.75**

Nappes en damas de différentes qualités; finies avec feston; dimensions assorties:

8/4 — 4.95, 5.50, 5.95, 6.50
8/10 — 5.95, 6.50, 6.95, 7.95
8/12 — 6.95, 7.50, 7.95
8/14 — 6.95, 7.95

Damas

blanchi à nappes; qualité très souple; choix de nouveaux dessins; 72 pouces de largeur; la vge **1.25**

Nappes de table en damas blanchi; dessins assortis; dimensions:

8/4 — 3.25, 3.95, 5.95, 6.95
8/10 — 3.95, 6.50, 7.75, 12.50, 15.95
8/12 — 3.95, 7.50, 7.95 et 16.50

Serviettes de table en damas blanchi; qualités et dimensions assorties; la douzaine:

3.50, 3.95, 4.50, 7.50 et 13.50

Serviettes pour assortir les nappes ci-dessus; la douzaine . . 8.95, 9.95

Manteaux d'Hiver
Pesants pour Fillettes de 2 à 14 ans.

Nouveaux modèles américains, unis ou avec col et manchettes en fourrure.

Les tissus sont: drap polo, drap velours, duvetine, étoffe à envers quadrillé, etc. Nuances: sable, renne, gris, brun et noir.

Prix Spéciaux:
4.98 à 7.98 — 11.98 et 14.98

Manteaux genre "Reefer" en cheviote tout laine; âges: 2 à 8 ans; qualité de 6.00 pour **3.98**

—Au premier, en haut.

Vélocipèdes pour Garçons

acier émaillé bleu; ressorts; siège en cuir et roues caoutchoutées. **6.95**

—au deuxième

Chaises Hautes pour Enfants

construction très solide en bois franc; très confortable **2.45**

—Au deuxième.

Epicerie — Tél.: Est 8-0-0-0

SPECIAUX POUR JEUDI

Farine préparée Brodie XXX, ou Chantecler; paq. 6 lbs **.37**

Confitures aux framboises pures, marque Raymond; grosse jarre 45

Confitures aux fraises pures, marque St. William ou Smith; chaud. 4 lbs .75

Confitures aux framboises ou cassis noirs, marque St. William; chaud. 4 lbs .75

Confitures aux prunes rouges pures, marque St. William; chaud. 4 lbs . .59

THE — CAFE

Thé Indo-Ceylan; lb .63
3 lbs 1.89
Thé Queen Quality; lb .69
3 lbs 2.09
Thé Palm Garden; lb .75
2 lbs 1.47
Thé Orange-Pekoe; lb .93
Cacao Fry ou Baker; boîte . . . . . .24, .47
Chocolat moulu et sucré, marque Baker; boîte ½ lb; 23
Café Moka-Java; lb .55
Café Standard; lb . .65

BEURRE
Le meilleur beurre de crémerie des Cantons de l'Est; lb **.41**

Confitures marque "Mother's Jam"; aux framboises, avec gelée de pommes; jarre 4 lbs . . . **.65**

SAUMON rose; boîte 1 lb . .25
Saumon rouge; boîte 1 lb 37
Sardines sans arêtes, marque Yacht Club; boîte . . . . . .39, .75

PATATES du Nouveau-Brunswick; toutes choisies à la main;
12 lbs 22
Sac 80 lbs . . . 1.09

CAROTTES ou navets; 4 lbs 15

BETTERAVES rouges; 5 lbs . . .15

OIGNONS rouges ou espagnols; 4 lbs pour 25

Le meilleur bacon à déjeuner; lb 32
Oeufs frais; la douz. .55
Fromage doux, canadien; lb 22
Miel pur de trèfle blanc; chaud. 5 lbs . . .89
Farine Ogilvie ou Maple Leaf; sac 7 lbs . . .39
sac 24 lbs 1.39

Avoine roulée; 5 lbs . **.27**

SUCRE—Le meilleur sucre granulé, en sac de coton;
10 lbs 87
20 lbs 1.73
100 lbs 8.50

PROVISIONS

Fromage Roquefort français; lb 65
Lait stérilisé Carnation; 2 boîtes 25
Préparation pour faire les gâteaux; paq. 25
Biscuits frais mélangés; 3 boîtes 55
AVOINE blanche roulée et cuite, marque Quaker; le gros paq. 28
ALLUMETTES, marque Laurier (400); 3 paqs .29

CEREALES

Fèves blanches toutes choisies à la main; 4 lbs .30
Pois jaunes pour bouillir; 4 lbs 30
Farine de maïs ou orge mondé; 4 lbs 25

SAVON Comfort ou Barsalou; 16 morceaux pour . **.99**
Poudre à laver Comfort ou Barsalou; 5 paqs. . . . **.29**

Paletots pour Garçons
de 10 à 18 ans

Modèle Ulster, col transformable, poches appliquées; grandeurs: 28 à 36. Frise gris ou brun mélangé vert. **12.95**

Tweed anglais, ou "frise" gris pâles, brun pâle, lovat, brun chiné vert tout laine. . . **17.95**

COMPLETS à 2 culottes en tweed chiné brun ou gris rayé, pour garçons de 10 à 16 ans; modèle Norfolk; poches appliquées; ceinture en 3 morceaux **9.95**

—Au premier, en haut.

Bottines pour garçonnets; solde de séries incomplètes; pointure: 11 à 13, et 4 à 5; régulier 2.95 la paire pour . . **1.98**

Caoutchoucs pour garçons; forme demi-ronde; pointure 5 seulement; la paire . . . . . **.49**

PYJAMAS en flanellette anglaise pour garçons; dessins à rayures de couleur; âges: 6 à 16 ans . . . **1.39**

CHANDAILS en laine; modèle sans manche; nuances: gris, beige, brun, bleu marine; bordure de couleur faisant contraste; poitrine: 26 à 32 . . . **1.19**

ECHARPES en laine de bonne pesanteur; nuances unies: brun, gris, beige . . . **1.10**

—Au rez-de-chaussée.

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée